



HAL
open science

Genre et travail migrant.

Manuela Martini, Philippe Rygiel

► **To cite this version:**

Manuela Martini, Philippe Rygiel (Dir.). Genre et travail migrant. : Mondes atlantiques XIXE et XXE siècle. Philippe Rygiel; Manuela Martini. Publibook, 9, 2009, Actes de l'histoire de l'immigration, 9782748349474. hal-01290951

HAL Id: hal-01290951

<https://hal.science/hal-01290951>

Submitted on 14 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Genre et travail migrant.
Mondes atlantiques, XIX^e-XX^e
siècles**

Publié avec le soutien du Laboratoire Identités-Cultures-Territoire (ICT- Paris-Diderot) du conseil scientifique de l'Université Paris-Diderot-Paris 7 et du Centre d'Histoire Sociale du vingtième siècle (Paris I/CNRS).

Dans la même collection

Série Actes de l'Histoire de l'Immigration

Anne Sophie Bruno et Claire Zalc (textes réunis par), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (XIX^e-XX^e siècles)*.

Philippe Rygiel et Natacha Lillo (direction), *Rapports sociaux de sexe et immigration*.

Natacha Lillo et Philippe Rygiel (direction), *Images et représentations du genre en migrations*.

Natacha Lillo (direction), *Italiens, Espagnols et Portugais en France au XX^e siècle, regards croisés*.

Philippe Rygiel (direction), *Politique et administration du genre en migration (à paraître)*.

Série Histoires contemporaines

Philippe Rygiel et Serge Noiret (direction), *Les Historiens, leurs revues et Internet (France, Espagne, Italie)*.

Aurélien Boucher, *La naissance du sport en Chine*

Marion Camarasa, *Les Algériens au Canada et au Québec (à paraître)*.

Une collection dirigée par Philippe Rygiel.

manuela MARTINI, philippe RYGIEL
(direction)

**Genre et travail migrant. Mondes
atlantiques, XIX^e-XX^e siècles**

Publibook

Image de couverture : « La Nouvelle-Zélande a besoin de domestiques », affiche, circa 1913. Source: Christchurch City Libraries, Heritage – Photograph collection. Références: CCL PhotoCD 6, IMG0035. Reproduit avec l'autorisation du dépositaire.

Actes de l'histoire de l'immigration
Numéro spécial, volume 9, 2009



Comité de rédaction

BERNARDOT Marc, Université du Havre, membre associé de l'URMIS
BLANC-CHALÉARD Marie-Claude, Université Paris I
BRUNO Anne Sophie, Université Paris XIII
DOUKI Caroline, Université Paris VIII
ESCH Michael, centre Marc Bloch, Berlin
FOUCHÉ Nicole, CNRS
GALLORO Piero, Université de Metz
GUICHARD Éric, ENSIB
LEWIS Mary, Harvard University
LILLO Natacha, Université Paris-Diderot (Paris 7)
NOIRIEL Gérard, EHESS
PONTY Janine, professeur émérite, Université de Franche-Comté
RYGIEL Philippe, Université Paris I
SPIRE Alexis, CNRS-CERAPS
VOLOVITCH-TAVARÈS Marie-Claude
ZALC Claire, CNRS-IHMC

Directeur de la publication

Philippe Rygiel

Adresse postale

Actes de l'histoire de l'immigration, Équipe ERST
45 rue d'Ulm
75005 Paris, France

MIGRANCE 32

Musiques & films

archives pour l'histoire de l'immigration

Avant-propos

Antoine Provansal

Première partie

EXPÉRIENCES INSTITUTIONNELLES ET MILITANTES

Un projet de repérage systématique dans les fonds de la cinémathèque de Toulouse : premiers résultats

Francesca Bozzano

L'histoire de l'immigration et la collecte d'archives audiovisuelles à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

Rosa Olmos

Les musiques de l'immigration dans la région lyonnaise : l'expérience du Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes

Robert Caro

**Une Babel contemporaine au pays de Peugeot
Le lion, sa cage et ses ailes, création vidéo réalisée avec des travailleurs immigrés**

Nicolas Hatzfeld et Alain Carou

**Filmer pour mobiliser : l'exemple de Penarroya
Premiers jalons d'une réflexion sur le rôle du cinéma militant dans (et pour) l'histoire des grèves d'ouvriers immigrés durant les années 1970**

Laure Pitti

Seconde partie

PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES ET MUSICALES

Les films yiddish français dans l'après-guerre

Éric Le Roy

Devant et derrière la caméra : le cinéma des "Beurs"

Carrie Tarr

Le chant de l'exil : la musique comme expression culturelle de la migration

Didier Francfort

Édition phonographique et musiques

de l'immigration en France : deux exemples pris dans les fonds de la Bibliothèque nationale de France, 1908-1978
Antoine Provansal et Bruno Sébald

**Présence des musiques arabes en France
Immigrations, diasporas et musiques du monde**
Hadj Miliani



Par toute commande :

► **Par voie postale :**
envoyer un chèque de 10 euros à l'ordre de Génériques à l'adresse suivante :
Génériques
34, rue de Citeaux 75 012 Paris
Tél. : 01 49 28 57 75 / generiques2@generiques.org

► **Par Internet :**
www.generiques.org / www.revues-plurielles.org

GÉNÉRIQUES
REVUES PLURIELLES

Avant-propos

Manuela Martini, Philippe Rygiel

Ce livre prolonge un cycle de recherches¹ entamé dans le cadre du séminaire d'histoire sociale de l'ÉNS², puis du colloque Histoire/Genre/Migration tenu à Paris en mars 2006³ dont rendent compte plusieurs volumes, déjà publiés⁴, ou en préparation⁵. Nous tenons à remercier ici ceux qui ont contribué à ces travaux et à la publication de ce volume, les membres du comité d'organisation du colloque, mais aussi les institutions qui ont soutenu cette entreprise, le laboratoire Identités, Cultures, Territoires de l'université Paris 7-Paris Diderot, le centre d'histoire sociale du vingtième siècle (Paris I/Cnrs), le Centre d'enseignement, de documentation et de recherche pour les études féministes (université de Paris VII), la région Île-de-France, la DREES MIRE et l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances. Enfin nous exprimons une fois encore notre gratitude à ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de ce projet – particulièrement Najat Azmy, Annie Fourcaut, Éric Guichard et Vincent Viet, ainsi, qu'à Sylvie Ledantec (CHS) et Nicole Godard (ICT), qui ont pris une part active à la préparation du présent volume.

¹ Pour une présentation voir Lillo N., Rygiel P., « Avant-propos », in RYGIEL P., LILLO N. (dir.), *Rapports sociaux de sexe et immigration*, Paris, Publibook Université, 2007, pages 11-16, en ligne <http://terra.rezo.net/article557.html>.

² <http://barthes.ens.fr/cliio/seminaires/himmig/past.html>.

³ <http://barthes.ens.fr/cliio/dos/genre/prog.html>.

⁴ RYGIEL P., LILLO N. (eds), *Rapports sociaux de sexe et immigration*, Paris, AHI/Publibook, 2007 ; LILLO N., RYGIEL P. (eds), *Images et représentations du genre en migration*, Paris, AHI/Publibook, 2007 ; FOUCHE N. et WEBER S. (eds), « Construction des sexualités et migration », *Migrance*, 27, 2007. RYGIEL P. (ed.), « Réfugié/es », *Mouvement social*, 225, 2008.

⁵ MARTINI M., RYGIEL P. (eds), « Genre, filières migratoires et marché du travail. Acteurs et institutions de la société civile en Europe au XX^e siècle », *Migrations Société*, 127, janv. fév., 2010. RYGIEL P. (dir.), *Politique et administration du genre migrant*, Paris, AHI/Publibook, en préparation.

Sommaire

Manuela Martini, Philippe Rygiel Genre et travail migrant. Mondes atlantiques, XIX ^e -XX ^e siècles.....	12
Le genre du travail domestique. De l'échelle régionale au global.....	38
Leslie Page Moch Provinciaux et provinciales à Paris sous la III ^e République. Vers une analyse du genre.	40
Rafaella Sarti La globalisation du service domestique dans une perspective historique, XVII ^e -XX ^e siècles.....	56
Métiers de migrantes.....	90
Florence Mae Waldron Genre, travail et identité nationale dans les « Little Canadas » de Nouvelle-Angleterre. Du milieu du XIX ^e siècle au milieu du XX ^e siècle.....	92
Karen C. Flynn Infirmières des Caraïbes en Angleterre et au Canada. Migration, travail et identité.....	108
Carine Pina-Guerassimoff Diversités régionales, institutions migratoires et conditions de travail des femmes chinoises en France : étude des mutations en cours.....	130
Survivre et reproduire.....	159
Yves Frenette « Dear Alma... Dear Mother ». La correspondance d'une mère et d'une fille franco-américaines, 1912-1915.....	161
Robert J. Grace Quand l'hiver nous sépare : migrations saisonnières et stratégies de survie des familles irlandaises de Québec au XIX ^e siècle.....	179
Yakuri Takai « C'était beaucoup de travail ». Le travail non rémunéré des Canadiennes-françaises de Lowell (Massachusetts) au XX ^e siècle.....	199

Genre et travail migrant. Mondes atlantiques, XIX^e-XX^e siècles

Manuela Martini, Philippe Rygiel*

Aujourd'hui définitivement enterré aussi bien pour les époques anciennes que pour les très contemporaines, le cliché du migrant jeune et de sexe masculin a eu pourtant du mal à s'estomper, de même qu'on a longtemps rechigné à reconnaître un statut d'actrices aux femmes en mobilité¹. En revanche, le fait que celles qui se sont retrouvées sur les routes migratoires, seules ou à la suite de leurs proches, aient travaillé comme salariées ou en étant impliquées dans des activités productives indépendantes n'a jamais été mis en question. Lorsqu'on s'apercevait, parfois avec étonnement, de leur présence, elles étaient à leur poste de travail – le plus souvent, il est vrai, mal rémunéré mais rémunéré tout de même – dans les usines, les maisons d'autrui ou à la pièce à leur propre domicile. Il est ainsi frappant de constater à quel point les inactives sont rares parmi les Chinoises étudiées par Carine Piña-Guerassimoff dans le Paris contemporain. Ainsi celles qui

* Manuela Martini est maître de conférences à l'Université Paris VII (membre du laboratoire Identités, Cultures, Territoires et du CEDREF), Philippe Rygiel est maître de conférences à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, membre du Centre d'Histoire Sociale du XX^e siècle (Paris I/CNRS) et de l'équipe Réseaux-Savoirs-Territoires (Ens).

¹ GABACCIA D. R., *From the Other Side : Women, Gender and Immigrant Life in the U.S., 1820-1990*, Bollmington, Indiana University Press, 1994 ; HARZIG C., « Women Migrants as Global and Local Agents. New Research Strategies on Gender and Migration », in SHARPE P. (ed.), *Women, Gender and Labour Migration. Historical and Global Perspectives*, London and New York, Routledge, 2001, p. 15-28 ; GABACCIA D.R. LACOVETTA F. (eds), *Women, Gender, and Transnational Lives: Italian Workers of the World*, Toronto, University of Toronto Press, 2002 ; GREEN N., *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002, p. 105-120 ; PHIZACKLEA A., « Gendered. actors in migrations », in ANDALL J. (ed.), *Gender and Ethnicity in Contemporary Europe*, Oxford et New York, Berg, 2003, p. 23-37 ; CATARINO C., MOROKVASIC M. (eds), *Femmes, genre, migration et mobilités*, REMI, 21, 1, 2005 ; HERSENT M., ZAIDMAN C. (eds), « Genre, travail et migrations en Europe », *Cahiers du Cedref*, 10, décembre 2003.

sont issues de sociétés où le travail féminin est conçu comme devant normalement prendre place dans le cadre domestique – ce qui est loin d’être le cas de toutes, même lorsque nous étudions des périodes anciennes² – sont nombreuses à participer au marché du travail formel des pays d’immigration³. Leurs taux d’activité peuvent apparaître modestes au regard de ceux d’autres groupes, mais demeurent souvent extraordinairement élevés quand ils sont comparés à ceux des lieux d’origine.

Genre, migrations et marché du travail sont, avant même que le vocabulaire n’ait intégré le néologisme, un trinôme classique des sciences sociales⁴. Pour le passé nous disposons d’une tradition solide d’études au sein de la démographie historique et de l’histoire sociale de la famille⁵. Nous savons depuis longtemps que les migrantes n’occupent pas les mêmes emplois que les migrants, ni que les nationales des pays d’immigration, que les formes que prend le travail des femmes dépendent étroitement de leur statut marital, de la configuration familiale et de l’âge. Enfin, ce travail implique souvent des relations sociales – en particulier pour le travail domestique ou les emplois de service – d’une nature différente de celles qui

² Voir MATOVIC M., « Maids in Motion : Swedish Women in Dalsland », in HARZIG C. (ed.), *Peasant Maids – City Women. From the European Countryside to Urban America*, Ithaca, Cornell University Press, 1997.

³ Les migrantes du sud de l’Italie ont tout particulièrement attiré l’attention des historiens américains : COHEN M., *Workshop to Office: Two Generations of Italian Women in New York City, 1900-1950*, Cornell, Cornell University Press, 1993 ; FRIEDMAN-KASABA K., *Memories of Migration: Gender, Ethnicity, and Work in the Lives of Jewish and Italian Women in New York, 1870-1924*, Albany, N. Y., SUNY Press, 1996 ; LAUB COSER R., ANKER L. S. et PERRIN A. J., *Women of Courage: Jewish and Italian Immigrant Women in New York*, Westport CT, Greenwood Press, 1999.

⁴ Pour la France, cf. MOROKVASIC M., « L’immigration féminine en France : l’état de la question », *L’Année sociologique*, 26, 1975, 2, p. 563-75 et, plus récemment, HERSENT M., ZAIDMAN C. (eds), *Genre, travail et migrations*, op. cit. ; CATARINO C., MOROKVASIC M., « Introduction », in CATARINO C., MOROKVASIC M. (eds), *Femmes, genre, migration*, op. cit., p. 7-27. Le premier numéro spécial de la revue *Travail, genre et sociétés* portant sur les migrations, « Migrations et discriminations » (coordonné par Thérèse Locoh et Isabelle Puech) 20, 2008, ne consacre en effet que deux articles au phénomène migratoire.

⁵ Le texte de référence demeure TILLY L. A., SCOTT J. W., *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Payot, 2002, première éd. 1978.

règlent la vie au travail des ouvriers d'usine, des mineurs ou des dockers, nombreux parmi les migrants. De plus, notre connaissance de certaines professions traditionnellement exercées par des femmes migrantes – bonnes à tout faire, nourrices, gouvernantes, fileuses, couturières – est désormais remarquablement approfondie pour de nombreuses réalités historiques. Presque toutes les formes du travail de service des migrantes (et de leurs homologues masculins) ont bénéficié de l'extraordinaire floraison des recherches sur ce champ d'études, même si le regard s'est davantage porté sur la fonction exercée que sur l'expérience migratoire vécue par les protagonistes⁶.

En France la recherche a suivi avec quelques années de décalage cette tendance⁷. La raréfaction relative des études historiques françaises consacrées au travail migrant genré, au regard de la sociologie et de l'anthropologie notamment, est assez récente. Pour ces disciplines, on a pu évoquer le manque de reconnaissance d'un filon d'études désormais dense et balisé alors que pour l'histoire on peut parler d'investissement intermittent et soumis aux aléas des vagues historiographiques⁸. Cependant, raréfaction ne signifie pas extinction. Ces dernières années ont vu le jour, même si de manière plus souterraine – souvent englobées dans des publications dirigées par des sociologues ou des anthropologues ayant pratiqué généreusement la pluridisciplinarité⁹ ou dans le cadre de recherches

⁶ La bibliographie sur la domesticité a connu un foisonnement remarquable depuis une vingtaine d'années, cf. FAUVE CHAMOUX A., FIALOVA L. (eds), *Le phénomène de la domesticité en Europe, XVI^e-XX^e siècle*, Prague, Česká Demografická Sociologický, 1997 ; FAUVE CHAMOUX A. (ed.), *Domestic Service and the Formation of European Identity : Understanding the Globalization of Domestic Work, 16th-21st Centuries*, Peter Lang, Bern, 2004 et, pour des références complémentaires, la bibliographie de l'article de Raffaella Sarti dans ce volume.

⁷ THEBAUD F., *Ecrire l'histoire des femmes*, Paris, Editions ENS, 2001, p. 49, p. 81-82.

⁸ CATARINO C., MOROKVASIC M., « Introduction », art. cité, p. 7-8 ; cf. MOROKVASIC M., « Birds of Passage are Also Women », *International Migrations Review*, num. spéc. "Women in Migration", 68, 1984, 18, p. 886-907.

⁹ LILLO N., « Espagnoles en "banlieue rouge" : l'intégration à travers le parcours des femmes 1920-2000 », *Cahiers du Cedref*, HERSENT M., ZAIDMAN C. (eds), « Genre, Travail et Migrations en Europe », 2003 ; SCHWEITZER S., « La mère de Cavanna. Des femmes étrangères au travail au XX^e siècle », *Travail Genre Société*, 20, 2008, p. 29-45 ; GUERRY L., « "Main-d'œuvre étrangère" et marché du travail dans la région de Marseille (1918-1939).

centrées sur des secteurs économiques particuliers – des recherches qui ont prolongé ce courant, voire ont enrichi ses conclusions, en déplaçant la focale d'analyse de l'histoire des femmes à celle du genre¹⁰. Cependant, certaines de nos ignorances demeurent. D'abord parce que plusieurs secteurs économiques, traditionnellement employeurs de migrantes, ont été peu étudiés dans cette perspective, particulièrement l'agriculture¹¹, les ordres religieux et l'industrie du sexe, dont pourtant Carine Piña-Guerrassimoff nous montre dans ce volume qu'elle emploie à Paris un nombre non négligeable de récentes migrantes chinoises.

De plus, en France du moins, le glissement des études sur l'histoire des femmes en migration à celles sur le genre s'est traduit moins souvent qu'ailleurs par des recherches empiriques prenant en compte simultanément les parcours d'hommes et de femmes dans un même contexte¹². La dimension genrée du travail des hommes migrants est encore peu prise en compte et nous ne savons souvent que très peu de choses des formes de travail gratuit qui sont les leurs dans le contexte migratoire. Dominante jusqu'aux années 1990, l'histoire des femmes continue d'avoir la part belle

La question du genre », *Hommes et migrations*, 1263, 2006, n° spéc. « Immigration et marché du travail », p. 26-34 ; GREEN N., *Du sentier à la 7^e avenue. La confection et les immigrés. Paris-New York, 1880-1980*, Paris, Le Seuil, 1998 et ZALC C., « Femmes, entreprises et dépendance. Les entrepreneuses étrangères à Paris dans l'entre-deux-guerres », *Travail Genre Société*, 13, 2005, p. 47-70.

¹⁰ GREEN N., *Repenser les migrations*, *op. cit.*, p. 108-116.

¹¹ PONTY J., *Les Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, première édition 1988.

¹² GABACCIA, D., *From the Other Side : Women, Gender and Immigrant Life in the U.S., 1820-1990*, Bollmington, Indiana University Press, 1994 ; SARASUA C., *Criados, nodrizas y amos. El servicio domestico en la formation del mercado del trabajo, Madrid, 1758-1868*, Madrid, Siglo XXI, 1994 ; IACOVETTA F., « Making 'New Canadians' : Social Workers, Women, and the Reshaping of Immigrant Families », in IACOVETTA F. (ed.), *A Nation of Immigrants : Women, Workers, and Communities in Canadian History, 1840s-1960s*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 1998, p. 482-513 ; SHARPE P. (ed.), *Women, Gender, op. cit.*, en particulier les articles de C. Sarasúa, M. L. Nagata et D. Tidswell, D. Gabaccia et E. Delaney ; ARRU A., RAMELLA F., *L'Italia delle migrazioni interne. Donne, uomini, mobilità in età moderna e contemporanea*, Roma, Donzelli, 2003 et ARRU A., CAGLIOTI D. L., RAMELLA F., *Donne e uomini migranti. Storie e geografie tra breve e lunga distanza*, Roma, Donzelli, 2008.

dans une historiographie qui a pourtant su surmonter les écueils d'un héritage historiographique naïvement reproduit ou du parti pris idéologique¹³. Notre ouvrage ne fait pas exception à la règle, même si plusieurs contributions mettent en relation le travail des femmes migrantes et celui des migrants (Robert Grace), ou celui d'autres femmes, dont elles favorisent la participation au marché du travail formel et/ou la promotion professionnelle (Raffaella Sarti, Karen Flynn). Si le travail des femmes en migration, ses formes, ses déterminants, ses effets, demeure au cœur de la plupart des analyses, celles-ci sont cependant largement renouvelées¹⁴. L'observation, autrefois centrale¹⁵, de la surexploitation liée à cette rupture anthropologique et sociale majeure que fut la séparation entre foyer et lieu de travail engendrée par la révolution industrielle a été récemment prolongée par des visions plus optimistes, voire prométhéennes, de la

¹³ THÉBAUD F., *Ecrire l'histoire des femmes*, Paris, Editions ENS, 2001, p. 49 ; COTTIAS M., DAUPHIN C., FARGE A., GREEN N.L., HAASE-DUBOSC D., POUBLAN D. et RIPA Y., « Entre doutes et engagements : un arrêt sur image à partir de l'histoire des femmes », *Clio*, 20, 2004, p. 231-260.

¹⁴ MARTIN-FUGIER A., « La fin des nourrices », *Mouvement Social*, 105, 1978, p. 11-32. Le travail des femmes est l'un des filons pionniers de l'histoire des femmes en France. Plus que les origines sociales et la mobilité on a privilégié, dans cette phase génétique, le rapport des femmes avec le mouvement ouvrier et l'attitude du mouvement ouvrier vis-à-vis des femmes. À partir de la fin des années 1970 de nombreuses recherches sont venues enrichir l'historiographie des femmes, en partant de celles consacrées à la figure de la migrante qui prend en charge des tâches liées à son rôle reproductif jusqu'à vendre son corps : la « nourrice sur lieu ». Tout récemment, le déplacement physique implicite dans ce contrat a pu être appréhendé dans ses effets sur les représentations des nourrices dans les lieux d'arrivée et de départ et sur leur vécu quotidien et affectif, cf. PERROT M., « De la nourrice à l'employée », *Mouvement social*, 105, 1978, n° spéc., « Une histoire ouvrière du travail féminin », p. 3-10 ; THÉBAUD F., *Ecrire l'histoire des femmes*, Paris, Editions ENS, 2001, p. 49 ; TUR B., « Femmes séduites et forcément enceintes. La sexualité des immigrées espagnoles sous le regard de leurs villages d'origine », in FOUCHE N., WEBER S. (eds), « Construction des sexualités et migration », *Migrance*, 27, 2007, p. 79-85.

¹⁵ GREEN N., *Repenser les migrations*, op. cit., p. 113-116 ; cf. GULBERT M., LOWIT N. et ZYLBERBERG-HOCQUARD M.-H., *Travail et condition féminine (bibliographie commentée)*, Paris, Editions de la Courtèle, 1977 et *Les femmes et la question du travail*, CLEF 1984 ; J. Scott et L. Tilly avaient déjà contesté cette vision réductrice vers le milieu des années 1970 dans des débats publics (Maison des Sciences de l'Homme 1975) et dans TILLY L. A., SCOTT J. W., *Les femmes, le travail*, op. cit.

condition féminine migrante. Ce volume nous offre quelques exemples de cette façon de concevoir les migrations féminines (Leslie Page Moch, Florence Mae Waldron, Karen Flynn). Il faut admettre, encore une fois, que la vision d'une travailleuse autonome en migration dans l'historiographie française n'a pas pris la place, fut-elle transitoire, qu'elle a occupée et occupe dans d'autres historiographies¹⁶.

Genre et travail migrant est né de l'exigence de faire un point historiographique sur le renouvellement des questions du travail genré en migration et de les présenter à un public français quelque peu distrait par d'autres thèmes plus présents sur la scène historiographique nationale comme l'identité masculine et féminine, la sexualité et les politiques publiques sexuellement ciblées. Ailleurs, la continuité de cette réflexion sur les espaces genrés de la production et de la reproduction des migrants a été plus assurée. Ancrée sur un double socle, celui de l'histoire sociale du travail et celui des rapports de sexe en migration, la vie des études sur le travail des migrants et des migrantes a été heureuse au sein de l'historiographie anglo-américaine¹⁷. De cette littérature sur la condition migrante, peu connue en France, mais largement évoquée lors du colloque « Histoire, Genre, Migration »¹⁸, ce livre rassemble des exemples qui entrent en résonance avec des études de sociologues françaises attentives à l'évolution des conditions de vie et de travail dans des contextes historiquement situés.

Le pari d'étendre aux mondes atlantiques l'espace couvert par les articles ici présentés s'est révélé particulièrement fécond¹⁹. Appréhender la

¹⁶ GABACCIA D. R., IACOVETTA F. (eds), « Introduction », *Women, Gender, and Transnational Lives*, *op. cit.*, p. 4-6.

¹⁷ SHARPE P. (ed.), *Women, gender ..., op. cit.* et GABACCIA D. R. et IACOVETTA F. (eds), *Women, Gender, and Transnational Lives*, *op. cit.*

¹⁸ Le colloque a eu lieu du 26 au 29 mars 2006 à l'Ecole Normale Supérieure avec le soutien des universités Paris 1-Panthéon Sorbonne et Paris Diderot-Paris 7.

¹⁹ La plupart des volumes tirés du colloque « Histoire, genre, migration » partagent ce cadre géographique large, cf. RYGIEL P. et LILLO N. (eds), *Rapports sociaux de sexe et immigration*, Paris, AHI/Publibook, 2007 ; LILLO N. et RYGIEL P. (eds), *Images et représentations du genre en migration*, Paris, AHI/Publibook, 2007 ; FOUCHE N. et WEBER S. (eds), « Construction des sexualités et migration », *Migrance*, 27, 2007. Sont en revanche centrés sur l'espace européen les numéros spéciaux de RYGIEL P. (ed.), « Réfugié/es », *Mouvement*

circulation des travailleurs et des travailleuses dans cet espace balisé par une abondante littérature historique et économique a permis d'inscrire nos réflexions dans le cadre d'une historiographie désormais définie comme une « global labour history »²⁰. Le faire en adoptant une optique de genre articule des lectures artificiellement monolithiques des flux migratoires de travail et en modifie profondément l'interprétation²¹. Plus particulièrement, l'élargissement du cadre géographique et économique de référence des flux migratoires genrés a pris toute sa signification lorsqu'il a été croisé à une réflexion sur la variation des échelles d'analyse. Avec les articles de Leslie Page Moch et Raffaella Sarti la question des échelles est posée explicitement et de manière complémentaire : l'une insiste sur la nécessité d'observer la mise en place de trajectoires différenciées par le genre au niveau régional, l'autre met l'accent sur les mouvements genrés de domestiques au niveau planétaire sur la longue période. En prenant en compte à la fois la dimension locale et le contexte global, on peut mesurer pleinement le degré d'un dynamisme féminin en migration dont l'ampleur reste cependant encore largement méconnue. Raffaella Sarti montre l'importance, pour les époques anciennes, des flux de domestiques allant, contrairement à ce qui se passe de nos jours, des pays riches vers les pays pauvres, et notamment des métropoles vers leurs colonies. Les femmes sont nombreuses parmi ces « serviteurs impérialistes », dont le prototype est la gouvernante recrutée par les élites de pays dominés désireuses de s'approprier les codes de la culture occidentale. Leslie Page Moch nous invite à observer la circulation de Bretonnes et ses implications genrées à

social, 225, 2008 et MARTINI M., RYGIEL P. (eds), « Genre, filières migratoires et marché du travail. Acteurs et institutions de la société civile en Europe au XX^e siècle », *Migrations Société*, 127, 2010, janv.-févr., en cours de publication.

²⁰ Tout en étant conscients de l'étroitesse de la frontière entre travail libre et forcé soulignée par ces études nous avons choisi de limiter notre exploration aux migrations de travail libres, cf. PRABU M., « Eurocentrism, Forced Labour and Global Migration. A Critical Assessment », et l'ensemble des articles de la rubrique « Suggestions and Debates » dans *International Review of Social History (IRSH)*, 52, 2007, ainsi que leurs bibliographies et HANAGAN M., « An Agenda for Transnational Labor History », *International Review of Social History*, 49, 2004, p. 455-474.

²¹ SHARPE P., « Gender and the Experience of Migration » et HARZIG C., « Women Migrants... », art. cité.

l'échelle « meso » de la région et en explique la dynamique, de la même manière que Donna Gabaccia décrit dans un article d'il y a quelques années l'existence « normale » des femmes de familles transnationales entre États Unis et Italie du Sud au début du XX^e siècle²². Dans les deux cas, il est indispensable de prendre en compte les deux bouts de la chaîne migratoire. Ce faisant nous observons certaines des conséquences genrées majeures du processus migratoire : la modification du rapport des femmes avec, d'une part, la gestion de l'économie familiale et, de l'autre, l'administration et l'État²³. Dans ces analyses de l'intégration des femmes à la vie économique et administrative à la fois de la nation de départ et d'arrivée, ce qui est en jeu est principalement leur accès à la sphère publique, l'un des thèmes classiques de l'histoire des femmes. Nous y reviendrons plus loin²⁴.

1. Travail, vie quotidienne et projets migratoires

Les femmes évoquées dans ces études ont cependant ceci de commun et de distinct, que, migrantes, elles sont soumises à des contraintes spécifiques. La condition migrante est avant tout une situation instable, difficilement définissable dans des termes univoques, porteuse de changements, voire de ruptures, mais également héritière de continuités, comme nous l'ont appris depuis quelque temps les historiens et sociologues spécialistes du genre. Elle peut être aussi, particulièrement pour les femmes, synonyme d'insécurité. La méconnaissance de l'environnement urbain, souvent de la

²² GABACCIA D., « When the Migrants are Men : Italy's Women and Transnationalism as a Working-class Way of Life », in SHARPE P. (ed.), *Women, Gender..., op. cit.*, p. 190-208.

²³ REEDER L., *Widows in White. Migrations and the Transformation of Rural Italian Women, Sicily, 1880-1920*, Toronto- Buffalo-London, University of Toronto Press, 2003.

²⁴ L'histoire des mondes atlantiques a été construite comme un domaine historiographique spécifique après la Seconde Guerre mondiale. Parmi les ouvrages les plus récents, cf. O'ROURKE, K. H., WILLIAMSON, J. G., *Globalization and History : the Evolution of a Nineteenth-century Atlantic Economy*, Cambridge (Mass.) et London, Mit press, 2000, spéc. chap. 7 et 8, p. 119-168 ; BAILYN B., *Atlantic History. Concept and contours*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2005, p. 3-56. L'auteur identifie, au delà de la plus ou moins reconnue commune filiation braudelienne, un courant français représenté, entre autres, par P. Chaunu et J. Godechot, dont on retrouve un prolongement dans les articles de F.-J. Ruggiu, S. Marzagalli, P. Gervais dans PANOWSKI J. (ed), « New Perspectives on Atlantic History », *History of European Ideas Review*, 34, 2008.

langue, la modestie des ressources disponibles, l'absence d'inscription dans un réseau social de certaines des nouvelles venues définissent une vulnérabilité dont Leslie Page Moch nous rappelle, étudiant les Bretonnes à Paris, qu'elle est caractérisée et perçue comme telle par leurs contemporains et, aussi, parfois bien réelle. De plus, ces femmes vivent dans un environnement qui ne permet pas la reproduction fidèle des rôles genrés d'avant l'émigration. La question de la transformation des rôles sexués et des hiérarchies au sein de la famille migrante s'est imposée comme une évidence à leurs contemporains et, plus tard, aux historiens des relations entre les sexes²⁵. Dans ce livre, les articles de Yukari Takai et de Florence Mae Waldron fournissent des éléments de réflexion élargissant le spectre de ce questionnement ancien, véritable trait d'union entre sociologie et historiographie des femmes en migrations.

Longtemps la question-clé fut l'existence d'un lien causal entre travail, migration et émancipation féminine. La nature de la corrélation était cependant difficile à déterminer. L'acuité de la question tenait à ce que cette thématique liait deux processus potentiellement émancipateurs pour les femmes : migration et travail extra-domestique. Ce dernier était censé donner la possibilité d'une existence indépendante à des femmes isolées et renforcer le pouvoir de négociation des épouses et des mères de famille tout en favorisant, par le biais d'un pouvoir d'achat accru et de l'inscription dans des univers sociaux nouveaux, l'accès à la modernité. De fait – et Florence Mae Waldron dans son travail sur les Québécois de Nouvelle-Angleterre nous le rappelle ici – c'est bien là le sens conféré à l'activité salariée par un certain nombre de migrantes ou, plus souvent peut-être, de filles de migrants. Cependant, l'émancipation n'est pas forcément un processus cumulatif et linéaire, comme de nombreuses femmes ont pu l'expérimenter dans leurs parcours et les chercheurs le remarquer à leur tour. Si, pour beaucoup, la migration dans une société différente ouvre les portes du travail extra-domestique, les conséquences de celui-ci ne peuvent être interprétées de manière univoque²⁶.

²⁵ MOROKVASIC M., « 'Birds of Passage' Are Also Women », art. cité, p. 886-907.

²⁶ Même lorsque les approches se diversifient (THÉBAUD F., *Ecrire l'histoire des femmes*, *op. cit.*, p. 81-82) l'historiographie française est moins « optimiste » que l'américaine sur l'indépendance et l'émancipation via le travail (le discours sur la « double oppression » est

De plus, certains auteurs ont montré que la situation de la migrante - particulièrement lorsqu'elle est mère de jeunes enfants - la confinait parfois dans la sphère domestique, plus encore qu'elle ne l'était dans les sociétés paysannes dont elle était issue. La difficulté à reconstituer un réseau d'entraide intergénérationnel en émigration peut en effet accroître la dépendance des femmes envers les hommes de la cellule familiale et conduire à une dégradation de leur position et à un amoindrissement de leur pouvoir de négociation²⁷. Également, l'augmentation de la charge de travail, à cause du cumul des tâches liées à l'entretien du ménage et du travail extra-domestique constitue un véritable *leitmotiv* – avec celui de la séparation – dans les études de la condition migrante au féminin. Elle est évoquée dans la plupart des textes de ce livre et est particulièrement développée, dans ses multiples variations, dans le travail de Yukari Takai sur les ouvrières canadiennes-françaises habitant un lieu emblématique pour l'histoire de la famille, immortalisé par les études de Tamara Hareven, Manchester dans le New Hampshire²⁸.

En effet, le travail domestique demeure lourd même si ses formes varient dans le temps. Il reste, dans une très large mesure, l'apanage des migrantes, car elles disposent rarement des ressources permettant aux femmes des classes moyennes, qu'elles côtoient ou servent, de l'alléger. Ainsi, les Canadiennes-françaises de Nouvelle Angleterre n'ont que tardivement accès aux machines à laver, cependant que la diffusion de normes d'hygiène modernes conduit à la multiplication des lessives. Elles ne font pas davantage partie des clientes de l'industrie agroalimentaire naissante, ce qui fait de la préparation des repas quotidiens et des menus de fête - composés en souvenir du lieu d'origine - une activité dévoreuse de temps et d'énergie. Ce ne sont là que quelques facettes du labeur gratuit des femmes migrantes, tel qu'il est imposé par la division sexuelle du travail. Ajoutons que la tâche est rude, même pour celles qui n'occupent pas un emploi à l'extérieur du foyer. Cela ne les empêche pas en effet de chercher à compléter le revenu

accompagné par l'analyse de la difficile condition des femmes seules).

²⁷ PARRADO E.A., CHENO A. F., « Migration and Gender among Mexican Women », *American Sociological Review*, 70, 2005, 4, p. 606-632.

²⁸ HAREVEN T. K., *Family Time and Industrial Time : The Relationship between the Family and Work in a New England Community*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

familial par de multiples activités rémunérées. C'est particulièrement le cas des femmes de la minorité irlandaise vivant à Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Le rapport des femmes et des enfants à la sphère du travail est profondément modifié lorsque les hommes sont absents, ce que nous observons avec Robert Grace dans ce volume. Pour ces immigrées dont les hommes sont des journaliers de navires et des débardeurs qui partent régulièrement aux Etats-Unis pendant la morte-saison en suivant des périples migratoires multipolaires réitérés une année après l'autre, il s'agit de mettre en place des stratégies de survie basées sur la pluriactivité, les solidarités de voisinage et le soutien des institutions charitables. Ces pratiques sont indispensables pour surmonter la longue saison hivernale et prennent diverses formes : de l'accueil de pensionnaires, au travail à domicile, en passant par toutes les formes possibles de glanage urbain, elles empruntent au très ancien et très pérenne répertoire des pratiques de subsistance des femmes pauvres des villes occidentales. Bien des migrantes isolées, souvent nombreuses car les populations migrantes comptent fréquemment bon nombre de veuves et de mères abandonnées, y ont également recours. Il en va de même pour les femmes appartenant à des foyers dont les ressources sont trop maigres au regard des besoins, comme Yukari Takai nous le rappelle dans ce livre.

À côté de la souffrance, toutefois, trouve toute sa place le plaisir de réactiver des pratiques alimentaires « ethniques » pourtant très coûteuses en termes de temps et de travail fourni, mais pleinement savourées grâce à la relative abondance assurée par le salaire extra-domestique. Plaisir et fierté du travail sont ainsi étroitement liés à l'énorme place occupée par la dimension privée dans les existences des femmes immigrées, ce qui apparaît nettement quand leurs expériences sont comparées à celles des hommes²⁹.

Le travail reproductif peut être donc tout à la fois dévorant et, Yukari Takai

²⁹ BURDY J.-P., DUBESSET M., ZANCARINI-FOURNEL M., « Rôles, travaux et métiers des femmes dans une ville industrielle : Saint-Etienne, 1900-1950 », *Le Mouvement Social*, 140, 1987, p. 27-53, p. 52. Selon THÉBAUD F., *Ecrire l'histoire des femmes*, op. cit., p. 80 le numéro de 1987 du *Mouvement social* par rapport au numéro spécial cité de 1978 témoigne de la nouvelle vague (attention portée aux domestiques, par exemple, et non seulement aux ouvrières) de l'histoire des femmes au travail.

nous le démontre, délibérément privilégié par les femmes car il est source de gratification. Pour le comprendre, il faut d'abord insister sur sa nécessité, et sur celle de la solidarité familiale dans des familles souvent nombreuses dont la situation matérielle est en permanence précaire. Les familles de dockers irlandais étudiées par Robert Grace sont dans une même situation de précarité : les gains exceptionnels ramenés des ports américains servent souvent à rembourser les dettes accumulées par la famille durant la mort-saison. Il faut aussi prendre en compte le fait qu'il n'y a parfois guère d'alternatives et que les emplois offerts aux femmes migrantes sont souvent instables, pénibles et, selon les termes de Mirjana Morokvasic « unrewarding [do] not represent a sufficiently attractive alternative to social recognition »³⁰. L'entretien du ménage devient, pour certaines, la seule source possible de reconnaissance sociale de leur travail, par leur entourage mais également par les sociétés environnantes. Celles-ci n'ont que très récemment - et souvent de façon équivoque - érigé en norme la pleine participation des femmes au marché du travail formel. Ajoutons que si le rapport unissant les membres d'un couple en migration est dissymétrique et potentiellement conflictuel, ils sont également solidairement pris, en tant qu'étrangers et que membres des classes dominées, dans d'autres rapports sociaux. Et ces rapports pèsent à leur tour, parfois lourdement, sur la redéfinition des rapports de genre au sein du couple ou de la famille. C'est, nous montre Robert Grace, l'insuffisance des salaires des hommes qui contraint les femmes des dockers irlandais à des pratiques typiques des économies domestiques de subsistance et à accepter les travaux mal payés. En ce sens, et nous suivons là encore Mirjana Morokvasic, il n'est pas certain qu'il faille voir dans la famille « the primary and most significant site for women oppression ». De même qu'il ne faut pas nécessairement attribuer aux traditions archaïques portées par les migrantes un surinvestissement dans la sphère privée, d'ailleurs relatif, surtout quand leur accès au marché formel du travail est entravé par des pratiques discriminatoires ou par des dispositions réglementaires qui renforcent leur dépendance en conditionnant leur droit au séjour à la régularité du statut de

³⁰ MOROKVASIC M., « Fortress Europe and Migrant Women », *Feminist Review*, 39, 1991, 3, p. 79.

leur époux. Ainsi, les Turques d'Allemagne – bien que leur taux d'activité, à structure démographique comparable, soit supérieur à celui de l'ensemble de la population allemande – ont été considérées comme victimes de leur culture et des pratiques rétrogrades des hommes turcs. C'était pourtant la législation en vigueur dans les années quatre-vingt qui leur refusait souvent le droit d'être employées légalement et l'administration fédérale, mettant en œuvre de façon très restrictive le droit au regroupement familial, ne permettait que rarement l'entrée d'un ascendant pouvant prendre en charge la garde de leurs enfants³¹.

Ces arbitrages, en contexte, entre travail à l'extérieur du foyer et travail productif, relativement négligés dans les premières recherches sur le travail des femmes, ressortent avec force lorsqu'on utilise les témoignages oraux (Karen Flynn, Florence M. Waldron) et les correspondances (Yves Frenette, Florence M. Waldron). La confrontation d'études menées dans des cadres temporels et/ou géographiques distincts met en évidence la diversité de leurs formes. Au tournant du XX^e siècle, la balance penche nettement du côté du travail dans les filatures de coton, au détriment des tâches domestiques, pour les Canadiennes-françaises émigrées en Nouvelle Angleterre étudiées par Florence Mae Waldron, malgré les difficultés qu'elles rencontrent. La fonction du travail extra-domestique est, en effet, fondamentale dans la construction genrée de l'identité nationale des immigrants, plutôt franco-canadienne pour les hommes, davantage américaine pour les femmes, et pèse aussi bien sur les représentations de leur environnement social d'origine que sur les perceptions subjectives des migrantes. Sans surprise, pour elles, la valeur libératoire du travail salarié est parfois associée au célibat et opposée à l'enfermement imposé par le travail domestique et la maternité. Le travail salarié est au contraire regardé avec méfiance par une partie de leur entourage et souvent par les institutions qui les encadrent. Hommes d'église et journalistes canadiens-français sont nombreux à le dénoncer, ou au moins à le regarder avec appréhension, parce qu'il est susceptible de remettre en cause les rapports entre les genres, mais aussi

³¹ MÜNSCHER A., « The Workday Routines of Turkish Women in Federal Republic of Germany : Result of a Pilot Study », *International Migration Review*, 18, 1984, 4, p. 1230-1246.

parce que sont menacées les conditions matérielles favorisant la reproduction des pratiques – qu’elles soient culinaires ou éducatives – qui, tout à la fois, révèlent l’appartenance des familles au groupe et permettent la transmission de ses normes.

La diversité des significations assignées, par les observateurs comme par les intéressées, aux tâches assumées par les femmes migrantes, aux formes de leur participation au marché du travail formel et à l’intensité de celle-ci, interdit toute généralisation à l’échelle, vaste, qui est la nôtre. Tout au plus, pouvons-nous constater la pluralité des formes du travail des femmes migrantes et des discours qui l’évoquent, même à l’échelle d’un groupe migrant – Carine Piña-Guerassimoff le montre en évoquant les variations du rapport au travail des femmes chinoises présentes en France, que la région de provenance ordonne – et pouvons-nous mettre en évidence plusieurs des nombreuses dimensions qui la structurent. Si la provenance géographique ou l’origine nationale des migrantes pèsent, par le biais de médiations complexes, sur les conditions de leur entrée sur le marché du travail (Carine Piña-Guerassimoff et Raffaella Sarti), celles-ci sont aussi largement déterminées par le contexte de la migration et les caractéristiques de l’environnement qu’elles rejoignent.

Dans ce livre, Yves Frenette, Florence Mae Waldron et d’autres évoquent les effets sur les familles migrantes des premières lois américaines réglementant le travail des enfants. Ces lois incitent les familles migrantes à diminuer la taille de leur descendance et à substituer le travail de la femme mariée à celui des enfants. Cette redéfinition des apports des uns et des autres au revenu familial devient alors le moyen d’un investissement éducatif permettant aux fils, mais aussi aux filles des familles migrantes, d’accéder aux classes moyennes urbaines ; stratégie - au moins dans le cas d’Alma évoqué par Yves Frenette - parfois couronnée de succès. La structure du marché du travail local détermine également, dans une large mesure, la redéfinition des pratiques. Si les Canadiennes-françaises étudiées par Florence Mae Waldron sont si nombreuses à travailler, c’est parce que le marché du travail local offre à ces femmes des emplois et parce que, longtemps, les salaires masculins sont trop faibles pour permettre d’entretenir une famille. Les travaux qui étudient le devenir de populations

de même provenance implantées en différents lieux confirment l'importance de la prise en compte des structures du bassin d'emploi dès lors qu'il s'agit de comprendre les formes de l'activité féminine. Linda McDowell a pu montrer récemment que les carrières et les pratiques des réfugiées baltes implantées en Grande Bretagne au cours des années 1950 variaient considérablement en fonction du lieu de leur implantation. Pour les migrantes qui s'étaient établies dans des villes dominées par l'industrie textile, les taux de participation au marché du travail formel étaient spécialement élevés et très similaires à ceux des femmes des familles ouvrières anglaises³².

Le type d'emploi occupé détermine, lui aussi, à la fois le type de modifications subies par la sphère familiale et les formes de l'expérience et du vécu des migrantes. Étudiant les infirmières caraïbes émigrées au Canada dans la seconde moitié du XX^e siècle, Karen Flynn montre que les migrantes qualifiées peuvent développer une forme d'identité ethnique au travail. Celle-ci, qui est explorée ici à travers le vécu individuel, se construit et s'exprime parfois au moyen de luttes collectives, qui manifestent également la capacité d'action y compris des plus dominées des migrantes. La liste de ces combats est longue³³, et pourtant ce volume ne s'en fait guère l'écho. C'est là une de ses faiblesses, qui malheureusement renvoie au relatif désintérêt de l'historiographie actuelle pour les luttes ouvrières.

Elle explore aujourd'hui d'autres voies, évoquées encore par Karen Flynn, en montrant qu'il est possible de lier cette identité de travailleuse ethnique à une façon propre d'habiter, d'aménager la position que l'on tient, voire d'altérer la définition de celle-ci. La mobilité descendante, qui souvent est le prix de l'émigration, n'est pas seulement un motif de frustration, de privation relative, mais peut engendrer une conscience aiguë de sa différence et faire adopter des modalités différentes de vivre les rapports

³² MC DOWELL L., « The Particularities of Place : Geographies of Gendered Moral Responsibilities among Migrant Workers in 1950s Britain », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 28, 2003, 1, p. 18-34.

³³ Pour de multiples exemples, dans le contexte américain voir AMOTT T., MATTHAEI J., *Race, Gender and Work. A Multicultural Economic History of Women in The United States*, Cambridge (MA), South End Press, 1996.

hiérarchiques entre migrantes. À travers ces analyses des conditions de vie partagées, des solidarités entre migrants au travail, s'esquissent de nouvelles pistes de recherche sur les relations interethniques, ignorées auparavant par l'historiographie et rendues plus prégnantes par la dimension du genre³⁴.

La richesse de fonds épistolaires remarquablement conservés permet également de sonder la subjectivité des acteurs et de pénétrer la boîte noire des décisions au sein des familles immigrées. La correspondance entre la Canadienne-française Hélène Poiré et sa fille Alma, émigrée à Laconia dans le New Hampshire dans les années 1910 pour faire ses études, permet à Yves Frenette de cerner les stratégies des femmes migrantes y compris dans leur dimension intergénérationnelle et nous incite à envisager des scénarios relationnels plus vastes, dépassant le cadre familial. On peut ainsi observer de manière rapprochée comment cette mère de famille du début du siècle module le travail extra-domestique ou l'accueil de pensionnaires en fonction des projets qu'elle nourrit pour son enfant. Comme dans les travaux de Karen Flynn ou de Florence M. Waldron, on retrouve une approche qui est marquée par l'abandon des poncifs de la victimisation mais qui, toutefois, met l'accent sur le fait que les familles migrantes, dont les relations genrées évoluent constamment, sont soumises à des contraintes fortes et multiples les forçant à optimiser des ressources malgré tout marginales, tout en devant ajuster rapidement leurs pratiques, y compris professionnelles, aux contraintes et aux règles imposées par un environnement nouveau³⁵. Ainsi, même celles des infirmières étudiées par Karen Flynn, qui parviennent rapidement à faire reconnaître leurs qualifications, découvrent que les tâches attachées à la fonction d'infirmière dans les hôpitaux canadiens diffèrent

³⁴ Sur les relations interethniques la littérature est très vaste, mais principalement centrée sur les relations entre autochtones et immigrés, cf. REA A. et TRIPIER M., *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, 2003. Plus largement, sur l'articulation entre « diversity, gender and race » dans le monde anglosaxon, voir DITOMASO N. et POST C. (eds), « Diversity in the Workforce », numéro spécial, *Research in the Sociology of Work*, 14, 2004. Pour quelques exemples de coopération entre étrangers du point de vue historique, cf. MARTINI M., « Entre étrangers. Transmission du métier et échanges au travail dans le BTP (fin XIX^e-première moitié du XX^e siècle) », in GONZALEZ-BERNARLDO P., MARTINI M. et PELUS-KAPLAN M.-L. (eds), *Etrangers et sociétés. Représentations, coexistences, interactions dans la longue durée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 373-384.

³⁵ PHIZACKLEA A., « Gendered Actors in Migrations », art. cité, p. 30-32.

significativement de celles définissant ce métier dans les îles britanniques ou les Caraïbes.

Elles partagent ce trait et bien d'autres avec nombre de migrantes attirées durant la période contemporaine par des villes qu'elles pouvaient rejoindre sans avoir à traverser une frontière. Les logiques sociales qui font quitter leur Bretagne aux femmes, dont Leslie Page Moch étudie le parcours, les emplois que la grande ville leur permet d'occuper, les dangers qui les guettent, les images d'elles présentées par la presse et jusqu'à leur incarnation en Bécassine – cousine française de Sweedie, « silly swedish maid » qui fit un temps le délice des amateurs américains de cinéma comique – sont communes à l'expérience de bien des migrantes internationales. De fait, et à des degrés divers, les thématiques, les interrogations portées par ce volume et, plus largement, par les historiens des migrants internationaux, croisent celles rencontrées par les historiens des classes populaires des pays occidentaux et particulièrement ceux qui se sont penchés sur les migrations intérieures liées à l'urbanisation et à l'industrialisation³⁶. L'incontestable permanence d'un certain nombre de traits et de questions, de même que leur universalité au sein de notre espace de référence, donnent parfois l'impression que chaque groupe de femmes au travail en migration joue à son tour le rôle de l'éternel/le migrant/e découvrant en même temps la grande ville, la modernité et la société industrielle. Nous en oublions ainsi parfois que cette histoire a ses scansionnements et ses rythmes et qu'il existe, du moins pour les périodes les plus récentes, des différences spécifiques entre les paysannes venant chercher du travail à la grande ville la plus proche et les migrantes internationales qui, souvent, ne possèdent pas la citoyenneté du pays qu'elles rejoignent, voire ne sont pas autorisées à y résider légalement.

2. L'État, le marché du travail et les femmes migrantes

Comme nous venons de le voir, les migrantes étrangères sont souvent plus exposées que les nationales à certaines formes d'exploitation de leur travail – voire sont victimes de formes de surexploitation spécifiques, en particulier

³⁶ MOCH L.P., *Paths to the city. Regional Migration in Nineteenth-Century France*, Beverly Hills, Sage Publications, 1983.

lorsqu'elles occupent des emplois en dehors du secteur formel. La sur-exploitation est lourde à cause, notamment, des coûts sociaux à long terme qu'elle implique. Les travailleuses non déclarées et, plus encore, celles qui sont en situation irrégulière, ont en commun une très forte dépendance vis-à-vis de leur employeur. Cette dépendance peut être ultérieurement renforcée par les liens familiaux ou les dettes qu'elles ont à honorer quand leur voyage a été financé par ce dernier, ce qui n'est pas rare, Carine Piña-Guerrassimoff nous en donne quelques exemples³⁷. Face à un employeur qui abuse d'une position de force conférée par ce rapport asymétrique, elles ne peuvent que rarement en appeler à la justice à cause de leur situation irrégulière et parce que, souvent, leur travail est réglé par un arrangement de gré à gré et non par un contrat ou une convention collective.

Le constat est vrai également pour certains hommes, probablement moins nombreux toutefois car ils ont souvent plus facilement que les femmes accès au crédit et disposent plus fréquemment des ressources monétaires nécessaires à l'émigration³⁸ ou parce que leur droit au séjour est un peu plus assuré. De plus, et là encore Carine Piña-Guerrassimoff nous fournit quelques exemples frappants, les femmes étrangères souvent ne bénéficient ni des protections accordées aux travailleurs par la loi ni des droits sociaux associés aux emplois du secteur formel.

Le travail au noir des femmes est une modalité d'intégration genrée qui fait apparaître la complexité et la multiplicité des articulations entre sphère du travail et sphère juridique. Comme l'écrit Saskia Sassen « gender is central to understand the process of globalisation »³⁹ et il l'est aussi pour débusquer les aspects les moins visibles, les plus opaques du phénomène migratoire. La question qui se pose, dont la réponse demeure incertaine, est celle du pourquoi. Si dans le cas des immigrées clandestines chinoises le

³⁷ Les auteurs d'une étude consacrée aux domestiques étrangères au Canada remarquent qu'il n'est pas de province où n'aient pas été enregistrés des cas de « unpaid overtime, sexual harassment and assaults », cf. STASIULIS D., BAKAN A.B., « Negotiating Citizenship : The Case of Foreign Domestic Workers in Canada », *Feminist Review*, 57, 1997, p. 122.

³⁸ VLASE I., « Pratiques migratoires contemporaines entre Roumanie et Italie. Récits de migrantes », in LILLO N. RYGIEL P., *Rapports sociaux de sexe et immigration*, op. cit.

³⁹ SASSEN S., *Globalisation an Its Discontents : Essay on the New Mobility of People and Money*, New York, New Press, 1998.

pois de la contrainte administrative est évident, pour d'autres, les Italiennes⁴⁰ ou les Portugaises travaillant dans la France des Trente Glorieuses, les choses se compliquent. Les difficultés dues aux faibles niveaux de scolarisation de ces dernières se couplant souvent à une mauvaise maîtrise de la langue de la société d'arrivée, l'étranglement de leur marge de négociation dans les rapports sociaux asymétriques dans lesquels elles sont prises, contribuent à définir les contours d'une distance, souvent contrainte, des migrantes aux institutions de la sphère publique, enregistrée, sinon expliquée, par plusieurs études récentes. Reste que l'importance croissante du statut juridique, non plus seulement de la citoyenneté mais de plus en plus de la régularité du séjour, dans la relation avec l'administration publique est l'une des tendances lourdes de l'histoire du travail migrant dans les sociétés développées.

Il est d'autres évolutions qui apparaissent à la lecture des textes de cet ouvrage, ou qu'ils suggèrent comme autant d'hypothèses. L'une des transformations les plus visibles du travail féminin migrant est l'élargissement progressif – vu du cœur du monde atlantique – des aires de recrutement. Il s'accompagne, le fait est moins souvent commenté, par une diversification des destinations qui rendent sans doute, pour la période très contemporaine, en partie obsolète la définition du monde atlantique comme espace de circulation relativement autonome ou destination privilégiée des flux migratoires en provenance des espaces périphériques. Le Japon, ainsi que les pays les plus riches d'Asie du sud-est et du monde arabe, abritent aujourd'hui des migrants et des migrantes provenant des mêmes régions ou des mêmes pays que l'Europe et l'Amérique du Nord. Les femmes migrantes y occupent souvent les mêmes niches économiques, qu'il s'agisse du travail domestique et du soin aux personnes – incluant le secteur de la santé – ou de l'industrie du divertissement et du sexe⁴¹ et y font l'expérience d'une même vulnérabilité, en partie produite par des dispositifs institutionnels similaires, du moins dans leurs effets. Ainsi, à Singapour

⁴⁰ SIRNA F., « Piémontaises et Siciliennes à Marseille depuis 1945 : mobilité, réseaux et rapports de genre », *Migrations société*, 127, 2010, en cours de publication.

⁴¹ GULATI L., « Asian Women in International Migration : With Special Reference to Domestic Service and Entertainment, *Economic and Political Weekly*, 32/47, 1997, p. 3029-3035.

l'emploi des domestiques étrangères - elles y sont officiellement plus de 100 000 – échappe au droit du travail local, l'embauche d'une domestique étant considéré comme un arrangement privé. Une partie notable d'entre-elles se trouve, de plus, dans une position précaire du fait d'un statut légal incertain né de leur entrée dans le pays sous un visa de tourisme et se heurte à diverses manifestations de xénophobie⁴².

Si l'histoire du travail de la femme immigrée a ses tendances de longue durée, elle a aussi ses rythmes dont certains sont mis en évidence par l'étude de Raffaella Sarti qui nous montre que, si les migrantes étrangères sont depuis longtemps nombreuses à occuper des emplois de domestiques à demeure dans les pays d'Europe de l'Ouest, leur part dans la main-d'œuvre de ce secteur a considérablement augmenté au cours des trois ou quatre dernières décennies. Ainsi, nous pouvons presque, dans certains cas, parler de substitution d'une main-d'œuvre importée à une main d'œuvre locale, voire considérer que ce type d'emploi est aujourd'hui quasi réservé à des migrants étrangers qui sont majoritairement des femmes. Ces résultats sont confirmés par d'autres enquêtes et des évolutions similaires peuvent être constatées pour d'autres secteurs. Le travail agricole saisonnier par exemple, qui dépend depuis longtemps aux États-Unis, mais aussi en France ou dans certaines régions d'Allemagne, d'une main-d'œuvre étrangère pour une bonne partie composée de femmes, moins souvent que les hommes déclarées comme travailleuses et donc moins chères⁴³.

Dans un certain nombre de secteurs et de régions, la main-d'œuvre étrangère féminine n'est donc pas aujourd'hui une main-d'œuvre d'appoint coexistant, selon des modalités que nous connaissons d'ailleurs mal, avec une main-d'œuvre nationale. C'est une composante essentielle de la force de travail et sa présence permet la survie d'un certain nombre d'entreprises ou d'activités par le biais du maintien à un très bas niveau du coût du travail et

⁴² YEOH B.S.A., HUANG S., JOAQUIN G. III, « Migrant Female Domestic Workers : Debating the Economic, Social and Political Impacts in Singapore », *International Migration Review*, 33, 1999, 1, p. 114-136.

⁴³ MARTIN P. L., « Migrant Labor in Agriculture : An International Comparison », *International Migration Review*, 19, 1995, 1, p. 135-143, cf. HOERDER D., NAGLER J. (eds), *People in Transit : German Migrations in Comparative Perspective, 1820-1930*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 1995.

du contournement du droit du travail défini par les législations nationales, en particulier dans le domaine des services. Dans le même temps, leur nombre – mais pas forcément la proportion de la main-d'œuvre que ces migrantes forment – semble tendre à diminuer dans les entreprises industrielles de certains pays d'Europe de l'Ouest.

Il n'est pas certain que cet état de fait constitue une radicale nouveauté, ni que le constat puisse être vérifié partout. Les activités de service dans les villes américaines de la fin du XIX^e siècle ainsi que certaines industries, employaient souvent une large proportion de travailleuses étrangères, de même que l'agribusiness du sud-ouest des Etats-Unis – longtemps très dépendant du travail des femmes et des enfants mexicains – ou, sur le vieux continent, certaines branches industrielles, comme par exemple la confection⁴⁴. Quoi qu'il en soit, Karen Flynn nous fournit dans ce livre quelques pistes précieuses permettant de comprendre les évolutions récentes. Elle nous montre en effet qu'au principe de l'emploi des femmes des Caraïbes par les hôpitaux canadiens se trouvent plusieurs processus distincts mais liés. Le premier est une transformation de l'organisation du travail qui aboutit à la création de postes dépréciés que la main-d'œuvre locale évite. Le second est la déqualification professionnelle des migrantes, dont les compétences sont chichement et lentement reconnues par des institutions chargées de certifier leurs qualifications professionnelles. Cette déqualification – provisoire pour certaines – est accentuée par leur disqualification sociale, liée aux stéréotypes négatifs attachés aux femmes noires. Dans cette perspective, les configurations idéologiques dominantes dans la société d'accueil, les transformations de la sphère productive et les dispositifs institutionnels assurant la protection – et dans ce cas la promotion – de la main-d'œuvre féminine nationale déterminent non seulement les places que peuvent occuper ces femmes, mais encore le fait que leur entrée sur le marché du travail soit autorisée, voire favorisée par les institutions du pays d'immigration. Le travail des femmes migrantes - son volume comme ses formes - devient alors la résultante des transformations macro-économiques et macro-sociales des pays d'immigration tout en les révélant.

⁴⁴ GREEN N., *Du Sentier à la septième avenue. La confection et les immigrés, Paris-New York, 1880-19080*, Paris, Seuil, 1998.

Nous pouvons retrouver dans le cas du service domestique contemporain étudié par Raffaella Sarti un schéma similaire, puisque la croissance récente – après un long déclin du travail domestique – est contemporaine d’un appel accru aux femmes étrangères et peut être liée à l’accès d’une proportion croissante des femmes des classes moyennes des pays d’immigration au marché du travail formel. S’y ajoute le déclin, dans certains pays du moins, des formes de prise en charge publique des personnes dépendantes (jeunes enfants et personnes âgées) lié à des réformes d’inspiration néo-libérales. Sans oublier le cas de pays, tels l’Italie par exemple, marqués par l’absence persistante d’une telle politique⁴⁵, ou bien la tolérance, qui vaut encouragement, de beaucoup de gouvernements à l’égard des formes illégales du travail domestique⁴⁶.

Écrire cela n’est pas renoncer à l’idée d’une autonomie, relative, des acteurs et des actrices de la migration, qu’il est possible de restaurer en prenant en compte leur situation dans les pays de départ. La main-d’œuvre féminine venant occuper ces emplois provient aujourd’hui souvent de zones, telles les Caraïbes, dont l’intégration accélérée à l’économie mondiale s’est accompagnée d’une difficulté accrue, pour une partie des classes moyennes, à trouver sur place un emploi stable, ou suffisamment rémunérateur, du fait de la mise en place de stratégies de développement par le biais d’activités exportatrices tirant avantage de la modestie des salaires locaux et, souvent, accompagnées de politiques d’ajustement structurel. Ces politiques ont eu pour effet la diminution du nombre d’emplois dans le secteur public et le secteur formel et se sont accompagnées souvent d’une vague d’émigration initiée par des individus et des familles disposant d’assez de ressources pour partir et tenter par ce moyen de lutter contre les menaces pesant sur leur statut social et leur sécurité⁴⁷. Accepter les risques liés à la migration, et les

⁴⁵ L’Italie est probablement le pays d’Europe occidentale mobilisant le moins de ressources publiques au bénéfice du soin aux personnes âgées, voir LYON, D., « The Organization of Care Work in Italy : Gender and Migrant Labor in the New Economy », *Indiana Journal of Global Legal Studies*, 13, 2006, 1, p. 207-224, p. 216.

⁴⁶ MATTINGLY D. J. « The Home and the World : Domestic Service and International Networks of Caring Labor », *Annals of the Association of American Geographers*, 91, 2001, 2, p. 370-386.

⁴⁷ ITZIGSOHN J., « Migrant Remittances, Labor Markets, and Household Strategies : A

rapports de domination qui la structurent, demeure un choix que font, dans le cas de migrations à longue distance, plus souvent ceux qui disposent de ressources et de compétences⁴⁸, contraints cependant, parmi d'autres choses, par la division internationale du travail et ses transformations.

Les évolutions récentes de la répartition des femmes migrantes dans l'appareil productif et du rôle qu'elles y jouent nous montrent donc que ces paramètres varient dans le temps, en fonction de la disponibilité de la main-d'œuvre – liée aux mutations économiques et sociales des pays de départ - des transformations de la sphère productive affectant les pays d'immigration, mais aussi des modifications du régime juridique réglant migrations internationales et sort des migrants étrangers.

Ainsi, la présence persistante aux Etats-Unis d'un pool de travailleuses socialement disqualifiées, hérité de la colonisation du sud-ouest du pays et de l'esclavage, a longtemps permis de répondre aux besoins de main-d'œuvre féminine de certains secteurs, dont les grandes exploitations agricoles, qui devaient en France, par exemple, dès la fin du XIX^e siècle et de manière systématique durant l'entre-deux-guerres, faire appel massivement au travail migrant et aux femmes étrangères.

Ce volume ne permet pas de proposer une synthèse décrivant ces phénomènes à l'échelle du monde atlantique car les collaborations qui ont présidé à sa mise en œuvre ont conduit à évoquer inégalement zones d'arrivée, populations migrantes et périodes. Son ambition est d'esquisser des pistes de réflexion sur certains aspects, à la fois matériels et identitaires, de la condition migrante plus que de tirer des conclusions générales, d'autant plus que nous connaissons fort mal pour certains pays d'immigration, dont la France, les évolutions des formes du travail des femmes en migration. Notre ignorance est d'ailleurs significative car nous

Comparative Analysis of Low-Income Household Strategies in the Caribbean », *Social Forces*, 74, 1995, 2, p. 633-655.

⁴⁸ Shawn Malia Kanaiaupuni montre ainsi, étudiant le Mexique contemporain, que la propension à la migration internationale est d'autant plus forte que les femmes sont plus diplômées, mais que le fait d'occuper un emploi dans la zone de départ n'a pas d'incidence sur le probabilité de migrer des femmes, cf. KANAIAUPUNI S.M., « Reframing the Migration Question : An Analysis of Men, Women, and Gender in Mexico », *Social Forces*, 78, 2000, 4, p. 1311-1348.

ne disposons pas de travaux précis ayant étudié sur la moyenne ou la longue durée les formes de la participation à la vie économique du pays des femmes étrangères, pourtant depuis longtemps présentes et actives en nombre sur notre sol⁴⁹. Cette absence exprime d'abord le fait que le travail des migrantes, même quand il est rémunéré, n'est pas toujours défini et enregistré comme tel par les institutions des pays d'immigration, dont les services statistiques. Cela peut expliquer en partie que les historiens étudiant le cas français se soient généralement plus intéressés à la contribution du travail des femmes migrantes à l'économie familiale qu'à la fonction économique de celui-ci. Cela ne signifie pas qu'on puisse justifier, cependant, une certaine paresse dans l'exploration d'autres terrains de recherche. Après avoir poussé l'analyse genrée jusqu'aux marges de l'univers du travail, le temps est peut-être venu de retourner visiter les espaces surpeuplés et bruyants des usines et des ateliers.

Ce constat final est à l'image de ce volume. Nombre de questions demeurent ouvertes et nous pouvons encore beaucoup apprendre de travaux sur les aspects genrés du travail migrant et les formes du travail des migrantes, particulièrement dans le cas de la France, même si nous savons, grâce à l'apport de recherches prolongeant en la renouvelant une tradition solide et ancienne, bien des choses du travail des femmes étrangères migrantes dans les sociétés d'Europe du Nord-Ouest et d'Amérique au Nord au cours des deux derniers siècles. Et d'abord non seulement que les migrantes ont toujours travaillé, avant comme après la migration – constat qui n'est pas nouveau – mais surtout que les différentes formes de travail rémunéré et non rémunéré s'emboîtent différemment avant et après la migration. Celle-ci ne transforme pas des inactives en actives, mais conduit à une modification des tâches accomplies et éventuellement de celles rémunérées, définies et enregistrées comme travail par les institutions et les services statistiques des États d'immigration. Ces transformations, situées dans des contextes précis, sont loin d'être toujours et partout les mêmes et ne peuvent, même lorsqu'elles se traduisent par une participation accrue des femmes à la sphère du travail formel, être assimilées sans précaution à une émancipation.

⁴⁹ Des remarques semblables dans SCHWEITZER S., « La mère de Cavanna », art. cité.

La position et la capacité de négociation des femmes migrantes, ainsi que le regard qu'elles portent sur leur situation et leur parcours, dépendent de multiples facteurs qui, encore une fois, se déterminent en contexte. Là d'ailleurs, plus peut-être que dans le constat, malgré quelques permanences fortes, de la variation dans le temps des formes et des fonctions du travail des femmes migrantes, est sans doute la contribution spécifique de l'historien aux débats en cours. Le jeu des échelles, l'éclectisme méthodologique, la possibilité de comparer ou de trouver des connexions entre des phénomènes similaires dans de multiples contextes, contribuent également à dépister les généralisations hâtives et à mettre en lumière la complexité des déterminants qui pèsent sur les formes du travail des femmes migrantes et les jugements que celui-ci suscite.

**Le genre du travail domestique. De l'échelle
régionale au global.**

Provinciaux et provinciales à Paris sous la III^e République. Vers une analyse du genre

Leslie Page Moch*

Nous savons peu de choses encore, pour l'Europe, de la dimension genrée des processus migratoires, ce qui d'ailleurs est souvent également vrai pour les migrations internationales. Cette ignorance, ou ce manque de curiosité, est d'autant plus surprenante que la majorité des grandes villes d'Europe (à l'exception peut-être de Rome ou de Berlin) a eu une population majoritairement féminine¹. Ce constat est particulièrement vrai pour la France, les migrations féminines et les logiques de genre y ont été très peu étudiées, alors que nous disposons de travaux précis pour la Suède, ou la Belgique². Cet article contribue donc « aux luttes en cours destinées à donner droit de cité au genre dans les études migratoires » et en l'occurrence à lui faire une place dans l'étude des migrations internes à la France³. Notre connaissance des déplacements des hommes au sein de cet espace est précise, parce que l'État s'intéresse à eux - en tant que contribuables ou collecteurs d'impôts sous l'ancien régime - et enregistre leurs absences, qui les empêchent de remplir leurs fonctions, ce qu'avait noté Abel Poitrineau en étudiant les migrants qui abandonnaient leurs montagnes⁴. L'État se

* Michigan State University. Traduction P. Rygiel.

¹ WEBER A., *The Growth of Cities in the Nineteenth Century*, reprint, Ithaca, N.Y., Cornell University Press, première édition 1899.

² ALTER G., *Family and the Female Life Course : The Women of Verviers, Belgium, 1849-1880*, Madison, University of Wisconsin Press, 1988; VIKSTRÖM L., *Gendered Routes and Courses : The Socio-Spatial Mobility of Migrants in Nineteenth-Century Sundsvall, Sweden*, Umeå, Umeå Universitet, 2003.

³ PESSAR P.R., MAHLER S.J., « Transnational Migration : Bringing Gender », *International Migration Review*, 37, n° 3, 2003, p. 838.

⁴ MOCH L.P. , « Migration and Destination : The Case of France ». Historical Sample of the

préoccupe aussi de ses conscrits, et l'absence de potentiels soldats fut à l'origine de la grande enquête que l'administration napoléonienne consacra aux migrations et dont les historiens firent un large usage quand ils voulurent connaître les déplacements des jeunes hommes au début du XIX^e siècle⁵. Les archives militaires, qui enregistrent durant la Troisième République les changements d'adresse des hommes de 20 à 45 ans pouvant être rappelés sous les drapeaux, fournissent la source la plus précise des études de la mobilité vers Paris et dans Paris dont nous disposons⁶. Celle-ci cependant n'observe que les migrations des mâles et ne peut nous donner d'informations sur les mouvements des femmes et des enfants, ni nous renseigner sur les éléments du contexte (situation professionnelle et familiale par exemple) des déplacements enregistrés.

L'enquête TRA, lancée durant les années 1980, devait fournir des données de cadrage sur les migrations internes au niveau national. Elle utilisait les registres de naissance, de mariage et de décès, ainsi que les recensements et les inventaires après décès de la période 1803-1902 afin de reconstituer des trajectoires familiales⁷. Deux traits du dispositif mis en place gênaient l'étude des migrations féminines. Les bénévoles, souvent des retraités, qui assuraient la collecte des informations étaient, comme l'État, plus intéressés par les trajectoires masculines que féminines ce qui provoqua leur sous-enregistrement. La méthode généalogique employée, qui consistait à suivre les porteurs d'un patronyme commençant par les lettres TRA conduisait à perdre la trace des femmes après leur mariage à moins qu'elles n'épousent un homme dont le nom commençait lui aussi par TRA. Les seules femmes dont il était possible de suivre l'itinéraire étaient celles nées de père

Netherlands Workshop on Large Databases : Results and Best Practices. Amsterdam, May 2001; POITRINEAU A., *Remues d'hommes. Essai sur les migrations montagnardes en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Aubier Montagne, 1983.

⁵ LUCASSEN J., *Migrant labour in Europe, 1600-1900 : the drift to the North Sea*, Londres, Croom Helm, 1987.

⁶ FARCY J.-C., FAURE A., *La mobilité d'une génération de Français. Recherche sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIX^e siècle*, Paris, INED, 2003.

⁷ Pour une présentation détaillée de cette enquête, cf. DUPAQUIER J., KESSLER D. (eds), *La société française au XIX^e siècle. Tradition, transitions, transformations*, Paris, Fayard, 1992.

inconnu, dont les enfants s'étaient mariés et qui de ce fait apparaissaient dans les actes de mariage de leurs descendants⁸. De plus, les sources utilisées (registres des naissances, des mariages et des décès) enregistrent peu et de manière approximative les occupations féminines.

Paul-André Rosental est cependant parvenu, dans son article de 2004, à décrire les migrations prémaritales des hommes et des femmes au sein de l'espace français et à les comparer. Il montre que des « pionnières » ont favorisé la migration de membres plus jeunes de leur fratrie⁹. Toutefois, il ne peut pas proposer d'estimation statistique du phénomène. Par contre, la probabilité de se marier ailleurs que dans sa commune de naissance et la distance séparant la commune de naissance et celle du mariage ont pu être mesurées, ce qui n'est pas rien¹⁰. Cela a permis de montrer que les femmes étaient plus sédentaires que les hommes, moins nombreuses à quitter leur commune de naissance, même si le nombre de celles qui le font augmente au cours du XIX^e siècle. De plus, les distances parcourues par les femmes étaient plus courtes, même si au cours du siècle les trajets effectués par chaque génération de femmes étaient plus longs que ceux de leurs aînées, ce qui d'ailleurs est également vrai des hommes. Rosental se demande alors si les migrations étaient générées, pour répondre qu'elles ne l'étaient pas de façon significative, même s'il démontre, qu'à l'échelle de la France, la mobilité des hommes était plus importante que celle des femmes et qu'ils parcouraient de plus grandes distances. Les données fournies par l'enquête des 3 000 familles sont conformes aux conclusions énoncées par Ernst G. Ravenstein à la fin du XIX^e siècle (même si elles contredisent son affirmation selon laquelle les femmes ont plus de chance de quitter leur lieu d'origine que les hommes)¹¹. Les résultats de Rosental sont aussi conformes

⁸ REBAUDO D., « Filles mères et enfants naturels: vingt-cinq ans après, que sont-ils devenus ? », in DUPAQUIER J., KESSLER D. (dir.), *La société française au XIX^e siècle*, op. cit., p. 417-437; ROSENAL P.A., « La migration des femmes (et des hommes) en France au XIX^e siècle », *Annales de démographie historique*, 2004, p. 107.

⁹ ROSENAL P.-A., « La migration des femmes (et des hommes)... », art. cit., p. 108-109. Le même phénomène a été mis en lumière dans le cas des migrations bretonnes vers Paris, voir PRADO P., « Le va-et-vient. Migrations de Bretons à Paris », *Ethnologie française*, 10, 1980, p. 161-196.

¹⁰ ROSENAL P.-A., « La migration des femmes (et des hommes) », art. cité.

¹¹ RAVENSTEIN E.G., « The Laws of Migration », *Journal of the Statistical Society*, 48, 1885,

à ceux produits par des études démographiques plus anciennes, telles celles d'Yves Tugault, qui s'appuyait sur les données des recensements. Il montrait que chaque génération de femmes nées au cours du XIX^e siècle était plus mobile que la précédente. Vers 1901, environ un quart des hommes et des femmes vivaient dans un autre département que celui de leur naissance. Et les femmes nées durant les années 1890 furent plus nombreuses à quitter leur département de naissance que les hommes de la même génération¹². Au cours de cette période, les femmes se mêlèrent aux hommes qui gagnaient les villes depuis leurs montagnes, alors qu'auparavant les zones urbaines accueillait surtout des hommes venus des zones rurales¹³.

Pour Rosental, les écarts observés lorsque l'on mesure ainsi la mobilité des hommes et des femmes ne sont peut-être pas les conclusions les plus intéressantes que l'on peut tirer de l'enquête TRA. Nous disposons heureusement de données permettant de montrer que les migrations sont genrées de plusieurs et intéressantes manières et qu'il peut être utile d'explorer dans le cas français : le rôle des réseaux et des institutions de la migration (ou filières), la dimension sexuelle de la mobilité, sa dimension professionnelle et les formes de nuptialité qui l'accompagnent. Ces quatre aspects seront examinés en utilisant des exemples ouest-européens, français, et mes travaux consacrés aux Bretons à Paris.

1. Réseaux et conditions de la migration

Nous disposons de sources abondantes montrant que les hommes en migration circulaient, vivaient et travaillaient souvent en groupe. C'est le cas des travailleurs agricoles, des bûcherons et des maçons dont le célèbre Martin Nadaud. Des liens sociaux préexistants, des rapports amicaux, présidaient à de telles migrations, qui impliquaient souvent un déplacement

p. 167-227 et *Journal of the Statistical Society*, 52, 1889, p. 241-301 ; ROSENAL P.-A., « La migration des femmes (et des hommes) », art. cité, p. 116-117.

¹² TUGAULT Y., *La mesure de la mobilité : cinq études sur les migrations internes*, Paris, INED, 1973, p. 28, 32.

¹³ Voir par exemple GUILLAUME P., *La population de Bordeaux au XIX^e siècle*, Paris, A. Colin, 1972 ; POUSSOU J.-P., *Bordeaux et le sud-ouest au XVIII^e siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 1983.

collectif et une vie commune sur le lieu de destination. Les femmes étaient très peu nombreuses à se loger dans les garnis. Ce que nous savons des migrations féminines, du travail et du logement des femmes dans les centres urbains, renvoie à des phénomènes d'une autre nature. Il semble qu'elles ont rarement pris part à des programmes de recrutement collectif ou bien organisés par l'État¹⁴. Nous ne connaissons que le cas des jeunes orphelines, les filles du roi, recrutées par l'État afin de servir d'épouses aux colons du Canada français au XVII^e siècle¹⁵. De même, durant les XVIII^e et XIX^e siècles, les industriels de la soie et du tissage recrutèrent des jeunes femmes, logées en dortoirs, travaillant ensemble et supervisées par des nonnes ou des familles « respectables » qui, à la fois, les protégeaient et les disciplinaient¹⁶.

Il semble cependant que la plupart des migrations vers les villes étaient organisées par la famille, un ami, ou bien les femmes elles-mêmes. Les seules données qui permettent d'observer directement les contacts et les connexions conduisant de nouvelles venues à Paris nous sont fournies par Françoise Cribier et Catherine Rhein, qui ont étudié les parcours d'environ 200 futures parisiennes nées en 1907 et arrivées à Paris au cours des années vingt ; environ une sur six ne connaissait personne à Paris (17% pour les femmes et 22 % pour les hommes), les liens familiaux étaient par contre importants : 64% des femmes et 59 % des hommes avaient de la famille dans la capitale ; 11% des femmes et 17 % des hommes vinrent rejoindre

¹⁴ Voir, LUCASSEN J., *Migrant labour in Europe*, op. cit.; NADAUD M., *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, Paris, Hachette, 1976 ; POITRINEAU A., *Remues d'hommes*, op. cit. ; RAISON-JOURDE F., *La colonie auvergnate de Paris au XIX^e siècle*, Paris, Ville de Paris, 1976 ; SCHROVER M., « Living Together, Working Together : Concentrations amongst German Immigrants in the Netherlands in the nineteenth century », *Continuity and Change*, 18/2, 2003, p. 280.

¹⁵ LANDRY Y., *Les filles du roi au XVII^e siècle : orphelines en France, pionnières au Canada*, Montréal, Lemeac, 1992; PIAT C., *Les filles du roi*, Paris, Ed. du Rocher, 1998.

¹⁶ Voir sur ce phénomène mal connu, TILLY L., SCOTT J., *Women, Work and Family*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1978, p. 109 ; Madelyn Holmes évoque le recrutement de travailleuses italiennes par des industriels suisses in HOLMES M., *Forgotten Migrants: Foreign Workers in Switzerland before World War I*, RUTHERFORD, N.J., Fairleigh Dickinson University Press, 1988; Rosa Cavalleri se souvient des recruteurs venant au village dans HALL ETS M., *Rosa: The Life of an Italian Immigrant*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1970.

une personne de leur connaissance. Enfin, un cinquième environ arrivèrent avec leurs parents¹⁷. Catherine Omnès a étudié deux groupes de femmes (nées en 1901 et 1911), arrivées en région parisienne durant les années vingt et à la fin de la crise économique des années trente. Plus du tiers vinrent seules et environ un tiers avaient de la famille à Paris, 40% des premières étaient accompagnées de leur mari et 46% des secondes venaient avec leurs parents¹⁸. Ces résultats montrent l'importance des migrations familiales mais aussi l'importance des mouvements individuels.

Dans le cas des Bretonnes, pour une femme seule partir voulait dire monter dans le train qui reliait cette région rurale à la capitale. En 1882, Yvonne Yven voyage avec une amie qui a trouvé une place pour elles auprès d'une famille de la bourgeoisie parisienne. Vers 1908, Marie Mathurin rejoint son aînée en banlieue parisienne puis dans les hôpitaux de la capitale. Durant les années 1920, Germaine X., âgée de seize ans, monte dans le train et s'enquiert des possibilités d'emploi à Paris auprès des personnes avec lesquelles elle voyage¹⁹. La plupart des récits de vie et des biographies détaillées montrent que les relations familiales – ou au moins les situations familiales – contribuaient au départ des jeunes femmes, ainsi que les conditions de travail qui s'offraient à elle dans les provinces ; les récits de ces femmes expliquent pourquoi elles voyageaient seules. Beaucoup fuyaient des familles pauvres et brutales, des conditions de travail humiliantes et des pratiques sexuelles contraintes. Ainsi que le note Annie Phizacklea, la décision de migrer est difficile à comprendre, « à moins de

¹⁷ CRIBIER F., RHEIN C., « Migrations et structure sociale : une génération de provinciaux venus à Paris entre les deux guerres », *Ethnologie Française*, 10, 1980, p. 141-143.

¹⁸ 35% des premières arrivèrent seules et 40% des secondes. Celles qui n'avaient pas de famille à Paris constituaient 40% des effectifs arrivés durant les années 20, mais seulement 22% de ceux arrivés durant les années 30. OMNÈS C., « Les provinciales dans la formation des populations ouvrières parisiennes », *Villes en parallèle*, 15-16, 1990, p. 175-191; OMNÈS C., *Ouvrières parisiennes : marchés du travail et trajectoires professionnelles au XX^e siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 1997, p. 271-288.

¹⁹ CHABOT P., *Jean et Yvonne, domestiques en 1900 : souvenirs recueillis par Michel Chabot*, Paris, Editions Terma, 1978 ; MICHEL J., *François et Maris de Bretagne*, Brest, Editions « le Télégramme », 2002, p. 10-26; RHEIN C., *La vie dure qu'on a eue : neuf récits de vie de travailleuses parisiennes retraitées*, Paris, CORDES, 1980. L'auteur ne donne pas les noms des femmes interviewées.

déplier selon le genre le fonctionnement des institutions, telles le ménage ou la famille »²⁰.

2. La sexualité féminine

Les néo-urbaines étaient perçues comme particulièrement vulnérables. Cette « vulnérabilité perçue » évoquée par Marlou Schrover renvoyait bien sûr à une réalité, mais surtout structurait le traitement et la compréhension du parcours des migrantes²¹. Des organisations pour la protection des femmes migrantes mirent en place des services destinées aux femmes voyageant sans leurs parents ou un mari, la présence par exemple de guides dans les gares, censés les protéger des séducteurs et des souteneurs. Dans les villes des Pays-bas, ces organisations étaient généralement des extensions des organisations catholiques ou protestantes, même si l'on y trouve également des associations juives²². Pour les Bretons de Paris, l'église catholique et ses missions remplissaient ce rôle. Dans tous les cas, il s'agissait de protéger ces femmes des séducteurs et des grossesses ; la vulnérabilité sexuelle des jeunes femmes était au centre de ces dispositifs. Des journaux comme le patriarcal, bien qu'anticléricale, *Breton de Paris* offraient souvent à leurs lecteurs l'histoire de jeunes femmes séduites – dont la déchéance provenait de leur naïveté campagnarde. Au début de la Première Guerre mondiale, le journal fut contraint de réduire sa pagination. Ses rédacteurs accordèrent cependant assez d'importance au récit des « Aventures d'une bretonne à Paris » pour le publier dans le numéro du 9

²⁰ PHIZACKLEA A., « Gendered Actors in Migration », in ANDALL J. (ed.), *Gender and Ethnicity in Contemporary Europe*, Oxford, Berg, 2003, p. 33; voir aussi BERTAUX-WIAME I., « The Life History Approach to the Study of Internal Migration », *Oral History*, 7, 1979, p. 26-32.

²¹ SCHROVER M., « Differences that Make all the Difference. Gender, Migration and Vulnerability », texte donné au *Meetings of the Social Science History Association*, Novembre 2005, Portland, Oregon.

²² Pour la France voir Emily Manchen, University of Mississippi et les publications d'associations telles l'Association catholique internationale des œuvres de protection de la jeune fille ; pour les Pays-bas, HENKES B., « Maids on the Move: Images of Femininity and European Women's Labour Migration during the Interwar Years », in SHARPE P. (ed.), *Women, Gender and Labour Migration : Historical and Global Perspectives*, New York, Routledge, 2001, p. 227-230.

août 1914. Ce récit évoquait le destin de Marie-Jeanne Floch, une jeune fille de seize ans arrivée une semaine plus tôt à Montparnasse. Elle avait pris une chambre dans un hôtel tenu par des compatriotes à proximité de la gare et cherchait du travail. Approchée par un homme lui offrant de lui procurer du travail auprès d'une riche famille, elle le suivit, prit un verre avec lui et l'un de ses amis. Les deux hommes lui proposèrent une promenade en voiture, avant d'aller dîner et l'emmenèrent au sud de la ville, boulevard Masséna. Là ils la conduisirent dans un hôtel miteux, se livrèrent « à toutes sortes de violences » et lui volèrent sa bourse et les cinquante francs qu'elle contenait, avant de l'abandonner enfermée dans la chambre d'hôtel²³. De tels récits constituaient le contrepoin brutal et sensationnel aux tombereaux de délicats poèmes que publiaient les journaux à l'intention des nouvelles venues. L'un deux, « Restez au pays », avertissait les jeunes femmes que les lumières de la ville menaient à « une petite pente bien lisse/où petit à petit l'on glisse²⁴ ». Dans les années cinquante encore, gare Montparnasse, une affiche de la mission bretonne montre une jeune femme, à la main sa valise, sur laquelle se penche un homme corpulent et la met en garde :

« Jeunes. Des dangers vous guettent ...Où logerez-vous ? Où travaillerez vous ?
Défiez-vous des offres trompeuses²⁵ ».

L'insistance sur la jeunesse des femmes et leur vulnérabilité, qui en font des proies faciles pour les séducteurs, est liée à la sexualisation de la représentation des migrants. Ces traits sont présents dans les représentations données de nombreuses populations migrantes et, souvent, dans celles des domestiques, mais il semble qu'ils étaient particulièrement prégnants dans le cas des Bretons de Paris sous la Troisième République²⁶. Même à ses débuts, en tant que journal anticlérical, le *Breton de Paris* publiait des blagues mettant en scène de jeunes bretonnes. En juin 1899, il montre une

²³ *Breton de Paris (Le): Journal hebdomadaire paraissant le dimanche*, 9 août 1914.

²⁴ « Restez au pays », *Le Breton de Paris*, 26 mai 1912.

²⁵ Reproduction in VIOLAIN D., *Bretons de Paris. Des exilés en capitale*, Paris, Parigramme, 1997, p. 21.

²⁶ Voir ANDALL J., *Gender, Migration and Domestic Service. The Politics of Black Women in Italy*, Aldershot, Ashgate, 2000.

jeune bretonne qui, lorsqu'on lui demandait pourquoi elle avait quitté le service d'un certain monsieur Seul, répondait : « Parce qu'il ronflait. »²⁷ Les Bretonnes avaient la réputation de se livrer à la prostitution aux abords de la gare Montparnasse. Des romanciers, tels Émile Zola, les montraient ignorantes et faciles à séduire. En 1882, il composa le portrait cruel et réaliste d'une ignorante servante bretonne dans *Pot-Bouille*²⁸. En 1900, alors que l'immigration bretonne était plus visible que jamais à Paris, le célèbre Octave Mirbeau publiait le très érotique *Journal d'une femme de chambre*, sorte de *Candide*, explorant la dépravation de la sexualité bourgeoise, vue par les yeux d'une femme de chambre bretonne, Célestine. Vingt-deux ans plus tard, Roger Martin du Gard publiait le premier volume des *Thibault*, qui lui valurent le prix Nobel de littérature. Lui aussi évoquait une Bretonne à la sexualité peu réglée et qui tentait maladroitement de se défaire de ses manières de campagnarde²⁹. Ces stéréotypes pernicioeux renvoyaient cependant à quelques brins de vérité. Les Bretonnes étaient majoritaires parmi les femmes arrêtées pour racolage aux abords de la gare Montparnasse et elles étaient surreprésentées parmi les filles-mères qui accouchaient à la maternité pour les indigents située dans le voisinage³⁰.

3. Le travail

Rien n'est plus genré que le monde du travail. Avant l'expansion du travail tertiaire au cours du XX^e siècle, on ne trouve guère de femmes que dans le secteur textile, les travaux d'aiguille et ce que nous nommerions aujourd'hui le service aux personnes. À Paris et en banlieue, le recensement de 1911

²⁷ *Breton de Paris (Le): grand journal hebdomadaire pour Paris et la Bretagne, paraissant le samedi*, 4 juin 1899 ; 29 juin 1899. Le positionnement politique du journal, et son éditeur, changèrent au tournant du siècle.

²⁸ ZOLA E., *Pot Bouille*, Bibliothèque Charpentier, 1882.

²⁹ MIRBEAU O., *Journal d'une femme de chambre*, Paris, Charpentier-Fasquelle, 1900. MARTIN DU GARD R., *Les Thibault*, t. 1, Gallimard 2003, première édition 1922.

³⁰ Archives de la Préfecture de Police, Paris ; registre des commissariats de quartiers (non numérotés) : 53e quartier, Montparnasse, 1910 ; 56e quartier, Plaisance, 1896 et 1910 ; FUCHS R., MOCH L. P., « Pregnant, Single, and Far from Home : Migrant Women in Nineteenth-Century Paris », *American Historical Review*, 95, 1990, p. 1007-1031 ; voir aussi VIOLAIN D., *Bretons de Paris, op. cit.*, p. 80-83, 95.

enregistre cet état de fait. La plupart des professions sont dominées par l'un des deux sexes. Les femmes sont les plus nombreuses dans le textile, pour les travaux d'aiguille et le travail domestique (120 000 femmes pour 18 000 hommes). La seule catégorie où l'on trouve des hommes et des femmes est celle de manœuvre ou de journalier, une dénomination sous laquelle est rangée une multitude de tâches, généralement genrées, qui occupent 35 000 hommes et 33 000 femmes.³¹

Nous savons depuis longtemps que les femmes seules arrivant dans les villes sont nombreuses à entrer en domesticité dès leur arrivée. Les formes de logement ouvertes aux femmes seules ne procuraient pas la protection – parfois fictive – que l'environnement familial du travail domestique offrait³². Dans une analyse détaillée et fine du marché du travail féminin parisien du XX^e siècle, Catherine Omnès montre que les migrantes venaient occuper des niches dans l'industrie et le commerce parisien, où elles « payaient le prix », et il était élevé, de leurs origines rurales et de leur absence d'éducation. De ce fait, les trajectoires des nouvelles venues différaient de celles des autres actives, qu'elles soient employées par l'industrie ou les services. Beaucoup n'échappaient pas à l'entrée en condition, que la plupart des femmes cherchait à éviter et peu parvenaient à s'employer comme ouvrières qualifiées. Comme pour Madame A.R., originaire du Finistère, qui travailla six ans, jusqu'à son mariage, comme domestique, avant de trouver un emploi de manœuvre dans une usine, le travail domestique fut pour nombre de Bretonnes fraîchement arrivées à Paris le moyen de s'implanter dans la capitale, avant de trouver un autre emploi ou de s'occuper de leur propre ménage. Tel est le lot de beaucoup de

³¹ Statistique générale de la France, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 5 mars 1911*, 4 t., Paris, Imprimerie nationale, 1915-1917, t. 2, p. 6-8, t. 4, p. 100-111.

³² La littérature consacrée au travail domestique est vaste. On peut commencer par TILLY L., SCOTT J., *Women, Work and Family*, *op. cit.*; CHATELAIN A., « Migrations et domesticité féminine urbaine en France XVIII^e siècle-XX^e siècle », *Revue d'histoire économique et sociale*, 47, 1960, p. 506-528; McBRIDE T., *The Domestic Revolution*, Londres, Croom Helms, 1976; MARTIN-FUGIER A., *La place des bonnes. La domesticité féminine en 1900*, Paris, Grasset, 1979. Sur le thème de la protection voir FUCHS R., PAGE MOCH L. « Pregnant, Single, and Far from Home: ... », art. cité.

migrantes, bretonnes ou pas, mais Bécassine est propre aux Bretons³³.

Bécassine, personnage de bande dessinée né en 1905, eut ses propres albums dès 1913, « ...sotte, naïve, ignorante et maladroite, fidèle bonne à tout faire, [elle] est l'archétype de la Bretonne arriérée »³⁴ et bécasse devient alors un terme familier, servant à désigner une idiote. Les Bretons et les autres en vinrent à désigner les domestiques bretonnes du nom de Bécassines. En 1939, cette représentation des femmes bretonnes, qui s'était entre-temps dégradée, suscitait de vives controverses. Des Bretons protestèrent quand il fut question de faire entrer Bécassine au musée Grévin et le film de Pierre Caron *Bécassine*, tourné la même année, fut jugé si insultant qu'il ne pût être diffusé en Bretagne. On y voyait Bécassine donner le sein à un porcelet et le prendre dans son lit. Bécassine était jeune et naïve, mais des caricatures, la montrant bouchée bée et enceinte, l'associaient à l'ignorance et en faisait une fille facilement abusée³⁵. La publication et la vente de ses albums se poursuivit pourtant et, à partir des années 1970, des réinterprétations de Bécassine émergèrent. Le personnage est de plus en plus perçu comme un héros enfantin et un modèle, dont la bonne volonté et l'adaptabilité furent une source d'inspiration pour des générations d'enfants. On trouve aujourd'hui en France des affiches, des poupées, des cartes postales qui font revivre Bécassine et son centième anniversaire fut marqué par la sortie d'un livre et la vente d'un timbre rouge à son effigie³⁶.

Toutes les Bretonnes n'étaient pas des « Bécassines » et les registres de mariage, qui nous les montrent quelques années après leur arrivée à Paris,

³³ Soit 20 332 des 40 714 Bretonnes employées à Paris. Statistique générale de la France, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 5 mars 1911*, t. 1, p. 9, p. 110-111.

³⁴ LE GALL M., « Bécassine », in *Dictionnaire du patrimoine Breton*, Rennes, Editions Apogée, 2000. Les aventures de Bécassine furent traduites et diffusées hors de France; pour une édition hollandaise : *Toosje Tontel*, Haarlem, de Spaarnestad, n.d. Je voudrais remercier Marlou Schrover pour ce cadeau.

³⁵ VIOLAIN D., *Bretons de Paris. Des exilés en capitale*, Paris, Parigramme, 1997, p. 21.

³⁶ COUDERC M.-A., *Bécassine inconnue*, Paris, CNRS Editions, 2000 ; LEHEMBRE B., *Bécassine. Une légende du siècle*, Paris, Hachette, 2005; PUYUELO R., *Héros de l'enfance, figures de la survie. De Bécassine à Pinocchio, de Robinson Crusoe à Poil de Carotte*, Paris, ESF éditeur, 1998 ; « Joyeux anniversaire : Bécassine », valeur faciale lettre 20g, émis le 4/4/2005.

nous le prouvent³⁷. L'étude des Bretons dans deux quartiers de Paris permet de préciser ce point. Le XIV^e arrondissement a pour limite nord le boulevard Montparnasse et la gare par laquelle les Bretons arrivaient à Paris. Il s'étendait au sud vers les fortifications que l'on gagnait en traversant une zone où se trouvaient encore des fermes et des terrains vagues. Au sein de cet arrondissement, où les activités industrielles et commerciales étaient importantes, plus de 15 000 femmes travaillaient pour l'industrie du textile et de l'habillement. En 1911, on y trouvait également 6500 domestiques, 6400 employées du commerce et environ 2000 employées du secteur hospitalier. Des 152 Bretonnes qui y convolent en 1910, 30% sont domestiques ou cuisinières, un quart environ travaillent comme couturières ou tiennent un emploi qualifié, 10% travaillent dans le secteur hospitalier, mais seulement 5% se déclarent manœuvres ou journalières. Ces femmes étaient présentes dans les secteurs traditionnellement dévolus aux migrantes, mais certaines avaient trouvé leur place dans le monde de la couture qui employait des filles de Parisiens et des femmes appartenant à des groupes migrants plus solidement implantés.

Les Bretonnes qui se mariaient dans le faubourg industriel de Saint-Denis, que l'on appelait parfois le Manchester français, n'occupaient pas les mêmes emplois. Trente des cent femmes que nous y retrouvons lors de leur mariage en 1910 travaillaient comme domestiques ou cuisinières, le même pourcentage que dans le 14^e arrondissement, mais les ressemblances s'arrêtent là; 20 % de ces femmes sont journalières, mais 5% seulement déclarent une qualification et il n'y a qu'une infirmière parmi elles³⁸. La proportion de domestiques était la même que l'on soit à Paris ou dans les faubourgs industriels, mais les autres emplois qu'elles y tenaient correspondaient à ceux de la frange inférieure du marché du travail décrite par Catherine Omnès. Elles avaient plus de chance d'être journalières que

³⁷ Les actes de mariage ne permettent cependant pas de suivre les trajectoires des femmes une fois mariées. Certaines furent sans doute commerçantes, quoique les Bretons, selon Raison Jourde, ne sont pas reconnus pour leur aptitude au commerce, voir RAISON-JOURDE F., *La colonie auvergnate de Paris*, ils se souviennent avec émotion des bars et des hôtels tenus par des compatriotes, voir BONIN S., COSTA B., *Je me souviens du 14^e arrondissement*, Paris, Parigramme, 1993 ; VIOLAIN D., *Bretons de Paris*, *op. cit.*

³⁸ Actes de mariage, 1910, État civil du 14^e arrondissement et de Saint-Denis.

couturières. Les Bretonnes qui avaient passé assez de temps en ville pour s'y marier, accédaient à un marché du travail complexe et important qui offrait des possibilités variées à des femmes disposant de ressources et de compétences multiples. Bien avant que le marché du sexe ou du travail domestique ne deviennent internationaux, ils étaient dans les grandes villes, régionaux ou nationaux.

4. Conjoints et intermariages

Les mariages des migrants ont historiquement été considérés comme des unions entre partenaires provenant de la même zone géographique, ce qui, dans le cas d'hommes arrivés seuls au lieu d'émigration, supposait souvent l'importation aux États-Unis de partenaires depuis le village d'origine, ou, pour les Japonais par exemple, de *Picture Brides*. Nous retrouvons, dans le cas des ruraux venus à Paris les mêmes représentations. Selon celles-ci, ils rentraient au pays se marier, ou bien faisaient venir une compatriote, ou en rencontraient une à Paris, dans tous les cas, ils mariaient une « payse ». Jusqu'à une date récente, personne n'avait pris la peine de le vérifier en allant aux sources.

Se demandant comment on devenait Parisien, Alain Faure a analysé les comportements matrimoniaux des migrants présents à Paris en 1910 et 1911. Un sur sept des migrants provinciaux, soit 15%, épousait un partenaire provenant du même département que lui, mais près de 45% des femmes se mariaient avec un migrant originaire d'une autre province et plus d'une sur quatre prenait pour conjoint un Parisien (42% des hommes épousait une provinciale, et 31% une Parisienne)³⁹. La ville donc était un *melting pot*, particulièrement pour les nouveaux venus. Maurice Garden, étudiant les mariages parisiens de 1885, concluait que rien ne montrait mieux la fonction intégratrice de la capitale que les mariages entre originaires des diverses régions et l'absence de mariage entre « pays ». L'endogamie était forte au sein des populations étrangères, mais pas au sein des populations provinciales. Même les Alsaciens, les Auvergnats et les Bretons, dont les

³⁹ FAURE A., « Comment devenait-on Parisien? La question d'intégration dans le Paris de la fin du XIX^e siècle », in ROBERT J.-L., TARTAKOWSKY D. (dir.), *Paris le peuple, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 43.

« communautés » étaient perçues comme offrant une intense solidarité aux déracinés du « pays », se mariaient peu entre eux. Les Bretons des Côtes-du-Nord constituaient la seule exception. Plus important encore peut-être, les provinciaux étaient généralement plus nombreux que les provinciales à se marier à Paris, les Bretons constituant l'une des rares exceptions. Traditionnellement, le mariage avait lieu chez l'épousée. Il est significatif que les Bretonnes aient été particulièrement nombreuses à se marier à Paris. L'une des raisons est que les Bretonnes – comme beaucoup de migrantes dans nombre de villes – se mariaient plus tard que les Parisiennes. La différence était particulièrement sensible dans leur cas. Elles se mariaient en moyenne sept ans plus tard que les Parisiennes et étaient alors plus âgées que toutes les autres migrantes⁴⁰.

Là encore, examiner de plus près les comportements des Bretons du 14^e et de Saint-Denis nous permet de préciser ce point. Dans le 14^e arrondissement, la majorité des Bretons étaient des femmes et la majorité d'entre-elles épousaient des provinciaux qui ne venaient pas de Bretagne. En 1875, 1890, 1910 et 1925, bien plus de Bretonnes épousaient des hommes ne venant pas de leur province que les Bretons ne le faisaient. Peu de mariages entre Bretons sont enregistrés. Tel n'était pas le cas à Saint-Denis dont la population était beaucoup plus masculine. En 1890 comme en 1910, les mariages entre Bretons constituent la majorité des mariages impliquant des Bretons. Cependant la proportion de Bretonnes épousant des hommes venant d'ailleurs passe, à Saint-Denis, de 26 à 40% entre 1910 et 1925. Il semble que les Bretonnes étaient soucieuses d'épouser un partenaire n'appartenant pas à leur groupe d'origine et évitaient de reproduire la trajectoire de leurs mères ou bien de retourner en Bretagne. Cela confirme les conclusions de M. Garden, qui note que les Bretonnes avaient bien plus de chance de se marier à Paris que les Bretons et qui contredit le mythe selon lequel ces nouveaux arrivés se mariaient entre eux. S'ils avaient suivi les attentes du temps, et des historiens, les Bretons se seraient mariés entre eux, comme les étrangers, les Italiens par exemple qui faisaient venir des

⁴⁰ GARDEN M., « Mariages parisiens à la fin du XIX^e siècle. Une microanalyse quantitative », *Annales de démographie historique*, 1, 1998, p. 116, 122.

femmes du pays et épousaient des compatriotes⁴¹. Tel n'était cependant pas le cas, parce que les Bretonnes célibataires qui venaient à Paris choisissaient bien souvent des hommes qui ne venaient pas de leur région. Leurs pratiques matrimoniales ressemblaient à celles des autres Françaises au sein du *melting pot* qu'était Paris, mais non à celles des étrangères.

Leurs comportements matrimoniaux montrent que les Bretonnes pouvaient surmonter les « handicaps » de leurs origines rurales, leur manque d'éducation et les attentes qui pesaient sur elles. Annie Phizacklea écrit qu'il nous faut « nous débarrasser de la vieille distinction théorique entre effets de structures et effets des pratiques des acteurs si nous voulons percevoir les migrants comme des acteurs genrés et ingénieux »⁴². Leurs mariages nous les montrent exerçant leur liberté, parvenant à leurs buts, dans la mesure où l'on considère que le concubinage signifie l'incapacité à se marier, ce que concluent beaucoup d'historiens qui l'identifient, dans le contexte parisien, à l'échec d'un projet matrimonial et à la position dominée des femmes en ce cas⁴³. Les femmes bretonnes – certaines même des moins fortunées d'entre elles, qui venaient des campagnes ne sachant ni lire ni écrire et parfois étaient filles-mères – trouvaient à Paris des époux. Cela confirme la remarque d'Anthony Giddens quand il écrit que « (...) même ceux qui nous semblent les plus impuissants ont la capacité de mobiliser et de préserver des 'zones de contrôles' »⁴⁴

⁴¹ GARDEN M., « Mariages parisiens », art. cité, p. 116. Pour les mariages italiens à Paris voir BLANC-CHALÉARD M.C., *Les Italiens dans l'est parisien. Une histoire d'intégration (1880-1960)*, Rome, École française de Rome, 2000.

⁴² PHIZACKLEA A., « Gendered Actors in Migration .. », art. cité, p. 25.

⁴³ ALTER G., *Family and the female life course*, art. cité; BATTAGLIOLA F., « Mariage, concubinage et relations entre les sexes. Paris, 1880-1890 », *Genèses*, 18, 1995, p. 68-96; FREY M., « Du mariage et du concubinage dans les classes populaires à Paris (1846-1847) », *Annales ESC*, 33, 1978, p. 803-829.

⁴⁴ Actes de mariage, 1910, État-civil de Saint-Denis. GIDDENS A., *The Constitution of Society*, Cambridge, Polity Press, 1984 cité in PHIZACKLEA A., « Gendered Actors in Migration ... », art. cité, p. 29; William H. Sewell arrive à des conclusions similaires dans le cas de Marseille, SEWELL W.H., *Structure and Mobility. The Men and Women of Marseille, 1820-1870*, New York, Cambridge University Press, 1985; Voir aussi BRAS H., « Domestic Service, Migration and the Social Status of Women at Marriage. The case of a Dutch Sea Province, Zeeland 1820-1935 », *Historical Social Research*, 23, 1998, 3, p. 3-19.

Dans cet article, ont été mis en évidence quatre modes, liés les uns aux autres, d'entrecroisement du genre et de la migration. Dans le cas d'une migration interne ancienne – celle des Bretons arrivant en région parisienne après 1875 – les déplacements des femmes et les réseaux qui les structurent se comprennent en référence aux représentations qui font d'elles des êtres sexués et vulnérables. Ceci, combiné à leurs origines et à leur éducation, pèse également sur les conditions de leur entrée sur le marché du travail. C'est en examinant leurs trajectoires et, plus encore, leur comportement matrimonial que nous les voyions mobiliser ressources et ingéniosité afin de pénétrer la société urbaine. Elles ne voyageaient pas, ne travaillaient pas, ne se mariaient pas de la même façon que leurs congénères de sexe masculin. Elles n'étaient pas non plus perçues de la même façon, ni n'épousaient le même type de partenaires que les étrangères. Le cas des Bretonnes montre que la dimension du genre est fondamentale dès lors qu'il s'agit de comprendre les migrations, qu'elles soient internes ou internationales.

La globalisation du service domestique dans une perspective historique, XVII^e-XX^e siècles

Raffaella Sarti*¹

La recherche historique sur le service domestique est foisonnante, tout particulièrement depuis les années 1970. À partir des années 1990, même dans d'autres sciences humaines, l'intérêt des chercheurs pour ce thème a pris une importance croissante. Cet article a pour but de contribuer au dialogue entre ces derniers et les historiens en portant son attention sur la globalisation du service domestique et sur les continuités/discontinuités concernant le travail domestique rémunéré dans la longue durée.

Après avoir présenté un aperçu historique des liens entre service domestique et colonisation, sera traitée la question des migrations de domestiques, notamment celles des travailleurs domestiques européens, à l'intérieur du continent européen ou vers d'autres continents, et celles des migrants non-européens vers l'Europe². Le but de cet article sera de montrer

* Université de Urbino. Traduction M. Martini.

¹ Je remercie Jacqueline Andall, Roberto Brigati, Francesca Decimo, Patrizia Delpiano, Helma Lutz, Manuela Martini, Gül Ozyegin, Annemarie Steidl and Joan Tronto pour leurs commentaires sur des versions précédentes de cet article, ainsi que Asher Colombo, Thomas Fröschl, Pothiti Hantzroula et José Moya pour les renseignements dont ils ont bien voulu me faire part. Une version abrégée de ce travail a été publiée en anglais : *The Globalisation of Domestic Service - An Historical Perspective*, in LUTZ H. (ed.), *Migration and Domestic Work : A European Perspective on a Global Theme*, Aldershot, Ashgate, 2008, p. 77-98. Je sais gré à l'éditeur de m'avoir permis la publication de cette version plus longue et partiellement différente de ma recherche.

² Il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, de discuter longuement de la définition

que la présence d'étrangers parmi les domestiques n'est pas en soi un trait spécifique du présent, même si les nationalités majoritairement représentées ont changé. Les migrations internationales et intercontinentales d'hommes et femmes destinés à travailler comme domestiques étaient déjà une réalité à l'époque moderne. L'élargissement contemporain des flux migratoires internationaux de ces derniers semble inédit, mais des données comparatives fiables nous font défaut pour les époques anciennes. Ce qui est certain est le fait que, même il y a deux ou trois siècles, des milliers de migrants trouvaient du travail comme domestiques à l'étranger chaque année. Toutefois, au moins jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le schéma le plus courant de la migration internationale de service voyait des individus allant des pays riches vers les pays pauvres et pas l'inverse, comme c'est le cas aujourd'hui. Les migrations de domestiques représentaient un aspect important des politiques coloniales et impérialistes. Dans le passé, en effet, non seulement les différentiels économiques mais également des politiques ciblées furent des facteurs fondamentaux des flux de travailleurs domestiques et il est surprenant de constater jusqu'à quel point l'histoire politique a affecté ces mouvements.

Selon certains points de vue, le « nouveau » service domestique est beaucoup moins nouveau qu'on a pu le croire et cependant, il y a également des discontinuités, nous y reviendrons dans la dernière partie de cet article. Le fait que beaucoup de femmes et d'hommes, à défaut d'alternatives meilleures, soient prêts à travailler comme domestiques dans les pays occidentaux représente une rupture dans la tendance inverse qui durait depuis un siècle au moins. La présence d'un personnel domestique nombreux et même résidant avec son employeur (*live-in*), masculin, éduqué et/ou petit bourgeois rend nos sociétés différentes de celles des années les

du domestique, cf. SARTI R., « Who are Domestic Servants? Defining Domestic Service in Western Europe (16th-21st Centuries) », in PASLEAU S. et SCHOPP I. (eds) avec SARTI R., *Proceedings of the Servant Project*, Seminar 2, Liège, Editions de l'Université de Liège, 2002 vol. II, p. 3-59. Lorsque l'on parle de migrations internationales, les migrations entre les différentes aires nationales d'un même état (par exemple entre Hongrie et Autriche au sein de la monarchie des Habsbourgs) ne sont pas prises en compte. Au contraire, parmi les migrations intercontinentales sont incluses celles vers les colonies, même si à la rigueur les colonies ne sont pas des pays étrangers.

plus récentes mais semblables, pour partie, à celles des époques plus anciennes. L'existence d'employés de basse condition et de domestiques migrants qui sont cultivés et/ou appartiennent, dans leur pays, à la classe moyenne remet en question la plus simple et limpide stratification sociale du « vieux » service domestique caractérisant les XIX^e et XX^e siècles et ce jusqu'aux années 1970-80. Les liens entre employeurs et employés sont conditionnés par un complexe mélange de différentes hiérarchies sociales enracinées dans des contextes spécifiques. Après avoir analysé les continuités et discontinuités en termes de nationalité, classe et genre des travailleurs domestiques, cette étude examinera leur statut marital et parental, afin de montrer que dans le passé le service domestique était plus strictement associé au célibat et à l'absence d'enfants que de nos jours.

1. Serviteurs « impérialistes », serviteurs « colons », « serviteurs de l'empire »³

Le service domestique à demeure (*live-in*) implique toujours un certain degré de mobilité spatiale : certains travailleurs domestiques étaient/sont employés par des familles du voisinage et se déplaçaient/déplacent ainsi sur des distances très courtes, d'autres venaient/viennent de très loin, mais dans les deux cas ils s'étaient/se sont déplacés. Le service domestique sans hébergement (*live-out*) peut impliquer un moindre déplacement, mais ce n'est pas toujours le cas. Historiquement, dans beaucoup de contextes, un pourcentage très élevé de serviteurs travaillaient, le plus souvent, dans une ville ou un village différent de celui dans lequel ils étaient nés⁴, et dans

³ « Serviteurs de l'empire » est le titre de l'article de HAMILTON P. et HIGMAN B.W., « Servants of Empire: the British Training of Domestic for Australia », *Social History*, 28, 2003, p. 67-82. Récemment, un titre semblable a été employé par Claire Lowrie : « *In Service of Empire: British Colonialism and Male Domestic Servants in Darwin and Singapore, 1890s-1920s* », papier présenté au colloque *Waged Domestic Work and the Making of the Modern World Conference*, 9th - 11th May 2008 at the University of Warwick, UK, voir : http://www2.warwick.ac.uk/fac/arts/history/people/staff_index/csteedman/conference/schedule/absandbiogs/.

⁴ SARTI R., *Domestic Service as a « Bridging Occupation ». Past and Present*, in PASLEAU S., SCHOPP I. (eds) avec SARTI R., *Proceedings of the Servant Project, op. cit.*, vol. IV, p. 163-185, tableau 3.

quelques cas même à l'étranger⁵. Sølvi Sogner⁶, par exemple, a étudié le cas des domestiques norvégiennes se déplaçant à Amsterdam vers 1700. Quelques dizaines d'années auparavant les élites européennes, qui désiraient se familiariser avec les manières, la langue, la mode et la cuisine française, avaient commencé à embaucher des gouvernantes, des dames de compagnie, des valets de chambre ou des cuisiniers français. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'impérialisme culturel français conduisait ces élites à recruter des serviteurs dont le rôle était paradoxalement renversé : les domestiques qui étaient censés être dépendants et inférieurs à leurs maîtres devaient leur apprendre la culture dominante de l'époque⁷.

Nous avons d'autres exemples de ce type, ceux que l'on pourrait définir comme des « serviteurs impérialistes », c'est-à-dire des serviteurs recrutés pour transplanter langue et culture de leur pays dans les familles de leurs employeurs. Aux XIX^e et XX^e siècles, par exemple, les élites originaires de l'empire ottoman recrutaient souvent des gouvernantes européennes⁸. A

⁵ Je ne considère pas ici les esclaves étrangers, qui étaient assez communs dans l'Europe de l'époque moderne, SARTI R., *Freedom and Citizenship ? The Legal Status of Servants and Domestic Workers in a Comparative Perspective (16th-21st Centuries)*, in PASLEAU S., SCHOPP I. (eds) avec SARTI R., *Proceedings of the Servant Project, op. cit.*, vol. III, p. 127-164.

⁶ SOGNER S., *Young in Europe around 1700 : Norwegian Sailors and Servant-girls seeking Employment in Amsterdam*, in BARDET J.-P., LEBRUN F., LE MÉE R. (eds), *Mesurer et comprendre. Mélanges offerts à Jacques Dupâquier*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 515-532, p. 524.

⁷ HARDACH-PINKE I., *Die Gouvernante. Geschichte eines Frauenberufs*, Frankfurt a. M.-New York, Campus, 1993; HECHT J.J., « Continental and Colonial Servants in Eighteenth Century England », *Smith College Studies in History*, 60, 1954, p. 1-61, p. 5, 9 ; HORN P., *Flunkeys and Scullions : Life Below Stairs in Georgian England*, Stroud, Sutton, 2004, p. 73-79.

⁸ PETZEN B., *Governesses in the Ottoman Empire and Egypt in the late 19th and early 20th centuries*, communication présentée au séminaire « Domestic Service and Mobility, Labour, Livelihood and Lifestyles », Amsterdam, 5-7 February 2001; PETZEN B., « "Matmazels" nell'harem. Le governanti europee nell'Impero ottomano », *Genesis. Rivista della Società Italiana delle Storiche*, 1, 2002, p. 61-84. Au XIX^e siècle, il y a également des Européens employés à d'humbles tâches dans les propriétés musulmanes. Dans le Tunis précolonial, par exemple, certains des immigrés maltais, siciliens, sardes et corses travaillaient comme domestiques (hommes ou femmes) dans les familles musulmanes. Il faut noter cependant qu'à cette époque les Anglais, les Français métropolitains et les

l'époque du colonialisme, les élites locales des nations non occidentales étaient souvent désireuses d'apprendre la culture et les manières des élites dominantes, ce qui les amenait à embaucher gouvernantes et nourrices européennes. De nos jours, les domestiques philippines peuvent être appréciées à cause de leur maîtrise de l'anglais. Toutefois, le cas des Philippines, dont l'anglais est dû au fait que leur pays a été colonisé par les Etats-Unis, est différent de celui des domestiques du passé qui étaient eux-mêmes natifs des pays dominants⁹.

Sans surprise, les flux de « serviteurs impérialistes » ont pu être perçus comme une menace. En Allemagne, les critiques vis-à-vis des gouvernantes françaises s'accrochèrent parallèlement à l'essor du nationalisme. Ainsi, se multiplièrent les plaintes sur la perte du caractère germanique des enfants éduqués par ces gouvernantes¹⁰. En Angleterre, les domestiques français, en dehors des cercles à la mode, étaient perçus comme les représentants du traditionnel ennemi et parfois aussi comme des espions. De manière significative, l'une des accusations qui leur était adressées était qu'ils gouvernaient leurs maîtres¹¹. En Turquie, à partir de 1870, le développement de l'idéal national amena à une critique croissante du recours à des gouvernantes étrangères¹². Les pays colonialistes et impérialistes exportaient ainsi leur pouvoir et leur culture à l'étranger à travers leurs domestiques. Un héritage de cette époque existe encore : même aujourd'hui l'Angleterre « exporte » des majordomes et nourrices d'élite¹³.

Italiens du Nord normalement ne considéraient pas les Méditerranéens insulaires comme des « Européens », CLANCY-SMITH J., « Women, Gender and Migration along a Mediterranean Frontier. Pre-Colonial Tunisia, c. 1815-1870 », *Gender and History*, 17, 2005, p. 62-92.

⁹ SARTI R., « Conclusion. Domestic Service and European Identity », in PASLEAU S., SCHOPP I. (eds) avec SARTI R., *Proceedings of the Servant Project, op. cit.*, vol. V, p. 195-284, p. 209-212, aussi : <http://www.uniurb.it/sarti/Raffaella%20Sarti-Conclusion-Domestic%20Service%20and%20European%20Identity-Proceedings%20of%20the%20Servant%20Project%20.pdf>.

¹⁰ HARDACH-PINKE I., *Die Gouvernante. Geschichte eines Frauenberufs, op. cit.*, p. 106-115.

¹¹ HECHT J.J., « Continental and Colonial Servants in Eighteenth Century England », art. cité, p. 12-23.

¹² B. PETZEN, *Governesses in the Ottoman Empire, op. cit.*, p. 79-82.

¹³ COX R., « The Role of Ethnicity in Shaping the Domestic Employment Sector in

D'autre part, les pays colonialistes et impérialistes importaient également des serviteurs des régions soumises à leur domination. Dans la Venise de la Renaissance, par exemple, les serviteurs provenant d'Albanie ou de Dalmatie, à l'époque sous le contrôle vénitien, étaient très nombreux¹⁴. En Angleterre au XVIII^e siècle également il y avait des serviteurs coloniaux, ce qui était le cas pour d'autres pays colonialistes tels l'Espagne ou la France¹⁵. Le fait que des serviteurs migrants puissent arriver des colonies nous est probablement plus familier que le cas des serviteurs « impérialistes ». De nos jours, de plus, nous sommes portés à présumer que des pays qui ont un statut économiquement et/ou politiquement inférieur sont amenés à envoyer des domestiques à des pays plus favorisés et non vice-versa.

Toutefois, au moins jusqu'à la moitié du XIX^e siècle le schéma le plus commun de la migration internationale de domestiques, la traite des esclaves mise à part, était probablement des pays riches vers les pays plus pauvres, tout particulièrement si l'on considère également l'émigration de l'Europe vers les colonies, lesquelles, au sens strict, n'étaient pas des pays étrangers. Un pourcentage important des migrants des colonies était constitué par les domestiques. Beaucoup de ceux qui arrivèrent dans les colonies blanches d'implantation britannique étaient '*indentured servants*' ou '*redemptioners*' c'est-à-dire des serviteurs contraints qui se vendaient eux-mêmes dans des conditions de quasi-esclavage pour une certaine période en échange du prix de leur transport, voire des « captifs », forcés de servir pour un certain nombre d'années avant d'être libérés¹⁶.

Britain », in HENSHALL MOMSEN J. (ed.), *Gender, Migration and Domestic Service*, London-New York, Routledge, 1999, p. 134-147, p. 136.

¹⁴ ROMANO D., *Housecraft and Statecraft. Domestic Service in Renaissance Venice, 1400-1600*, Baltimore-London, The Johns Hopkins University Press, 1996, p. 124-129.

¹⁵ HECHT J.J., « Continental and Colonial Servants in Eighteenth Century England », art. cité, p. 33-54; HORN P., *Flunkeys and Scullions, Life Below Stairs in Georgian England*, *op. cit.*, p. 81-93; SARTI R., *Freedom and Citizenship?*, *op. cit.*

¹⁶ SALMON L.N., *Domestic Service*, New York, Macmillan, 1901 (première édition 1897), p. 16-53; SALINGER S.V., « *To Serve Well and Faithfully* ». *Labor and Indentured Servants in Pennsylvania, 1682-1800*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 1987; ELTIS D., « Seventeenth Century Migration and the Slave Trade: The English Case in Comparative Perspective », in LUCASSEN J., LUCASSEN L. (eds), *Migration, Migration History, History*, Bern, Peter Lang, 1997, p. 87-109, p. 109. Il n'est pas possible de

De même, dans la Nouvelle France canadienne beaucoup de migrants étaient « engagés », c'est-à-dire des « serviteurs contraints », « dont le transport avait été payé à l'avance par leurs futurs employeurs »¹⁷. Environ la moitié des Européens qui arrivèrent dans l'Amérique du Nord britannique au XVIII^e siècle « payèrent leur voyage en s'engageant par contrat sur leur futur labeur ». Même si la Révolution américaine donna naissance à des formes plus démocratiques de service¹⁸, l'importation massive d'Européens « contraints » finit seulement dans les années 1820, et quelques *indentured servants* arrivèrent même par la suite¹⁹. Après 1776, cependant, la migration des Britanniques vers l'Amérique n'était plus une émigration vers une colonie mais vers un Etat indépendant de plus en plus puissant. Néanmoins, un pourcentage encore élevé de migrants (qui provenaient de manière croissante de pays autres que la Grande-Bretagne) devenait domestique, même si après 1820 seule une minorité était constituée d'*indentured servants*, susceptibles d'être employés dans différentes activités. Beaucoup étaient plutôt des travailleurs libres, principalement embauchés dans le service domestique. Le pourcentage croissant d'immigrants parmi les personnels domestiques – après une phase dans laquelle les postes de domestiques avaient été occupés par des natifs blancs américains dans le Nord et des esclaves noirs dans le Sud – fut l'une des raisons qui amena à la réintroduction dans le langage courant du terme « serviteur » appliqué à des employés blancs. Dans la première moitié du XIX^e siècle, cette pratique a survécu principalement pour les Noirs, tandis que les Blancs étaient

s'attarder, ici, sur les différences entre différents types de serviteurs engagés à long terme.

¹⁷ ARAT-KOC S., « From « Mothers of the Nation » to Migrant Domestic Workers », in BAKAN A.B., STASIULIS D. (eds), *Nosidet One of the Family. Foreign Domestic Workers in Canada*, Toronto-Buffalo-London, University of Toronto Press, 1997, p. 53-79, p. 57; BARBER M., *Immigrant Domestic Servants in Canada*, Ottawa, Société Historique du Canada, 1991.

¹⁸ SALMON L.N., *Domestic Service*, *op. cit.*, p. 55-61; DUDDEN F.E., *Serving Women. Household Service in Nineteenth-Century America*, Middletown, Wesleyan University Press, 1983.

¹⁹ STEINFELD R.J., *The Invention of Free Labour. The Employment Relation in English and American Law and Culture, 1350-1870*, Chapel Hill-London, The University of North Carolina Press, 1991, p. 163-172; GRUBB F., « The End of European Immigrant Servitude in the United States : An Economic Analysis of Market Collapse, 1772-1835 », *The Journal of Economic History*, 54, 1994, p. 794-824.

généralement appelés « aides » et traités par les maîtres sur un pied de quasi-égalité²⁰. À l'époque du développement de l'industrie américaine, le travail domestique était une occupation méprisée, dévolue à des individus sans expérience, éducation ou formation²¹. De ce fait les « locaux » évitèrent de plus en plus ces emplois très souvent occupés par des Noirs ou des immigrants²². Le bureau de placement des immigrants ouvert en 1855 par les autorités de l'état de New York offrait à presque tous les migrants de sexe féminin des emplois de domestique (11 673 sur 12 111 en 1869)²³.

Les Irlandaises étaient particulièrement nombreuses parmi les domestiques et « Biddy » l'Irlandaise en vint à symboliser la bonne ; même si d'autres groupes comprenaient d'importantes proportions de domestiques, aucun n'en comptait autant²⁴. D'après le recensement de 1900, 42,6% des actives nées en Allemagne, 60,5% de celles provenant d'Irlande et 61,9% des Scandinaves travaillaient en tant que domestiques ou blanchisseuses²⁵. Ce n'était le cas que de 11,6% des Italiennes et de 20,6% des femmes venant de Russie ou de Pologne²⁶. En 1920, les proportions étaient pour les Suédoises, les Norvégiennes et les Irlandaises respectivement de 87%, 86% et 81%

²⁰ SALMON L.N., *Domestic Service, op. cit.*, p. 70-72; DUDDEN F.E., *Serving women, op. cit.*, p. 2-3, p. 44, p. 60. Au Canada, où des serveurs appelés "aides" étaient également présents (BARBER M., *Immigrant Domestic Servants in Canada, op. cit.*, p. 4; ARAT-KOC S., « From «Mothers of the Nation ...», art. cité, p. 57-58), le terme "serveur", utilisé rarement au début du XIX^e siècle pour désigner des domestiques blancs, fut réintroduit lorsque les immigrants remplacèrent les blancs nés au Canada comme groupe dominant parmi les domestiques (*ibid.*, p. 59).

²¹ KATZMAN D.M., *Seven Days a Week. Women and Domestic Service in Industrializing America*, New York, Oxford University Press, 1978, p. 44.

²² DUDDEN F.E., *Serving women, op. cit.*, p. 63.

²³ SALMON L.N., *Domestic Service, op. cit.*, p. 62.

²⁴ *Ibid.*, p. 60-63; LYNCH-BRENNAN M., « Was Bridget's Experience Unique? A Comparative View of America Domestic Service over Time and Space », in PASLEAU S. et SCHOPP I. (eds) avec SARTI R., *Proceedings of the Servant Project, op. cit.*, vol. V, p. 113-136, aussi publié in FAUVE-CHAMOUX A., *Domestic Service and the Formation of European Identity. Understanding the Globalization of Domestic Work, 16th-21st Centuries*, Bern-Berlin, Peter Lang, 2004, p. 489-515.

²⁵ KATZMAN D.M., *Seven Days a Week., op. cit.*, p. 292.

²⁶ *Ibid.*, p. 49; WEHNER-FRANCO S., *Deutsche Dienstmädchen in Amerika 1850-1914*, New York, Waxmann Münster, 1994.

mais seulement 8% pour les Italiennes²⁷. Le service domestique étant plus commun au nord de l'Europe qu'au sud et plus fréquent à l'ouest qu'à l'est²⁸, il est possible que ces différences soient dues aux écarts entre les cultures qui avaient vu grandir les migrantes²⁹. Certaines migrantes avaient sans doute travaillé en tant que domestiques avant leur émigration : en 1910 82,4% des déclarations des femmes célibataires originaires de la partie autrichienne de l'empire des Habsbourg partant de Brème pour les États-Unis portaient la mention « servante », quoique beaucoup étaient probablement des filles de ferme plutôt que des domestiques des villes³⁰.

Pour ces européennes, le travail domestique devint le moyen d'une acculturation aux normes américaines et parfois d'une entrée dans la classe moyenne. Tel n'était pas le cas pour les noires américaines qui, durant la première moitié du XX^e siècle, tendirent à remplacer dans ces emplois les Européennes ; ce fut également le cas pour d'autres femmes, telles les japonaises, qui n'étaient pas considérées comme des blanches par la société américaine³¹. Aujourd'hui, de même, les places de domestiques à demeure

²⁷ GABACCIA D., *From the Other Side : Women, Gender, and Immigrant Life in the US, 1820-1990*, Bloomington, Indiana University Press, 1994, p. 47; STEIDL A., « Jung, ledig, räumlich mobil und weiblich. Von den Ländern der Habsburgermonarchie in die Vereinigten Staaten der USA », *L'Homme. Europäische Zeitschrift für Feministische Geschichtswissenschaft*, 15, 2004, p. 249-269, p. 265.

²⁸ SARTI R., « Conclusion. Domestic Service and European Identity », art. cité, Appendix.

²⁹ Les Italiennes travaillaient rarement en tant que domestiques, même quand la barrière de la langue était moins infranchissable qu'aux États-Unis, par exemple au Canada français, au Brésil en Argentine et en Uruguay. Voir MOYA J., « Domestic Service in a Global Perspective : Gender, Migration, and Ethnic Niches », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 33, 2007, p. 559-579.

³⁰ STEIDL A., « Jung, ledig, räumlich mobil und weiblich », art. cité, p. 262.

³¹ KATZMAN D.M., *Seven Days a Week*, *op. cit.*, p. 48; CHAPLIN D., « Domestic Service and Industrialization », *Comparative Studies in Sociology*, I, 1978, p. 97-127, p. 107; GLENN E.N., « From Servitude to Service Work, Historical Continuities in the Racial Division of Paid Reproductive Work », *Signs*, 18, 1992, p. 1-43, p. 11; ROMERO M., *Maid in the U.S.A.*, New York-London, Routledge, 1992, p. 75; STEIDL A., « Jung, ledig, räumlich mobil und weiblich », art. cité, p. 267; LYNCH-BRENNAN M., *Was Bridget's Experience Unique?*, *op. cit.*, p. 134 (éd. 2004, p. 513). En 1900, 23% des domestiques de sexe féminin étaient des femmes blanches nées à l'étranger et 34% des noires. En 1930, ces proportions étaient respectivement de 14,7 et 47,4%, voir STIGLER G.J., *Domestic Servants in the United States, 1900-1940*, New York, National Bureau of Economic Research, 1946, p. 7. En 1944, plus

tenues par les hispaniques du grand Los Angeles ne constituent pas des emplois de « transit » et ne mènent qu'à d'autres emplois de domestiques³².

Tandis que les Etats-Unis ont acquis précocement leur indépendance, la persistance du lien avec leur métropole pour le Canada et l'Australie fut évident également dans le domaine du service domestique. Dans ces pays, les autorités cherchèrent à développer l'offre de domestiques à travers l'immigration, particulièrement avec les Îles britanniques. Plus d'un tiers des travailleurs domestiques au Canada étaient étrangers, mais ce chiffre atteint un pic de 84% à Winnipeg en 1891³³. Toutefois les autorités canadiennes n'ouvrirent pas leurs frontières à n'importe qui et dans la période de la confédération, l'Etat réglementa les flux de l'immigration afin d'en contrôler la composition raciale. L'immigration de non Blancs fut fortement limitée, tandis que, parmi les Blancs, les Britanniques étaient explicitement les préférés. Des incitations spécifiques furent introduites pour attirer les domestiques britanniques, surtout les femmes, pouvant « contribuer » à la construction de la nation. Même si elles étaient destinées à connaître des conditions de travail assez rudes, les domestiques britanniques étaient vues comme des « filles de la nation » et « mères de la race »³⁴. Entre 1904 et 1907, 16 124 servantes migrèrent depuis les Îles

de 60% des domestiques étaient aux États-Unis des Afro-Américains, voir LYNCH-BRENNAN M., *Was Bridget's Experience Unique?*, *op. cit.*, p. 122 (éd. 2004, p. 499-500). Le mouvement des droits civiques et ses suites ouvrirent aux femmes noires d'autres possibilités d'emploi. Elles furent moins nombreuses à devenir domestiques. Aujourd'hui, le travail domestique est plus associé aux hispaniques qu'aux noires. D'autres nationalités fournissent également des employés à ce secteur qui recrute en particulier des Chinoises, des Japonaises et des Mexicaines. Voir LYNCH-BRENNAN M., GLENN E. N., « From Servitude to Service Work. Historical Continuities in the Racial Division of Paid Reproductive Work », *Signs*, 18, 1992, p. 1-43, p. 3, 8-9.

³² HONDAGNEU-SOTELO P., *Doméstica. Immigrant Workers Cleaning and Caring in the Shadows of Affluence*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, 2001, p. 49. Pour les migrantes sans papiers il est difficile de trouver un autre travail, particulièrement après l'*Immigration Reform and Control Act* (IRCA, 1986), cf. LYNCH-BRENNAN M., *Was Bridget's Experience Unique?*, *op. cit.*, p. 134 (éd. 2004, p. 513).

³³ HAMILTON P., HIGMAN B.W., « Servants of Empire, the British Training of Domesticity for Australia », art. cité ; BARBER M., *Immigrant Domestic Servants in Canada*, *op. cit.*, p. 7-8; ARAT-KOC S., « From «Mothers of the Nation ...» », art. cité, p. 59-60.

³⁴ *Ibid.*, p. 60-55.

Britanniques, ce qui représentait les trois quarts des domestiques arrivant au Canada dans la même période³⁵.

Du côté britannique, cette migration était liée à « l'essor du sentiment impérial qui amenait à souligner l'importance du renforcement de la présence britannique dans les *dominions* blancs »³⁶. Beaucoup pensaient que l'immigration de femmes avait une influence civilisatrice et cela fut considéré comme un élément fondateur de la construction impériale. Les autorités concernées par les politiques d'immigration des *dominions* partageaient le souci de la « qualité » des femmes immigrées : les vecteurs idéaux de la civilisation étaient censés être de saines et respectables femmes des classes moyennes et supérieures qui devaient, toutefois, accepter une occupation au statut social modeste comme le service domestique. Il y avait donc une contradiction évidente sur ce point, qui apparaît même plus marquée à la lumière des conditions défavorables de travail qui leur furent réservées. Cela amena la création de contrats avec des obligations de permanence afin d'obtenir la garantie que les travailleurs restent auprès de leurs employeurs pour une période déterminée. La présence, au Royaume Uni, de vieilles filles appauvries ou veuves de la classe moyenne, qui auraient perdu leur respectabilité en acceptant des emplois ouvriers en métropole (tandis que ce n'était pas autant le cas à l'étranger) aida à résoudre la contradiction³⁷. Malgré ces priorités, entre 1868 et 1925 environ 80 000 enfants issus de la classe ouvrière britannique furent « importés » des quartiers populaires urbains, des foyers et des œuvres charitables comme *indentured servants* domestiques ou ruraux au Canada³⁸.

L'émigration de servantes vers le Canada, l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Afrique du Sud connut un coup d'arrêt avec la Première Guerre

³⁵ *Ibid.*, p. 60 ; HORN P., *Life Below Stairs in the Twentieth Century*, Stroud, Sutton, 2001, p. 161; HARZIG C., « MacNamara's DP Domestic, Immigration Policy Makers Negotiate Class, Race, and Gender in the Aftermath of World War II », *Social Politics*, 10, 2003, p. 23-48, p. 25.

³⁶ HORN P., *Life Below Stairs in the Twentieth Century*, *op. cit.*, p. 162.

³⁷ ARAT-KOC S., « From «Mothers of the Nation ...», art. cité., p. 60-63, pour la période plus récente, cf. P. HAMILTON P. et HIGMAN B.W., « Servants of Empire, the British Training of Domestic for Australia », art. cité, p. 73.

³⁸ ARAT-KOC S., « From «Mothers of the Nation ...», art. cité, p. 64-66; HORN P., *Life Below Stairs in the Twentieth Century*, *op. cit.*, p. 162.

mondiale, mais recommença pendant les années 1920. À cette époque cependant, le nombre de celles qui souhaitaient émigrer avait baissé, pourtant le Royaume Uni garda un « intérêt idéologique et impérial dans le soutien du service domestique comme institution essentielle à la fondation de la civilisation 'britannique' »³⁹. De plus, dans ce pays le surplus de la population féminine représentait un problème tandis que dans les *dominions* le traditionnel intérêt pour l'importation de femmes britanniques était renforcé par la crainte que le manque de domestiques ne favorise la baisse de la natalité. En 1919, pour favoriser l'immigration, les trois principales sociétés d'émigration d'avant guerre fusionnèrent dans la Société pour le placement outre-mer des femmes britanniques (*Society for the Overseas Settlement of British Women*, SOSBW). La Nouvelle Zélande (1919) puis l'Australie, le Canada et l'Afrique du Sud, commencèrent à offrir aux domestiques des passages gratuits ou assistés. En 1922 l'*Empire Settlement Act* autorisa le gouvernement britannique à donner des subsides pour les passages de migrants considérés « convenables » souhaitant émigrer du Royaume Uni vers les *dominions*. Cependant, malgré tous ces efforts, le nombre de femmes prêtes à partir restait limité. Pour encourager l'émigration, la Société amicale des Filles (*Girls' Friendly Society*) créa des Cercles d'études sur l'Empire (*Empire Study Circles*). Des efforts supplémentaires furent effectués avec la projection de films sur les conditions de travail en Australie et l'ouverture, en 1927-28, de centres pour travailleuses domestiques destinées à être employées dans l'empire.

La Grande-Bretagne accepta d'« exporter » des domestiques même s'il y avait une demande importante en métropole à cause précisément de l'« intérêt » impérial mentionné plus haut. En 1929, la dégradation des conditions économiques dans les territoires d'outre mer amena le gouvernement australien à suspendre l'offre de la gratuité des frais de transport. À partir de l'été 1930, à cause de la crise, et de la cessation de l'octroi de subventions gouvernementales à l'émigration, l'émigration des domestiques fut presque totalement tarie. En 1931, tous les cercles eurent pour fonction de former des domestiques destinés à travailler en Grande-

³⁹ HAMILTON P., HIGMAN B.W., « Servants of Empire, the British Training of Domesticity for Australia », art. cité, p. 68.

Bretagne. Dans les années 1930, l'émigration à partir de la Grande-Bretagne cessa de jouer un rôle important, et cela au moment précis où il y eut un pic dans le nombre de domestiques étrangers migrant vers la Grande Bretagne⁴⁰. L'affaiblissement des flux migratoires en provenance de Grande-Bretagne obligea des pays comme le Canada et l'Australie à chercher d'autres réservoirs de travailleurs domestiques. À Manitoba, par exemple, en 1921, environ 60% des serviteurs domestiques étaient Britanniques et seulement 30% provenaient de l'Europe continentale ; dix ans plus tard le ratio était inversé. Au Canada, après les Britanniques, les jeunes filles scandinaves étaient les employées domestiques préférées, en particulier les Finlandaises et le gouvernement lança un programme d'« importation » de domestiques finlandaises alors que la crise des années 1930 battait son plein. L'Europe centrale et orientale fournissait aussi des travailleurs, même si « non-préférées »⁴¹ ils ne reçurent aucune assistance. Fait significatif, après la Seconde Guerre mondiale, le Canada accepta des migrants provenant des camps de réfugiés européens en échange d'un engagement d'un an pour des occupations déterminées, y compris le service domestique. Et même dans ce cas de figure, les autorités canadiennes privilégièrent des migrants des pays baltes : Estonie, Lettonie et Lituanie (même si beaucoup, parmi ces derniers, avaient collaboré avec les nazis). Elles cherchèrent également à sélectionner des protestants plutôt que des catholiques ou des juifs. La plupart des Lituanais acceptés toutefois étaient catholiques, tandis que les juifs furent seulement une petite minorité. Les femmes devaient être célibataires ou veuves, d'un âge inférieur à 40 ans (ou 45 au maximum si elles avaient été formées comme cuisinières ou employées de maison) et sans charge ; toutefois les autorités durent considérer éligibles toutes les femmes dont la situation du mari était incertaine, même si leur veuvage n'était pas certain. Les migrantes potentielles devaient se soumettre à une visite médicale visant à repérer non seulement les maladies mais également une éventuelle grossesse. Environ 14 000 femmes réfugiées furent placées comme domestiques. Les réfugiées, toutefois, ne représentèrent qu'une solution

⁴⁰ *Ibid.* ; HORN P., *Life Below Stairs in the Twentieth Century*, *op. cit.*, p. 163-169.

⁴¹ Parmi les Européens de l'Est, le groupe préféré était celui des Russes Mennonites, cf. ARAT-KOC S., « From «Mothers of the Nation ...», art. cité, p. 68.

temporaire. À partir des années 1950, le Canada adopta de nouveau la politique des passages assistés pour recruter des domestiques des Îles britanniques ou d'Europe continentale, politique qui n'eut un certain succès qu'en Allemagne et en Hollande. Le Canada fut alors contraint de tenter d'embaucher des domestiques dans la partie la moins appréciée de l'Europe, à savoir l'Europe du Sud, mais ses efforts furent loin d'aboutir⁴².

Dans les années 1950, le Canada autorisa finalement des femmes de couleur à immigrer comme domestiques⁴³. L'Etat canadien, en effet, « plutôt que de chercher des solutions collectives telles que les crèches, les halte-garderies, ou des horaires de travail flexibles ou à temps partiel pour les pères et les mères, (...) favorisa plutôt un accès facile à des serviteurs domestiques ou des assistants maternels bon marché »⁴⁴.

En 1955, fut monté, avec la Jamaïque et la Barbade, un programme qui ne coûtait rien au gouvernement canadien. Les migrantes furent contraintes au minimum à un an de service. Si ensuite elles étaient considérées inaptes au service domestique, elles étaient renvoyées dans leur pays. Ce programme continua jusqu'en 1967, lorsqu'un système de points fut introduit⁴⁵. Les immigrants étaient alors recrutés sur la base des besoins du marché du travail, les travailleurs hautement qualifiés étaient privilégiés. Dans les années 1970, le Canada ouvrit un programme pour attirer des domestiques comme « travailleurs migrants » (en opposition à « immigrés »), en d'autres termes des « travailleurs privés de la liberté et des droits de citoyenneté ou du statut d'immigrants 'reçus' »⁴⁶. Entre 1890 et 1920, on accordait aux

⁴² *Ibid.*, p. 67-72; HARZIG C., « MacNamara's DP Domestic » », art. cité, p. 26-36; SALVATICI S., *Senza casa né famiglia. Profughi europei nel secondo dopoguerra*, Bologna, il Mulino, 2008, p. 229-254

⁴³ Des femmes des Caraïbes furent importées en 1911, mais elles furent en grande partie expulsées durant la récession de 1913-1915. Une clause de l'*Immigration Act* de 1910, en vigueur jusqu'en 1967, permettait au gouvernement canadien de discriminer sur la base de la 'race' (ARAT-KOC S., « From «Mothers of the Nation ...», art. cité, p. 73-74).

⁴⁴ HARZIG C., « MacNamara's DP Domestic » », art. cité, p. 24.

⁴⁵ BAKAN A.B., STASIULIS D. (eds), « Foreign Domestic Worker Policy in Canada and the Social Boundaries of Modern Citizenship », in BAKAN A.B., STASIULIS D. (eds), *Not One of the Family. Foreign Domestic Workers in Canada*, op. cit., p. 29-52, p. 33; ARAT-KOC S., « From «Mothers of the Nation ...», art. cité, p. 75-76.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 77-78.

jeunes femmes embauchées comme domestiques le statut d'« immigrante reçue » avec l'obligation – stipulée par contrat – de résider chez leur employeur pour six mois au minimum. Malgré les préjugés envers les nationalités « non-préférées », « tous les domestiques européens partagèrent un droit inconditionnel de résidence au Canada dans la mesure où ils étaient entrés avec le statut d'immigrants 'reçus' »⁴⁷. Au contraire, lorsqu'à partir du début des années 1970 des femmes provenant du Tiers-monde (en particulier des Philippines) commencèrent à occuper une place dominante parmi les immigrants, il devenait plus difficile pour les domestiques d'obtenir le statut plein d'immigrant « reçu ». Les employées domestiques n'étaient plus de potentielles « mères de la nation ». Dès cette période, toute forme de service domestique « impérialiste » ou colonisateur » avait probablement disparu⁴⁸.

2. Les domestiques étranger-e-s en Europe (fin du XIX^e à nos jours)

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, lorsque la migration interne des aires rurales vers les zones urbaines se révéla insuffisante pour pallier l'ainsi nommée « crise de la domesticité », l'immigration de l'étranger fut souvent vue, même en Europe, comme une solution à ce problème⁴⁹. En 1912, Marcel Cusenier, analysant les origines des domestiques employés en France, nota qu'en 1901 la proportion de migrants internationaux était de 6,9%. L'arrivée de domestiques étrangers était un phénomène nouveau (en 1896 ils étaient à peine 1,2%) mais en plein développement. Fait significatif, certaines associations de domestiques lancèrent des campagnes, sans succès, pour freiner les possibilités données aux étrangers de travailler

⁴⁷ BAKAN A.B., STASIULIS D. (eds), « Foreign Domestic Worker Policy in Canada and the Social Boundaries of Modern Citizenship », art. cité, p.33.

⁴⁸ *Ibid.* ; ARAT-KOC S., « From «Mothers of the Nation ...», art. cité, p. 73-78; BANFI L., « Lavoro domestico, politiche migratorie e immigrazione filippina. Un confronto tra Canada e Italia », *Polis*, 22, 2008, p. 5-34.

⁴⁹ HORN P., *The Rise and Fall of the Victorian Servant*, Dublin, Gill and New York, Macmillan & St Martin's Press, 1975, p. 30-31, 152-153; GUIRAL P., THUILLIER G., *La vie quotidienne des domestiques en France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1978, p. 249; SARTI R., « Da serva a operaia? Trasformazioni di lungo periodo del servizio domestico in Europa », *Polis*, 19, 2005, p. 91-120, p. 113.

comme domestiques⁵⁰. La même année, Augusta Moll-Weiss⁵¹ considérait qu'au moins un tiers des femmes travaillant en tant que domestiques étaient des étrangères. Les domestiques venaient d'Allemagne, d'Italie, de Belgique et de Suisse et les femmes formaient la grande majorité des effectifs (87% d'après les données du recensement de 1901 fournies par Cusenier). Près des deux tiers des étrangères présentes en France occupaient un emploi de domestique⁵². À partir de la fin du XIX^e siècle, les jeunes femmes italiennes des montagnes apennines furent nombreuses à gagner les villes françaises afin d'y trouver un emploi de domestique⁵³ ; les migrations internationales féminines n'étaient pas rares durant cette période et, en 1890, on trouvait au sein de l'empire des Habsbourg plus de migrantes que de migrants en provenance de Suisse, d'Allemagne de France ou de Grande-Bretagne⁵⁴. En 1910, plus de 40% des émigrants de plus de seize ans qui quittaient la partie autrichienne de l'empire pour les Etats-Unis depuis le port de Brème étaient des femmes⁵⁵.

Le travail domestique a incontestablement joué un rôle-clé dans les migrations féminines à longue distance. Les données disponibles montrent, à partir de la fin du XIX^e siècle, la présence croissante des migrants internationaux au sein du secteur domestique dans plusieurs pays européens. En Suisse, 13% des domestiques sont étrangers en 1888, 25% en 1900, 28% en 1910 et 39% en 1930. En 1910, quand ne sont prises en compte que les plus grandes villes, c'est 40% des femmes qui sont employées dans ce secteur, mais ce taux atteint 50% à Genève et 66% à Bâle, deux cités

⁵⁰ CUSENIER M., *Les domestiques en France*, Paris, A. Rousseau, 1912, p. 134-135 ; MARTIN-FUGIER A., *La place des bonnes. La domesticité féminine en 1900*, Paris, Grasset & Fasquelle, 1979, p. 279.

⁵¹ MOLL-WEISS A., *Le livre du foyer*, Paris, Armand Colin, 1912, p. 342.

⁵² CUSENIER M., *Les domestiques en France*, op. cit., p. 134-135.

⁵³ NOTARI D., *Donne da bosco e da riviera. Un secolo di emigrazione femminile dall'alto Appennino reggiano (1860-1960)*, Castelnuovo ne' Monti (Reggio Emilia), Parco del Gigante, 1998, p. 116-117, 138-162.

⁵⁴ HAHN S., « Nowhere at Home? Female Migrants in the Nineteenth Century Habsburg Empire », in SHARPE P. (ed.), *Women, Gender and Labour Migration. Historical and Global Perspectives*, London-New York, Routledge, 2001, p. 108-126, p. 118.

⁵⁵ STEIDL A., « Jung, ledig, räumlich mobil und weiblich », art. cité, p. 257.

frontalières⁵⁶. En Belgique, entre 1910 et 1938, on compte 12 à 13 000 domestiques étrangers, soit entre 7,6 et 7,8% du total⁵⁷. En Hollande, on ne trouve que 9 100 domestiques étrangers en 1920, mais à peine quelques années plus tard, en 1923, 40 000 domestiques immigrés sont de nationalité allemande. Leur nombre fluctue ensuite, mais on en recense autant en 1934 qu'en 1923, la crise de 1929 ne créant pas en Hollande une situation aussi catastrophique qu'en Allemagne. Les effectifs de cette population diminuent cependant rapidement à partir de 1934, pour atteindre 3500 en mai 1940 : en 1938, les autorités allemandes demandent aux bonnes allemandes de regagner leur patrie⁵⁸.

Les employeurs anglais tentent, eux aussi, de pallier la pénurie de gens de maison en faisant appel à des travailleurs étrangers. En 1911, ils sont peu nombreux (10 827 femmes et 1 750 hommes), moins de 1% des femmes et moins de 4% des hommes travaillent en tant que domestique à demeure (*indoor servants*). On ne trouve d'immigrés en nombre que parmi le personnel hôtelier et dans la restauration. Beaucoup perdirent leur emploi durant la Première Guerre mondiale, quittèrent les Îles britanniques ou furent internés comme ennemis étrangers (*enemy aliens*). Après la guerre, d'après l'*Aliens Order* de 1920, un travailleur immigré devait obtenir une autorisation du ministère du Travail pour être employé. Le nombre de

⁵⁶ HEAD-KÖNIG A.-L., « The Foreign Labour Force in Urban Switzerland. Immigration and Marriage Patterns of Female Servants in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries », in LEBOUTTE R. (ed.), *Migrations and Migrants in Historical Perspective : Permanencies and Innovations*, Bern, Pie & Peter Lang, 2000, p. 77-96; LEBOUTTE R., « La pénurie de domestiques en Suisse et ses remèdes (1870-1939) », *Sextant*, 15-16, 2001, p. 127-148, p. 128-129; voir aussi BOCHSLER R., GISINGER S., *Dienen in der Fremde. Dienstmädchen und ihre Herrschaften in der Schweiz des 20. Jahrhunderts*, Zürich, Chronos Verlag, 1989.

⁵⁷ GUBIN E., « La domesticité, une réalité mal adaptée au contexte de l'entre-deux-guerres en Belgique? », *Sextant*, 15-16, 2001, p. 33-59, p. 47; voir aussi GOETZINGER G., « Les servantes luxembourgeoises à Bruxelles dans l'entre-deux-guerres », *Sextant*, 15-16, 2001, p. 83-100 et MORELLI A., « Les servantes étrangères en Belgique comme miroir des diverses vagues migratoires », *Sextant*, 15-16, 2001, p. 149-164.

⁵⁸ HENKES B., *Heimat in Holland. Deutsche Dienstmädchen 1920-1950*, trad. M. Csollány, Tübingen, Straelener Manuskripte Verlag, 1998; HENKES B., « Maids on the move. Images of femininity and European women's labour migration during the interwar years », in SHARPE P. (ed.), *Women, Gender and Labour Migration. Historical and Global Perspectives*, op. cit., p. 224-243, en particulier p. 224 et p. 238.

permis délivrés pour les travailleurs de sexe masculin dans le secteur de la restauration demeura limité. À l'inverse, ils furent assez généreusement accordés aux femmes désirant s'employer comme domestique. Les permis étaient octroyés pour un an, mais ce délai pouvait être prolongé. Il était possible de changer d'employeur, pourvu que l'on ne change pas de type d'activité et que les services administratifs soient informés. Environ 1000 autorisations de travail furent délivrées en 1923 et 1 500 en 1925. Leur nombre augmenta après 1927 quand les bonnes autrichiennes et allemandes n'eurent plus besoin de visas : elles étaient 4 275 en 1929 et 6 172 en 1931. Cependant, au début des années Trente, à cause de la crise économique, le ministère rendit la procédure plus contraignante afin de protéger les domestiques britanniques. En 1932, comme en 1933, moins de 3 000 domestiques étrangers arrivèrent en Grande-Bretagne⁵⁹. De nombreuses Autrichiennes ont cherché à échapper à la dépression qui frappait durement leur pays, et beaucoup ont fui l'Autriche ou l'Allemagne nazifiée pour des raisons politiques ou parce qu'elles étaient juives. À la fin de 1938, 7 000 femmes juives étaient parvenues à échapper aux nazis grâce au permis délivré par le ministère du Travail, tandis que d'autres étaient employées comme jeunes filles au pair. Après l'*Anschluss* (mars 1938), des permis spéciaux furent délivrés par les autorités britanniques à des réfugiées allemandes et autrichiennes ; on estime qu'au début de la guerre environ 14 000 femmes en bénéficièrent, de même qu'un millier de jeunes filles et plusieurs centaines de couples mariés – le mari était supposé travailler en tant que maître d'hôtel, la femme en tant que cuisinière, pour un salaire total de 100 livres et ils devaient en plus travailler en dehors de Londres. Ces réfugiés ne furent pas très chaleureusement accueillis par les Britanniques. Leurs employeurs se plaignaient souvent d'eux : beaucoup n'étaient pas domestiques de profession. Provenant souvent des classes moyennes ou de la bourgeoisie de leur pays d'origine, ils avaient plus l'habitude d'employer des domestiques que de l'être eux mêmes. Les domestiques britanniques voyaient souvent en eux des concurrents et beaucoup, surtout durant la guerre les considéraient comme des ennemis, alors même qu'ils avaient dû

⁵⁹ HORN P., *The Rise and Fall of the Victorian Servant*, *op. cit.*, p. 152-153; HORN P., *Life Below Stairs in the Twentieth Century*, *op. cit.*, p. 169-175.

fuir la répression nazie. Tous enfin durent établir devant les tribunaux britanniques leur loyauté ; certains, n'y parvenant pas, furent internés⁶⁰.

L'emploi de réfugiés en tant que domestiques n'était pas une nouveauté. En effet, après la Première Guerre mondiale, les conflits affectant l'Asie mineure avaient provoqué un énorme afflux de réfugiés et les organisations les prenant en charge en avaient dirigé beaucoup, particulièrement les orphelins, vers le secteur domestique. Ils constituaient une main-d'œuvre bon marché permettant à des familles qui, jusqu'alors n'avaient pu employer de domestiques, de le faire⁶¹.

L'histoire politique du XX^e siècle affecta profondément le secteur du service aux personnes. Les nazis en particulier s'efforcèrent énergiquement d'étoffer le vivier de travailleurs domestiques. Ils organisèrent au début des années Quarante le rapatriement des bonnes allemandes employées à l'étranger tout en contraignant certains des travailleurs des pays occupés à travailler en tant que domestiques en Allemagne. En 1944, environ 100 000 femmes, la plupart provenant d'Europe de l'est, travaillaient pour des familles allemandes⁶². Dans certains pays, les domestiques allemandes étaient regardées avec méfiance, avant même que l'Allemagne nazie ne tente de les rapatrier. Les Suisses, par exemple, redoutaient que les *Dienstmädchen* allemandes ne deviennent des propagandistes nazis. Cela les conduisit à organiser des cours d'éducation ménagère destinés aux

⁶⁰ KUSHNER T., « Asylum or Servitude? Refugee Domesticity in Britain, 1933-1945 », *Bulletin of the Society for the Study of Labour History*, 53, 3, 1988, p. 19-27; KUSHNER T., « Politics and Race, Gender and Class, Refugees, Fascists and Domestic Service in Britain, 1933-1940 », *Immigrants and Minorities*, 8, 1989, p. 49-58; BRINSON C., « A Women's Place...? German-speaking Women in Exile in Britain, 1933-1945 », *German Life and Letters*, 51, 1988, p. 204-224; HORN P., *Life Below Stairs in the Twentieth Century*, op. cit., p. 176-187; BOLLAUF T., « Flucht und Zuflucht, Als Dienstmädchen nach England. Am Beispiel dreier Frauen aus Wien », *L'Homme. Europäische Zeitschrift für Feministische Geschichtswissenschaft*, 15, 2004, p. 195-215.

⁶¹ HANTZAROULA P., *The Making of Subordination : Domestic Servants in Greece, 1920-1945*, PhD thesis, Florence, European University Institute, 2002, p. 211-217; HANTZAROULA P., « The Status of Servant's Labour in State Policy, Greece 1870-1960 », in PASLEAU S., SCHOPP I. (eds) avec SARTI R., *Proceedings of the Servant Project*, op. cit., vol. II, p. 225-246.

⁶² SARTI R., « Conclusion », in *Domestic Service and European Identity*, op. cit., p. 261.

jeunes Suisses afin qu'elles puissent travailler comme domestiques⁶³. De même, les Hollandais voyaient en elles de possibles espionnes et même après la guerre la méfiance persista au point d'empêcher la réactivation des filières migratoires d'avant-guerre⁶⁴. À l'inverse, en Angleterre, après 1946, l'immigration de domestiques reprit et un nombre substantiel de femmes allemandes y prirent part, jusqu'à ce que le renouveau économique allemand conduise à une forte diminution de leur nombre⁶⁵.

La mobilisation de nombreux hommes, la participation des femmes à l'effort de guerre, la réquisition de milliers de propriétés, désorganisèrent le secteur du travail domestique. Beaucoup d'anciens domestiques trouvèrent, après guerre, d'autres emplois malgré les réformes destinées à améliorer les conditions de travail de ce secteur.

Le déclin du travail à demeure et la généralisation du travail domestique salarié ont pu conduire à surestimer la diminution du nombre de domestiques⁶⁶. Cependant, une même tendance au déclin du travail domestique, avec la quasi-disparition des domestiques à demeure et la diminution du nombre d'employés, peut être observée dans la plupart des pays européens où le phénomène ne prit pas toujours la même forme, ni le même rythme. En Italie, où le travail domestique était moins répandu, le déclin fut moins prononcé et plus lent qu'en Angleterre, même si les données des recensements doivent être traitées avec précaution⁶⁷. En Angleterre et au Pays de Galle, 5% des foyers employaient, en 1931, des domestiques à demeure ; 1% d'entre eux en 1951 et 0,6% en 1961⁶⁸. Moins de 3 % des foyers italiens étaient dans ce cas en 1921, 2,4% en 1951, mais seulement 1% en 1951, 0,5% en 1971 et 0,1% en 1981⁶⁹.

⁶³ HEAD-KÖNIG A.-L., « La pénurie de domestiques en Suisse ... », art. cité, p. 132, 141-144, 146.

⁶⁴ HENKES B., *Heimat in Holland. Deutsche Dienstmädchen 1920-1950*, op. cit., p. 219-241.

⁶⁵ HORN P., *Life Below Stairs in the Twentieth Century*, op. cit., p. 216-222.

⁶⁶ CHAPLIN D., « Domestic Service and Industrialization », art. cité, p. 103.

⁶⁷ SARTI R., « Conclusion », in *Domestic Service and European Identity*, op. cit., p. 263-271.

⁶⁸ HORN P., *Life Below Stairs in the Twentieth Century*, op. cit., p. 191.

⁶⁹ COLOMBO A., « Il mito del lavoro domestico. Struttura e cambiamenti del lavoro domestico salariato in Italia (1970-2003) », *Polis*, 19, 2005, p. 435-464, p. 443. Ces données se réfèrent à une catégorie du recensement de la population qui n'inclut pas seulement les domestiques employés par des familles mais aussi ceux employés par d'autres groupes de

De plus, en Italie les étrangers étaient rares parmi les domestiques, du moins jusque dans les années soixante-dix⁷⁰. Il y avait durant les années cinquante et soixante bien plus de bonnes italiennes travaillant à l'étranger que de domestiques étrangers en Italie⁷¹ où les migrations internes fournissaient aux régions les plus riches, particulièrement le nord-ouest, une grande partie des travailleurs domestiques⁷². En 1977 cependant Olga Turrini écrivait que contrairement à ce que beaucoup pensaient alors, le travail domestique n'était pas en voie de disparition et il insistait sur la présence de domestiques étrangers⁷³; ceux-ci provenaient alors principalement d'Afrique et des Philippines⁷⁴. Parmi les domestiques employés régulièrement en Italie, 5,6% étaient étrangers au cours de la période 1972-1982 et cette proportion crut rapidement ensuite pour atteindre 16,5% en 1991, plus de 50% en 1996 et 76% en 2003, selon les chiffres collectés après la régularisation massive de 2002⁷⁵. Cependant tous les domestiques, qu'ils soient Italiens ou étrangers, ne sont pas régulièrement

personnes résidant en communauté, par exemple dans des couvents.

⁷⁰ ANDALL J., *Gender, Migration and Domestic Service: The Politics of Black Women in Italy*, Aldershot, Ashgate, 2000, p. 57 présente les données du Ministère de l'intérieur pour 1969, selon lequel 6 333 domestiques étrangers étaient présents en Italie.

⁷¹ LONNI A., *Mondi a parte. Gli immigrati tra noi*, Torino, Paravia, 1999, p. 81-83; MORELLI A., « Les servantes étrangères en Belgique comme miroir ... », art. cité, p. 153-159; KING R., *Southern Europe in the Changing Global Map of Migration*, in KING R., LAZARIDIS G. et TSARDANIS C. (eds), *Eldorado or Fortress? Migration in Southern Europe*, London, Macmillan, 2000, p. 1-26.

⁷² TURRINI O., *Casalinghe di riserva. Lavoratrici domestiche e famiglia borghese*, Roma, Coines, 1977, p. 113.

⁷³ Voir aussi CRIPPA E., *Lavoro amaro. Le estere in Italia*, Roma, Api-Colf, 1979.

⁷⁴ ANDALL J., *Gender, Migration and Domestic Service*, op. cit., p. 57, 113-142; PARREÑAS S.R., *Servants of Globalization. Women, Migration and Domestic Work*, Stanford, Stanford University Press, 2001, p. 5-6.

⁷⁵ SARTI R., « Noi abbiamo visto tante città, abbiamo un'altra cultura », art. cité, p. 18. Selon les données de l'Institut national de la prévoyance sociale (INPS) que j'ai utilisées ailleurs (INPS-MONITORAGGIO DEI FLUSSI MIGRATORI, *Il mondo della collaborazione domestica, i dati del cambiamento*, en collaboration avec « Dossier Statistico Immigrazione Caritas/Migrantes », 2004) en 2003 les étrangers formaient 80% des domestiques déclarés. Selon les données disponibles en février 2008 dans la base de données officielle de l'INPS (www.inps.it) ils constituent 75,80 %. Ce chiffre est sujet à variations car continuellement mis à jour. Je remercie Marco Giovannini de l'INPS pour cette information.

employés (c'est-à-dire enregistrés auprès de *l'Istituto Nazionale di Previdenza Sociale*). De ce fait, les données relatives aux travailleurs en règle ne reflètent pas fidèlement le fonctionnement du marché du travail domestique. Il n'y a cependant aucun doute sur le fait que le nombre de travailleurs étrangers a prodigieusement augmenté dans ce secteur au cours des dernières années, même si il y a encore des Italiens (surtout des Italiennes) qui y travaillent, en particulier comme femmes de ménage⁷⁶.

En quelques années la situation italienne a radicalement changé. L'Italie a vu cesser le long déclin du secteur du travail domestique, puis augmenter à nouveau le nombre de travailleurs du secteur⁷⁷. De plus, l'Italie, pays qui exportait des domestiques vers la France, la Suisse, la Belgique, l'Angleterre et d'autres destinations encore, est devenue un pays d'immigration. L'Espagne a suivi une évolution similaire à celle de l'Italie. Au début des années 2000, les étrangers comptent en Espagne pour environ 20% des gens de maison, proportion qui ne cesse d'augmenter⁷⁸. L'évolution espagnole est sans doute moins brutale que celle de l'Italie, en effet, encore aujourd'hui, les domestiques espagnols sont nombreux à travailler en Europe, particulièrement en Grande-Bretagne⁷⁹. Après l'adoption par

⁷⁶ SARTI R., « Noi abbiamo visto tante città, abbiamo un'altra cultura », art. cité, p. 17-46, p. 18.

⁷⁷ SARTI R., « Conclusion », in *Domestic Service and European Identity*, op. cit., p. 269. 278; COLOMBO A., « Il mito del lavoro domestico », art. cité ; COLOMBO A., SARTI R., « Come è cambiato il servizio domestico in Italia dagli anni Cinquanta ad oggi », in CATANZARO R., SCIORTINO G. (eds), *La fatica di cambiare. Rapporto sulla società italiana*, Bologna, Il Mulino, 2009, sous presse.

⁷⁸ PARELLA RUBIO S., *Mujer, inmigrante y trabajadora, la triple discriminación*, Barcelona, Anthropos, 2003, p. 364.

⁷⁹ COLECTIVO IOÉ, *Mujer, inmigración y trabajo*, Madrid, Imserso, 2001, disponible en ligne à www.imsersomigracion.upco.es/nojava/default2.asp, p. 244-258 ; PARELLA RUBIO S., *Mujer, inmigrante y trabajadora, la triple discriminación*, op. cit. ; PARELLA RUBIO S., « Immigrant Women in Paid Domestic service. The case of Spain and Italy », *Transfer*, 9, 2003, p. 504-517 ; SOLÉ C., PARELLA RUBIO S., « Migrant Women in Spain, Class, Gender and Ethnicity », in ANDALL J., *Gender and Ethnicity in Contemporary Europe*, Oxford, Berg, 2003, p. 61-76 ; ZONTINI E., « Towards a Comparative Study of Female Migrants in Southern Europe : Filipino and Moroccan Women in Bologna and Barcelona », *Studi Emigrazione/Migration Studies*, 39, 2002, p. 107-135 ; ESCRIVÁ A., RIBAS N., « La investigación sobre migración, desarrollo y transnacionalismo, contribuciones para un debate desde España », in

l'Espagne de Franco, en 1959, d'un nouveau modèle de développement rompant avec l'autarcie jusque-là en vigueur, nombre d'Espagnols quittèrent leurs compagnes pour les villes de la péninsule ou d'autres pays. Beaucoup s'employèrent comme domestiques, en Grande-Bretagne ou en France, où, en 1970, on comptait environ 100 000 domestiques. En Belgique également les serviteurs espagnols et italiens étaient nombreux⁸⁰.

L'expérience de l'Italie et de l'Espagne est donc différente de celle d'autres pays européens, tels la France, la Belgique ou l'Angleterre, qui emploient des étrangers dans ce secteur pour pallier la pénurie de travailleurs locaux depuis la fin du XIX^e siècle. De façon significative, en Grande-Bretagne, alors que se durcissait la politique migratoire, le besoin en main-d'œuvre des ménages, du secteur hospitalier et de la restauration conduisit à la mise en place de dispositifs spécifiques destinés à un personnel de service de plus en plus nombreux à venir des Philippines, d'Espagne ou du Portugal⁸¹. Jusqu'à il y a peu, l'afflux de main-d'œuvre étrangère n'était pas associé à un renouveau de la domesticité, ni ne provoquait celui-ci mais permettait sa survie et ralentissait un long déclin, seulement interrompu en Europe par la crise des années Trente. A cette

ESCRIVÁ A. et RIBAS N. (eds), *Migración y desarrollo*, Córdoba, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto de Estudios Sociales de Andalucía, 2004, p. 11-51 ; WAGNER H., *The instruction and the placement of female Ecuadorian domestic workers in a Catholic parish in Madrid*, paper presented at the Conference «Migration and Domestic Work in Global Perspective», The Netherlands Institute for Advanced Studies, Wassenaar, 26-29 May 2005 (disponible en ligne : www.nias.knaw.nl/en/news_forthcoming_activities/lutz/); HERRERA G., *Social reproduction in the experience of Ecuadorian domestic workers in Spain*, paper presented at the Conference «Migration and Domestic Work in Global Perspective», The Netherlands Institute for Advanced Studies, Wassenaar, 26-29 mai 2005 (disponible en ligne : www.nias.knaw.nl/en/news_forthcoming_activities/lutz/) ; COX R., *The role of ethnicity ...*, *op. cit.*, p. 139-40.

⁸⁰ HORN P., *Life Below Stairs in the Twentieth Century*, *op. cit.*, p. 221, 239 ; COLECTIVO IOÉ, *Mujer, inmigración y trabajo*, *op. cit.*, p. 155-156 ; MORELLI A., « Les servantes étrangères en Belgique comme miroir... », art. cité.

⁸¹ HORN P., *Life Below Stairs ...*, *op. cit.*, p. 239-240. ANDERSON B., *Britain's Secret Slaves. An Investigation into the Plight of Overseas Domestic Workers*, London, Antislavery, 1993, p. 95-99 ; ANDERSON B., *Doing the Dirty Work? The Global Politics of Domestic Labour*, London-New York, Zed Books, 2000, p. 86-107.

époque plusieurs pays, du fait du chômage massif et parfois de politiques *ad hoc*⁸², ne connurent pas de pénurie dans l'offre de travail domestique.

Aujourd'hui, plusieurs pays d'Europe de l'Ouest voient un renouveau du travail domestique salarié qui s'accompagne de l'emploi de migrants originaires des pays du sud ou d'Europe orientale⁸³. Selon certains, cette tendance nouvelle est à mettre en relation avec la féminisation des flux de migrants internationaux⁸⁴. D'après les données fournies par le secrétariat des Nations unies en 2005, les migrants internationaux composent 3% de la population mondiale, contre 2,5% il y a 45 ans. En 1960, 46,8% étaient des femmes ; elles étaient 48,9% en 1960, 49,7% en 2000 et 49,6% en 2005. En Europe les femmes comptaient pour 48,9% des migrants internationaux en 1960, 53,4% en 2000 et 53,4% en 2005⁸⁵.

Ces taux étaient plus élevés encore pour certaines nationalités. Au milieu des années 1990, 80% des travailleurs originaires de Sri Lanka et d'Indonésie étaient des femmes⁸⁶ ; les deux tiers de ceux provenant des Philippines (dont les deux tiers sont employés dans le secteur du travail domestique) étaient également des femmes⁸⁷. Les termes de « résurgence », « restauration », « renouveau » et d'autres employés pour décrire les

⁸² SARTI R., « Da serva a operaia? », art. cité ; SARTI R., « Conclusion », in *Domestic Service and European Identity* », *op. cit.*

⁸³ Les données confirmant l'expansion du service domestique sont fournies par SARTI R., « Conclusion », in *Domestic Service and European Identity* », *op. cit.* ; SARTI R., « Domestic Service, Past and Present in Southern and Northern Europe », *Gender and History*, 18, 2006, p. 222-245. Selon A. COLOMBO, « Il mito del lavoro domestico », art. cité, le revival du service domestique a été surestimé.

⁸⁴ CASTLES S. et MILLER M.J., *The Age of Migration. International Population Movements in the Modern World*, New York, The Guilford Press, 2003 (première édition 1993), p. 9, p. 28, p. 160-161 ; LUTZ H., « Der Privathaushalt als Weltmarkt für weibliche Arbeitskräfte », *Peripherie*, 25, 2005, p. 65-87 (disponible en ligne www.uni-muenster.de/FGEL/Lutz_Weltmarkt-Privathaushalt.pdf) ; MARCHETTI S., « Le donne delle donne », *Dwf. Donna Women Femme*, 61-62, 2004, p. 68-98.

⁸⁵ Les migrants internationaux constituent 2,5% de la population en 1960, 2,9% en 2000 et 3% en 2005.

⁸⁶ GAMBURD M., *The Kitchen Spoon's Handle. Transnationalism and Sri Lanka's Migrant Housemaids*, Ithaca-London, Cornell University Press, 2000, p. 35.

⁸⁷ PARREÑAS S.R., « Neo-liberalism and the Globalization of Care », in PASLEAU S. et SCHOPP I. (eds) avec SARTI R., *Proceedings of the Servant Project, op. cit.*, vol. IV, p. 205-223.

actuelles tendances, font de ces dernières des retours à un état ancien⁸⁸. Pourtant les phénomènes actuels sont souvent présentés comme des nouveautés. De fait, il est possible de repérer à la fois des continuités et des discontinuités, des ressemblances et des différences entre le « vieux » et le « nouveau » service domestique⁸⁹.

3. Domestiques d'aujourd'hui et d'hier

Il y a environ un siècle, pour la plupart des observateurs, les domestiques - particulièrement les domestiques à demeure - étaient destinés à disparaître et, de fait, leur nombre - les années Trente mises à part - diminua en Europe durant un siècle s'étendant des années 1880 (marquant dans bien des pays leur apogée numérique) aux années 1980, où sont attestés dans plusieurs régions une stabilisation de leur nombre, voire un renversement de tendance. La situation actuelle constitue de ce fait une nouveauté. Les comparaisons à travers le temps sont difficiles : beaucoup de domestiques ne sont pas aujourd'hui comptabilisés officiellement. Si l'on accepte les évaluations de l'office statistique italien, il faut supposer que leur part dans la population active est aujourd'hui plus grande qu'hier (1,84% de la population en 2001, 1,48 % en 1901⁹⁰). Ces données n'étant pas totalement convaincantes, elles incitent à multiplier les comparaisons entre passée et présent⁹¹.

Même s'il est difficile d'établir avec précision le nombre de domestiques employés actuellement, il est certain que si, en Italie il y a 30 ans, les étrangers étaient peu nombreux parmi ces derniers, ils constituent aujourd'hui une partie significative de la force de travail.

La présence de domestiques étrangers en Europe n'est donc pas en soi une nouveauté, même s'il est possible qu'ils n'aient jamais été aussi nombreux. Jusqu'aux années soixante-dix cependant, la plupart provenaient d'Europe occidentale, alors qu'aujourd'hui la grande majorité est issue d'autres continents (Asie, Amérique latine, Afrique) et d'Europe orientale.

⁸⁸ GREGSON N. et LOWE M., *Servicing the Middle Classes. Class, Gender and Waged Domestic Labour in Contemporary Britain*, London-New York, Routledge, 1994, p. 4.

⁸⁹ SARTI R., « Noi abbiamo visto tante città, abbiamo un'altra cultura », art. cité, p. 17-27.

⁹⁰ SARTI R., « Noi abbiamo visto tante città, abbiamo un'altra cultura », art. cité, p. 20.

⁹¹ COLOMBO A., « Il mito del lavoro domestico », art. cité.

Les domestiques étrangers sont originaires de pays pauvres et travaillent dans des pays riches, ce qui ne signifie pas qu'ils appartiennent nécessairement aux couches les plus pauvres des pays d'origine. Lorsque l'on compare leur profil socio-économique avec celui de leurs compatriotes ils apparaissent la plupart du temps éduqués et appartiennent souvent aux classes moyennes de leur pays d'origine. En effet, les migrations internationales exigent des ressources (monétaires, informationnelles) dont ne disposent pas les membres des classes pauvres des pays de provenance⁹².

Le profil de ces domestiques issus des classes moyennes peut rappeler celui des « serviteurs de l'empire » et des « gens convenables » quittant les Îles britanniques pour les *dominions*. Cependant, les migrants d'aujourd'hui sont considérés par les sociétés-hôtes comme des travailleurs peu chers et temporairement nécessaires alors que leurs prédécesseurs, quoique exploités, étaient considérés comme des membres putatifs des nations d'immigration. Ils ne peuvent non plus être comparés aux « serviteurs de l'empire » employés par des familles qui désiraient connaître les coutumes de leurs pays d'origine. Aujourd'hui, au contraire, c'est souvent le mode de vie des pays d'immigration qui sert de modèle aux migrants. Il vaut sans doute mieux comparer les travailleurs domestiques étrangers actuels, pris dans une mobilité sociale contradictoire⁹³, aux réfugiés allemands, issus des classes moyennes, contraints de s'employer comme domestiques en Angleterre. Dans un cas comme dans l'autre, il leur fallut accepter une dégradation de leur statut social, afin de parvenir à leurs fins. Pour les réfugiés, il s'agissait souvent d'assurer leur survie, pour les migrants d'aujourd'hui leur travail doit permettre d'améliorer le statut social de la famille restée dans le pays d'origine, ou de s'implanter dans le pays d'immigration. Plus qu'autrefois, il semble que les domestiques migrants occupent des positions sociales fort différentes dans le pays d'origine et en émigration. Les rapports entre employés et employeurs (parfois migrants eux-mêmes) sont affectés par une combinaison complexe de hiérarchies

⁹² SARTI R., « Who are Domestic Servants? Defining Domestic Service in Western Europe (16th-21st Centuries) », in PASLEAU S., SCHOPP I. (eds) avec SARTI R., *Proceedings of the Servant Project*, *op. cit.*, vol. II, p. 3-59.

⁹³ PARREÑAS S.R., *Servants of Globalization. Women, Migration and Domestic Work*, *op. cit.*, p. 150-196.

sociales différentes prenant sens dans des contextes distincts.

Le serviteur et son maître entretiennent une relation asymétrique. Dans l'Europe moderne, il n'était pas rare qu'ils appartiennent au même milieu social⁹⁴. La prolétarianisation caractérisant le XIX^e siècle a fait coïncider plus étroitement hiérarchie des statuts et place dans la relation de service⁹⁵. À l'inverse aujourd'hui, nous trouvons en Europe de l'Ouest des travailleurs qualifiés des classes moyennes, au service d'employeurs détenant un statut inférieur au leur dans leur pays d'origine. En effet, l'importation de travailleurs domestiques bon marché a permis à de nouvelles couches sociales d'employer du personnel de service. Il devient possible de trouver des domestiques plus diplômés que leurs employeurs et ayant eu, dans leur pays d'origine, des postes impliquant plus de responsabilités⁹⁶.

Le fait que beaucoup sont prêts, aujourd'hui, à travailler en tant que domestiques dans les pays occidentaux (au point que l'abondance de l'offre provoque une forte augmentation de la demande) est radicalement nouveau. Depuis le XIX^e siècle, à la possible exception des années Trente, la « rareté » de offre de service ne permettait pas de satisfaire la demande des employeurs des pays occidentaux. Le fait qu'elle soit si abondante aujourd'hui renvoie bien sûr aux profondes inégalités démographiques et économiques entre pays du sud et pays du nord, ainsi qu'entre l'ouest et l'est de l'Europe, ce qui rend un emploi de domestique en Occident attractif pour beaucoup. L'offre et la demande de domestiques sont manifestement profondément affectées par les politiques économiques ainsi que par les caractéristiques de l'État social et les politiques d'immigration⁹⁷.

Du XIX^e siècle jusqu'à une période récente, de nombreux pays mirent en place des politiques destinées à contrôler les flux de domestiques migrants ainsi qu'à déterminer leur statut. Actuellement, ces politiques offrent à l'historien de nombreuses sources permettant de déterminer le nombre, la

⁹⁴ Ils étaient dans une position inférieure dans la relation entre maître et serviteur pour une multiplicité de raisons : il suffit de penser aux apprentis, aux pages, aux dames de compagnie, etc.

⁹⁵ SARTI R., « Who are Domestic Servants? », art. cité.

⁹⁶ SARTI R., « Noi abbiamo visto tante città, abbiamo un'altra cultura », art. cité, p. 20-22.

⁹⁷ SARTI R., *Domestic Service Past and Present*, art. cité; SARTI R., « Conclusion », in *Domestic Service and European Identity*, art. cité.

nationalité, le genre des migrants. Paradoxalement, souvent il est plus facile de suivre la trace des domestiques étrangers d'autrefois que de ceux d'aujourd'hui. Une notable proportion d'entre eux ne possèdent pas les documents les autorisant à résider et à travailler dans les pays d'immigration et n'apparaissent pas dans les statistiques collectées. Cela ne signifie pas que les migrants contemporains ne sont pas affectés par les politiques migratoires. Les caractéristiques de leur condition sont définies par l'illégalité de leur présence et, ainsi que Helma Lutz l'explique, celle-ci ne dépend pas de leurs caractéristiques personnelles mais provient de l'imposition du label d'immigrant illégal par les États d'immigration. Elle et Susanne Schwalgin parlent d'« illégalisation » des domestiques migrants sans papiers⁹⁸. Ce processus a eu pour effet une aggravation de la condition des migrants plus qu'une diminution du nombre des entrées⁹⁹. Le choix politique fait par de nombreux états de politiques d'immigration restrictives, mollement appliquées dans certains secteurs d'activité, est un choix politique qui revient à tolérer l'exploitation de ces travailleurs.

Quoique la plupart des pays européens ne considèrent pas officiellement le travail domestique comme une occupation justifiant l'obtention d'un permis de travail pour les immigrants, plusieurs, parmi lesquels l'Italie, l'Espagne et, jusqu'à un certain degré, l'Allemagne, ont mis en place des dispositifs spécifiquement destinés à en obtenir un¹⁰⁰. C'est une pratique déjà ancienne

⁹⁸ LUTZ H., SCHWALGIN S., « Irregular Migration and the Globalisation of Domestic Work, Migrant Domestic Workers in Germany », in PASLEAU S., SCHOPP I. (eds) avec SARTI R., *Proceedings of the Servant Project, op. cit.*, vol. IV, p. 225-241, p. 73.

⁹⁹ MATTINGLY D., « Making Maids. United States Immigration Policy and Immigrant Domestic Workers », in HENSHALL MOMSEN J. (ed.), *Gender, Migration and Domestic Service*, London-New York, Routledge, 1999, p. 62-79.

¹⁰⁰ KOFMAN E., *Gendered Migration, Social Reproduction and Welfare Regimes, new dialogues and directions*, communication présentée au 6th European Social Science History Conference, Amsterdam, 22-25 mars 2006, p. 10; A. IOLI, « Incoming Workers and Housework », in PASLEAU S., SCHOPP I. (eds) avec R. SARTI, *Proceedings of the Servant Project, op. cit.*, vol. III, p. 253-263; CAPONIO T., FINOTELLI C., « La inmigración en Italia entre el derecho de asilo y la obligación de trabajar », *Migraciones*, 14, 2003, p. 63-96; BARBAGLI M. et alii. (eds.), *I sommersi e i sanati. Le regolarizzazioni degli immigrati in Italia*, Bologna, Il Mulino, 2004 ; PARELLA RUBIO S., *Mujer, inmigrante y trabajadora, la triple discriminación, op. cit.*, p. 194-205; ESCRIVÁ A., « Formas y motivos de la acción transnacional. Vinculaciones de los peruanos con el país de origen », in ESCRIVÁ A.,

en Italie et une notable proportion des permis de travail ont été délivrés à des domestiques (deux tiers des permis en 2008 ; 69% en 2000 et de 44 à 69% entre 1992 et 1995, période durant laquelle les seules personnes de pays non EU autorisés à résider en Italie avaient dû déclarer – avant leur départ – travailler en tant que domestique). Il leur fallait occuper ce type d'emploi au moins deux ans après leur arrivée dans leur pays¹⁰¹.

Précisons que les autorités italiennes avaient souvent privilégié les domestiques lors des régularisations massives ; la dernière, en 2002, ne concernait même que les travailleurs de ce secteur¹⁰². En Espagne, depuis 1994, l'augmentation du nombre de migrants ainsi employés fut la conséquence de la politique d'immigration en vigueur qui définissait des quotas pour le travail domestique. Entre 1992 et 1998, le nombre de visas accordés à ce titre a augmenté de 140%¹⁰³. En Allemagne, depuis février 2002, les citoyens de pays en voie d'accession à la communauté européenne peuvent travailler légalement durant trois ans pour des ménages abritant une personne dépendante (soin aux personnes âgées) qui ont la possibilité en ce cas d'obtenir une aide des services sociaux. Ce programme fut interrompu en 2003, mais reprit en 2005 malgré un succès limité (seulement 1 102 candidatures en 2002)¹⁰⁴.

RIBAS N. (eds), *Migración y desarrollo*, *op. cit.*, p. 149-181, p. 160-162 ; ANDERSON B., *Doing the Dirty Work ...*, *op. cit.*, p. 57-58 ; EINAUDI L., *Le politiche dell'immigrazione in Italia dall'Unità a oggi*, Roma-Bari, Laterza, 2007, *passim*; *Programmazione transitoria dei flussi di ingresso dei lavoratori extracomunitari non stagionali, nel territorio dello Stato, per l'anno 2008*, Decreto del Presidente del Consiglio dei Ministri 3 dicembre 2008, *Gazzetta Ufficiale*, n° 288, 10 déc. 2008 (http://www.interno.it/mininterno/export/sites/default/it/sezioni/servizi/legislazione/immigrazione/0970_2008_12_03_decreto_flussi_lavoratori_non_stagionali.html).

¹⁰¹ ANDALL J., *Gender, Migration and Domestic Service*, *op. cit.*, p. 119-124, 149-150 ; SARTI R., « Noi abbiamo visto tante città ... », art. cité, p. 25 ; ALEMANI C., « Les lois relatives au travail domestique en Italie, 1950-2000 », in PASLEAU S., SCHOPP I. (eds) avec SARTI R., *Proceedings of the Servant Project*, *op. cit.*, vol. III, p. 231-251 ; IOLI A., *Incoming Workers and Housework*, *op. cit.*

¹⁰² *Ibid.* ; COLOMBO A., SCIORTINO G., *Gli immigrati in Italia. Assimilati o esclusi, gli immigrati, gli italiani, le politiche*, Bologna, Il Mulino, 2004 ; SARTI R., « Domestic Service as a « Bridging Occupation », *Past and Present*, art. cité.

¹⁰³ COLECTIVO IOÉ, *Mujer, inmigración y trabajo*, *op. cit.*, p. 449.

¹⁰⁴ KOFMAN E., *Gendered Migration, Social Reproduction and Welfare ...*, *op. cit.*, p. 10 ;

Ces dispositifs ne permettent pas l'arrivée de migrants légaux en nombre suffisant pour satisfaire la demande. Ils n'en contribuent pas moins à définir les caractéristiques des domestiques, de la même façon que les mesures antérieures. Ainsi, durant l'entre-deux-guerres, les services britanniques ont permis l'entrée de nombreuses domestiques de sexe féminin, pourtant, dans le même temps, ils refusaient un titre de séjour à des hommes désirant travailler dans la restauration ou l'hôtellerie¹⁰⁵. De même, en Italie et en Espagne, les dispositions en vigueur sont susceptibles d'affecter la structure de genre des travailleurs domestiques. Entre 1991 et 2003, 3,8% des Italiens légalement employés dans ce secteur étaient des hommes, pour, *a minima*, 15,5% de migrants (en 2003) et jusqu'à 31,1% en 1996. Parmi les étrangers demandant à être régularisés, en tant que domestiques, en 2002, 18,5% étaient des hommes. Leur arrivée en Italie a ainsi conduit à une certaine remasculinisation du secteur des services à la personne, même si l'augmentation du pourcentage d'hommes ainsi employés avait commencé dès les années soixante¹⁰⁶.

En Espagne, près de 90% des domestiques étrangers sont des femmes, mais la proportion d'hommes augmente¹⁰⁷. Lorsque prendre un tel emploi est quasiment le seul moyen de s'ancrer dans un pays, ce travail attire également des hommes. Cependant, nous trouvons des hommes dans ce secteur même dans les pays qui n'ont pas de dispositifs propres aux emplois de service aux personnes. Les entretiens menés par Francesca Scrinzi en France et Kyoko Shinozaki en Allemagne le montrent¹⁰⁸. Des « sans

LUTZ H., « Der Privathaushalt als Weltmarkt ... », art. cité, p. 72-73.

¹⁰⁵ HORN P., *Life Below Stairs in the Twentieth Century*, op. cit., p. 170-172.

¹⁰⁶ SARTI R., *Quali diritti per « la donna »? Servizio domestico e identità di genere dalla rivoluzione francese ad oggi*, Bologna, Sip, 2000 (en ligne www.uniurb.it/scipol/drs_quali_diritti_per_la_donna.pdf), p. 15 ; SARTI R., « Noi abbiamo visto tante città, abbiamo un'altra cultura », art. cité, p. 23 ; ANDALL J., *Hierarchy and Interdependence. The Emergence of a Service Caste in Europe*, in ANDALL J., *Gender and Ethnicity in Contemporary Europe*, Oxford, Berg, 2003, p. 39-60 ; INPS-MONITORAGGIO DEI FLUSSI MIGRATORI, *Il mondo della collaborazione domestica, i dati del cambiamento*, op. cit.

¹⁰⁷ PARELLA RUBIO S., *Mujer, inmigrante y trabajadora ...*, op. cit., p. 512.

¹⁰⁸ SCRINZI F., « Les hommes de ménage, ou comment aborder la féminisation des migrations en interviewant des hommes », *Migrations Société*, 17, 2005, p. 229-240 ; SHINOZAKI K., « Making Sense of Contradictions. Examining Negotiation Strategies of “Contradictory

papiers » ne maîtrisant pas la langue du pays d'arrivée ont peu d'atouts et peuvent être prêts à accepter des emplois typiquement féminins¹⁰⁹.

Les serviteurs masculins étaient d'ailleurs fréquents dans l'Europe moderne, la féminisation de ces professions date dans la plupart des contextes européens du XIX^e et du XX^e siècle et a abouti à faire du service domestique un emploi typiquement féminin¹¹⁰. De ce fait, la présence de travailleurs mâles¹¹¹ dans plusieurs pays représente une rupture importante et affecte la division genrée du travail. Nous avons vu plus haut que les membres des classes moyennes des pays pauvres peuvent être contraints d'accepter des emplois médiocres dans les pays occidentaux. Leur origine géographique peut affecter leur statut dans le pays d'immigration plus que la position sociale qu'ils y occupaient avant leur départ. De la même façon, les inégalités entre pays peuvent être plus fortes que les traditionnelles hiérarchies de genre et produire des situations inhabituelles au regard de la division traditionnelle du travail entre les genres. Un couple de cadres, ou de membres des professions libérales, peut ainsi employer un domestique étranger de sexe masculin ; les implications du genre et de la position de

Class Mobility” in Filipina/Filipino Domestic Workers in Germany », in GEISEN T. (ed.), *Arbeitsmigration. WanderarbeiterInnen auf dem Weltmarkt für Arbeitskraft*, Frankfurt A. M./London, IKO, Verlag für Interkulturelle Kommunikation, 2005; SARTI R., « “Dove sono finito” Lavoratori domestici maschi e costruzione delle identità di genere dall’inizio del Novecento ad oggi », in COLOMBO A., CATANZARO R. (eds), *Badanti & Co. Nazionalità, genere e classe nel nuovo lavoro domestico*, Bologna, Il Mulino, 2009.

¹⁰⁹ Dans l'Amérique industrialisée les domestiques chinois de sexe masculin parfois dépassent le nombre de ceux de sexe féminin, notamment en Californie. Voir KATZMAN D. M., *Seven Days a Week*, *op. cit.*, p. 45. Dans certains pays d'Asie et d'Afrique les domestiques mâles sont communs. Voir TRANBERG HANSEN K., *Distant Companions. Servants and Employers in Zambia, 1900-1985*, Ithaca-London, Cornell University Press, 1989 ; MOYA J., « Domestic Service in a Global Perspective », art. cité; SARTI R., « Conclusion », in *Domestic Service and European Identity*, *op. cit.*, p. 229-231 avec des références supplémentaires.

¹¹⁰ SARTI R., « Notes on the Feminisation of Domestic Service. Bologna as a case study (18th-19th centuries) », in FAUVE-CHAMOUX A., FIALOVÁ L. (eds.), *Le phénomène de la domesticité ...*, *op. cit.*, p. 125-163; SARTI R., « Domestic Service, Past ... », art. cité.

¹¹¹ HIGMAN B.W., *Domestic Service in Australia*, Carlton, Australia, Melbourne University Press, 2002, dans cette recherche sur l'Australie a été notée une légère augmentation à la fois du nombre des domestiques mâles et de ceux à demeure à partir des années 1960.

classe ne sont pas les mêmes pour les nationaux et pour les migrants se présentant sur le marché du travail.

La présence de domestiques masculins – quoique révélatrice – demeure un phénomène d'ampleur limitée. Cependant, partout la très grande majorité des gens de service est composée de femmes, au point que la résurgence du travail domestique salarié coïncide avec la féminisation des flux migratoires. Les gens de maison d'aujourd'hui diffèrent cependant des domestiques d'hier car, malgré d'importantes différences entre régions ou périodes, les femmes mariées étaient rares parmi les domestiques à demeure et les célibataires composaient 80 à 90% de la force du travail. La plupart étaient jeunes et entraient en condition avant de se marier, d'autres demeuraient célibataires et domestiques toute leur vie ; d'autres étaient veuves, séparées ou divorcées et devaient assurer leur subsistance. Il était rare, même lorsqu'elles étaient mères, qu'elles aient leurs enfants avec elles. Le processus de modernisation a conduit à la quasi-disparition des domestiques à demeure, pendant que se développait un travail domestique salarié assuré souvent par des mères de familles travaillant quelques heures pour un employeur¹¹². Notre période post-moderne est caractérisée par un retour du travail domestiques à demeure. Certains des nouveaux travailleurs domestiques ressemblent aux domestiques du passé, passant leur vie entière en condition. Pourtant elles, car il s'agit principalement de femmes, s'en distinguent non seulement parce qu'elles sont mères, mais aussi parce que leurs enfants vivent dans un autre pays, ce qui fait d'elles des mères transnationales¹¹³. Même si leur expérience n'est pas sans rappeler celles des nourrices qui, autrefois, laissaient leurs enfants à leur famille, et celles des domestiques à demeure contraintes de confier leurs enfants à des membres

¹¹² SARTI R., « "All masters discourage the marrying of their male servants, and admit not by any means the marriage of the female": Domestic Service and Celibacy in Western Europe from the Sixteenth to the Nineteenth Century », *European History Quarterly*, 38, 2008, p. 417-449.

¹¹³ HONDAGNEU-SOTELO P., *Doméstica. Immigrant Workers Cleaning and Caring in the Shadows of Affluence*, *op. cit.*, p. 22-27; P. HONDAGNEU-SOTELO et E. AVILA, « "I am here, but I'm there". The meanings of Latino Transnational Motherhood », *Gender and Society*, 11, 1997, p. 548-571.

de leur famille, des nourrices ou des institutions¹¹⁴, la multiplication contemporaine des mères transnationales apparaît comme un phénomène d'un type nouveau. De même, il est encore plus difficile que dans le passé aux gens de maison qui n'ont pas d'enfants de devenir parents, au point que cela signifie pour beaucoup renoncer à la maternité.

La façon dont les vies, tant des travailleurs domestiques que de leurs employeurs, sont affectées par le renouveau contemporain du travail domestique n'est pas examinée ici. Cela n'est pas le but de ce travail, qui visait à mettre en perspective historique la façon dont le processus de mondialisation en cours tend à transformer les foyers occidentaux en employeurs de travailleurs domestiques recrutés par le biais d'un marché du travail global¹¹⁵. Cette étude a cherché à montrer que la présence de domestiques étrangers n'est pas en soi une nouveauté ; que les migrants internationaux, voire intercontinentaux, n'étaient pas rares parmi les gens de service autrefois, et ce même durant la période moderne; que les deux derniers siècles furent marqués par la féminisation, la prolétarianisation et la ruralisation du travail domestique. À partir des années 1880, ces processus inter-reliés s'accompagnèrent en Europe d'un long déclin laissant augurer de la disparition des domestiques à demeure. Toutefois au cours des trois dernières décennies, tout particulièrement depuis le début des années 1990, cette décroissance a cessé et la tendance parfois s'est inversée. Ce retournement constitue une rupture, comme la présence parmi les domestiques contemporains de personnes éduquées, provenant des classes moyennes (souvent urbaines) des pays d'origine, voire d'hommes. Cette évolution peut également être interprétée comme une nouvelle étape d'un long processus d'internationalisation du travail domestique dont ce travail a tenté de repérer permanences et discontinuités.

¹¹⁴ SARTI R., « Noi abbiamo visto tante città, abbiamo un'altra cultura », art. cité, p. 34.

¹¹⁵ LUTZ H., « Der Privathaushalt als Weltmarkt für weibliche Arbeitskräfte », art. cité; GATHER C., GEISSLER B., RERRICH M.S. (eds), *Weltmarkt Privathaushalt. Bezahlte Hausarbeit im globalen Wandel*, Münster, Westfälisches Dampfboot, 2002; H. LUTZ, *Vom Weltmarkt in den Privathaushalt. Die neuen Dienstmädchen im Zeitalter der Globalisierung*, Opladen & Farmington Hills, Barbara Budrich, 2007.

Métiers de migrantes

Genre, travail et identité nationale dans les « Little Canadas » de Nouvelle-Angleterre. Du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle.

Florence Mae Waldron*

Près d'un million de personnes, ce qui équivaut au tiers des résidents du Québec, quittèrent la belle province pour la Nouvelle-Angleterre entre 1840 et 1940. Près des trois quarts (720 000) le firent entre 1870 et 1930¹. Le migrant était généralement pauvre, membre de la classe ouvrière, peu ou pas qualifié et originaire des campagnes québécoises, durement frappées par les crises économiques et les difficultés de l'agriculture, aiguës durant les années 1870-1890, puis durant les années vingt. Avant 1900, les migrants venaient souvent en famille, et celle-ci était fréquemment nombreuse. La situation économique du Québec s'améliora au début du XX^e siècle, cependant que la Nouvelle-Angleterre connaissait à son tour des difficultés. De ce fait, il y eut moins de départs entre 1900 et 1920, si bien que le nombre de retours dépassa le nombre d'entrées aux États-Unis. Malgré les restrictions à l'immigration mises en place par les États-Unis durant les années vingt, les difficultés économiques du Québec rendirent le départ pour les centres industriels prospères de la Nouvelle-Angleterre à nouveau attractif pour les jeunes Canadiens, avant que la grande dépression ne

* Franklin and Marshall College, Lancaster, Pennsylvanie E-U. Traduction P. Rygiel.

¹ LAVOIE Y., « Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les États-Unis au XIX^e et au XX^e siècles », in CHARBONNEAU H. (ed), *La population du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 76-78 ; RAMIREZ B., « L'émigration canadienne vers les États-Unis », in COLLOMP C., MENENDEZ M. (eds), *Amérique sans frontière*, Vincennes, Presses Universitaires de Vincennes, 1995, p. 98.

provoque la fin de ce mouvement migratoire².

1. Les normes de genre des Canadiens-français

Les normes de genre que les migrants importaient du Québec supposaient que les hommes assument financièrement leur famille pendant que les femmes, en tant qu'épouses et mères, demeurant à la maison, prennent soin du ménage et des enfants³. Cette règle cependant n'était pas toujours respectée. Les familles pour lesquelles la migration constituait une solution temporaire permettant de résoudre de pressants problèmes financiers, ce qui était souvent le cas des migrants d'avant 1900, voulaient amasser le plus d'argent possible le plus vite possible⁴. Elles tendaient donc à graviter autour de cités industrielles comme Lewiston dans le Maine et Manchester dans le New-Hampshire, qui offraient une foule d'emplois tant aux femmes qu'aux enfants, dans les usines textiles ou le secteur de la chaussure. Les migrants découvrirent rapidement toutefois que les hommes avaient bien du mal à trouver des emplois stables et correctement rémunérés dans les villes dont les industries employaient des femmes et des enfants sous-payés⁵.

² PODEA I.S., « Quebec to "Little Canada" : The Coming of the French Canadians to New England in the Nineteenth Century », *New England Quarterly*, XXIII, septembre 1950, p. 366-368 ; RAMIREZ B., « French Canadian Immigrants in the New England Cotton Industry : A Socioeconomic Profile », *Labour/Le Travail*, 11, printemps 1983, p. 127-128 ; et *Crossing the 49th Parallel*, Ithaca, Cornell, 2001, p. 67-70 et 72 ; CHODOS R., HAMOVITCH E., *Quebec and the American Dream*, Toronto, Between The Lines, 1991, p. 121.

³ EARLY F.H., « The French Canadian Family Economy and Standard of Living in Lowell, Massachusetts, 1870 », *Journal of Family History*, 7, été 1982, p. 183 ; FRENETTE Y., « La genèse d'une communauté canadienne-française en Nouvelle-Angleterre : Lewiston, Maine, 1800-1880 », Ph.D. dissertation, Université Laval, 1988, p. 194 ; voir aussi LAMPHERE L., *From Working Daughters to Working Mothers: Immigrant Women in a New England Industrial Community*, Ithaca, Cornell, 1987, p. 138 ; ROBY Y., « Portrait de l'ouvrière franco-américaine (1865-1930) », in QUINTAL C. (ed), *La Femme Franco-Américaine : The Franco-American Woman*, Worcester, Institut français, Assumption College, 1994, p. 29.

⁴ ROBY Y., « Portraits ... », art. cité, p. 31-32 ; FRENETTE Y., *La genèse, op. cit.*, p. 266.

⁵ DAUPHINAIS P., « Structure and Strategy : French-Canadians in Central New England, 1850-1900 », Ph.D. dissertation, University of Maine, 1991, p. 88 ; ESTUS C.W., MOYNIHAN K.J., « Beyond Textiles : Industrial Diversity and the Franco-American Experience in Worcester, Massachusetts », in QUINTAL C. (ed), *The Little Canadas of New England*, Worcester,

L'emploi dans les usines de ces régions était synonyme de longues heures de labeur et de difficiles conditions de travail, mais les données dont nous disposons semblent indiquer que les Québécoises préféraient les salaires relativement élevés qu'offraient les ateliers textiles de la Nouvelle-Angleterre aux emplois que leur proposait le Québec. Certaines abandonnaient le dur travail des champs, d'autres la monotonie d'un emploi d'institutrice de campagne, ou bien le modeste statut et la médiocre rémunération que procurait le service domestique, afin de rejoindre les usines américaines⁶, malgré les vives critiques adressées aux femmes travaillant en dehors du logis⁷.

La condamnation, des femmes actives par les migrants, suggère que, même s'ils empruntaient les mêmes routes, migrants et migrantes ne faisaient pas la même expérience. Les normes de genre coloraient chaque moment du processus migratoire et affectaient aussi bien la façon dont les individus percevaient les États-Unis que celle dont ils se bâtissaient une vie dans ce nouvel environnement. Notre propos est de montrer la façon dont elles affectaient la décision de devenir, ou non, Américain, ou Canadien-français, ainsi que les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Être américain n'avait pas le même sens selon que l'on était un homme ou une femme. De ce fait, hommes et femmes concevaient de façon différente les opportunités et les choix liés à la migration.

Au Québec, comme aux États-Unis, les Canadiens-français apprenaient de l'église et des médias les normes de genre et les rôles échus aux hommes et

Assumption College, Institut français, 1983, p. 107.

⁶ AUBÉ M. E., « Mes entretiens avec Mémère », Ph.D. dissertation, Brown University, 1985, p. 71, 79-83, 118, 256 ; CHENARD M., « A Case Study of How Four Sisters of One French-Canadian Family Enhanced Their Life Chances in the Second Decade of the 20th Century by Coming to the United States », in *La Femme Franco-Américaine*, p. 162, 167, 169 ; CROSS D.S., « The Neglected Majority: The Changing Role of Women in 19th-Century Montreal », *Histoire sociale/Social History*, 6, novembre 1973, p. 211, 223.

⁷ MONTMARQUET J.T., « Une convention », *Le Messenger*, 2 novembre 1882, p. 2 ; « Le travail des femmes », *Le Messenger*, 21 février 1910, p. 2 ; « La femme et le travail », *L'Opinion Publique*, 29 septembre 1920, p. 4 ; A.L., « Un nouveau livre sur la femme », *L'Opinion Publique*, 1 octobre 1920, p. 7.

aux femmes. Dans leurs sermons dominicaux⁸, comme lorsqu'ils prenaient la parole au cours d'une réunion ou d'une manifestation, les prêtres, tous mâles, soutenaient l'idée que Dieu voulait que l'homme soit le chef de la famille et celui qui la supporte par son travail, alors que le rôle de la femme était de prendre soin de son époux et de ses enfants en restant au foyer. Articles, éditoriaux, poèmes, dépêches, et pages féminines des journaux diffusaient les mêmes conceptions. Clergé et médias n'hésitaient pas à condamner toute déviation, en critiquant les hommes qui n'assumaient pas leurs charges de famille, ou bien les divorcés et les célibataires actives, « abominations américaines⁹ ». La grande majorité des migrants québécois était alphabétisée. À Lewiston dans le Maine, d'après le recensement de 1900, tel était le cas de 70 % des Canadiens français, et de 80 % des ceux vivant à Worcester, dans le Massachusetts. Les taux d'alphabétisation étaient plus élevés encore chez les enfants de migrants. Nous pouvons de ce fait penser que les membres des communautés immigrées qui ne pouvaient lire étaient en contact avec des lecteurs – membres de leur famille, ou collègues de travail, ou voisins – qui pouvaient lire le journal à voix haute et sans doute le faisaient, dans la mesure où la presse destinée aux migrants constituait un lien vital avec le Canada¹⁰. Les Canadiens de Nouvelle Angleterre étaient donc régulièrement rappelés au respect des rapports de genre tant par leurs curés que par les médias.

⁸ Je remercie Yves Roby de m'avoir expliqué l'importance et le rôle de ces prêches dans l'organisation de la vie paroissiale.

⁹ Par exemple, « L'absence de son père la rend malade », *L'Opinion Publique* [Worcester, Massachusetts], 19 mai 1881, p. 2 ; « Mgr Guertin et le divorce », *L'Opinion Publique*, 1 décembre 1908, p. 1 ; BOHÉMIER DR., « Education : Le travail des femmes », *Le Messenger*, 8 septembre 1922, p. 4.

¹⁰ Bases de données "French-Canadian-ancestry residents of Lewiston, Maine", d'après *United States Manuscript Census of Population 1900* et *1900-1901 Directory of Androscoggin County*, Auburn, Merrill & Webber, 1900 ; Base de données "French-Canadian-ancestry residents of Worcester, Massachusetts" d'après *U.S. Census 1900* et *Le Worcester Canadien. Directoire des Canadiens-français de Worcester*, XIV, Worcester, J. Arthur Roy & Fils, 1900.

2. Canadien-Français et citoyen américain

Beaucoup de migrants définissaient la masculinité américaine en termes civiques. De ce fait, elle apparaissait peu différente de son homologue canadienne. S'adapter à la vie américaine ne signifiait donc pas forcément remettre en cause son identité d'homme. Être un Canadien-français impliquait l'allégeance à la patrie¹¹ et à la nation¹², le respect de la langue, de la foi et des mœurs de la patrie québécoise. Un bon Canadien-français se reconnaissait à ses mœurs. Il devait être un chef de famille sobre et dur à la tâche, satisfaisant par son travail aux besoins de sa famille et la représentant dans l'espace public¹³. Les migrantes attendaient aussi de leurs hommes qu'ils soient sobres, bons travailleurs, bons catholiques et pourvoient aux besoins de leur famille. Quand une journaliste demanda à ses lectrices de dresser le portrait du mari idéal, ces qualités se retrouvèrent en bon rang¹⁴.

Les contemporains, comme les historiens, ont constaté que quand, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, les profits des entreprises dépendaient de l'emploi de femmes et d'enfants médiocrement rémunérés, il était difficile pour les hommes adultes d'assumer leur rôle de soutien de famille. Les emplois accessibles aux hommes étaient peu nombreux et procuraient des rémunérations inférieures à celles qu'offraient des économies locales plus diversifiées¹⁵. Le fait que beaucoup de Canadiens-français étaient pauvres, peu qualifiés, et connaissaient mal l'anglais, ne faisait que rendre plus difficile la recherche d'une place stable et assez correctement payée pour nourrir une grande famille. À ceci près, la vie aux États-Unis leur permettait

¹¹ En français dans le texte.

¹² Par exemple, « Une Page d'Histoire », *Le Foyer canadien* [Worcester, Massachusetts], 7 juillet 1874, p. 2 ; « La fête patronale », *L'Opinion Publique*, 23 juin 1915, p. 4.

¹³ « Devoirs de famille », *Le Foyer canadien*, 25 mars 1873, p. 2 ; BELLEAU F., « La Naturalisation », *Le Messenger*, 14 mai 1910, p. 2.

¹⁴ MARGUERITE, « Chronique », *L'Opinion Publique*, 18 mai, 25 mai et 8 juin 1897, p. 2.

¹⁵ SHOREY E., « Industrial Conditions Surrounding Women and Children in the Textile Industry », in Maine Bureau of Industrial and Labor Statistics, *Twenty-Second Annual Report*, Waterville, Sentinel, 1908, p. 4 ; DAUPHINAIS P., *Structure and Strategy ...*, op. cit., p. 88.

de continuer à être de bons Canadiens-français. Certains pensaient même que la constitution américaine protégeait mieux leurs droits que le texte canadien de 1867, en particulier celui de parler français et de pratiquer sa religion. Les gouvernements canadiens de la fin du XIX^e siècle se préoccupaient peu en effet de garantir les droits des francophones en dehors du Québec, alors que les anglophones résidant au Québec se voyaient offrir sans cesse de nouvelles garanties. De même, ni le gouvernement fédéral, ni le gouvernement provincial, ne s'attaquaient aux difficultés économiques qui interdisaient à beaucoup de trouver de l'ouvrage au Québec. Les éditorialistes de Nouvelle-Angleterre tenaient leurs lecteurs informés de ces évolutions, par le biais de fréquentes évocations des victoires anglophones au Québec et des revers subis par les francophones dans le reste du Canada¹⁶. Certains imputaient même l'émigration québécoise à la confédération¹⁷.

Malgré leur loyauté envers le Québec, de nombreux Canadiens-français adoptèrent une identité américaine. Pour beaucoup, la citoyenneté américaine, ainsi que les lois et les traditions des États-Unis, non seulement n'entraient pas en contradiction avec leur identité franco-canadienne, mais encore offraient un moyen de préserver leur héritage culturel. Leur perception de la citoyenneté américaine s'accordait à merveille avec leur loyauté à un système politique et une civilisation qui leur permettait de pratiquer leur foi et de parler leur langue librement, tout en leur permettant de satisfaire aux besoins de leur famille. Toutes choses que, dans leur esprit, le Québec ne leur offrait plus. Les prêtres eux-mêmes encourageaient les hommes à devenir citoyens américains, de façon à mieux représenter leur famille dans l'espace public. En somme, adopter la citoyenneté américaine ne mettait nullement en danger l'identité de Canadien-français¹⁸.

¹⁶ Par exemple, « Émigration et Repatriement [sic] », *Le Foyer Canadien*, 20 mai 1873, p. 2-3; « Riel expulsé du Parlement Canadien », *Le Foyer Canadien*, 21 avril 1874, p. 3 ; TUJAGUEF F., « La Langue française au Canada », *Le Messenger*, 11 octobre 1892, p. 3.

¹⁷ MOUSSEAU J., « Bulletin », *L'Étendard National* [Worcester, Massachusetts], 31 octobre 1872, p. 525 ; [sans titre], *Le Travailleur* [Worcester], 31 mai 1875, p. 1.

¹⁸ Par exemple, « Le club de Naturalisation de la paroisse du Saint Nom de Jésus », *L'Opinion Publique*, 24 septembre 1897, p. 4 ; « Devenez Citoyens », *Le Messenger*, 17

Certains écrivaient même que la naturalisation faisait d'eux de meilleurs Canadiens-français, tel cet éditorialiste selon lequel :

« Le meilleur moyen pour un chacun d'être bon citoyen, c'est de rester toujours ce que Dieu l'a fait... on peut être excellent citoyen des Etats-Unis tout en restant un Canadien français... les meilleurs citoyens Américains parmi nous sont aussi les meilleurs Canadiens¹⁹».

Pour les tenants de cette paradoxale position, seul un traître tournerait le dos à son héritage québécois, ou à son allégeance à la nation sans état canadienne, ce qui le rendrait indigne d'être le citoyen de quelque nation que ce soit, incarnée ou non en un État-souverain²⁰. De ce fait, le lien maintenu avec le Québec par le nouveau citoyen américain était la preuve même que le Canadien-français était, pour son nouveau pays, comme pour sa patrie dans les chaînes, la meilleure sorte de citoyen possible.

Les prêtres incitaient les hommes de leur paroisse à demander leur naturalisation. Dans leurs sermons, dont la teneur se retrouvait souvent le lendemain dans un quotidien, ils présentaient la citoyenneté et la participation à la vie politique comme un moyen permettant de faire des migrants québécois et de leurs descendants une force avec laquelle compter en Nouvelle-Angleterre et aux Etats-Unis, capable de défendre les intérêts de ceux-ci dans leur nouvelle patrie. Les membres du clergé, non contents d'enjoindre leurs paroissiens à voter et de leur indiquer pour qui, rendaient parfois visite à leurs ouailles afin de s'assurer des progrès de leur demande de naturalisation, ou de les encourager à voter²¹. Ils prenaient également part à l'activité des « clubs de naturalisation » qui se multipliaient à Worcester et aux activités liées aux questions de naturalisation des associations québécoises de Lewiston. Ils aidaient à la naissance de clubs de ce type, ou

octobre 1924, p. 13.

¹⁹ *Le Courrier de Worcester*, 3 novembre 1881, p. 2.

²⁰ ANDERSON B., *Imagined Communities*, London, Verso, 1983, p. 5-7; cf., JACOBSON M., *Special Sorrows*, Cambridge, Harvard, 1995.

²¹ « Devenez Citoyens », *Le Messenger*, 17 octobre 1924, p. 13.

facilitaient l'organisation de campagnes de naturalisation, acceptaient avec joie que des rassemblements se tiennent dans leurs locaux, tenaient des rôles de premier plan dans nombre d'associations et souvent obtenaient eux-mêmes leur naturalisation. À Worcester, les clubs attachés à la paroisse française se réunissaient généralement le dimanche après-midi, juste après la dernière messe, dans le sous-sol des églises. Cela facilitait la présence de tous, tout en renforçant l'efficacité de la bénédiction ecclésiastique de leurs efforts²². De ce fait, le suffrage était la pierre d'angle d'une double allégeance canadienne et américaine. La naturalisation donnait aux hommes le droit de voter lors des élections fédérales et locales, ce qui leur permettait de défendre les intérêts de leurs compatriotes restés au Québec. Ainsi, parce que les tarifs et les accords douaniers de la fin du XIX^e siècle ne favorisaient pas l'économie québécoise, les migrants installés en Nouvelle-Angleterre soutinrent les projets accordant au Québec et aux Québécois des conditions plus favorables²³. De même, les journaux des Canadiens-français évaluaient souvent les candidats à la fonction présidentielle²⁴ à l'aune de leur attitude à l'égard des Britanniques, dont les migrants refusaient la domination sur le Québec. La naturalisation faisait également des migrants une force au sein de leur nouvel environnement. Comme l'écrivait sans ambages l'auteur d'un article célébrant les bienfaits de la naturalisation :

« Ayant quitté notre pays sans espoir de retour, nous ne pouvons demeurer des isolés sans famille et sans patrie²⁵ ».

Les électeurs canadiens pouvaient améliorer la position des migrants, tant à l'échelon local qu'à celui de l'État. Bien que beaucoup soient venus dans

²² [Sans titre] *Le Travailleur*, premier février 1887, p. 3 ; « Élections du Club de Naturalisation du Quartier Trois », *Le Travailleur*, 18 mars 1892, p. 1 ; « Nouveaux Électeurs », *L'Opinion Publique*, 26 septembre 1904, p. 1 ; [Sans titre], *Le Messenger*, 6 septembre 1904, p. 3 ; « Le patriotisme pratique », *Le Messenger*, 5 juillet 1905, p. 1.

²³ FAUCHER A., « L'Émigration des Canadiens-français au XIX^e siècle », *Recherches sociographiques*, 5, 1964, p. 283, 299-303.

²⁴ « Pour qui voter », *Le Messenger*, 26 août 1892, p. 2-3 ; « Club de réciprocité », *L'Opinion publique*, 18 octobre 1904, p. 5.

²⁵ « La Naturalisation », *Le Messenger*, 23 janvier 1920, p. 7 ; voir aussi « À propos de naturalisation », *Le Messenger*, 2 août 1920, p. 5.

l'idée de gagner rapidement de l'argent puis de repartir, nombre de migrants, dès les années 1890, envisagèrent une installation permanente aux Etats-Unis, qui leur semblait le moyen de résoudre définitivement leurs difficultés économiques²⁶. Nous trouvons l'écho de ce changement de perspective tant chez les prêtres que dans les colonnes des journaux. Lors de l'affaire de la Corporation Sole (1906-1913), les Canadiens-français du Maine tentèrent d'obtenir un contrôle accru sur les finances des paroisses locales, tout en défendant leur maintien. Ce combat les mena à attaquer une loi de l'état du Maine – qui établissait une organisation connue sous le nom de Corporation sole – qui donnait à l'évêque de Portland la propriété de toutes les possessions du diocèse (y compris les églises paroissiales). Lorsque l'évêque voulut forcer les paroisses franco-canadiennes à accepter des paroissiens d'origine irlandaise et des prêtres anglophones, les migrants en appelèrent à l'assemblée de l'état. Leur première tentative échoua, de nombreux observateurs conclurent cependant que s'ils avaient pu disposer de plus d'élus, le résultat eût été différent²⁷. En 1920, ils constituaient le plus important groupe ethnique de plusieurs villes de Nouvelle-Angleterre et leurs élus défendaient les intérêts des « petits Canadas ».

La position sociale conquise par les migrants aux Etats-Unis contribuait à déterminer l'attention qu'ils portaient aux appels à la naturalisation lancés par les prêtres et la presse. En 1900, à Lewiston, moins d'un tiers des journaliers avaient obtenu la citoyenneté américaine ou déposé une demande de naturalisation. Ces taux étaient plus faibles encore parmi les chômeurs. À Worcester, le recensement de 1900 montre qu'environ 40 % des chômeurs et des journaliers s'étaient engagés dans une procédure de naturalisation. À l'inverse, plus de la moitié des ouvriers qualifiés étaient citoyens américains, ou en passe de le devenir, de même que la moitié des ouvriers occupant un emploi stable à Worcester, environ les deux tiers des employés

²⁶ RAMIREZ B., LAMARRE J., « Du Québec vers les Etats-Unis : l'étude des lieux d'origine », *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, 38, 1985, p. 421-422.

²⁷ « Le Corporation Sole », *Le Messenger*, 20 octobre 1911, 1 ; « Le Corporation Sole », *Le Messenger*, 23 octobre 1911, p. 1 ; GUIGNARD M., « Maine's Corporation Sole Controversy », in QUINTAL C. (ed), *Religion catholique et appartenance franco-américaine*, Worcester, Institut français, Assumption College, 1993, p. 17-24.

des services des deux cités, les deux tiers des employés de bureau de Lewiston, les trois quarts des employés de commerce des deux villes et la grande majorité des membres des professions libérales et des entrepreneurs²⁸. De plus, la moitié des ouvriers d'usine de Worcester, où les salaires étaient plus élevés qu'à Lewiston, étaient dans le même cas²⁹. Plus la situation financière d'un émigré était stable, plus il avait de chance d'opter pour la citoyenneté américaine.

Quelles que soient les raisons de leur décision, le choix de ces hommes n'entraînait pas en conflit avec le rôle que leur assignait aussi bien leur famille que leur communauté. Plus encore, tant l'église que la presse suggéraient régulièrement que devenir Américain ne pouvait qu'aider un homme à mieux remplir son rôle traditionnel de Canadien mâle.

3. La difficile « américanisation » des québécoises

À l'inverse, pour les femmes venues du Québec à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, être une bonne Canadienne impliquait l'adoption d'un mode de vie plus que d'une patrie. Les attentes de l'église, davantage que les devoirs civiques, définissaient les identités féminines. Selon l'église catholique, les femmes devaient demeurer vierges et chastes jusqu'au mariage et devenir ensuite des mères attentives et des épouses soucieuses de leurs devoirs, tout en se pliant toujours à l'autorité mâle – celle de leurs pères, de leurs maris, de leurs prêtres – et aux commandements de l'église³⁰. Si la masculinité américaine était compatible avec la définition de celle-ci prévalant chez les migrants, il n'en était pas de même de la féminité. En fait, migrants et migrantes voyaient en l'Américaine l'antithèse de la bonne Canadienne. Les migrants avaient l'habitude de vivre dans un environnement culturel hostile. De la même façon que les Anglo-canadiennes, les femmes américaines (du point de vue des migrants tout au

²⁸ *Lewiston1900*, base de données; *Worcester1900*, base de données.

²⁹ *Idem*.

³⁰ « Une précieuse ridicule », *Le Travailleur*, 8 janvier 1884, p. 4 ; « Conférence du R. P. Lamarche », *Le Messager*, 12 mars 1907, p. 1 ; « La Femme », *Petit-journal* [Lewiston, Maine], 20 août 1915, p. 5.

moins) faisaient carrière en abandonnant leur foyer, retardaient ou évitaient le mariage et participaient aux mouvements subversifs qu'étaient le féminisme et le suffragisme. Ces signes convergeaient et renvoyaient à une culture protestante décadente qui détruirait, selon la presse de la communauté, l'essence de la féminité canadienne et par là le mode de vie des Canadiens-français si l'on n'y prenait pas garde³¹.

La définition de la féminité que les migrants défendaient avec tant d'ardeur ne leur était pas spécifique. Beaucoup d'Américains protestants croyaient également que les hommes devaient pourvoir aux besoins de la famille pendant que les femmes restaient à la maison. Ce qui est important ici n'est pas le fait que ces valeurs étaient propres aux Canadiens-français, mais qu'ils les croyaient telles. L'abîme qui, selon les communautés migrantes, séparait féminité américaine et féminité canadienne, plaçait les femmes devant un choix difficile. L'entrée de certaines sur le marché du travail, leurs choix matrimoniaux, créaient tensions et conflits au sein de la communauté³². Les prêtres, les dirigeants de la communauté, les ouvriers, parvenaient à concilier le fait d'être Québécois et leur citoyenneté américaine, liant ces identités, leur masculinité et leurs devoirs civiques. Ils n'y parvenaient pourtant qu'en déniaient aux femmes la liberté de le faire.

Leur volonté de contrôler le comportement et d'obtenir la loyauté des femmes des « petits Canadas » était vouée à l'échec pour plusieurs raisons. Certaines s'approprièrent les possibles ouverts par la vie américaine, qu'elles y voient le moyen d'échapper aux limites étroites de la culture et de la société québécoise, ou qu'elles veuillent explorer des chemins jusque-là fermés. Beaucoup considéraient les options offertes par la migration comme un choix entre la vie telle qu'elle aurait été au Québec et la vie qu'elles pouvaient avoir aux États-Unis. Choisir le mode de vie américain, plutôt que

³¹ « Les Veillées du Père Tuquetaine », *Le Foyer canadien*, 7 octobre 1873, p. 3 ; MARGUERITE, « Chronique », *L'Opinion Publique*, 23 mars 1897, p. 2 ; BOHÉMIER DR., « Education : Le travail des femmes », *Le Messager*, 8 septembre 1922, p. 4.

³² WALDRON F., « I've Never Dreamed It Was Necessary to *Marry!* »: Women and Work in New England French Canadian Communities, 1870-1930 », *Journal of American Ethnic History*, 24, 2005, p. 34-64.

leur héritage québécois était une décision consciente, qui revenait à embrasser ce qu'elles considéraient comme une vie plus libre³³.

Souvent, cela signifia un plus grand choix de métiers et de carrières que ce que leur patrie ou l'église pouvait leur offrir. Interrogée durant les années 1970 sur sa vie en émigration, une ancienne ouvrière d'un atelier textile de Manchester (New Hampshire) décrivait son emploi en ces termes : « J'aime tisser. J'ai toujours aimé ça », cependant qu'une autre s'exclamait : « Pour moi travailler dans les ateliers c'était une vie extraordinaire. Oh ! Qu'est ce que j'ai aimé ça. Je l'ai aimé tellement que cela m'a manqué après ³⁴ ». Les observateurs de l'époque constataient également que les femmes semblaient préférer le travail salarié aux charges domestiques. Un inspecteur de l'état du Maine note en 1908 que de nombreuses travailleuses des ateliers de Lewiston, dont la majorité était des Canadiennes françaises, « préfèrent de loin l'usine au travail ménager... La plupart ont passé tellement de temps sur les machines que... les multiples tâches ménagères et le travail domestique les ennuiet. L'une dit : « Oh, je préfère de loin m'occuper de mes métiers à tisser³⁵ ».

Le fait que ces femmes associaient opportunités professionnelles, salaires élevés et satisfaction personnelle au séjour aux Etats-Unis apparaît au cours des interviews avec celles qui devinrent des rapatriées involontaires quand leur famille décida de rentrer au Québec. Une femme, encore célibataire et vivant chez ses parents quand son père décida de retourner au Canada, explique qu'elle et ses frères et sœurs « voulaient rester encore [...] parce qu'on gagnait de l'argent³⁶ ». Comparant son emploi en usine aux Etats-Unis et le travail domestique qui l'attendait au Québec, une autre femme dit qu'aux Etats-Unis « On était plus libre et on touchait un meilleur salaire³⁷ ».

³³ *Idem*.

³⁴ BERGERON A., entretien, in HAREVEN T., LANGENBACH R. (eds), R., *Amoskeag: Life and Work in an American Factory-City*, New-York, Pantheon Books, 1978, p. 61 ; PROULX M., entretien, in *Amoskeag, op. cit.*, p. 66.

³⁵ SHOREY E., « Industrial conditions ... », art. cité, p. 25.

³⁶ MILLOT Mme, entretien, in ROUILLARD J., *Ah les États!*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 27.

³⁷ PLANTE Mme, entretien, in ROUILLARD J., *Ah les États!*, *op. cit.*, p. 27.

Quelles que soient les raisons qui faisaient que ces femmes ne pensaient pas pouvoir résister à leur famille et rester aux États-Unis, le coût émotionnel du retour était élevé. En témoigne la déclaration de l'une d'elles : « C'est souvent la mort dans l'âme qu'elles abandonnaient leur travail³⁸ ».

Pour d'autres femmes, la possibilité de travailler était *per se* moins importante que l'indépendance financière que procurait un emploi. Cela permettait à certaines de retarder le moment du mariage, qui intervenait plus tardivement que leur communauté ne l'aurait souhaité : les célibataires devenaient des « vieilles filles³⁹ » dès 25 ans. D'autres décidèrent de ne pas convoler. Célibataire à vingt-sept ans, Camille Lessard, une ouvrière de Lewiston qui, plus tard, devint la première journaliste et directrice de journal franco-canadienne, déclarait en 1910 :

« Surtout aux États-Unis, pays exempt des sots préjugés sur le compte de celles qui travaillent, la femme prend part à la grande lutte pour la vie, elle adore le travail qui lui fait paraître très courtes les heures, bien contente de ne devoir son pain à personne...⁴⁰ ».

Pour certaines femmes au moins, qui travaillèrent adolescentes, l'expérience précoce du labeur salarié leur permit de concevoir qu'une vie autonome était possible et qu'elles n'étaient pas condamnées à être des filles obéissantes, puis des femmes dépendantes. Cora Pellerin, ouvrière à Manchester, qui ne se maria qu'après trente ans nous l'explique :

« J'étais une vieille fille à trente ans. Mais j'étais contente d'être une vieille fille. Toutes mes amies étaient mariées et avaient quatre ou cinq enfants. Certaines avaient divorcé. Je n'avais pas envie de ça. Je gagnais bien ma vie. Je suivais la mode. J'allais danser. Je m'amusais bien. Je n'aurai pas voulu échanger ma vie avec celle de mes amies qui avaient cinq ou six gamins et un mari qui rentrait

³⁸ *Ibid.*

³⁹ En français dans le texte.

⁴⁰ LIANE [LESSARD C.], « Le Suffrage des Femmes », *Le Messenger*, 4 février 1910, p. 2. À propos de Lessard, qui prit pour nom de plume Liane voire « LIANE Mlle Camille Lessard », *Le Messenger*, 7 février 1910, p. 5 ; SHIDELER J., *Camille Lessard-Bissonnette*, New York, Peter Lang, 1998.

saoul chaque week-end. Rien à faire ! À cette époque, c'était la femme qui restait à la maison. Elle était la femme au foyer. Vous étiez censée faire ce que le mari vous disait. Je n'aimais pas ça⁴¹».

Pour elle, comme pour d'autres, le mariage, la maternité et la sphère domestique apparaissaient comme des entraves. Elle choisit, durant plus d'une décennie, la vie d'une célibataire indépendante, un choix, que, selon toutes probabilités, ne lui aurait pas offert le Québec rural.

Cora Pellerin et des milliers de femmes faisaient en somme la même chose que les migrants de sexe masculin. Comme elles, beaucoup d'hommes appartenant à la classe ouvrière tentaient de maximiser les profits qu'offrait le marché du travail qui se trouvait au sud de la frontière canadienne. Félix Albert, un entreprenant fermier québécois – quoique illettré –, travailla d'abord aux États-Unis comme saisonnier et marchand ambulancier. Plus tard il participa à de nombreuses entreprises commerciales, avant de dicter son autobiographie à un voisin, espérant en tirer un profit⁴². Cependant ses traversées successives de la frontière à la recherche d'opportunités professionnelles, ses efforts pour pourvoir aux besoins de sa famille, renforcèrent son identité de solide Canadien et rien ne l'empêcha d'être également un bon Américain. À l'inverse, quand Cora Pellerin alla chercher du travail en dehors de la sphère domestique (et s'en fit une joie), son bulletin de paye et son mariage tardif firent d'elle une femme américaine, l'antithèse d'une bonne Canadienne. Les prêtres comme les laïcs, en public⁴³ comme en privé, dénonçaient les mœurs américaines de ces femmes, prônant au contraire les normes franco-canadiennes. Celles qui tentaient d'allier mariage, maternité et travail à l'extérieur constituaient des cibles privilégiées. Un journalier de Manchester, furieux, écrit ainsi au patron de sa femme en 1896, « [s'il vous plaît], renvoyez la, je veux qu'elle reste à la maison⁴⁴ ». D'autres migrantes se souviennent d'hommes de leurs familles

⁴¹ PELLERIN C., entretien, in HAREVEN T. et alli, Amoskeag, *op. cit.*, p. 210.

⁴² ALBERT F., *Histoire d'un enfant pauvre*, 1909 ; en anglais, EARLY F. (intro), ENO A., Jr. (trad.), *Immigrant Odyssey*, Orono, University of Maine, 1991.

⁴³ MONTMARQUET J., « Une convention », *Le Messager*, 2 novembre 1882, p. 2 ; BOHEMIER Dr., « Education », *Le Messager*, 8 septembre 1922, p. 4.

⁴⁴ Lettre du mari de Philman T., in HAREVEN T., *Family Time and Industrial Time*, New York, Cambridge, 1982, p. 53.

exprimant régulièrement les mêmes sentiments.

Les hommes échouèrent à empêcher les Canadiennes-françaises de devenir des Américaines, du moins au sens où ils l'entendaient, en partie parce que le mode de vie qu'ils refusaient était plein d'attraits pour certaines d'entre elles, en particulier les plus jeunes et les célibataires. Mais s'ils ne parvinrent pas à confiner leurs épouses et leurs filles au rôle de gardiennes de la culture québécoise, vivants symboles de la patrie qu'ils avaient quittée, c'est aussi du fait de la relation particulière des femmes à la « patrie »⁴⁵ québécoise. La relation des femmes aux États-nations contemporains est souvent plus ténue que celle des hommes. Les femmes américaines par exemple n'obtinrent le droit de vote qu'en 1920. Leur rôle premier était de produire les futurs citoyens plutôt que d'être des citoyennes actives⁴⁶. De la même façon, les dirigeants québécois du XIX^e et du début du XX^e siècle faisaient des devoirs de mère et d'épouse la première responsabilité des femmes⁴⁷. Avant l'introduction du suffrage féminin au niveau provincial, en 1940, les devoirs d'une femme envers la patrie québécoise – ce que tant le gouvernement du Québec que l'église lui rappelait régulièrement – étaient de mettre au monde le plus de Canadiens français possibles afin de permettre la « revanche des berceaux »⁴⁸. Lorsque le gouvernement québécois entreprit d'instruire ses citoyens, à la fin du XIX^e siècle, alors que l'éducation était jusque là dominée par l'église, sa plus grande contribution à l'éducation des filles fut d'encourager les ordres religieux, tant par ses discours que financièrement, à créer des écoles féminines spécialisées dans l'apprentissage des arts ménagers, tout en transformant en « écoles ménagères »⁴⁹ les établissements existants.

Sans devoirs civiques précis les attachant à la patrie qu'elles avaient

⁴⁵ En français dans le texte.

⁴⁶ KERBER L., *No Constitutional Right to Be Ladies*, New York, Hill and Wang, 1998; KERBER L., *Women of the Republic*, Chapel Hill, University of North Carolina, 1980.

⁴⁷ TREMBLAY M., « La représentation de l'idéal féminin en milieu rural québécois au XIX^e siècle », Thèse M.A., Université de Québec à Trois-Rivières, 1987 ; TREMBLAY M., « La division sexuelle du travail et la modernisation de l'agriculture à travers la presse agricole, 1840-1900 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 47, automne 1993, p. 221-244.

⁴⁸ En français dans le texte, voir LALANDE L., « Nos forces nationales », *L'Action Française* [Montréal], 2, mars 1918, p. 98-108.

⁴⁹ En français dans le texte.

laissée derrière elles, et dotée d'une identité culturelle – qu'elles étaient censées perpétuer - définie en référence à des valeurs religieuses, il est peu surprenant que de nombreuses femmes aient refusé de définir leur féminité en termes d'allégeance nationale – ce qui était le cas de beaucoup d'hommes – ou n'aient pas distingué aussi nettement que leurs hommes l'auraient souhaité leur identité de Canadienne française et leur citoyenneté américaine. En navigant, comme des hommes, entre ces deux identités, elles usurpaient leurs privilèges. Une femme écrivait ainsi :

« À Calais j'étais sur le sol américain et dire qu'à quelques centaines de pieds plus loin c'était la terre de mon pays natal ! Pourquoi cette barrière entre MES DEUX PAYS ? Américains des Etats-Unis ou Américains du Canada où donc est la différence ? (Nous sommes tous des Américains parce que nés en Amérique)... pourquoi tracer une ligne de séparation ?⁵⁰ »

Cette introduction à l'étude des manières, différentes, dont hommes et femmes du Québec percevaient et vivaient leur parcours migratoire n'est ni exhaustive ni définitive. Des recherches complémentaires devront porter sur les différences entre les définitions de la féminité et du genre portées par les hommes de la classe ouvrière et celles exprimées par les leaders de la communauté, de même que sur l'évolution de ces attitudes au cours de la période. Cependant, ce travail préliminaire montre l'importance, quand sont étudiées les migrations, de prêter attention aux différences entre les sexes, mais aussi au rôle crucial que tiennent les normes de genre, et les rapports de pouvoir qui les sous-tendent, dans l'expérience migratoire⁵¹. Pour les migrants venus du Québec, et particulièrement pour les femmes, les normes fixant les comportements attendus d'hommes et de femmes respectables contribuaient autant à définir leurs actions, et les conséquences de leurs choix, que les possibilités offertes par leur nouvel environnement. En particulier, les différentes significations attachées au fait de devenir américain ou de rester Canadien-français, montrent que l'on ne peut pas étudier l'acculturation et l'adaptation des migrants si l'on n'examine pas la façon dont le genre influence ces processus.

⁵⁰ LIANE, « Par Tous les Vents », *Le Messenger*, 13 octobre 1933, p. 10, 12.

⁵¹ SCOTT J., « Gender : A Useful Category of Analysis », *The American Historical Review*, 91, 1986, p. 1053-1075.

Infirmières des Caraïbes en Angleterre et au Canada. Migration, travail et identité

Karen C. Flynn*

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, de nombreux pays industrialisés tels les États-Unis, le Canada et l'Angleterre furent confrontés à une sévère pénurie de main-d'œuvre. Ces pays, afin de faire face à leurs besoins de travailleurs qualifiés et non-qualifiés, se tournèrent vers les pays en voie de développement, et notamment les Caraïbes. Les migrations caribéennes sont ainsi étroitement liées aux phénomènes plus larges de développement inégal au sein de la zone caraïbe et du système capitaliste mondial¹. Après leur accès à l'indépendance, les économies de la plupart des pays anglophones de la zone caraïbe étaient essentiellement basées sur les exportations de sucre, de bananes et de bauxite et, dans le cas de Trinidad, sur le pétrole et le tourisme. Quoique d'importants investissements furent, durant les années 50 et 60, à l'origine de ce que certains spécialistes nomment une période de « boom » économique dans les Caraïbes, une majorité de la population ne profita guère de l'augmentation du produit national brut, et le chômage était important dans la plus grande partie de la zone². En quête de mobilité sociale, et désireux d'améliorer leur situation économique dans un pays industrialisé, beaucoup migrèrent vers l'Angleterre. En tant que citoyens de pays membres du Commonwealth, ils avaient en effet gardé le droit d'entrer, de résider et de travailler légalement en Angleterre³. De ce fait, on estime à 172 877 le nombre d'individus

* University of Illinois (E.U.). Traduction P. Rygiel.

¹ HARRISON F.V., « Women in Jamaica's Urban Informal Economy : Insights from a Kingston's Slum » in MOHANTY C., RUSSO A., TORRES A.L. (eds), *Third World Women and the Politics of Feminism*, Indianapolis, Indiana University Press, 1991, p. 173.

² *Ibid.*

³ SOLOMOS J., *Race and Racism in Contemporary Society*, Londres, Macmillan, 1989.

originaires des Caraïbes résidant en Angleterre en 1961⁴.

Nous présentons ici des résultats provenant d'une recherche plus vaste consacrée aux expressions matérielles et discursives des subjectivités des femmes noires du Canada et des Caraïbes. Notre étude prend en compte les appartenances interreliées de race, classe, genre et sexualité en relation avec la formation, l'âge lors de la formation, la religion et la situation géographique au sein de trois contextes : l'environnement familial, national et l'organisation de la sphère du travail. Nous souhaitons ici décrire les expériences migrantes de deux groupes de femmes en provenance des Caraïbes : celles qui quittèrent les îles entre 1940 et 1960, et reçurent une formation en Grande-Bretagne avant de s'installer comme infirmières dans l'Ontario, et celles qui furent formées aux Caraïbes puis émigrèrent directement en Ontario durant les années soixante et au début des années soixante-dix. Travaillant dans un cadre théorique interdisciplinaire et utilisant principalement des sources orales comme matériel primaire, nous nous demanderons quelles étaient les motivations de ces femmes et leurs premières impressions à leur arrivée en Grande-Bretagne ou au Canada, ainsi que leur perception de la place qui leur fut faite par le système des soins de santé canadien. Selon nous, ces femmes sont prises dans un double processus de prolétarianisation et de professionnalisation – deux concepts utilisés par les spécialistes de l'étude des soins infirmiers – et c'est en prenant en compte ces deux processus que peut être analysée leur perception de leur expérience professionnelle au Canada. En outre, la présente recherche inscrit le Canada, un pays souvent absent des discussions liées à la migration des personnes, et les femmes noires dans les discours académiques traitant de la migration, du travail, des études féministes et de l'étude des soins infirmiers.

1. Sources et contexte

Des organisations communautaires telles que le *Jamaican Canadian Association Centre* et la *Black History Society* m'ont aidée en me procurant

⁴ PEACH G.C.K., « West Indian Migration to Britain », *International Migration Review*, 1/2, printemps 1967, p. 34-45. Peach considère que les effectifs réels sont de 20 % supérieurs à cette estimation.

les noms de quelques infirmières. Des connaissances et des amis me mirent en contact avec des membres de leur famille ou des personnes de leurs relations. C'est cependant par un effet de boule de neige que j'ai fait la connaissance de la majorité des infirmières rencontrées. Plusieurs d'entre elles me fournirent les noms d'amies qui pouvaient être intéressées par le projet. Au total, trente-cinq femmes des Caraïbes et noires canadiennes furent interrogées entre 1995 et 2007. Elles avaient entre quarante-cinq et quatre-vingt-cinq ans. Comme c'est également le cas pour l'ensemble des migrants provenant des Caraïbes, la majorité des infirmières interviewées étaient originaires de Jamaïque, venaient ensuite Trinidad, la Barbade et Grenade. Un plus petit nombre venaient de Guyane ou de République Dominicaine. J'ai pour chacune d'abord pris contact par téléphone, afin de présenter mon projet, et lorsque mon interlocutrice se disait intéressée, nous convenions d'une date de rencontre. Je fournissais également aux personnes interrogées un plan précisant les objectifs de la recherche. Durant l'entretien, ou avant celui-ci, ces femmes étaient invitées à signer un formulaire par lequel elles consentaient à l'utilisation du matériel réuni. Le choix leur était laissé de prendre un pseudonyme ou de parler en leur nom ; la majorité choisit cette option. Les entretiens durèrent entre une heure et demie et trois heures. La plupart ont pris place au domicile des participantes. Les entretiens étaient ensuite transcrits et si le besoin s'en faisait sentir complétés par un nouvel entretien.

Les migrations en provenance des Caraïbes et à destination des pays industrialisés sont généralement interprétées en relation avec des facteurs d'ordre économique, et plus précisément avec les places occupées par les migrants sur le marché du travail⁵. D'après ce schéma, les migrants, pour la plupart sans qualification, parfois recrutés directement afin de pallier le manque de main-d'œuvre, quittent leur pays d'origine, plus pauvre, afin de bénéficier de meilleures conditions économiques et sociales censément offertes par l'Angleterre, le Canada ou les États-Unis. Cependant, dès leur arrivée dans les centres urbains de « la mère patrie » pour ceux qui

⁵ DAVISON R., *West Indian Migrants*, Londres, Oxford University Press, 1962 ; FONER N., *Jamaica Farewell : Jamaican Migrants in London*, Los Angeles, University of California Press, 1978.

rejoignaient l'Angleterre, ils se rendaient compte que s'ils pouvaient légalement s'y établir et y travailler, ils étaient loin d'y être les bienvenus⁶. Le passé colonial conditionnait la manière dont ces migrants, pour la plupart appartenant à la classe ouvrière, étaient positionnés et marginalisés au sein de la société et de la main-d'œuvre britanniques. Les adolescents et les jeunes femmes dont les parents pouvaient financer le voyage sont généralement absents de ces récits de migration et particulièrement les jeunes femmes partant seules, sans dépendre d'un homme.

L'âge moyen des migrantes à leur entrée en Angleterre variait entre dix-huit et dix-neuf ans. La plus jeune avait quinze ans et demi, la plus âgée vingt-quatre ans. La plupart arrivèrent au milieu des années cinquante, la première en 1949, munie d'une bourse pour ses études d'infirmière, la dernière en 1968. La manière dont ces femmes prenaient la décision d'émigrer semblait soit spontanée, soit la conséquence logique d'événements ayant suivi leurs études secondaires. Cependant, à y regarder de plus près, leurs motivations peuvent être diverses. Le plus souvent, la décision de migrer dépendait de plusieurs facteurs, dont, mais pas seulement, l'absence de possibilités d'emploi. Les femmes rencontrées ont évoqué des raisons toutes aussi importantes et souvent entremêlées⁷, parmi lesquelles l'envie d'aventure, le souci de se réaliser, la conviction que c'était « ce qu'il fallait faire » et les encouragements de membres de la famille ou d'amis. Seules trois des seize femmes interrogées n'avaient pas de famille en Angleterre lorsqu'elles migrèrent. Même si ces treize femmes ne connaissaient pas nécessairement ces membres de leur famille, la présence d'un cousin, d'un oncle, d'un frère ou d'un père rendait la décision de migrer plus aisée⁸.

⁶ SOLOMOS J., *Race and Racism in Britain*, *op. cit.*

⁷ Voir, BRYAN B., DADZIE S., SCAFE S., *The Heart of the Race : Black Women's Lives in Britain*, Londres, Virago Press, 1985, chapitre 1 ; VICKERMANN M., *Crosscurrents. West Indian Immigrants and Race*, New York, Oxford University Press, 1998, chapitre 2 ; BONNETT A. W., « The New Female West Indian Immigrant : Dilemmas of Coping in the Host Society », in PALMER R. (ed.), *In Search Of A Better Life : Perspective on Migration from the Caribbean*, New York, Praeger Publishing, 1990, chapitre 7.

⁸ Pour une explication du rôle de la famille dans la migration, voir CHAMBERLAIN M., « The Family as Model and Metaphor in Caribbean Migration to Britain », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 25/2, 1999, p. 251-266.

Dorothy Jones, née à Grenade, avait, selon ses dires, la possibilité d'enseigner après l'obtention de son baccalauréat. Cependant quand nous lui demandons pourquoi elle a quitté son pays en 1957, elle évoque l'absence de perspectives économiques favorables pour les gens de sa génération comme raison de son départ. Son expérience lorsqu'elle avait 17 ans illustre la façon dont les adolescents qui voulaient améliorer leur situation à la fin de leurs années de lycée voyaient avant tout dans la migration une aventure :

« Si vous n'aviez pas un poste d'enseignant, ou pas de travail du tout, vous vouliez tout de même faire quelque chose de votre vie, et vous pouviez aller en Angleterre. C'était excitant, c'était comme une aventure, quelque chose d'amusant. Nous ne savions pas ce qui nous attendait. Nous ne savions pas qu'il y neigeait, nous ne savions rien de ce pays, mais, en ce qui me concerne, on voulait juste y aller. Pour nous, c'était une expérience⁹ ».

Les explications de Dorothy, qui mettent en avant l'aventure, l'excitation née de la nouveauté et la confrontation avec l'inconnu, illustrent la centralité de la mobilité dans la définition de la liberté telle que l'entendent les gens des Caraïbes¹⁰.

Ancila Ho Young, Indienne de Trinidad, nous dit avoir eu également de multiples raisons de s'installer en Angleterre à l'âge de dix-huit ans :

« Je voulais partir parce que je ne pouvais pas devenir docteur. Et je ne pouvais pas non plus aller à l'université après le lycée. J'ai décidé d'aller en Angleterre travailler comme infirmière parce que d'autres personnes de ma région y allaient. Donc j'ai trouvé une adresse, j'ai envoyé une demande et j'ai reçu la réponse. C'était « Oui ». Il ne me restait plus qu'à m'acheter un billet¹¹ ».

Pour Ancila, le statut économique, combiné à la structure patriarcale du

⁹ Dorothy Jones [pseudonyme], entretien avec l'auteur, bandes, Rexdale, Ontario, 29 février 2000.

¹⁰ E.M. HOPE, « Island Systems and the Paradox of Freedom : Migration in the Post-Emancipation Leeward Islands », in K.F. OLWIG (ed.), *Small Islands, Large Questions : Society, Culture and Resistance in the Post-Emancipation Caribbean*, Ilford, Frank Cass, 1995, p. 161-178.

¹¹ Ancila Young, entretien avec l'auteur, bandes, Burlington, Ontario, 15 août 2007.

système éducatif de son pays d'origine, faisait de la migration une alternative attirante. Elle faisait là écho à plusieurs autres femmes rencontrées telles Daphne Clarke, née en Jamaïque : « Nous étions motivées. Tout le monde bougeait. Ils allaient en Angleterre ou en Éthiopie, partout. Alors vous aussi vous attrapiez l'envie de partir »¹². Ces réactions suggèrent que les migrantes n'étaient pas uniquement motivées par des considérations économiques. Elles nous montrent aussi ces jeunes filles actrices de leurs parcours, telle Ancila, écrivant à des hôpitaux et se renseignant sur les formations infirmières.

Une autre explication à ces départs, à laquelle les spécialistes des migrations n'ont pas encore prêté l'attention qu'elle mérite, est l'attitude de ces mères célibataires des milieux populaires désireuses d'éloigner leurs filles des Caraïbes afin d'éviter des grossesses précoces. Dorette Thompson, la plus jeune des migrantes rencontrées dans le cadre de cette étude, quitta la Jamaïque en 1960, à l'âge de quinze ans et demi. Elle se souvient que les mères, en plus de désirer une vie meilleure pour elles, « envoyaient leurs filles au loin en partie parce qu'elles ne voulaient pas qu'elles tombent enceintes ». Elle indique qu'« en ce temps-là en Jamaïque, beaucoup de filles tombaient enceintes, et c'était la naïveté qui les faisait tomber enceintes. Beaucoup de filles avaient des enfants sans savoir comment cela se faisait »¹³. Les parents espéraient que la Grande-Bretagne, avec tout ce qu'elle avait à offrir, en particulier des perspectives de carrières, inciteraient les adolescentes à explorer d'autres domaines que leur sexualité, alors que la Jamaïque leur laissait tout le temps de le faire.

2. Migration caribéenne au Canada

Au Canada, l'arrivée de ressortissants de la zone caraïbe se produisit beaucoup plus tard qu'en Angleterre, du fait des politiques d'immigration de ce pays. Avant la Seconde Guerre mondiale, et durant les années qui suivirent, la politique canadienne était très restrictive. Les migrants potentiels provenant des pays « préférés » comme les États-Unis et les îles

¹² Daphne Clarke, entretien avec l'auteur, bandes, Windsor, Ontario, 27 août 2006.

¹³ Dorette Thompson [pseudonyme], entretien avec l'auteur, bandes, Mississauga, Ontario, 17 août 1999.

britanniques recevaient un traitement de faveur, au contraire des migrants provenant d'autres pays, qui ne pouvaient être aussi « facilement assimilés ». De ce fait, les personnes de couleur ne comptaient que pour 5 % des entrées jusqu'en 1957 et guère plus de 8 % entre 1958 et 1962¹⁴. Le gouvernement canadien autorisa l'entrée d'un petit nombre de domestiques en provenance des Caraïbes en 1955, dans le cadre d'un système de quotas. Agnes Calliste a établi qu'entre 1954 et 1965, 982 infirmières diplômées et 286 aides-soignantes venues des Caraïbes entrèrent au Canada¹⁵ mais nous ne savons pas combien de soignantes originaires des Caraïbes gagnèrent le Canada après avoir été formées ou avoir travaillé en Angleterre. Les données des recensements nous offrent cependant des ordres de grandeur. En 1967, 5 641 ressortissants de pays de la zone caraïbe entrèrent au Canada et 10 843 en 1971¹⁶. En 1981, le seul Ontario abritait 130 000 résidents provenant de la zone caraïbe ou de Guyane, dont beaucoup étaient d'origine africaine¹⁷. Ces émigrants, qui se considéraient comme des Afro-caribéens, se joignirent aux Afro-canadiens et aux noirs américains résidant au Canada pour former la communauté noire du Canada. Les effectifs de la population noire demeuraient cependant modestes, (à peine 0,2 % de la population en 1971)¹⁸. Étant donné que les infirmières noires formaient une petite minorité au sein de cette population, les femmes étudiées ici constituaient un très petit groupe. Une généreuse estimation de leur nombre à 3 % de la population noire conduit à considérer que l'Ontario de 1981 aurait compté

¹⁴ TAYLOR K.W., « Racism in Canadian Immigration Policy », *Canadian Ethnic Studies*, 23, n° 1, 1991, p. 285.

¹⁵ CALLISTE A., « Women of 'Exceptional Merit' : Immigration of Caribbean Nurses to Canada », *Femmes et droit/Journal of Women and the Law*, 6, n° 22, 1993, p. 87. Les modifications de la législation en 1962 et 1967, destinées à pallier le manque de main-d'œuvre, permirent l'entrée d'un grand nombre de migrants provenant d'Asie du Sud, de Chine et des Caraïbes.

¹⁶ *Census of Canada*, 1971, Immigration, « Arrivals by Country of Last Permanent Residence »

¹⁷ *Census of Canada*, 1981, Population, (Catalogue 93-930, vol. 2 Provincial Series), Tableau 8 : « Population Born Outside Canada by Sex, Showing Selected Countries... »

¹⁸ ANDERSON W., *Caribbean Immigrants : A Socio-Demographic Profile*, Canadian Scholars Press, 1993 ; LI P. S., *Cultural Diversity in Canada : The Social Construction of Racial Differences*, Canada : Department of Justice Canada, Research and Statistics Division, 2000.

4 500 infirmières noires¹⁹.

Cinq des six femmes en provenance directe des Caraïbes que nous avons rencontrées avaient terminé leur formation avant leur départ. Les motifs qu'elles avancent défient toute généralisation. Alors que leur région d'origine connaissait un fort sous-emploi, aucune ne fait référence à l'absence d'opportunités professionnelles. Inez Mackenzie arriva au Canada en 1960. Elle quitta la Jamaïque pour rejoindre son compagnon, étudiant à l'université McGill de Montréal. D'après elle, « c'était devenu sérieux entre nous »²⁰. Les infirmières célibataires considéraient la migration comme une sorte d'aventure. Un jour, alors qu'elle travaillait comme infirmière en chef au University College Hospital de Kingston, Monica Mitchell vit arriver la collègue qui partageait sa chambre. Cette dernière lui dit : « Monica, il faut que nous commençons à voyager, je suis allée au consulat canadien et je nous ai pris les formulaires »²¹. Monica suivit son impulsion, remplit les papiers nécessaires et elles s'en allèrent six mois après, en 1960. D'après Monica, « le monde était notre royaume et nous avons pris du bon temps ». Comme Inez, elle est arrivée en 1960. June Heaven partit afin d'étudier à McGill. Brenda Lewis quitta Trinidad, et Orphelia Bennett la Jamaïque pour des raisons familiales. Lewis immigra en 1970 et Bennett, la première arrivée de nos interviewées, en 1955. Janet Jones entra au Canada en 1968, comme domestique, empruntant le plus sûr chemin permettant à un travailleur sans qualifications ni diplômes de quitter la Jamaïque. Elle accomplit son contrat d'un an, termina ses études secondaires, puis entra à l'école d'infirmières.

Quelques femmes déclarèrent que la pénurie d'infirmières au Canada les avait décidées à quitter la Grande-Bretagne. Durant l'après-guerre, le système de santé canadien connaissait des difficultés que renforçait le

¹⁹ Cette estimation s'appuie sur les travaux de Calliste consacrés aux années 1954-1965.

²⁰ Inez Mackenzie, entretien avec l'auteur, bandes, Markham, Ontario, 13 octobre 1999 ; FLYNN K., « Experience and Identity : Black Immigrant Nurses to Canada, 1950-1980 », in EPP M., IACOVETTA F. and SWYRIPA F. (eds.), *Sisters or Strangers : Immigrant, Ethnic, and Racialized Women in Canadian History*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p. 384.

²¹ Monica Mitchell, entretien avec l'auteur, bandes, Toronto, Ontario, 7 avril 2000 ; Flynn K., « Experience and Identity : ... », art. cité.

manque de personnel qualifié qui perdura jusque dans les années 1970. Ancila se souvient :

« À cette époque-là, durant les années 1970, le Canada cherchait des infirmières. Ils imploraient les gens de venir. Donc quand j'ai posé ma candidature, j'ai eu des propositions de partout. Et donc j'ai eu un sponsor et je suis venue. Et en fait je ne suis jamais allée dans un des hôpitaux qui me proposaient un emploi²² ».

Lorsqu'il fut clair que les efforts des services de santé locaux et des formateurs ne permettaient pas de satisfaire la demande en personnel du secteur hospitalier, les hôpitaux envoyèrent des agents recruteurs en Grande-Bretagne, qui parcoururent les îles britanniques à la recherche d'infirmières qui, comme Ancila, étaient disposées à s'expatrier. Afin de les convaincre, les hôpitaux proposaient à leurs nouvelles recrues non seulement un emploi mais aussi d'autres avantages, en particulier un salaire plus élevé.

Daphne eut vent de ce que « les Canadiens » recrutaient des infirmières à un endroit appelé « the Rotunda » et décida d'aller les voir. « J'y suis allée et je leur ai dit que ça m'intéressait d'aller au Canada en tant qu'infirmière. Alors ils m'ont interrogée, ils ont regardé mes références et ils m'ont dit « Oh, vous êtes plus que qualifiée »²³. D'autres se souviennent avoir vu des offres d'emploi dans des journaux anglais. Jeannette Prince, qui avait quitté Antigua à 18 ans pour venir en Angleterre, se souvient :

« J'ai regardé et j'ai trouvé un hôpital à London, Ontario. Je ne savais même pas que ça existait. Alors j'ai écrit à cet hôpital qui cherchait des infirmières et ils m'ont proposé un boulot. Ils m'ont dit d'écrire aux services d'immigration et c'est ce que j'ai fait²⁴».

Ces femmes, qu'elles soient arrivées des Caraïbes ou de Grande-Bretagne, et malgré leur faible nombre, ont aidé les hôpitaux canadiens à surmonter leur manque de personnel. Cependant, travailler dans ce nouvel

²² Ancila Ho-Young, entretien avec l'auteur, bandes, Burlington, Ontario, 15 août 2007.

²³ Daphne Clarke, entretien avec l'auteur, bandes, Windsor, Ontario, 27 avril 2006.

²⁴ SHKIMBA M., FLYNN K., « 'In England we did nursing' : Caribbean and British Nurses in Great Britain and Canada, 1950-1970 », in MORTIMER B., MCGANN S., *New Directions in Nursing History : International Perspectives*, Londres, Routledge Press, 2005, p. 143.

environnement représenta un défi pour la majorité d'entre elles. Elles y découvraient un système et une organisation du travail tout à fait différents de ce qu'elles avaient connu aux Caraïbes et en Grande-Bretagne.

3. Migrer et travailler au Canada

Les chercheurs considèrent souvent que, bien que les migrants soient incorporés aux sociétés industrielles en tant que travailleurs, ils tendent à se définir en fonction de leur origine, de leur race ou de leur ethnicité. C'est généralement exact, cependant les infirmières des Caraïbes accordent une grande importance à leur identité professionnelle. Pour elles, travailler comme infirmières n'était pas seulement le moyen de gagner leur vie, mais aussi une activité qui structurait leur identité personnelle, surtout dans le cadre d'une société moderne qui définit souvent les individus par leur travail. Que leur formation ait eu lieu dans les Caraïbes ou en Angleterre, ces femmes se définissaient avant tout comme infirmières. Elles assumaient l'identité qu'elles avaient recherchée et que confirmaient leurs qualifications. Leurs réactions au cours du processus d'accréditation soulignent également leur attachement à une identité professionnelle fondée sur les caractéristiques essentielles de ce métier. Des cinq infirmières accréditées (« registered nurses », RNs) arrivées au Canada depuis les Caraïbes, deux étaient aussi sages-femmes et une autre avait une spécialisation en psychiatrie. Parmi celles venant de Grande-Bretagne, la majorité étaient des infirmières reconnues ayant des compétences en obstétrique (« state registered nurses », SRNs), l'une avait un diplôme d'infirmière en psychiatrie (« registered mental nurse », RMN) et deux étaient des infirmières auxiliaires (« state enrolled nurses », SENs). Déterminer leur situation au sein du monde des soins infirmiers implique que l'on explore les deux dimensions conjointes de la professionnalisation et de la prolétarianisation qui les affectaient.

La définition de ce qu'est une profession fait l'objet de débats sans fin. Le métier d'infirmière est souvent défini comme une semi-profession ou une profession libérale à part entière parce qu'elle est affectée par un processus de professionnalisation. Ce concept renvoie à des stratégies de formation ou

d'accréditation qui permettent un contrôle sur le métier²⁵. Pourtant, la plupart des spécialistes considèrent que l'on ne peut étudier ce processus sans évoquer un mouvement de prolétarianisation qui lui est simultané. Le terme « prolétarianisation » désigne un mouvement qui implique la fragmentation et l'intensification du processus de travail, et la perte de contrôle des travailleurs sur celui-ci du fait d'un pouvoir accru de l'encadrement²⁶. Si certains chercheurs ont étudié les liens qu'ont entre elles ces deux mutations dans le cadre canadien, aucun n'a pris en compte les liens entre ces processus et l'introduction d'infirmières étrangères, ou appartenant aux minorités visibles et ayant été formées à l'étranger²⁷.

Face à la pénurie d'infirmières et à l'expansion du système hospitalier, les dirigeants de la profession avaient la rude tâche de maintenir des effectifs correspondant au besoin, sans que cela entraîne une détérioration des standards de la profession. L'une des solutions fut la création d'un vivier de travailleurs auxiliaires, « (...) ce devait être une mesure provisoire, destinée à répondre au besoin urgent de main-d'œuvre en formant des professionnels qui travailleraient sous la supervision d'infirmières accréditées »²⁸. Ces auxiliaires, aides-soignantes homologuées (« registered nurse assistants », RNAs), assistantes-infirmières et aides-soignantes seraient chargées de tâches « simples et répétitives »²⁹. Ces emplois étaient initialement réservés à des femmes âgées de plus de trente ans, vétérans de la Seconde Guerre mondiale n'ayant fait qu'un cours passage dans l'enseignement secondaire³⁰. Ces femmes dont l'emploi devait être temporaire devinrent des membres permanents des professions de santé. Leur entrée dans le système de santé canadien provoqua des tensions entre professionnalisation et prolétarianisation au sein des hôpitaux. La première conséquence en était l'allègement des

²⁵ COBURN D., « Professionalization and Proletarianization : Medicine, Nursing and Chiropractic in Historical Perspective », *Labour/Le Travail*, n° 24, automne, 1994.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ McPHERSON K.M., *Bedside Matters Bedside Matters : The Transformation of Canadian Nursing, 1900-1990*, Londres, Oxford University Press, 1996 ; COBURN D., « Professionalization and Proletarianization... », *op. cit.*, p. 140.

²⁸ University of Toronto Archives, A87-000561001, Brief to the Post- Secondary Education Board in Ontario, 8.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*

tâches des infirmières accréditées (RNs). Kathryn McPherson montre que « les soins personnels, traditionnellement part des tâches infirmières, furent définis comme inappropriés pour des professionnelles hautement qualifiées »³¹. Elles n'étaient plus soignantes, au pied du lit du patient, mais organisatrices de soins. De plus, l'introduction de techniques et procédures chirurgicales complexes offrait de nouvelles opportunités à certaines tandis que d'autres accédaient à l'encadrement. L'arrivée des infirmières formées en Angleterre et aux Caraïbes compliqua ce processus de professionnalisation. Leurs qualifications furent examinées de près, et l'ordre des infirmières, l'instance « chargée par la loi de vérifier les qualifications minimales »³² des agents, les considéra souvent insuffisantes.

À la suite de l'évaluation de leurs compétences, les infirmières étaient classées. L'ordre distinguait quatre catégories. Les infirmières accréditées (RNs) avaient suivi avec succès une formation de trois ans dans les Caraïbes ou au Royaume-Uni et l'ordre de la province avait considéré qu'elles disposaient des qualifications nécessaires, qui incluaient des notions d'obstétrique. Le deuxième groupe était similaire au premier, mais ces femmes devaient suivre un programme de qualification après leur arrivée au Canada afin d'obtenir le titre d'infirmière accréditée. Dans le système britannique, en effet, dont dérivait celui en usage aux Caraïbes, la formation infirmière ne comportait pas de notions d'obstétrique, ni de pédiatrie, indispensables pour être accréditée au Canada. La plupart des infirmières dans ce cas ne suivirent pas de cours d'obstétrique à proprement parler. Elles lurent les manuels nécessaires et passèrent une série d'examens. Les membres du troisième groupe soit refusèrent de suivre cette voie, soit échouèrent aux examens et devinrent des travailleuses auxiliaires du système de santé³³. Certaines enfin ne purent faire reconnaître leurs qualifications et eurent le choix entre reprendre des études, d'infirmières ou d'aides-soignantes (RNAs), ou travailler comme personnel non qualifié, en

³¹ McPHERSON K.M., *Bedside Matters...*, *op. cit.*, p. 219.

³² UTA, A87-000561001, Brief to the post-Secondary Education Board in Ontario, 8.

³³ FLYNN K., « Experience and Identity : Black Immigrant Nurses to Canada, 1950-1980 », art. cité, p. 386 ; FLYNN K., « 'I'm Glad That Someone Is Telling the Nursing Story' : Writing Black Canadian Women's History », *Journal of Black Studies*, 38/3, janvier 2008, p. 456.

tant qu'assistantes-infirmières par exemple. Certaines femmes se souviennent que leurs compétences furent injustement évaluées, d'autres se rappellent la façon dont les hôpitaux ont utilisé leur savoir-faire. Leur entrée dans le système canadien se fit sous les doubles auspices de la professionnalisation et de la prolétarianisation, l'effet produit fut une stratification renforcée du monde hospitalier.

Quand Elaine McLeod, infirmière auxiliaire (SEN), quitta l'Angleterre pour le Canada, elle fut stupéfaite de devoir travailler en tant qu'assistante-infirmière. D'après elle, ses qualifications étaient équivalentes à celles d'une aide-soignante canadienne (RNA). Désirant comprendre la raison du refus d'accréditation, elle contacta l'ordre des infirmières et il lui fut répondu qu'elle n'était pas suffisamment formée en pédiatrie, et qu'il lui faudrait suivre une formation de vingt-et-une heures pour obtenir son accréditation en tant que RNA. Quand elle demanda à suivre la formation, l'administrateur de son institution lui expliqua qu'elle devrait en fait suivre toute la formation depuis le début. L'idée de devoir recommencer une formation déjà accomplie en Angleterre la mit en rage. Elle jugeait l'ordre des infirmières incapable d'évaluer ses qualifications britanniques. Évoquant l'ordre canadien elle dit : « Ils ne pensaient pas que j'étais au niveau, alors que j'avais fait deux ans de formation en Angleterre quand leur programme dure juste dix mois ». Elle se retrouva à « aider les infirmières, faire les lits, aider les patients à se lever », des activités, dit-elle, qui « n'ont rien à voir avec le métier d'infirmière. J'étais trop qualifiée pour ce que je faisais, mais pas aux yeux du Canada »³⁴. De même, en 1970, l'ordre canadien demanda à Brenda Lewis³⁵, infirmière accréditée à Trinidad avec une spécialisation en psychiatrie, de suivre à nouveau toute la formation d'infirmière. Lewis travailla comme assistante-infirmière tout en suivant les cours du soir au Ryerson Polytechnic Institute. L'une comme l'autre subirent les effets du processus de prolétarianisation. Malgré leurs qualifications, ces femmes occupèrent des emplois que créait le processus de professionnalisation en cours.

³⁴ Elaine McLeod, entretien avec l'auteur, bandes, Markham, Ontario, 1995.

³⁵ FLYNN K., « Experience and Identity : Black Immigrant Nurses to Canada, 1950-1980 », p. 386.

Parmi les infirmières accréditées, certaines – ce fut l’exception plutôt que la norme – obtinrent la reconnaissance de leurs qualifications. Orphelia Bennett, sage-femme diplômée de l’Université des West Indies, arriva au Canada en 1955 et put directement travailler en tant que RN. De même, Vera Cudjoe, formée en Grande-Bretagne aux soins infirmiers et à l’obstétrique, mais revenue ensuite à Trinidad, partit pour le Canada en 1960 et obtint son inscription à l’ordre. Par contre, Ancila et Daphne C. travaillèrent comme simples infirmières diplômées jusqu’à ce qu’elles passent leurs examens en pédiatrie, alors même que, comme Cudjoe et Bennet, elles avaient suivi une formation en obstétrique. Nous ne savons pas si les membres de l’ordre infirmier considéraient, comme le suggère une des femmes rencontrées, que les infirmières formées ailleurs étaient médiocrement éduquées, ce qui aurait motivé leur évaluation. Toujours est-il que le processus d’accréditation résultait en une prolétarianisation, produit d’une déqualification qui définissait les tâches assignées à ces femmes et, de ce fait, leur position au sein du système hospitalier canadien.

3. Prolétarianisation, déqualification et travail

Le processus de déqualification conduit à ne plus utiliser certaines des compétences spécifiques à un métier. Il est également lié à la prolétarianisation résultant de la fragmentation des tâches, de l’introduction de changements technologiques et de mutations de l’économie politique des soins infirmiers. Les infirmières dont les qualifications « étrangères » n’étaient pas reconnues durent, dans un premier temps, occuper des positions subalternes et effectuer des tâches répétitives et monotones exigeant peu de participation et ne faisant pas appel en matière de soins au jugement de ces femmes. Même si elle obtint peu à peu plus de responsabilités, Dorothy Jones, infirmière auxiliaire (SEN) formée en Angleterre, se souvient que :

« À l’époque je trouvais ça dégradant. J’étais une employée de seconde classe. J’étais juste une assistante de l’infirmière. Je souriais et je supportais ça, et je faisais ce que j’avais à faire. Peu à peu ils vous permettaient de faire un peu plus,

mettre en marche l'oxygène, nourrir les patients qui ont une sonde gastrique³⁶».

Travaillant comme assistante-infirmière tout en suivant des cours du soir, Lewis évoque également ce sentiment d'abaissement et se souvient des difficultés psychologiques rencontrées :

« C'était démoralisant de savoir qu'en tant que RN on avait plus de responsabilités. Ici c'était juste donner le bain, changer les patients, un boulot à se tordre le dos. C'était très démoralisant... Je n'avais pas l'habitude de ça, de travailler sous l'autorité de quelqu'un, d'avoir à faire ce genre de travail. En plus, on travaillait avec des gens qui n'avaient aucune idée du métier d'infirmière. Ils les avaient embauchés juste parce qu'il fallait quelqu'un³⁷ ».

Dans ce monde hiérarchisé des soins infirmiers, Jones et Lewis étaient prolétarisées, occupant un rôle subordonné et accomplissant des tâches dont elles n'avaient pas l'habitude, encadrées et surveillées par des infirmières blanches, bien plus présentes dans les fonctions de direction.

Conséquences directes de la professionnalisation et de la prolétarianisation, ces postes auxiliaires montrent combien le facteur racial est impliqué dans ces phénomènes. Lewis et McLeod notent toutes deux que ces emplois étaient majoritairement confiés à des « filles noires », qui étaient aussi moins payées que les infirmières accréditées³⁸. Leurs observations confirment les conclusions établies pour les Etats-Unis par Evelyn Nakano Glenn qui remarque que ce sont souvent des « mains noires ou brunes qui exécutent les travaux routiniers ordonnés par d'autres »³⁹. Ces infirmières migrantes critiquent également la faible autonomie qui leur était laissée, la répartition des tâches et des responsabilités dans les hôpitaux canadiens comparée à leurs équivalents en Angleterre et aux Caraïbes, et la présence

³⁶ Dorothy Jones [pseudonyme], entretien avec l'auteur, bandes, Rexdale, Ontario, 29 février 2000.

³⁷ Brenda Lewis, entretien avec l'auteur, bandes, Toronto, Ontario, 22 février 2000.

³⁸ FLYNN K., « Proletarianization, professionalization, and Caribbean immigrant nurses », *Canadian Women's Studies Journal*, 18/1, printemps 1998, p. 57-60.

³⁹ GLENN E. N., « From Servitude to Service Work : Historical Continuities in the Racial Division of Paid Productive Labour », in V.L. RUIZ, DUBOIS E.C. (eds), *Unpaid Sisters : A Multicultural Readers in U.S. Women's History*, 2nd ed., New York, Routledge, 1994, p. 427.

hégémonique des médecins dans le système canadien.

Les plus affectées par le processus de déqualification étaient sans doute les sages-femmes dans la mesure où ce métier n'était pas reconnu au Canada, seuls les médecins peuvent en effet y procéder à un accouchement. Beaucoup ne le découvrirent qu'après leur arrivée et généralement sur leur lieu de travail. Daphne C. n'eut pas de difficultés à trouver du travail au Canada. Elle choisit de travailler à l'Hôtel Dieu de l'Hôpital Saint-Joseph à Windsor. Sa première réaction est typique des nouvelles recrues du monde hospitalier canadien : « Tout était bizarre, tout était différent. Les uniformes étaient différents. Les conditions de travail étaient différentes »⁴⁰. L'un des écarts majeurs était l'interdiction de mettre au monde des bébés, ce qui affectait profondément les infirmières. « Ca m'a fait quelque chose », dit Daphne C. évoquant ces tâches que monopolisaient les docteurs, sans que, selon elle, intérêt de la mère et de l'enfant ne le justifie :

« Quand j'ai commencé, j'étais à la maternité. Une des choses que j'ai apprises est que vous ne pouviez pas mettre au monde les bébés ici. Alors que je croyais qu'on pouvait quand je suis arrivée ici. J'appris qu'il n'y avait que les docteurs qui pouvaient faire ça. Ils mettaient les forceps sur la tête du bébé. Il n'y avait pas d'accouchement normal, avec la mère qui pousse. À chaque fois le médecin arrive et met les forceps».

Les sages-femmes des Caraïbes ont clairement exprimé que la médicalisation de l'accouchement et l'usage systématique des forceps entraient en contradiction avec leur formation. Elles considéraient que l'intervention des docteurs dans une sphère légitimement féminine et le fait que leurs homologues canadiennes ne pouvaient avoir accès à la formation de sage-femme, renforçait leur subordination au sein du champ médical.

L'omniprésence des docteurs dans les soins, outre ceux liés aux accouchements, contribuait également à la déqualification des infirmières en provenance de Grande-Bretagne ou des Caraïbes. Ces femmes notent que des tâches dévolues aux infirmières dans le système britannique et caribéen étaient, au Canada, effectuées par des médecins, ce qui limitait le rôle des infirmières. Comparant son travail à Hamilton Civic Hospital et son

⁴⁰ Daphne Clarke, entretien avec l'auteur, bandes, Windsor, Ontario, 27 avril 2006.

expérience à University West Hospital, Mitchell remarquait qu'en Jamaïque,

« Nous étions des officiers de santé. Si le docteur n'était pas là, nous posions un diagnostic et lancions le traitement. Quand je suis arrivée au Canada, j'ai réalisé que je ne pouvais même pas administrer un lavement sans un ordre du docteur. Tout devait être autorisé par le docteur, c'était la principale différence. On ne pouvait même pas donner une aspirine sans une ordonnance du docteur⁴¹ ».

Muriel Knight, formée en Angleterre, a exercé quelques années à la Barbade avant d'émigrer au Canada en 1960. Elle rapporte des observations similaires :

« J'avais beaucoup d'autonomie en Angleterre et à la Barbade. Beaucoup de choses que les infirmières ne font pas au Canada étaient faites par elles en Angleterre et aux Caraïbes. Quand un patient avait de la température je l'examinais, je voyais si cette personne avait un rhume, si elle était en choc thermique, enfin je voyais ce qui se passait et je décidais si j'appelais le docteur. Et puis je lui disais « voilà je lui ai déjà donné deux aspirines » et je n'avais pas besoin de son ordre pour ça. Ici je pouvais toujours examiner la personne, mais il fallait toujours que j'appelle le docteur pour qu'il me dise de lui donner deux aspirines⁴² ».

Poser un diagnostic et prescrire des médicaments faisaient partie des responsabilités qu'assumaient les infirmières aux Caraïbes et en Angleterre. L'impossibilité d'utiliser pleinement leurs compétences au Canada provoquait chez ces femmes désillusions et aliénation.

Cela les conduisait souvent à insister sur la supériorité de la formation reçue en Angleterre ou aux Caraïbes. Elles mettaient en valeur le fait qu'avant de venir au Canada elles pouvaient prescrire un traitement, prendre la température des patients, poser certaines sondes et parfois formuler un diagnostic. Une infirmière remarquait que les infirmières canadiennes ne pouvaient pas prendre en charge plus d'un patient à la fois, ce qui était

⁴¹ Monica Mitchell, entretien avec l'auteur, bandes, Scarborough, Ontario, 7 avril 2000.

⁴² Muriel Knight, entretien avec l'auteur, bandes, Scarborough, Ontario, 12 septembre 2006.

impensable pour les femmes provenant d'Angleterre ou des Caraïbes, habituées à intervenir simultanément auprès de multiples patients. Elles soulignaient l'autonomie dont elles bénéficiaient vis-à-vis des docteurs. Plusieurs insistaient également sur le fait que les infirmières canadiennes accordaient plus d'importance à la théorie qu'à la pratique, ce qui avait des effets sur les soins prodigués. En fait, elles mettaient en évidence une autre des conséquences du processus de prolétarisation. Au nom du rendement, les infirmières n'assumaient plus le soutien psychologique qui fait pourtant partie intégrante du soin infirmier. Ces différents facteurs avaient des répercussions sur l'identité professionnelle des agents.

La professionnalisation a généralement été associée au souci d'une légitimation de leur rôle par les infirmières, l'expérience des infirmières des Caraïbes mérite dans ce cadre une attention particulière. Leur réponse aux processus conjoints de prolétarisation et de professionnalisation était inextricablement liée à leur attachement à une identité professionnelle et à leurs responsabilités envers leurs familles. Évoquant les mouvements de femmes noires aux États-Unis, Patricia Hill Collins critique la définition étroite de la militance employée par de nombreux spécialistes. Selon elle, ceux-ci « se concentrent généralement sur les activités politiques publiques, officielles, visibles », aux dépens de ce qui se produit dans les « sphères privées, non-officielles et apparemment invisibles de la vie et de l'organisation sociale », qui peuvent « revêtir autant d'importance »⁴³. Elle considère que leur lutte pour la survie du groupe est aussi significative que les mouvements qui impliquent une confrontation avec les pouvoirs institués. Les infirmières des Caraïbes participèrent aux mouvements de professionnalisation alors même que certaines étaient prolétarisées. À l'exception d'une seule, qui considéra qu'elle n'avait rien à apprendre au Canada du fait de sa formation britannique, elles s'engagèrent toutes dans des processus de formation au cours de l'année qui suivit leur arrivée. Conscientes de leur vulnérabilité, elles choisirent de s'engager dans la voie de l'accréditation plutôt que d'accepter des positions subordonnées et des salaires médiocres. De plus – et c'était le cas aussi pour les infirmières

⁴³ COLLINS P.H., *Black Feminist Thought : Knowledge consciousness, and the politics of empowerment*, 2nd édition, London, Unwin Hyman, 2002, p. 202.

blanches – les transformations rapides de la profession les conduisaient à s’engager dans une requalification permanente. Ainsi, quand Lilli Johnson arriva au Canada en 1960, elle passa l’examen de pédiatrie afin de pouvoir être inscrite à l’ordre infirmier. Ayant travaillé comme sage-femme au Royaume-Uni, elle dit n’être pas « une fille d’hôpital » et préférer s’engager dans la communauté. Elle s’inscrivit à l’université de Toronto, où elle obtint un diplôme en santé publique, et trouva un emploi dans un dispensaire.

Certaines de ces infirmières venues des Caraïbes, même quand elles cherchaient à développer leur carrière, hésitaient à assumer des fonctions d’encadrement, mais quand elles le firent, elles furent attentives à ne pas renforcer les hiérarchies au sein de la profession, particulièrement à ne pas marquer de distance entre elles et les travailleuses auxiliaires. De fait, la façon dont certaines assumèrent leurs fonctions révèle la plasticité des processus de professionnalisation et de prolétarianisation. Trois ans après avoir quitté l’Angleterre, Joan Virtue devint responsable de l’unité de chirurgie générale, puis, à la suite d’une fusion destinée à réduire les coûts de fonctionnement, de l’unité « chirurgie générale, urologie et ophtalmologie ». Cela fut pour elle un défi, surtout après la fusion, les responsabilités administratives et les nombreuses réunions de travail qui suivirent. Elle se souvient que bien souvent, « le travail ne se faisait pas, il fallait ramener du boulot à la maison, et je trouvais cela frustrant »⁴⁴. Il lui arriva souvent d’ôter ses galons de cadre afin d’assister ceux et celles qu’elle supervisait :

« Même en tant que cadre infirmier, quand il y avait une urgence, plutôt que de rentrer à la maison, j’y allais et j’aidais. J’aidais les infirmières qui avaient les boulots durs, qui devaient froter. Et parfois, ça me prenait, si c’était quelque chose que je pouvais faire, que je me savais capable de faire, je frotais avec elles ».

L’identité professionnelle de ces femmes était définie par leurs responsabilités envers le patient et la croyance en la nécessité d’un collectif de travail infirmier qui impliquait qu’elles assument des tâches qui, selon l’institution, ne relevaient pas de leur domaine.

Après sa formation au Ryerson Polytechnic Institute, Lewis cessa d’être une travailleuse auxiliaire. Elle devint une infirmière diplômée et exerça au

⁴⁴ Joan Virtue, entretien avec l’auteur, bandes, Scarborough, Ontario, 12 septembre 2006.

Queen Street Mental Health Centre, un environnement structuré par le modèle hiérarchique opposant infirmières accréditées et travailleuses auxiliaires. En tant que RN, elle eut souvent une fonction d'encadrement et, même si cette position n'était pas permanente, elle supervisait les tâches quotidiennes des travailleuses auxiliaires. Le fait d'avoir travaillé elle-même comme aide-soignante avait peut-être rendu Lewis particulièrement attentive à cette situation. Elle tenta donc de faire en sorte que toutes les infirmières, quel que soit leur statut, se sentent valorisées, parce qu'elle considérait que cela améliorerait leur productivité. Elle utilisait pour cela les pauses déjeuner :

« Quand c'était l'heure de la pause, je disais, prends ta pause, je te couvre. Et, oui j'étais une infirmière diplômée mais ce n'était pas au-dessous de moi de faire le travail d'une assistante ou d'une aide-soignante. Je faisais ça en plus de tout ce que j'avais à faire. Et à cause de ça, [les autres] aimaient bien ma façon de faire. »

Agissant ainsi, Lewis redéfinissait son rôle, assumant parfois celui de cadre, d'autres fois celui d'infirmière voire de travailleuse auxiliaire. Endossant des tâches qui n'étaient pas de leur ressort, des RNs comme Lewis et Knight déstabilisèrent la définition de la fonction d'infirmière et remirent en cause leur position au sein du monde infirmier. Ces exemples montrent également que la forme prise par les processus de professionnalisation et de prolétarianisation sont relativement flexibles et dépendent des réactions des travailleuses à leurs manifestations.

Si certaines infirmières acceptaient de faire carrière, d'autres refusaient les promotions, particulièrement durant les années quatre-vingts, marquées par une forte instabilité à cause de la restructuration du système de soins canadien. Les femmes noires en position d'autorité n'étaient pas protégées par les syndicats et pouvaient perdre leur place instantanément, ce qui n'était pas sans conséquences. Le racisme est également évoqué parmi les raisons pour lesquelles elles refusaient ces promotions. Pour ces femmes, l'idée était que les échelons supérieurs de la profession étaient réservés aux femmes blanches et qu'elles ne seraient pas prises au sérieux. Certaines évoquent le stress et les enjeux politiques associés à ces fonctions, alors que d'autres mettent en avant leurs responsabilités familiales. Sandra Ward se

vit ainsi offrir plusieurs promotions au Toronto Western Hospital. Elle refusa à chaque fois. Sa famille a aussi influencé son idée de la fonction de mère. Elle dit avoir voulu parvenir à un équilibre, sans qu'une responsabilité prenne le pas sur l'autre :

« Je ne voulais pas d'une promotion. Ils me l'ont proposée mais je ne voulais pas. Je suis arrivée ici six mois après m'être mariée, et je suis tombée enceinte. J'ai fait une fausse couche et deux ans après j'ai eu un bébé. Je n'aime pas me retrouver en position de responsabilité. J'acceptais tant que c'était temporaire, mais je ne voulais pas d'une place importante dans le long terme».

Les migrations étudiées ici remettent en cause les généralisations portant sur les migrations caribéennes. Qu'elles soient d'abord passées par la Grande-Bretagne ou directement parties des Caraïbes pour rejoindre le Canada, ces femmes ont permis de résoudre la crise du recrutement qui frappait le milieu hospitalier canadien. Le premier contact avec le Canada engendra des désillusions pour la majorité d'entre elles, pénétrant un système que transformaient les doubles processus de prolétarianisation et de professionnalisation. Ceux-ci, qui ne sont ni universels ni mutuellement exclusifs, affectèrent de façon très variée, non seulement infirmières blanches et noires, mais aussi les infirmières noires qui ne connurent pas toutes le même destin. Le processus d'accréditation conduisit certaines à travailler comme infirmières diplômées, d'autres à occuper des emplois subalternes, au moins pour un temps. Les sages-femmes furent particulièrement désavantagées, leur métier n'existant pas au Canada. La plupart s'engagèrent dans des formations professionnalisantes. D'autres, insistant sur leur responsabilité envers les patients, choisirent de brouiller la frontière entre travailleuses auxiliaires et RNs dans l'intérêt des patients. En fin de compte, ces femmes s'adaptèrent à leur nouvel environnement et jouèrent un rôle-clé non seulement dans l'administration des soins mais également par les fonctions de direction qu'elles occupèrent au Canada.

Diversités régionales, institutions migratoires et conditions de travail des femmes chinoises en France : étude des mutations en cours

Carine Pina-Guerassimoff^{*1},

Sujets et actrices de la féminisation croissante des migrations internationales, elles arrivent de République populaire de Chine en France et en Europe depuis les années 1980 et le début des années 1990. Certaines rejoignent des conjoints, de la famille, mais un nombre croissant d'entre elles arrivent seule, en tant que migrantes pionnières. Beaucoup proviennent de la province du Zhejiang, zone de migration traditionnelle vers l'Europe². Les premiers migrants du Zhejiang se sont installés sur le continent européen dès la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Marins, mais surtout commerçants ambulants du district de Qingtian, ils ont été rejoints par ceux des leurs engagés par la France durant la Première Guerre Mondiale. La guerre civile des années 30 et les catastrophes naturelles ont accru le nombre de migrants du Zhejiang en Europe. L'arrivée de femmes aujourd'hui en France et en Europe illustre la reconnexion des anciens réseaux migratoires, permise depuis la fin des années 1970 par la libéralisation croissante de la mobilité internationale des ressortissants chinois. Elles sont rejointes par des femmes issues des provinces du nord-est, du nord et aujourd'hui du centre de la Chine, du fait de la rapide diversification des zones d'émigration chinoise. Les premières sont assez jeunes, à la différence des secondes. Une grande majorité est mariée ou

^{*}Chargée de recherche programme Equal-FSE « Longue Marche », chercheure associée laboratoire SEDET.

¹ Je tiens à remercier très sincèrement François Brun et Emmanuel Mamung pour leurs lectures critiques et leurs conseils.

² PINA-GUERASSIMOFF C., (dir.), « Les nouvelles migrations chinoises en Europe au début du XXI^e siècle », *Migrations Société*, 15, septembre-octobre 2003, n° 85.

divorcée et beaucoup sont mères³. Généralement peu qualifiées, subissant des pressions économiques, sociales et culturelles importantes en Chine, elles conçoivent le projet migratoire comme une stratégie familiale, répondant à des besoins économiques et à des aspirations individuelles diverses. Si la migration est un « acte naturel » pour les femmes du Zhejiang, car elles appartiennent à une institution migratoire qui active des pratiques anciennes⁴ de mobilité interne à la Chine et internationale, la mobilité intercontinentale est une innovation sociale pour les secondes⁵. Pour les unes et les autres, les modalités de réalisation et de réussite du projet migratoire passent nécessairement par une activité rémunérée ou un emploi dans les zones d'arrivées.

Cette étude sur les migrantes chinoises et l'emploi s'inscrit dans une recherche plus large sur les processus migratoires des Chinoises en France

³ Les migrantes du Zhejiang, arrivées en France dans les années 1980-1990, étaient déjà mariées au moment de leur départ et avaient au moins un enfant en bas âge laissé en Chine. Elles venaient rejoindre leurs époux et avaient ensuite d'autres enfants en France. Aujourd'hui, de très jeunes femmes de cette province arrivent en France pour convoler avec un compatriote. Les femmes des provinces du nord étaient et sont encore des femmes mariées ou divorcées (séparées), ayant au moins un enfant adolescent ou pré adulte en Chine. Elles migrent pour la plupart seule. Leurs consoeurs des autres provinces sont elles aussi mariées mais leurs enfants sont plus jeunes. Elles entrent également dans la catégorie des migrantes pionnières. Les femmes originaires des grandes villes regroupent des classes d'âge assez diverses : étant en général plus jeunes (à partir de 18 ans pour les étudiantes), elles sont souvent célibataires, quelque fois divorcées. Certaines déclarent aussi être mariées et avoir au moins un enfant.

⁴ L'institution migratoire peut se définir comme un ensemble de règles, codes, contrats (implicites) qui lient les espaces de départs et d'arrivées. Elle s'appuie sur des réseaux formels et informels, des liens horizontaux ou verticaux et des organisations. L'ensemble se structure dans le temps et acquiert une chronologie (des étapes dans son développement). L'institution migratoire dirige et configure les flux de migrants pratiquement de manière autonome, voir GUILMOTO C., SANDRON F., « Approche institutionnelle de la migration dans les pays en développement », *Economie rurale*, 252, 1999, p. 47-54.

⁵ PINA-GUERASSIMOFF C., « Objet social ou innovation sociale. Pourquoi les femmes chinoises veulent et construisent un projet migratoire vers l'Europe ? », Chaire Quételet 2008, *Migrations Internationales Sud-Nord. Regards croisés des mondes scientifiques, politiques et associatifs*, 3-5 décembre 2008, Institut de démographie, Université catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve. En

ligne : <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/demo/documents/Guerassimoff.pdf>.

menée dans le cadre d'un projet Equal-Fonds Social Européen (FSE) « Longue Marche » de 2005 à 2007⁶. Le travail de recherche avait pour premier objectif de recueillir des informations sur ces femmes, afin de permettre aux différents acteurs associés à « Longue Marche » de mieux les connaître. Le second dessein était de comprendre la place et le rôle des femmes dans l'institution migratoire chinoise. Les résultats présentés reposent principalement sur deux recueils de questionnaires de migrantes, établis par l'intermédiaire de l'Association de Soutien Linguistique et Culturel (ASLC)⁷. Le premier a été réuni en 2000, lors d'une enquête sur la circulation des nouveaux migrants chinois (Enquête Mission interministérielle de Recherche et d'études-MiRe) et comporte 536 questionnaires de femmes, dont 200 ont été repris pour cette étude⁸. Le second comprend 440 questionnaires, complétés par des femmes chinoises entre le printemps 2006 et le début de l'année 2007. Les personnes interrogées dans les deux enquêtes sont des femmes en provenance de la République Populaire de Chine arrivées en France depuis moins de trois ans à la date l'enquête.

En 2000, comme en 2006, les questionnaires ont été distribués aux migrantes fréquentant l'ALSC par des membres féminins de cette même association, généralement Chinoises. Les personnes interrogées ont donc été en contact avec des personnes situées et connues, qui n'étaient pas le chercheur. Les migrantes se rendent régulièrement au siège de l'ALSC (environnement familial) et par ailleurs ont l'habitude de répondre à des questionnaires anonymes (démarche familière). La similitude des modalités de passage des questionnaires en 2000 comme en 2006 justifie également la comparaison des deux échantillons. Dans les deux enquêtes, nous avons

⁶ PINA-GUERASSIMOFF, *Les processus migratoires des femmes chinoises*, à paraître.

⁷ L'Association, créée en 1997 et implantée à Belleville, s'adresse particulièrement à la communauté chinoise : elle propose des cours de français aux adultes et aux enfants, des services tels que la domiciliation, la délivrance du courrier, ou le suivi de dossier pour la sécurité sociale. Elle a également été à l'origine de la création de la première crèche franco-chinoise. Elle participe régulièrement à des projets d'action- recherche.

⁸ PINA-GUERASSIMOFF C., WANG N., GUERASSIMOFF E., *La circulation migratoire chinoise en France et en Europe*, Paris, Rapport MiRe, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, février 2002, 130 pages, non publié.

posé des questions générales sur les profils socio-démographiques et professionnels, ainsi que sur des thèmes particuliers en relation avec le sujet principal de l'étude cadre. Certains champs étaient identiques : c'est le cas des questions concernant les profils démographiques, les situations professionnelles en Chine et en France. Seules, les données sur les conditions de travail (horaires-salaires) n'ont été recueillies qu'en 2000. Néanmoins, afin de les actualiser, nous avons interrogé des intermédiaires (associations, institutions et services pour l'emploi) qui nous ont permis d'affiner les conclusions tirées de nos enquêtes.

Les informations collectées et les analyses effectuées ne portent pas sur un échantillon représentatif de la population chinoise présente en France, même si les effectifs sont assez fournis (936). La plupart des informations collectées ont été recoupées avec d'autres sources (études, entretiens avec des intermédiaires) afin de mesurer leur pertinence. Nous ne pouvons ainsi que repérer des tendances, à partir d'une mesure, parmi d'autres possibles.

Notre étude supposait la connaissance des conditions de réalisation du projet migratoire et, en premier lieu, de la nature des emplois⁹ et des activités rémunérées disponibles dans les zones d'arrivées. Pour beaucoup, l'un des principaux enjeux demeure de trouver un emploi et un revenu¹⁰. Nous présentons ces données avant de mettre en évidence les limites ethniques et de genre de ces occupations et de proposer des indices permettant de juger de la pénibilité des conditions de travail¹¹ (horaires et

⁹ La distinction prend en compte les perceptions des migrantes. Les activités rémunérées comprennent tous les moyens d'obtenir un revenu et donc la prostitution qui n'est pourtant pas considérée par les migrantes, y compris celles qui l'exercent, comme un emploi.

¹⁰ Nous avons analysé les données recueillies en gardant à l'esprit les conclusions de recherches précédentes. Certaines insistent, non sans raison, sur le caractère déplorable des conditions de travail, les qualifiant parfois, de manière caricaturale, de traite. GAO Y., POISSON V., *Le trafic et l'exploitation des immigrants chinois en France*, Genève, BIT, 2005. D'autres, plus nuancés, présentent des analyses rapides. ROULLEAU-BERGER L., « Circulations transnationales et pluralité des carrières de travail de femmes chinoises en France », in ROULLEAU-BERGER L. (dir.), *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*, Toulouse, PUM, 2007, p.179-206.

¹¹ Les conditions juridiques dans lesquelles les migrantes chinoises occupent ces emplois n'ont pas fait l'objet de questions, car non seulement la plupart relèvent du travail clandestin mais encore parce qu'elles sont, à ce stade de la migration, secondaires pour

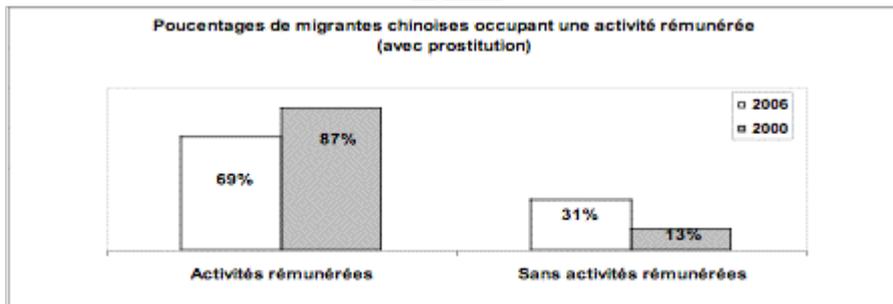
salaires par secteurs). Il a également été possible de comparer, pour les deux périodes et pour chacune des questions abordées, la situation des femmes appartenant à une institution migratoire (les femmes du Zhejiang) et de celles qui en étaient exclues (les femmes des autres provinces chinoises).

1. Les emplois des migrantes chinoises

1.1 Des femmes en majorité actives

Les migrantes, en grande majorité, trouvent un travail en France. Même celles qui se déclarent sans emploi au moment de l'enquête ont souvent exercé auparavant une activité rémunérée. En 2006, 301 des 436 personnes interrogées¹² ont affirmé avoir une activité rémunérée. Si l'on soustrait le nombre de migrantes ayant mentionné l'exercice de la prostitution, nous obtenons un pourcentage de 56 % d'actives. En 2000 un sous-échantillon de 200 femmes comprenait 175 actives.

Figure 1



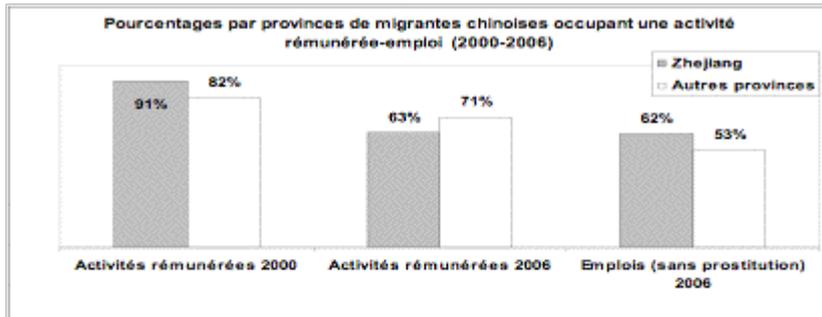
Ce constat est valable tant pour les migrantes du Zhejiang que pour celles

elles dont la principale préoccupation est de trouver un revenu. La plupart exercent des emplois sans autorisation (demandeuse d'asile, détentrice d'autorisation provisoire de séjour sans travail, sans statut). Elles n'ont généralement pas de contrat de travail. Les cadres de travail proposés sont communs à la majorité des migrants et migrantes en primo migration, au statut administratif précaire, quelle que soit leur provenance, QUEMADA B., « La notion de "travail clandestin": un objet utile pour nos économies ? », *Migrations Société*, 85, vol.15, 2003, p. 39-47. BRUN F., « Les immigrés et l'évolution du marché du travail en France », *Migrations Société*, vol. 15, 2003, 85, p. 67-78.

¹² 436 réponses obtenues sur 440 femmes interrogées.

provenant d'autres régions, cependant la prostitution concerne surtout ces dernières. Les deux groupes comportent, en 2000 comme en 2006, plus de 50 % d'actives, proportion qui toutefois diminue entre les deux enquêtes.

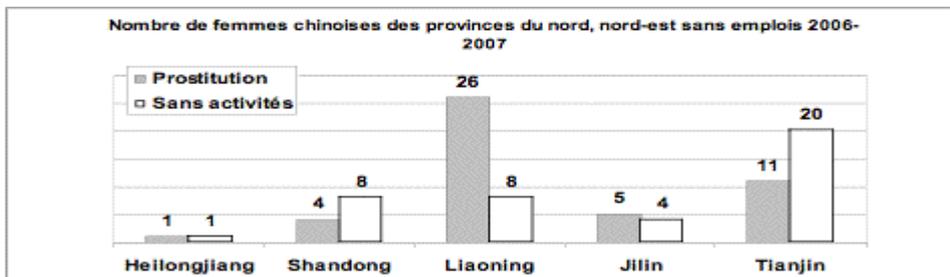
Figure 2



1.2 Une raréfaction notable des opportunités d'emplois

Elles sont 13 % à se déclarer sans activités rémunérées en 2000, 31 % en 2006, si nous ajoutons à leur nombre les 58 femmes ayant déclaré se prostituer, nous atteignons le nombre de 193 soit plus de 44 % de l'ensemble. Ce phénomène touche toutes les migrantes, quelle que soit leur origine. En 2000, 10 femmes du Zhejiang (9 %) se déclaraient sans activités rémunérées, en 2006, elles sont 47 (soit 37 %). De l'échantillon de 2006, nous avons extrait 182 femmes originaires des provinces du nord et nord-est. Parmi elles, 41 ont répondu ne pas avoir de revenus et 47 se prostituer. Les femmes du Liaoning semblent les plus désavantagées.

Figure3



Les femmes sans activités rémunérées, toutes provinces confondues, ont, en majorité, occupé au moins un emploi durant leur séjour (72 des 135 inactives). Cela montre que, malgré un contexte globalement favorable à l'activité économique des migrantes chinoises en France, est à l'œuvre une précarisation croissante des emplois qu'elles occupent due en grande partie aux mutations structurelles du principal secteur d'emplois de ces femmes.

Tableau 1 : Activités antérieures des migrantes chinoises sans emplois (2006)

Activité	Effectifs	en %
Domestiques/Garde d'enfants	36	26,6
Confection	19	14
Restauration	14	10
Vente	1	0,7
Soin du corps	1	0,7
sans réponse	63	46
Total	135	100

2. Un marché de l'emploi ethnique

2.2 Des débouchés limités pour des activités fortement générées

La faible qualification ou l'inadaptation des qualifications aux marchés de

l'emploi formels, les lacunes linguistiques¹³ et les statuts administratifs précaires, voire la clandestinité, orientent de manière privilégiée les migrantes chinoises vers des secteurs économiques demandeurs d'une main d'œuvre féminine et flexible, principalement trois secteurs de l'économie ethnique asiatique : la confection, la restauration et les lieux récréatifs (karaoké/bars), la domesticité et les gardes d'enfants « asiatiques »¹⁴. Dans l'échantillon de 2000, la confection occupe 53 % des personnes se déclarant actives, la domesticité et les gardes d'enfants 26 % et la restauration 14 %. En 2006, la domesticité et les gardes d'enfants sont citées par 40 % des femmes ayant une activité rémunérée, la confection par 20 % et la restauration par 19 % d'entre elles. Les femmes accomplissent dans ces secteurs des tâches fortement genrées (serveuses, couturières, et bien sûr nourrices), demandant en général très peu de qualifications. Les caractéristiques des activités rangées dans la rubrique « divers » semblent identiques : vente, hôtesse d'accueil dans des salons, masseuses, manucure. En 2000, sur 200 femmes, seules deux disent occuper des postes de préceptrices de langue chinoise. En 2006 deux migrantes disent travailler dans des secteurs mixtes : le bâtiment et l'imprimerie. La prostitution n'apparaît qu'en 2006, mais concerne un pourcentage non négligeable (19 %) des actives de notre échantillon.

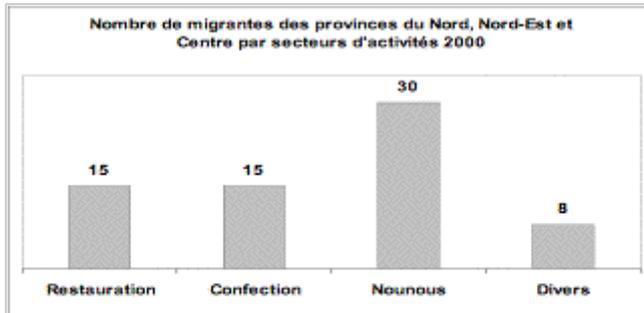
Dès 2000, nous pouvons constater des différences entre les migrantes du Zhejiang et les autres. Ces dernières représentent 67 % de l'ensemble des femmes travaillant dans le secteur de la domesticité et des gardes d'enfants, activité occupant 44 % d'entre elles. Elles sont plus nombreuses dans la restauration, activité qui concerne 22 % d'entre elles. Elles sont proportionnellement moins présentes dans la confection, ne représentant que

¹³ AUGUIN E., LEVY F., « Langue et vulnérabilité des migrations chinoises actuelles », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 24, 2008, sous presse.

¹⁴ En Italie, les migrantes chinoises semblent avoir plus de facilités à pénétrer le marché local de la domesticité. Comme dans d'autres secteurs économiques, les patrons italiens sont moins réticents à embaucher la main d'œuvre chinoise, y compris lorsqu'elle est en situation administrative précaire. CECCAGNO A., « Compressing Personal Time to Become Successful Migrants: Ethnicity and Gender among the Chinese in Italy », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 33, n° 4, 2007, p. 635-654. BRUN F., REN K., « L'Europe, espace de mobilité des migrants : l'exemple des Chinois d'Italie », *Migrations Société*, 18, septembre-octobre 2006, n°107., p. 145-158, ici p. 155.

16 % des femmes de ce secteur, qui n'occupe que 22 % d'entre elles.

Figure 4



En 2000, à l'inverse de leurs compatriotes, les femmes du Zhejiang, trouvent en majorité des emplois dans la confection : elles représentent 84 % de l'ensemble des actives de la production textile, et cette activité occupe

73 % d'entre elles. Si elles représentent 40 % des actives de la restauration, ce secteur ne concerne que 9 % d'entre elles. La domesticité et les gardes d'enfants arrivent en troisième position : 14 % des migrantes du Zhejiang interrogées travaillent dans ce secteur et elles représentent 33 % de l'ensemble des femmes de ce secteur.

Figure 5

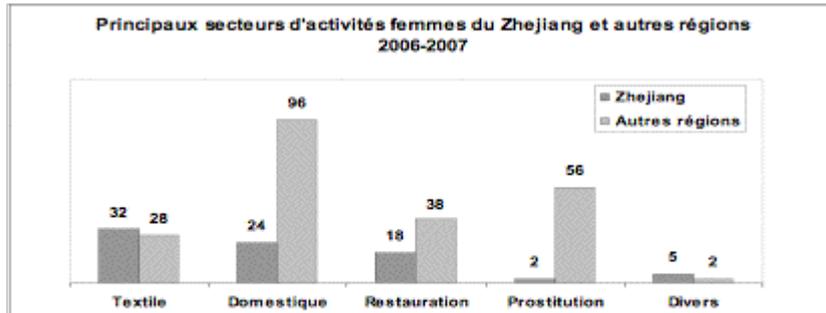


L'examen de l'échantillon 2006-2007 corrobore ces conclusions. Les migrantes du Zhejiang restent embauchées de manière privilégiée dans la confection, présentes (20 %) dans la domesticité et la garde

d'enfants et la restauration (22 %). C'est dans la prostitution qu'elles sont les moins nombreuses (deux personnes). Comme en 2000, les migrantes des autres provinces monopolisent la domesticité et la garde d'enfant. (80 % d'entre elles) et sont majoritaires dans la prostitution. Elles sont 17 % à

travailler dans la restauration où elles représentent 68 % des actives du secteur. La confection reste le domaine où elles sont le moins présentes.

Figure 6



Ces écarts s'expliquent principalement par le fait les secteurs d'embauches sont des niches économiques ethniques, dont l'architecture et les règles de fonctionnement et d'embauche sont intimement liées à l'institution migratoire.

2.2 Des niches ethniques

L'économie ethnique¹⁵ est composée d'entreprises créées et dirigées par des patrons migrants chinois ou asiatiques. Ils embauchent presque exclusivement une main d'œuvre de la même origine, dont le recrutement se déroule parfois directement en Chine et est à l'origine du processus migratoire qui sera supporté et financé (dettes) par l'embauche. Les activités de ces secteurs sont soit connotées culturellement, selon une logique qu'Emmanuel Mamung qualifie de « reproduction ethnique », soit visent essentiellement le marché intra communautaire (restauration), ou, quand elles s'adressent aussi à la population locale, sont monopolisées par la communauté¹⁶. Les migrations successives ont contribué à développer de

¹⁵ MAMUNG E., « L'entrepreneuriat ethnique en France », *Sociologie du Travail*, 1994, n°1, p. 185-204; LIGHT I., BACHU P., (eds.), *Immigration and Entrepreneurship: Culture, Capital, and Ethnic Networks*, Transaction publishers, New Jersey, 1993.

¹⁶ MAMUNG E., *La diaspora chinoise : géographie d'une dispersion*, Paris, Orphys, 2000, en particulier chapitre 7, p. 119-144.

tels secteurs au sein des principaux états européens d'installation et notamment en France. Les trois principales activités étaient, et demeurent, la confection, la restauration et la maroquinerie (les « trois couteaux »)¹⁷. A Paris, en 2004, les entreprises dirigées par des ressortissants chinois se trouvaient principalement dans le commerce (40,5 %), l'hôtellerie et la restauration (28 %) ainsi que dans l'industrie manufacturière (15,7 %)¹⁸. L'augmentation du nombre de migrants a provoqué celle du nombre d'emplois de garde d'enfants pour des personnes de même origine comme, de manière générale, celle des activités de services (3,5 % des entreprises parisiennes dirigées par des ressortissants chinois en 2004¹⁹).

Tableau 2²⁰ : Origine des employeurs des migrantes chinoises (2000)

ORIGINES DES PATRONS	NOMBRE TOTAL DE MIGRANTES
République Populaire de Chine	122
TAIWAN	2
ASIE ²¹	14
TURC	17
FRANCAIS	4
TURC + CHINOIS	5
TOTAL	164

Figure 7

¹⁷ PINA-GUERASSIMOFF (dir.), « *Les nouvelles migrations chinoises (...)* », *op. cité*.

¹⁸ PICARD P., *Les ressortissants étrangers au service de l'économie parisienne. Chapitre 1 : Les entreprises dirigées par des ressortissants chinois*, Paris, Greffe du Tribunal de Commerce de Paris, mai 2005, p. 2. En ligne : <http://www.greffe-tc-paris.fr/communication/doc/DirigeantsEtrangersParisChineMai2005.pdf>.

¹⁹ *Ibid.*, p. 10.

²⁰ Le tableau 2 présente les origines des employeurs, tous secteurs confondus, mentionnées par 164 migrantes ayant répondu à la question (sur un total de 200).

²¹ L'appellation Asie regroupe des patrons originaires du sud-est asiatique (Cambodge-Vietnam-Laos). En règle générale, ils sont souvent d'origine chinoise et sont issus d'une ré-émigration en provenance des pays d'Asie du sud-est vers la France et l'Europe dans les années 1970/1980).



Les migrantes chinoises sont presque exclusivement employées par des patrons d'origine asiatiques²². Parmi eux, les employeurs originaires de la province du Zhejiang²³ sont les plus nombreux (91 % d'entre eux), tous secteurs d'activités confondus. Ils dominent, selon une logique « culturelle », la restauration asiatique à Paris. Ils monopolisent (cf. fig.) la confection. C'est dans le secteur de la domesticité et de la garde d'enfants que les origines des employeurs sont les plus diverses. L'activité s'est en effet développée comme un service requis par l'ensemble de la communauté, entrepreneurs, mais aussi main d'œuvre nouvellement arrivée. Inversement, cela explique que seules des personnes de même origine acceptant les conditions de travail offertes, puissent y répondre.

Tableau 3 : Origines provinciales des employeurs (domesticité et garde d'enfants 2000)

Origines des Patrons	Nombres de migrantes
Zhejiang	32
Shanghai	4
Fujian	1
Pékin	2

La présence d'employeurs d'origine

²² Les données collectées en 2000 nous ont permis d'affiner ces informations. Nous avons pu comparer l'origine des employeurs en fonction du secteur d'activité et de la provenance des migrantes.

²³ POISSON V., *Franchir les frontières : le cas des Chinois du Zhejiang en diaspora*, Thèse doctorat Anthropologie, Paris, EHESS, 2004, 3 vol.

turque (arménienne) concerne uniquement la confection. Très présents dans cette industrie²⁴, ils collaborent fréquemment avec les patrons et la main d'œuvre chinoise. Cela reflète l'existence d'associations économiques entre différents groupes de migrants dont le rapprochement est lié à la division des tâches de sous-traitance induite par l'organisation pyramidale du secteur. La mixité migratoire se retrouve également entre personnels chinois et patrons et patronnes africaines, particulièrement dans les services de soins (manucure, perruquerie). Les employeurs français, très peu nombreux, sont présents dans la domesticité et la garde d'enfants, certains dans la restauration.

Dominée en France par des entrepreneurs asiatiques, et surtout chinois originaires du Zhejiang, l'économie ethnique emploie de manière privilégiée les migrantes chinoises. Ce mécanisme s'explique en premier lieu par les caractéristiques productives ou commerciales des activités, à l'image de la restauration asiatique. Les emplois de cuisinière ou d'aide-cuisinière nécessitent que les employées soient familières des plats préparés²⁵. Les entrepreneurs souhaitent disposer d'un personnel de salle correspondant aux représentations des clients. De telles logiques²⁶ se retrouvent pour les restaurants japonais ou coréens, généralement tenus par des Chinois.

²⁴ À Paris, en 2005, la filière textile rassemblait 3,05% des entreprises, soit 9 285 sociétés et les entrepreneurs turcs en dirigeaient 29,2%. ERUYAN M. V., MINVIELLE, G., *Les ressortissants étrangers au service de l'économie parisienne. Chapitre 3 : Les entreprises dirigées par des ressortissants turcs*, Greffe du tribunal de commerce de Paris, septembre 2005, en ligne à http://www.greffe-tc-paris.fr/communication/doc/Etude_turquie_0905.pdf. MANRY V., « Les activités entrepreneuriales et les réseaux des migrants turcs en France », in RIGONI I. (dir.), *Turquie : les mille visages. Politique, religion, femmes, immigration*, Paris, Syllepse, 2000, p. 207-223; OZTURK K., « Les Turcs dans la confection à Paris : un aspect du paysage parisien des ateliers de couture », *Hommes & Migrations*, 1116, novembre 1998, p. 21-28; VASSEUR N., *Il était une fois le Sentier*, Paris, Liana Lévi, 2000.

²⁵ Certains restaurateurs asiatiques n'hésitent plus à privilégier des critères de savoir-faire plutôt que des critères ethniques pour l'embauche de cuisinier ou d'aide-cuisinier : c'est ainsi que l'on trouve aujourd'hui des migrants srilankais (Tamouls) employés dans la restauration chinoise. Ces derniers semblent d'ailleurs avoir des talents particuliers pour s'adapter à des pratiques culinaires très diverses puisqu'on peut également les retrouver dans la restauration italienne.

²⁶ MAMUNG E., « Territorialisation marchande et négociation des identités : les Chinois à Paris », *Espaces et Sociétés*, 96, 1999, p.145-162.

L'argument ethnique a plus de poids encore lorsqu'il s'agit d'employées (serveuses, masseuses) embauchées dans des établissements proposant des services ou des activités à des clients originaires de la communauté chinoise ou asiatique. L'emploi privilégié des Chinoises correspond en second lieu à des contraintes linguistiques : les restaurateurs originaires d'Asie du sud-est et d'origine chinoise pratiquent encore les mêmes dialectes provinciaux que certaines migrantes, comme le hakka ou le fujienais, ce qui facilite et explique leur embauche. Enfin, de manière générale, et dans tous les secteurs de l'économie ethnique chinoise, les employeurs auront tendance à ne vouloir traiter qu'avec une main d'œuvre familière, dans laquelle ils pourront avoir confiance et qui, selon leurs propres critères et *a priori* culturels et économiques, correspond le mieux à leurs besoins.

L'emprise de ces schémas provoque parfois des discriminations à l'embauche au sein même de la main d'œuvre féminine chinoise. Dans la restauration, *a priori*, migrantes du Zhejiang et des autres provinces occupent une place équivalente. L'analyse des données 2000 permet de constater cependant que huit des dix originaires du Zhejiang travaillant dans la restauration sont employées par des patrons de la même province. Cela correspond à un phénomène commun aux migrations culturelles et aux activités économiques qui les accompagnent : l'embauche préférentielle de membres de la famille, puis du même clan, du même village etc.. Cela n'empêche pas le recrutement d'originaires d'autres provinces, mais il n'interviendra qu'après celui des migrantes du « pays ». Huit des quatorze femmes provenant d'autres provinces ont trouvé un emploi auprès de restaurateurs d'origines asiatiques plus diverses. Certaines originaires des provinces du Jilin et Heilongjiang ont été employées dans des restaurants japonais ou coréens car elles pratiquaient ces langues.

La confection est depuis les années 1980 dominée par les entrepreneurs du Zhejiang. Elle a souvent été associée à l'activité « première » des Zhejiang installés en France et surtout en Italie dans les années 1930²⁷ la

²⁷ C'est le cas de Hu Xizhen, émigré en Europe dans les années 1920-30. Il se rend en France où il rencontre des compatriotes colporteurs qui lui parlent de leurs difficultés à exercer leur métier. La réglementation en vigueur réprimait le colportage et limitait l'embauche des travailleurs chinois dans les usines. Il repart à Milan et ouvre un atelier de maroquinerie. Il participe en 1937 à l'exposition universelle de Paris et connaît un vif

maroquinerie. Migrants et migrantes du Zhejiang ont eux-mêmes en Chine acquis une compétence dans la production et la distribution de biens textiles²⁸. Ils ont importé savoir-faire et réseaux dans les lieux de migration, principalement en Europe.

Dès les années 1980, leur implication dans cette industrie, en France comme en Italie, correspond à une demande liée à la fermeture et à la délocalisation des grandes entreprises textiles européennes ainsi qu'à la moindre présence d'autres migrants (Afrique du Nord, Turcs, etc..) dans le secteur. Les modalités de fabrication (gestion familiale, très faible coût du produit final, petit entreprise, production et coût flexible des pièces assemblées) leur ont permis, surtout en Italie, de devenir les principaux producteurs de biens textiles destinés aux marchés européens²⁹. Les entrepreneurs emploient de préférence une main d'œuvre familière, si ce n'est familiale³⁰. Cela fait de l'industrie textile parisienne le principal débouché professionnel des migrantes originaires du Zhejiang, qui de plus ont souvent exercé en Chine des activités similaires. Certaines ont parfois même suivi une formation professionnelle. En France, leur embauche par des personnes d'origine turque est liée aux collaborations entre les deux communautés. Inversement les autres migrantes sont peu présentes.

succès avec un de ses articles : un porte monnaie en forme de bourse. Il fait alors venir sa famille pour travailler dans les ateliers qu'il crée. PAN H., « Liyi Huaqiao Hu Xizhen », [l'histoire remarquable du Chinois d'outre-mer Hu Xizhen], *Ziliao Huijian, Zhejiang Huaqiao Lishi Yanjiu*, n° 1, 1983, p. 34-42; POISSON V., « De la Diaspora aux groupes transfrontières. L'exemple des entrepreneurs en provenance du sud du Zhejiang (1884-2006) », in BRUN F. (dir.), « Migrants de passages ... », *op.cit.*, p. 159-175.

²⁸ BIAO X., « "Zhejiang" Village in Beijing: Creating A Visible Non-state Space through Migration and Marketized Traditional Networks » in PIEKE F., MALLE H. (eds), *Internal and International Migration : Chinese Perspectives*, Richmond, Surrey, Curzon Press, 1999, p. 215-250.

²⁹ Pour une présentation et une analyse des causes et des modalités de l'implication des entrepreneurs du Zhejiang dans la production textile italienne, voir ci-dessous.

³⁰ Comme le remarque Antonella Ceccagno, la réussite des entreprises de production textile chinoises réside dans leur taille (micro), regroupant les membres proches du foyer avec tout au plus une ou deux employées. CECCAGNO A., « Les nouveaux migrants chinois en Italie : installations productives entre ethnicité et mondialisation » *Migrations Sociétés*, 15, septembre-octobre 2003, n°89, p. 135-150. Voir également pour l'organisation économique des Chinois à Rome, CRISTALDI F., LUCCHINI G., « I Cinesi a Roma : una comunità di ristoratori e commercianti », *Studi Emigrazione*, 165, mars 2007, p. 197-218.

Cette situation a été plusieurs fois confirmée par les services de la répression du travail clandestin ou de l'immigration clandestine. Souvent, ces femmes refusaient, ou tentaient de refuser, de travailler dans les ateliers des patrons du Zhejiang. Ils sont pour elles des « paysans » et sont considérés comme socialement inférieurs : travailler pour eux représente une dégradation supplémentaire de leur statut de migrantes. De plus, les conditions de travail sont plus pénibles et plus aléatoires que dans les autres secteurs. Inversement, les migrantes originaires des autres provinces ont une mauvaise image auprès des employeurs du Zhejiang : elles sont peu travailleuses et traitées, de manière péjorative, d'« intellectuelles »³¹.

Provinces et régions de la Chine contemporaine



Le marché de la domesticité et des gardes d'enfants est devenu, le

³¹ Nous retrouvons, transposée en migration, une forte et ancienne opposition socio-culturelle entre populations du sud de la Chine, spécialisées dans les activités commerciales et populations du nord associées aux fonctions administratives et politique.

principal débouché professionnel des migrantes *Dongbei**. Bien qu'elles fournissent leurs services à des personnes asiatiques d'origine diverses, leurs employeurs restent majoritairement d'origine chinoise, souvent natifs de la province du Zhejiang. Leur installation, ou la venue de l'épouse, était suivie de la naissance d'un ou de plusieurs enfants. Les migrantes du Zhejiang ou des autres provinces travaillent et ne disposent pas en émigration de soutien familial, elles ne peuvent donc pas veiller sur leurs enfants. De plus, leurs horaires de travail très étendus (tôt le matin/tard le soir), notamment dans la confection et la restauration, ne correspondent à aucun mode de garde offert. La précarité de leur statut administratif, voire pour certaines la clandestinité de leur résidence, alliée à leur manque de capacité linguistique, les empêchent de faire appel aux structures locales. Enfin, pèsent aussi des contraintes culturelles (conceptions de l'éducation des enfants) qui amènent ces familles à préférer des nourrices chinoises³². Par ailleurs, si les migrantes des provinces du nord, nord-est et centre de la Chine semblent peu appréciées des employeurs du secteur manufacturier, elles sont au contraire très demandées comme garde d'enfants. Elles parlent mandarin, sont plus âgées, ont des enfants et parfois une expérience professionnelle antérieure dans la petite enfance. Elles offrent aux enfants de ces familles un environnement chinois. Ces qualités expliquent aussi qu'elles aient trouvé des employeurs d'autres origines asiatiques.

L'économie ethnique chinoise et asiatique en France, comme dans d'autres pays européens et notamment en Italie, subit depuis plusieurs années d'importantes modifications. Les besoins en main d'œuvre diminuent et en conséquence les chances pour les primo-migrantes de trouver facilement une activité rémunérée.

* NdE, terme géographique désignant le nord-est de la Chine (Liaoning, Heilongjiang et Jilin), et par extension ses habitants. Les auteurs occidentaux nommaient autrefois cette zone la Mandchourie.

³² Entretiens menés avec Estelle de Parseval en 2005. Elle était alors responsable de la Crèche franco-chinoise Association Française d'Aide à la Petite Enfance (AFAPE).

2.3 Une évolution défavorable à l'emploi des primo-migrantes chinoises

Le tableau ci-dessous permet de comparer l'emploi des migrantes selon le secteur d'activité en 2000 et 2006.

Tableau 4 :
Emploi par secteurs d'activités des migrantes chinoises 2000-2006 (en %)³³

Secteur\Année	2000	2006
Restauration	14	19
Confection	53	20
Garde d'enfants	26	40
Divers	7	2
Prostitution		19
Total actives	100	100

Il existe un lien entre les changements très rapides observés ces dernières années dans les activités économiques des entrepreneurs chinois et les difficultés que les femmes rencontrent pour trouver une activité rémunérée. L'emploi dans la confection, dominée par les entrepreneurs du Zhejiang et principal secteur d'emploi des migrantes de cette province, connaît la plus forte diminution. La baisse d'activité de la confection chinoise en France s'explique par la réorientation des entreprises du secteur vers l'import/export de produits textiles directement en provenance de Chine et l'abandon de la production sur place³⁴. Les coûts de fabrication des biens manufacturés en Chine ne peuvent que très difficilement être concurrencés et il est devenu plus facile et plus intéressant pour les migrants patrons chinois de se fournir en Chine et de vendre en Europe depuis l'entrée de la R.P.C. dans l'Organisation Mondiale du Commerce. Ceci a conduit à la levée ou l'abaissement des quotas d'importation en Europe des produits chinois. Les entrepreneurs chinois diversifient leurs activités et investissent des secteurs nouveaux : meubles, matériels informatiques, équipements de

³³ Pas de données pour la prostitution en 2000.

³⁴ Le constat est vrai également pour les entreprises textiles dirigées par des patrons turcs. ERUYAN M. V., MINVIELLE, G., *Les ressortissants étrangers au service de l'économie parisienne ...*, *op. cit.*

la personnes. À Paris, 41 % des 3265 entreprises dirigées par des ressortissants chinois ont une activité d'import-export de produits manufacturés (textile mais aussi matériel informatique, luminaires, biens d'équipement) alors que seules 9 % sont directement engagées dans la production³⁵. La même évolution a été constatée en Italie par Antonella Ceccagno, François Brun et Kelong Ren, notamment dans la région de Prato, ou par Adelina Miranda à Naples³⁶.

Les entreprises chinoises et asiatiques en France se sont également reconverties vers des professions plus lucratives et non ethniques, telles que la gestion de brasserie, de tabac ou l'ouverture de garage. Comme le notait déjà Emmanuel Mamung dans les années 1990, « Les activités liées à l'automobile se développent aussi, qu'il s'agisse de garages-vente (notamment de voitures haut de gamme allemande ou japonaise) ou réparation, au nombre de quatorze ou des auto écoles qui sont une dizaine en 1994 »³⁷. Par ailleurs, la croissance quantitative et l'implantation plus solide des migrants chinois crée une demande de services plus diversifiés et plus qualifiés : soins aux personnes (enfants, personnes âgées), activités culturelles et de communication (services linguistiques, informatique, médias, téléphonie, tourisme), immobilier (location, achat)³⁸, services financiers, loisirs et activités récréatives (karaoké, salons de massages). Ces entreprises répondent aux besoins des migrants dans les espaces d'accueil, mais aussi dans les relations entretenues avec les espaces de départs (entreprises funéraires, transferts d'argent, éducation, santé, tourisme). Le développement de ces marchés est aussi lié aux demandes ponctuelles de populations chinoises aujourd'hui circulantes (touristes, hommes d'affaires, étudiants) qui manifestent le désir de trouver à l'étranger des repères

³⁵ PICARD P., *Les ressortissants étrangers au service de l'économie ...*, *op. cit.*, p. 4.

³⁶ CECCAGNO A., « Compressing Personal Time to Become Successful Migrants ... », *op. cit.* BRUN F. REN K., « L'Europe, espace de mobilité des migrants : l'exemple des Chinois d'Italie », art. cité; MIRANDA A., « Le commerce chinois : conflits et adaptations dans la structure socio-économique napolitaine », in ROULLEAU BERGER L., « Circulations transnationales et pluralité des carrières de travail de femmes chinoises en France », *op. cit.* p. 161-178, ici p. 171 et suivantes.

³⁷ MAMUNG E., *La diaspora chinoise : géographie d'une dispersion*, *op. cit.*, p. 126-127.

³⁸ Ces entreprises représentent 6,04% des nouvelles immatriculations au greffe du tribunal de commerce de Paris en 2004.

culturels chinois. Les entrepreneurs chinois ont pu investir ces nouveaux secteurs grâce à la régularisation de leur situation administrative, intervenue ces dernières années de manière importante en France et en Europe, ainsi qu'à l'accumulation de capitaux.

Les migrants parvenus à régulariser leur situation font venir leurs épouses, leurs enfants mais aussi, aujourd'hui, des jeunes femmes pour se marier et fonder une famille. Lorsqu'ils ont des enfants, ils font certes encore appel à des nourrices chinoises, mais aussi, de plus en plus, aux services locaux (crèches, écoles) afin de favoriser l'intégration rapide des futures générations. Bien qu'au sein de nos panels le pourcentage de femmes chinoises employées comme nourrices ait augmenté, passant de 26 % à 40 % entre 2000 et 2006, le secteur ne peut absorber les nombreuses migrantes des provinces du nord, nord-est et centre arrivées au cours des trois dernières années. Les transformations des activités économiques et des modalités d'insertion des patrons chinois en France contribuent à la raréfaction de l'offre d'emploi pour les primo-migrantes. Les nouvelles activités du secteur économique chinois requièrent une main d'œuvre moins nombreuse et plus qualifiée, notamment au plan linguistique. Elles demandent, enfin et surtout, des employées pouvant présenter des autorisations de travail. L'augmentation du nombre de femmes sans activités rémunérées est ainsi à mettre en relation avec la poursuite d'activités parallèles, comme la prostitution. Les changements à l'œuvre rendent aussi plus contraignantes les conditions de travail et ce dans tous les secteurs.

3. Des conditions de travail difficiles

3.1 Main d'œuvre ethnique, féminine, flexible et précaire

Dans tous les secteurs économiques à forte consommation de main d'œuvre migrante³⁹, les critères d'employabilité sont fondés sur la vulnérabilité de l'employée en primo migration : travail clandestin, salaires

³⁹ Ces caractéristiques se retrouvent au sein d'autres économies ethniques : MOROKVASIC M., PHIZACKLEA A., RUDOLPH H., « Small Firms and Minority Groups: Contradictory Trends in the French, German and British Clothing Industries », *International Sociology*, vol. I, 1986, 4, p. 397-419.

supérieurs à ceux offerts dans les zones de départs, mais très inférieurs à ceux prévus par les normes sociales des pays d'arrivée, conditions et durée de travail ne respectant pas les législations des pays européens⁴⁰.

L'emploi dans le secteur ethnique est synonyme de précarité et de conditions de travail pénibles. Mais, si l'embauche d'une main-d'œuvre vulnérable offre des avantages pour les patrons appartenant au même groupe ethnique, il apporte aussi aux migrant(e)s des garanties. D'après les employeurs cette main d'œuvre, culturellement proche et digne de confiance, adhère à leurs valeurs et possède les mêmes aspirations qu'eux (ascension sociale et économique par le travail). Patrons et patronnes n'ont-ils pas connu ces conditions de travail avant de réussir et de reproduire ce schéma au sein de leur propre affaire ? Dans les premiers temps de la migration les femmes se sentent quant à elles rassurées : leurs employeurs sont certes exigeants, mais ils parlent la même langue. Certains connaissent des membres de leur famille ou en font partie et ont une attitude paternaliste (aide à l'envoi d'argent, nourriture etc..). Ce schéma relationnel explique en partie que de nombreuses migrantes ne peuvent percevoir ces conditions de travail comme de l'exploitation et ce particulièrement dans la période de primo migration. Ces mécanismes ont plus de force encore si elles ont un lien familial avec l'entreprise et aboutissent à des prestations professionnelles totalement occultées en tant que telles, particulièrement lorsqu'il s'agit du travail de l'épouse dans l'entreprise familiale !

La dette contractée par les migrantes⁴¹ pour financer leur départ peut aggraver les abus, particulièrement si les migrantes, par l'intermédiaire de leur propre famille ou de son réseau, ont emprunté directement auprès du

⁴⁰ QUEMADA B., « La notion de "travail clandestin" : un objet utile pour nos économies ? », art. cité.

⁴¹ Tout départ nécessite une somme d'argent dont l'importance varie en fonction des modalités du voyage, de la destination, des intermédiaires sollicités et des conditions d'arrivée. Les données obtenues en 2000 sur un échantillon de 1000 migrant(e)s montraient que, pour 52 % le coût de la migration vers l'Europe variait de 20 000 à 30 000 euros et pour 36 % de 5 000 à 10 000 euros. Les femmes sont plus endettées que les hommes et celles du Zhejiang beaucoup plus que leurs homologues des autres provinces. Quelles que soient leurs origines géographiques, la dette reste avant tout souscrite auprès des familles. PINA-GUERASSIMOFF C., « Objet social ou innovation sociale ... », art cité.

futur patron. Cependant, l'employeur est souvent perçu comme un bienfaiteur par la migrante, sa famille et l'institution migratoire. De plus celle-ci ne permet pas aux patrons de dépasser certaines limites sans risques pour eux-mêmes. Ils pourraient alors perdre la face, voir fuir leur main d'œuvre, ou devoir faire face aux répercussions sociales et économiques de leurs actes dans les zones d'origine et la communauté migrante au sein de laquelle souvent ils assument un rôle dirigeant. Ce sont la survie de l'institution migratoire, ainsi que la position des employeurs en son sein, qui sont en jeu. Cela ne signifie pas qu'il ne puisse pas y avoir d'abus graves. Dans les données de l'enquête MiRe cependant, lorsque les migrantes ont accepté d'évoquer les problèmes liés à leurs conditions d'emplois, la majorité d'entre elles mentionnaient des patrons d'origines non chinoises (turque en général)⁴² et des retards dans le paiement des salaires.

Les données 2000 confirment que les conditions de travail (salaires et horaires) des migrantes sont difficiles, mais ne peuvent, du moins pour les femmes présentes dans notre échantillon, être comparées à celles existant dans le cas de trafic d'êtres humains à des fins d'exploitation économique⁴³. Nos informations montrent également qu'il existe des différences dans les conditions de travail selon l'appartenance provinciale des migrantes.

3.2 Un important labeur, peu rémunéré

La durée de travail des employées de maison est la plus élevée, caractéristique générale de l'emploi domestique⁴⁴. Les migrantes sont

⁴² On peut également penser qu'aucune ne souhaite exprimer son mécontentement envers un patron chinois.

⁴³ Dans ces situations, il n'y a en règle générale aucun salaire versé, aucune mobilité de la personne, ni aucune possibilité de changer, personnellement et volontairement, d'employeurs. FONDS DES NATIONS-UNIES POUR LA POPULATION, *État de la population mondiale 2006. Vers l'espoir. Les femmes et la migration internationale*, en ligne : <http://www.unfpa.org/swp/2006/french/introduction.html>.

⁴⁴ MATHER C., *Out of the Shadows Organising and Protecting Domestic Workers in Europe: the Role of Trade Unions*, European Trade Union Confederation, Report of a conference organised by the European Trades Union Confederation (ETUC), IRENE and PICUM, Brussels, 14-15 avril 2005, en français: www.etuc.org/a/2810. SCHWENKEN H., « "Domestic Slavery" versus "Workers' Rights": Political Mobilizations of Migrant Domestic Workers in the European Union », University of Kassel, Germany, Center for Comparative

disponibles pour les enfants et leurs parents pratiquement 24 heures sur 24. Le temps de travail moyen, relevé par certaines associations, est en Europe de 17 h 30 par jour⁴⁵. En règle générale, les femmes disent travailler six, voire sept jours sur sept. Souvent en effet les enfants sont laissés à leur seule garde pendant toute la semaine, les parents ne les voyant que le week-end. Les migrantes des provinces du nord, nord-est et centre, exercent généralement leur activité au domicile des parents des enfants. Leurs consœurs du Zhejiang exercent à leur propre domicile. Les premières, comme beaucoup de domestiques, sont corvéables à merci et doivent être disponibles à tout moment, y compris pour les tâches ménagères. Beaucoup se plaignent des conditions de travail et des rapports de servitude entre employeurs et employées. D'ailleurs, à l'image d'autres migrantes étrangères domestiques⁴⁶, certaines ont finalement « choisi » la prostitution pour échapper à ces conditions de travail qui allient perte de liberté personnelle et salaires misérables. Seul avantage, elles sont généralement logées chez l'employeur et y prennent leur repas.

La confection est le second secteur pour la durée du travail : 55 femmes disent travailler entre 10 et 12 heures et 34 plus de 12. Souvent, parce qu'elles sont payées à la pièce, seul l'allongement du temps de travail leur permet d'obtenir un salaire correct. Elles travaillent soit à domicile soit dans des ateliers, qui sont en nombre décroissant. Cette activité demande beaucoup de flexibilité : les femmes doivent se plier au rythme des commandes et les exécuter le plus rapidement possible. Afin d'augmenter leurs revenus, elles travaillent généralement six ou sept jours sur sept. Ces phases de travail intenses alternent souvent avec des périodes d'inactivité, de plus en plus importantes semble-t-il. Souvent les migrantes cumulent, ou tentent de cumuler travaux de couture et emploi de nourrice.

La restauration semble offrir des durées de travail moindres : la moyenne

Immigration Studies, University of California, USA, Working Paper 116, January 2005, en ligne : www.ccis-ucsd.org/PUBLICATIONS/wrkg116.pdf.

⁴⁵ AYRES R., BARBER T., *Statistical analysis of female migration and labour market integration in the EU*, FEMIPOL, Working Paper – WP3 November 2006, en ligne : http://www.femipol.uni-frankfurt.de/working_papers.html, p. 28.

⁴⁶ MOUJOU N., « Prostitution et migration de Maghrébines » in HANDMANN M-E., MOSSUZ-LAVAU J., *La prostitution à Paris*, Paris, Edition de la Matinière, 2005.

est de 10 à 12 heures par jour. La moitié des personnes interrogées travaillent 10 heures par jour, et l'autre moitié plus de 10. La journée de travail est souvent partagée en deux, le midi et le soir ou la nuit. De tels horaires ne sont pas exceptionnels : ils découlent des caractéristiques de l'activité et non du caractère ethnique des entreprises. Inversement, c'est parce que ces emplois sont plus visibles et donc plus facilement contrôlables, que les employeurs tendent à respecter la durée légale du travail. Les femmes du Zhejiang sont les plus nombreuses à dire travailler plus de 10 heures par jour dans la restauration. Leurs patrons sont majoritairement issus de la même province qu'elle et très souvent il s'agit là de l'emploi d'un membre de la famille ou d'une connaissance. Comme dans toute entreprise familiale, en particulier dans la restauration, la durée du travail est rarement en conformité avec les *maxima* légaux. Les migrantes originaires des autres provinces employées dans la restauration déclarent pour la plupart travailler entre 8 et 10 heures par jour. Cette différence s'explique surtout, selon nous, par l'absence de liens personnels entre migrantes et employeurs.

En dépit de longues journées de travail, les salaires perçus par les chinoises sont moins élevés que ceux de la plupart des salariés de ces secteurs. Cette situation est commune à beaucoup d'autres secteurs employant prioritairement des primo-migrants ou une main d'œuvre vulnérable, notamment féminine⁴⁷. En 2000, les revenus mentionnés par les Chinoises de notre échantillon, tous secteurs confondus, se situaient entre 400 et 800 euros mensuels. La majorité perçoit de 600 à 800 euros. Pour une moyenne de 10 heures de travail, six jours sur sept, cela revient à un taux horaire allant de 2,50 euros à 2,90 euros. Pour une journée de douze heures, six jours sur sept, ce taux varie entre 2,08 et 2,43 euros.

Ces salaires sont inférieurs à ceux pratiqués sur les marchés de l'emploi européens, mais très supérieurs à ceux que ces femmes pouvaient espérer en

⁴⁷ Cf. les travaux effectués dans le cadre du programme FEMIPOL www.femipol.uni-frankfurt.de. CHAIB S., « Femmes, migration et marché du travail en France », in HERSANT M., ZAIDMAN C. (eds), *Genre, travail et migrations en Europe*, Paris, Collection des Cahiers du CEDREF, Série Colloques et Travaux, 2004, p. 211-238; MOROKVASIC M., « In and Out of the Labour Market: Immigration and Minority Women in Europe », *New Community*, 19, 1993, 3, p. 459-483.

Chine. Bien souvent, elles n’y avaient plus aucun revenu et ne pouvaient plus espérer en avoir. De plus, un emploi similaire ne procurerait en Chine qu’un salaire moitié moindre : une jeune fille travaillant dans une grande usine peut espérer au mieux 200 à 300 euros pour des horaires similaires. D’autre part, l’éventail des rémunérations pratiquées dans l’économie ethnique chinoise et asiatique est assez large. Des différences apparaissent, en fonction des secteurs, non pas dans la moyenne (entre 400 et 800 euros), mais dans les *extrema*. La confection semble le seul secteur à pouvoir offrir des salaires supérieurs à 800 euros mensuels (cf. tableau 5). Vingt femmes ont affirmé recevoir plus de 800 euros par mois. Certaines peuvent toucher plus de 1 000 euros. Si les montants ne sont pas conformes à ceux qui devraient être pratiqués, ce sont des gains importants pour ces travailleuses. L’activité est cependant irrégulière, ainsi que la perception des salaires. Ni la durée du travail, ni les salaires versés ne dépendent de la provenance des migrantes : la majorité des deux groupes perçoit entre 500 et 800 euros. Dans les deux cas, environ 20 % des femmes perçoivent des salaires supérieurs. Les femmes qui ne sont pas originaires du sud sont cependant un peu plus nombreuses à déclarer un salaire inférieur à 500 euros.

Tableau 5 : Salaires des migrantes chinoises dans le secteur de la confection (2000).
Pourcentage par rapport au nombre total de femmes dans la confection.

Salaires	Effectifs	Pourcentages
200/300	0	0
300/400	2	2
400/500	9	9.6
500/600	12	13
600/700	26	28
700/800	24	26
800/900	2	2
900/1 000	10	10.7
1 000/1 100	5	5
1 100/1 200	1	1
1 200/1 300	2	2

L’activité de domestique et de garde d’enfant est la moins rémunératrice. Les gains se situent généralement entre 400 et 700 euros mensuels. Du fait de la très longue durée des journées de travail, les taux horaires sont

largement inférieurs à ceux des autres secteurs. Pour la garde d'enfants au domicile des parents, la faible rémunération serait justifiée par l'absence de loyer ou de frais de bouche. C'est également parmi les actives de ce secteur que nous avons trouvé les employées les moins rémunérées du panel : trois femmes percevant moins de 300 euros.

Aucune différence majeure n'apparaît entre les salaires perçus par les migrantes du Zhejiang et celles des autres provinces. Néanmoins, la majorité des premières se situe dans la tranche supérieure (600 à 700 euros) alors que la majorité des autres femmes sont en deçà des 600 euros, voire entre 400 et 500 euros mensuels. L'explication majeure réside dans les conditions d'exercice de la profession : la plupart des femmes des autres régions ont été embauchées à domicile, alors que les « nounous » du Zhejiang exercent souvent chez elles et gardent les enfants à la semaine.

La majorité des femmes employées dans la restauration ont déclaré percevoir entre 600 et 700 euros mensuels. Elles sont très peu nombreuses à percevoir plus de 700 euros mensuels. Huit ont déclaré percevoir moins de 600 euros, tout en indiquant un temps de travail plus faible. La comparaison entre les migrantes du Zhejiang et les autres montre un avantage salarial en faveur des secondes. Bien souvent les premières, en tant que participantes à une entreprise familiale, perçoivent moins que des employées ordinaires. Le fait est encore plus marqué pour les migrantes mariées, ou venant se marier, avec des personnes dirigeant ce type d'entreprise. Elles ne toucheront alors aucun salaire et ne seront bien souvent pas associées à la possession de l'outil de production. Cependant leur travail permettra une amélioration de la vie matérielle de la famille. Inversement, les migrantes en provenance des autres provinces ont pu, en diversifiant l'origine de leurs employeurs, obtenir une relation salariale plus conforme aux normes en vigueur.

Les migrantes chinoises sont avant tout perçues comme une nouvelle main-d'œuvre, flexible y compris celles issues du Zhejiang pourtant intégrées dans une institution migratoire établie de longue date. Elles peuvent devenir, ce qui est de plus en plus le cas avec les jeunes femmes venant aujourd'hui pour se marier, une main d'œuvre invisible et non salariée. Si les femmes du Zhejiang sont privilégiées par leurs co-originares dans certains secteurs, leurs conditions de travail ne s'en trouvent pas

meilleures. Les femmes en provenance des autres provinces chinoises ont éprouvé plus de difficultés à être embauchées par les patrons du Zhejiang. Comme leurs consoeurs du Zhejiang, elles subissent aujourd'hui les effets des transformations de l'économie ethnique chinoise et le nombre de sans emplois parmi elles ne cesse de croître. Ces migrantes, qui n'appartiennent à aucune institution migratoire, sont donc aujourd'hui les plus nombreuses à exercer la prostitution, par obligation ou de « préférence » à certains emplois. Les conditions économiques de réalisation du projet migratoire des femmes chinoises, comme de celui des hommes, n'ont jamais été aisées. Beaucoup parmi eux, surtout ceux et celles appartenant à des zones de migration traditionnelle, le savaient avant de partir, mais le différentiel de salaire, ainsi que les perspectives d'ascension sociale, constituent encore aujourd'hui une raison, suffisante à leurs yeux, de leur travail en migration.

Survivre et reproduire

« Dear Alma... Dear Mother ». La correspondance d'une mère et d'une fille franco-américaines, 1912-1915¹

Yves Frenette*

Ce texte évoque la correspondance d'Hélène Poiré et d'Alma Drouin, de Laconia, au New Hampshire, entre 1912 et 1915. Leurs lettres constituent une porte d'entrée dans l'univers de femmes franco-américaines appartenant à deux générations différentes. Elles permettent aussi d'observer de l'intérieur la constitution d'un réseau épistolaire dominé par les femmes, qui se maintiendra pendant presque quatre-vingt-dix ans et donnera lieu à la rédaction de plus de 2 000 lettres.

Il est très rare que l'historien de l'immigration et de l'ethnicité puisse exploiter une correspondance aussi volumineuse comprenant des lettres reçues et envoyées. Alma conserva une partie des lettres qu'elle reçut et demanda à ses correspondantes de conserver les lettres qu'elle leur expédiait². À la fin de sa vie, elle organisa sa collection et la remit à son fils et à sa belle-fille³. Il n'en reste pas moins que de nombreuses lettres ont disparu, comme en font foi les références à des missives qui semblent ne plus exister. À titre d'exemple, aucune des lettres échangées entre le 14 septembre et le 13 octobre 1912 n'a été préservée. Enfin, il est important de souligner que nous travaillons pour le moment à partir d'une version transcrite par Regina Becker, la belle-fille d'Alma, au moyen d'un logiciel de reconnaissance de la voix. Cela limite notre analyse épistolaire, d'autant plus que les lettres transcrites ne comprennent pas les quelques lettres en

¹ Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à Jim et Regina Becker qui nous ont donné accès à la correspondance d'Alma Drouin-Becker et qui nous ont accueilli chaleureusement dans leur demeure de West Lafayette, Indiana.

* Département des arts, Université d'Ottawa (Canada).

² Alma Drouin à Hélène Poiré, 20 novembre 1914.

³ Regina Becker à l'A., 3 novembre 2003.

français envoyées ou reçues pendant cette période.

1. L'acte épistolaire féminin

Pendant la période étudiée, qui correspond aux années de pensionnat d'Alma, la mère et la fille échangent quatre-vingt-cinq lettres. Hélène en envoie trente-neuf à Alma et en reçoit quarante-six. L'échange épistolaire est à peu près équilibré, surtout si l'on tient compte du fait qu'Alma a sans doute apporté plus d'attention à la conservation de sa correspondance. Au début, Alma, jeune fille esseulée dans des pensionnats loin de chez elle, répond à sa mère dès la réception d'une lettre, mais avec le temps, ses courriers sont plus espacés, envoyés toutes les deux semaines environ⁴. Les deux femmes se plaignent de ce que l'autre n'écrit pas assez. Alma écrit : « I received your letter and was glad to hear from you as I thought you would never answer. I'll write every Sunday now⁵ ». Hélène répond : « Your letter received and more than glad to hear from you. Wish you would write oftener then I would not find the time so long as this is the month of the dead⁶. » En fait, dans une autre lettre, elle demande à sa fille d'écrire tous les dimanches, « no matter if my letter don't get there in time for you⁷ ».

Ce n'est pas un hasard si Hélène est la principale correspondante d'Alma. Responsable de la reproduction culturelle au sein de la famille, la mère canadienne-française, qui est généralement plus instruite que son mari, est en outre chargée de la correspondance⁸. C'est dire qu'elle le fait au milieu d'une kyrielle de tâches domestiques. Ainsi, Hélène prend-elle parfois une journée entière pour rédiger une lettre, étant constamment interrompue⁹. Le dimanche, toutefois, elle peut en écrire trois ou quatre. Si elle manque de papier, elle utilise ce qui lui tombe sous la main, par exemple l'envers de lettres commerciales ou de bordereaux de dépôts bancaires. Gênée, elle

⁴ Il faut de cinq et dix jours pour échanger une lettre entre Laconia et la région de Nicolet, au Québec, où Alma étudie.

⁵ Alma à Hélène, 14 novembre 1912. Il lui arrive aussi d'écrire pendant la récréation.

⁶ Hélène à Alma, 10 novembre 1912.

⁷ *Ibid.*, 10 octobre 1914.

⁸ FORTIN A., *Histoire de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987, p. 14.

⁹ C'est le cas pour sa lettre du 8 juin 1913.

écrit : « Don't let anyone see it¹⁰ ».

La correspondance entre les deux femmes porte sur la famille, la parenté, la vie à Laconia et dans le couvent des soeurs de l'Assomption, la religion. Les vêtements et les tissus occupent une place de choix. Dès la première lettre à sa fille, Hélène mentionne qu'elle a oublié son jupon de satin noir¹¹. Alma répond :

« I finished my pillow that I had begun and I am now sewing on a model. They (les religieuses) show us how to make a frill, patch and embroider. If you can spare the money just now, please get me some pillows over to Woolworth's to embroider and when you send them, please send me my silver napkin ring¹²».

Dans presque toutes les lettres, il y a des passages comme celui-ci :

« I received the ribbon for the baby's hat, and she's (une religieuse) going to fix it up fine for me. Do you remember that piece I bought at Woolworth's ? It was brown and had figures like flatirons all worked and brown, green, red, yellow, and purple. Well, will you get the stuff that goes around it ? I'm sending you a sample. Its 10 cents a yard in Woolworth's, and about 3 yards of blue ribbon like the one that you sent me for the baby hat. It's for the night dress. I'm beginning to fix up all my work for the end of the year. I'm going to finish your shawl for Easter. I've got every kind of stitch in it, clover leaves, squares, rings and everything else¹³ ».

Il n'y a donc pas que des lettres, mais aussi des paquets et des mandats-poste, qui s'échangent entre Laconia et le couvent des soeurs de l'Assomption.

Les deux femmes ont beaucoup d'autres correspondantes, mais, malheureusement, seules six de leurs lettres ont survécu : trois lettres d'Irène, l'aînée de la famille, trois lettres de religieuses. Toutefois, les

¹⁰ Hélène à Alma, 10 mai 1915.

¹¹ *Ibid.*, 10 septembre 1912.

¹² Alma à Hélène, 14 septembre 1912.

¹³ *Ibid.*, 22 mars 1915.

références à d'autres envois sont nombreuses et on devine un réseau épistolaire dense, surtout chez Alma : « I got a letter from Matilda and Marie Rose this week but none from Edwidge. I wonder what is the matter, it is nearly two weeks since I have written to her¹⁴ ». Mais, ici encore, Hélène est le pivot du réseau d'Alma, qui envoie souvent des lettres, cartes et photographies à ses amies de Laconia par le biais de sa mère. En novembre 1912, elle lui demande : « Did you deliver all my postals?¹⁵ » Lorsque les lettres d'Irène n'arrivent pas, elle s'enquiert de la raison à sa mère. Et vice versa¹⁶. De son côté, Hélène rappelle constamment à Alma d'envoyer des lettres à ses frères et soeurs, notamment pour leur anniversaire. La couventine s'exécute, sauf pour Irène, sachant que celle-ci lit toutes les lettres adressées à Hélène¹⁷.

À l'occasion, un tiers-parti se sert de l'échange épistolaire entre les deux femmes pour communiquer avec un membre de sa parenté ou une connaissance : « Mrs. Nazaire Jutras, Father Dubois's cousin, asked me if you wouldn't tell him when you see him that she still lives in La Baie and would be glad to hear from him. She wrote him three letters last winter but he didn't answer and she wants to know if he received them¹⁸ ». Ce système semble efficace, puisque Cyrille, mari d'Hélène et père d'Alma, transmet le message au prêtre, qui dit n'avoir jamais reçu de lettre de sa cousine mais est heureux d'avoir de ses nouvelles¹⁹. Nous sommes donc en présence d'une histoire conversationnelle à plusieurs voix, qui s'expriment à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace épistolaire²⁰.

¹⁴ *Ibid.*, 16 octobre 1914.

¹⁵ *Ibid.*, 14 novembre 1912.

¹⁶ Deux exemples : Alma à Hélène, 14 septembre 1912 ; Alma Drouin à Cyrille Douin et Hélène Poiré, 29 octobre 1912.

¹⁷ Sur la nature semi-publique des correspondances, voir OVERLAND O., « Learning to Read Immigrant Letters. Reflections towards a Textual Theory », GULLIKSEN O. (ed.), *Norwegian-American Essays*, Oslo, Norwegian Emigrant Museum, 1996, p. 207-227 ; FRENETTE Y. et al., « L'expérience migratoire et la création d'un espace épistolaire. Une étude de cas », in COURTEMANCHE A., PAQUET M. (eds), *Prendre la route. L'expérience migratoire en Europe et en Amérique du Nord du XIV^e au XX^e siècle*, Hull, Vents d'Ouest, 2001, p. 172-193.

¹⁸ Alma à Hélène, 10 décembre 1912.

¹⁹ Hélène à Alma, 22 décembre 1912.

²⁰ Le concept d'histoire conversationnelle est emprunté à la linguiste GOLOPENTIA-ERETESCU

Ces histoires conversationnelles sont surtout le fait de femmes, tout comme l'acte épistolaire. Dans le cas qui nous concerne, des quatre-vingt-dix-sept lettres composant la collection Alma Drouin-Becker, une seule est expédiée ou reçue par un homme, son petit frère Blynn. Cela n'est guère surprenant, les travaux des chercheurs ayant fait ressortir la centralité du genre dans l'expérience épistolaire²¹.

2. Hélène

À ce stade de nos recherches, nous ne connaissons pas les antécédents familiaux d'Hélène avant son mariage avec Cyrille Drouin à Laconia en 1892. Par contre, la généalogie étant un art patriarcal, nous possédons plus de renseignements sur les Drouin. Ils sont arrivés à Québec en provenance du nord-ouest de la France au XVII^e siècle et, vers 1740, une branche s'est établie à Saint-Joseph-de-Beauce, un terroir neuf. C'est là que naquit Cyrille, plus de cent ans plus tard, et c'est sans doute de là qu'il partit pour le Maine avec d'autres membres de sa famille, avant de s'implanter à Laconia²². Hélène et Cyrille fondent un foyer dans cette petite ville située aux confins de la vallée industrielle de la Merrimack et de la région des Montagnes blanches. Au tournant du XX^e siècle, Laconia compte 8 000 habitants, dont le quart sont Canadiens-français. Ces derniers ne constituent donc pas une grande communauté, comme à Manchester (23 000), Nashua

S., *Les voies de la pragmatique*, Saratoga, California, Anma, 1988.

²¹ Roger CHARTIER (ed.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1991 ; MELANÇON B., POPOVIC P. (eds), *Les femmes de lettres. Écriture féminine ou spécificité générique ?* Montréal, Centre universitaire de lecture sociopoétique de l'épistolaire et des correspondances, 1994 ; DAUPHIN C., *Ces bonnes lettres. Une correspondance familiale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1995.

²² Drouin Genealogy, document en possession de Jim et Regina Becker. Sur la Beauce, voir COURVILLE S. et al., *Histoire de Beauce-Etchemin-Amiante*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 109-352. Sur l'émigration des Beaucerons vers le Maine, voir ALLEN J. P., « Migration Fields of French Canadian Immigrants to Southern Maine », *Geographical Review*, 62, 1972, 3, p. 366-383 ; FRENETTE Y., « Macroscopie et microscopie d'un mouvement migratoire. Les Canadiens-français à Lewiston au XIX^e siècle », LANDRY L. et al. (eds), *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec du XVII^e au XX^e siècle*, Beauport, Publications MNH, 1995, p. 220-232.

(8 500), Lowell (24 000) et Lawrence (11 500), situées plus au sud²³.

Le couple a six enfants, Irène (1893), Alma (1897), Gaspard (1902-1910), Blynn (1904), Norman (1905) et Dorcia (1909). La correspondance révèle une famille « tricotée serrée » et Alma s'ennuie de l'absence de ses parents et de ses frères et soeurs, surtout lors de sa première année au pensionnat : « Three more months and I'll be home. I wish it was June instead of March. I like the convent but there's no place like home, sweet home²⁴ ». En retour, elle leur manque beaucoup. À la fin de l'année scolaire 1914-1915, Blynn et Norman regardent dans sa chambre tous les matins pour voir si elle est arrivée²⁵. Alma est particulièrement proche d'Irène.

La famille Drouin-Poiré constitue une cellule économique et chaque membre doit contribuer au revenu familial²⁶. Cyrille, qui est employé dans une manufacture de wagons ferroviaires, est le principal contributeur. C'est un homme entreprenant qui élève aussi des porcs, pour la vente ou la consommation familiale, et qui vend des pommes. Hélène ne travaille pas à l'extérieur de la maison, mais sa contribution au bien-être économique de la famille est essentielle. Elle gère le budget familial avec un mélange d'ingéniosité et de parcimonie et elle économise en confectionnant les vêtements des membres de la famille. Quand ses aînées sont à l'extérieur du foyer, elle prend des pensionnaires, ce qu'elle n'aime guère :

« Victoria will be going home soon after you come. She is getting ready now and I

²³ VICERO R. D., *Immigration of French Canadians to New England 1840-1900. A Geographical Analysis*, thèse de doctorat (géographie), University of Wisconsin, 1968, p. 294, 313.

²⁴ Alma à Hélène, 6 mars 1913.

²⁵ Hélène à Alma, s.d.

²⁶ Depuis quarante ans, les études sur les familles migrantes sont légion. Pour les États-Unis, voir la synthèse de BODNAR J., *The Transplanted. A History of Immigrants to Urban America*, Bloomington, Indiana University Press, 1985. La meilleure monographie sur la famille urbaine québécoise est celle de BRADBURY B., *Famille ouvrières à Montréal. Âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 1994. ROBY Y., *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre 1776-1930*, Sillery, Septentrion, 1990, p. 69-79 résume les travaux sur la famille ouvrière franco-américaine. À lire aussi le travail pionnier de EARLY F. H., « The French-Canadian Family Economy and Standard-of-Living in Lowell, Massachusetts, 1870 », *Journal of Family History*, 7, 1982, 2, p. 180-200.

can't say I'm sorry, for I am in hopes that if you go to work and the others are working that we will stay all alone and have no outsiders. I am getting tired. I did this to help you out and of course it came in handy²⁷».

À l'époque qui nous intéresse, les deux filles sont les seules enfants en âge de contribuer au revenu familial²⁸. Entre 1912 et 1915, Irène travaille à Lowell, puis elle revient à Laconia comme ouvrière dans une manufacture de coton. Toutefois, comme elle a des problèmes aux yeux, elle laisse cet emploi pour travailler dans une épicerie ; elle gagne moins d'argent, mais c'est mieux pour sa santé et « In that way if she was sick for a long time it would be still harder on us so that way she will be earning a little and not work so hard²⁹. » En fait, Irène garde une partie de sa paie et fait des économies. C'est que, pour Hélène, il faut maintenir l'équilibre entre le bien-être familial et le bien-être individuel des enfants. Ainsi pousse-t-elle ses filles à poursuivre leurs études :

« You are better off up there (au couvent) than shut up here in the mill like the rest of them. Today they buried a young girl aged 17 that worked till Friday night in the mill — a family that had been here only since Lent that are very poor and she was the oldest child to help. What good did it do the parents to make her work. — today she is gone (...) Lionel (Létourneau de Montréal) is working now and not going to school anymore — ain't he foolish when it did not cost him anything to get his education.³⁰ ».

Elle encourage donc Alma à ne pas ménager ses efforts :

²⁷ Hélène à Alma, 22 juin 1915. Sur le rôle de remplacement des pensionnaires dans les foyers ouvriers, consulter HAREVEN T., *Family Time and Industrial Time. The Relationship between the Family and Work in a New England Industrial Community*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

²⁸ Sur le travail des célibataires canadiennes-françaises en Nouvelle-Angleterre dans les deux premières décennies du XX^e siècle, voir TAKAI Y., « Shared Earnings, Unequal Responsibilities. Single French-Canadian Wage-earning Women in Lowell, Massachusetts, 1900-1920 », *Labour/Le travail*, 47, 2001, p. 115-132.

²⁹ Hélène à Alma, 25 mai 1913.

³⁰ *Ibid.*, 2 février 1913.

« Are you learning music ? I hope you are. I don't want you to over work yourself, but learn all you can in both French and English. It will come handy at all times and for work. Also, it's nice how to do different things. Try to learn to crochet and knit³¹».

À cet égard, le foyer Drouin-Poiré est en transition. Bruno Ramirez a montré comment l'intensification du procès de travail dans les manufactures de coton et la législation sur le travail des enfants au début du XX^e siècle amènent les familles canadiennes-françaises de la Nouvelle-Angleterre à adopter de nouvelles stratégies de survie et de mobilité sociale, notamment en substituant le travail des femmes mariées à celui des enfants. Faisant nôtres les conclusions de Ramirez, nous avons insisté, pour notre part, sur l'évolution des mentalités : les parents nés aux États-Unis sont plus enclins à favoriser le travail salarié de l'épouse que ceux nés au Canada, parce que l'instruction des enfants est perçue plus tôt en Nouvelle-Angleterre qu'au Québec comme un moyen d'ascension sociale³².

Pour ce faire, Hélène, qui est née aux États-Unis ou y est arrivée jeune, ne ménage pas les sacrifices. Toutefois, Cyrille ne semble pas accorder la même importance à l'instruction de ses filles³³, ce qui expliquerait pourquoi il n'y a pas d'échange épistolaire entre septembre 1913 et août 1914. Quant à Irène, elle ne peut partir pour le couvent, puisque le ménage n'a pas les moyens de se priver du salaire de deux travailleuses.

La famille Drouin-Poiré est pauvre, mais elle n'est pas misérable. Hélène, Cyrille et les enfants peuvent se procurer des objets de consommation et leur demeure est plus confortable que la majorité des logements de leurs compatriotes. C'est particulièrement le cas pour la maison que Cyrille construit à l'hiver 1914-1915 : « For the inside finish they are not doing extra nice work. But we will have a set of tubs and a water closet in the

³¹ *Ibid.*, 30 septembre 1914.

³² RAMIREZ B., *On the Move. French-Canadian and Italian Migrants in the North Atlantic Economy, 1860-1914*, Toronto, McClelland & Stewart, 1991, p. 125-136 ; BEAUDREAU S. et FRENETTE Y., « Les stratégies familiales des francophones de la Nouvelle-Angleterre. Perspective diachronique », *Sociologie et sociétés*, 26, 1994, 1, p. 167-178.

³³ Hélène à Alma, 17 juin 1913.

cellar and a place for a hose on the outside of the house³⁴ ».

Il n'en reste pas moins qu'Hélène vit dans la crainte que Cyrille soit au chômage, une possibilité réelle dans un centre industriel³⁵. En février 1913, elle s'en remet à Dieu et aux prières d'Alma :

« I ask you to pray that things will go well and your prayers are surely answered as we are getting along real well and we have not been sick and Irene and your father has work all the time so that it is a good deal for us and I hope that it will continue and I am sure it will because you will not forget us in your prayers³⁶ ».

Deux ans plus tard, la situation a beaucoup changé. Le début de la Première Guerre mondiale en août 1914 se traduit par une recrudescence d'activité pour les manufactures de Laconia ; Cyrille travaille à temps plein, mais l'inflation se fait cruellement sentir : « It takes all everyone earns to live, écrit Hélène. But I hope it won't last long. »³⁷ En novembre, le travail à la manufacture de wagons ralentit et Cyrille ne fait plus de journées complètes. La veille de Noël, il rentre à la maison sans emploi. Comme beaucoup d'autres, il restera en chômage tout l'hiver. Pour Hélène, cela signifie économiser là où elle le peut. Pendant les mois les plus froids de l'année, elle n'achète pas de bas ; elle porte plutôt la vieille paire qu'Alma avait rapportée du couvent³⁸. Elle évite de chauffer la maison : « I call it pretty cold, even if I have a fire in the kitchen³⁹ ». Lettre après lettre, elle décrit à Alma le chômage et la misère qui sévissent partout et qui affectent des membres de leur parenté.

Découragé, Cyrille veut vendre la nouvelle maison et tenter sa chance à Lowell, ce à quoi Hélène s'oppose : « I'm sick and tired of being on the move all the time so I will stay here for a while⁴⁰. » Elle envisage de

³⁴ *Ibid.*, 28 janvier 1915.

³⁵ Sur cette question, voir KEYSSAR A., *Out of Work. The First Century of Unemployment in Massachusetts*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

³⁶ Hélène à Alma, 24 février 1913.

³⁷ *Ibid.*, 26 septembre 1914.

³⁸ *Ibid.*, 8 février 1915.

³⁹ *Ibid.*, 15 avril 1915.

⁴⁰ *Ibid.*, 30 avril 1915.

s'employer dans une usine. Quand elle évoque cette possibilité dans une lettre à Alma, celle-ci offre de revenir à Laconia :

« I hope that you won't have to go to work. You know what you have to do. Say the word and I'll be there. I can't do much but I can help out anyway. I suppose Woolworth's will need some more girls. I can try at Seavern's. I've learn't a lot about fancy work since I've been here /... I don't want you to go to work in the mill. Your place is at home⁴¹».

Toutefois, aucun de ces éventualités ne se réalisera : Hélène reste à la maison et Alma termine ses études.

Les deux femmes font constamment référence à des membres de la parenté : William et Laura, Fred Poiré, James, Léna, Henriette, Lydia, Tom et Hélène, Joseph, Philippine, Madame Lemelin, Madame Létourneau. Certains habitent Laconia ; d'autres, du côté des Drouin, vivent dans le Maine, à Showhegan et à Lewiston ; d'autres encore à Lowell et à Somerville, au Massachusetts. Au nord de la frontière, les seuls parents mentionnés habitent Montréal, Québec et Lévis. Hélène informe Alma de leurs nombreuses allées et venues, et de leurs malheurs, grands et petits : William et Laura, qui sont venus dimanche et qui passeront peut-être le difficile hiver de 1914-1915 à Tilton, le couple ayant trouvé de l'emploi à la manufacture de coton ; les parents du Maine, dont certains passeront Noël à Laconia ; Fred, qui n'a rien fait depuis plusieurs mois et qui n'a pas de travail en vue⁴², etc. À l'occasion, Hélène rend visite à sa parenté de Québec et de Lévis, et Cyrille fait de même au Maine. Ces frères et soeurs, ces cousins et cousines offrent du soutien en cas de coup dur. Par exemple, Cyrille pense aller chercher son frère Joseph, qui est malade⁴³.

Hélène s'inquiète pour certains de ses parents et elle demande à Alma de prier pour eux :

« You know who needs your prayers the most, and I hope you won't forget them,

⁴¹ Alma à Hélène, 22 décembre 1914.

⁴² Hélène à Alma, 24 avril 1915.

⁴³ *Ibid.*, 15 avril 1915. Sur le rôle de la parenté dans les migrations industrielles, voir HAREVEN T., *Family Time and Industrial Time...*, *op. cit.*

especially through holy week. Ask God's blessing for Aunt Lydia, Uncle Bill and Uncle Fred. Pray that something may happen to open their eyes and that they may do better. I have not heard from Aunt Lydia for a long time, but don't forget her in my prayers⁴⁴ ».

Cette soeur mystérieuse vit à New York et serait une « femme perdue », si l'on en croit toutes les allusions épistolaires et les nombreuses prières pour le salut de son âme⁴⁵.

Le poids de la parenté ajoute à la fatigue d'Hélène, qui se sent souvent seule :

« Thanksgiving was a lonesome day for me. Fred and Helen came to dinner with us but I could not help missing the ones that are gone, especially mother that was always with me on the day and Sunday afternoon she would always come over. Today I went to mess and was alone all day. Your father always has his nap on Sunday same as usual. They are all gone to bed now and I am reading the post⁴⁶ ».

Comme beaucoup de Canadiennes-françaises, Hélène, qui est dévote, trouve un réconfort dans le catholicisme. Elle prie beaucoup, va à l'église et au couvent aussi souvent qu'elle le peut, mais jamais assez à son goût. Sa vie est scandée par le calendrier religieux et par les activités paroissiales, notamment les bazars, pour lesquels elle fait beaucoup de couture⁴⁷. C'est avec joie qu'elle accueille la proposition de la supérieure du couvent de Laconia, sœur Saint-Urbain, d'envoyer Alma étudier au pensionnat de Nicolet, d'autant plus que, comme on vient de le voir, elle est ambitieuse

⁴⁴ *Ibid.*, 22 mars 1915.

⁴⁵ La lettre d'Alma à Hélène du 14 novembre 1912 est particulièrement éloquente à cet égard.

⁴⁶ Hélène à Alma, 1^{er} décembre 1912.

⁴⁷ En mars 1913, elle confectionne ainsi une douzaine de robes de petite fille : Hélène à Alma, 10 mars 1913. Sur la vie religieuse des Canadiens-français, voir FRENETTE Y., *Brève histoire des Canadiens-français*, Montréal, Boréal, 1998, p. 97-108. Pour une illustration très riche du catholicisme des femmes, consulter LACROIX B., *La foi de ma mère*, Montréal, Bellarmin, 1999 ; et ORSI R. A., *Thank You, St. Jude. Women's Devotion to the Patron Saint of Hopeless Causes*, New Haven, Yale University Press, 1996.

pour ses enfants⁴⁸. En avril 1915, elle pourra écrire à sa fille : « I shall always owe them (les religieuses de Laconia) a debt of gratitude, for if it had not been for Sister Saint Urban you would never had known what a convent was⁴⁹. »

3. Alma au couvent

C'est ainsi qu'un jour de septembre de 1912 Alma, qui est alors âgée de quinze ans, prend le train pour Nicolet avec l'idée de parfaire son instruction, mais pas nécessairement de devenir religieuse⁵⁰. En arrivant dans ce grand pensionnat, elle subit un choc : « At last I'm in Nicolet and I tell you I don't know where to put myself. The building is so large and there are so many halls and rooms that it's a wonder some of us don't get lost. »⁵¹ C'est la raison pour laquelle elle n'y reste même pas une semaine et est envoyée au couvent du village voisin de Baie-du-Febvre, beaucoup plus petit et « more home like ». ⁵² Elle s'y plait davantage, mais sa mère n'est pas contente, parce qu'à Nicolet Alma recevrait une meilleure instruction : elle pourrait y apprendre la sténographie et perfectionner son anglais⁵³. Dès lors, l'adolescente montre des velléités d'indépendance. Elle écrit à sa mère :

« In your last letter you said it was better for me to go back to Nicolet. If you want me to go back, I will go at Christmas. There are only two months anyway to wait

⁴⁸ La communauté des sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge a vu le jour à Saint-Grégoire de Nicolet en 1853 et se consacre à l'éducation des filles de la campagne. En 1872, la maison mère et le noviciat déménagèrent à Nicolet, ville épiscopale : *Retrouvailles 1853-2003. L'héritage d'un rêve. 150^e anniversaire, Sœurs de L'Assomption de la Sainte Vierge*, s.l., 2003, p. 7. Sur le recrutement religieux au sein des couvents québécois, voir DANYLEWYCZ M., *Taking the Veil. An Alternative to Marriage, Motherhood, and Spinsterhood in Quebec, 1840-1920*, Montréal, McClelland & Stewart, 1987.

⁴⁹ Hélène à Alma, 30 avril 1915.

⁵⁰ Regina Becker à l'A., 3 novembre 2003.

⁵¹ Alma à Cyrille et Hélène, 5 septembre 1912.

⁵² Hélène à Alma, 10 septembre 1912.

⁵³ Alma à Cyrille et Hélène, 29 octobre 1912 ; sur les ambitions d'Hélène pour sa fille, voir aussi Hélène à Alma, 26 septembre 1914.

and I want to finish my model and learn how to knit and besides I will be more used to convent life⁵⁴».

Elle demeurera à Baie-du-Febvre jusqu'en juin 1913. Elle doit interrompre ses études pendant l'année scolaire 1913-1914 et les reprend en septembre 1914, dans un autre pensionnat rural des soeurs de l'Assomption :

« I am now in the parish of St. Pierre les Becquets, a beautiful little place right on the shores of the St. Lawrence River, so near that when the big liners and steamships go by we are able to see them very well⁵⁵».

Alma est une élève appliquée, passant du 5^e rang en octobre 1912 au 1^{er} en mai 1913 ; elle demeurera première de classe jusqu'à l'obtention de son diplôme. En plus de suivre des cours de bienséance, de grammaire, d'hygiène, de sciences usuelles, de lecture française et de musique, elle enseigne l'anglais une heure par jour aux élèves de 3^e année. Et elle parfait son éducation chrétienne, celle-ci constituant la base de la vie conventuelle⁵⁶. Elle est ainsi reçue enfant de Marie en décembre 1912. Pendant plusieurs semaines, elle signe ses lettres « Alma Drouin C. of Mary ». En plus de la messe dominicale, elle assiste aux vêpres ; en mai, elle va aux offices du mois de Marie tous les soirs ; octobre est le mois du Rosaire et elle va à l'église tous les après-midi ; pendant les Quarante Heures, elle se lève la nuit pour adorer le Saint-Sacrement. Comme ses compagnes, elle joue dans des pièces de théâtre et chante, parfois en solo, dans une chorale à la messe et lors d'événements spéciaux, comme la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens, et l'anniversaire du curé. Alma semble apprécier cette vie où la religion tient une place centrale :

« From Friday till Sunday we're going to have a Jubilee. That's quite extraordinary. We can obtain a plenary indulgence. I'm lucky just the same. Since I'm here we've had a retreat, the Forty Hours Devotions, a Jubilee and another

⁵⁴ Alma à Hélène, 13 octobre 1912.

⁵⁵ Alma à Hélène, 6 septembre 1914.

⁵⁶ DUMONT M., FAHMY-EID N., *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes 1840-1960*, Montréal, Boréal, 1986.

retreat Friday⁵⁷ ».

En novembre 1914, elle entre en 6^e année. Elle étudie la grammaire, l'histoire biblique, l'histoire de l'Église, celle du Canada de la France de l'Angleterre et des États-Unis, l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, la littérature, l'agriculture, les règles de l'étiquette, l'hygiène, la citoyenneté, la géographie, la pédagogie, les sciences usuelles. En outre, chaque semaine, elle devra rédiger une lettre et faire une composition⁵⁸. En mai 1915, elle entre en 7^e, ce qui lui permettra de passer ses examens à Nicolet, début juillet pour l'obtention de son diplôme⁵⁹.

La jeune fille demande constamment de l'argent à sa mère. À Noël, elle lui rappelle de ne pas l'oublier et de faire le même message à l'oncle Tom⁶⁰. Elle veut être payée pour sa couture :

« I'll make a bargain with you. Will you pay for all the work I can do this year ? If you will, all right, because I feel like working and I intend to make a lot of things and as you see by the work I've done this month that I haven't not been lazy⁶¹ ».

À la fin de ses études, au printemps de 1915, elle écrit :

« Now prepare yourself for something. I'm sending you a list of things that I need. It's the last time I'm going to ask you for something. In every letter that I write, I'm always begging, but I'll leave you in peace until the end of the year (...) You know I didn't buy any cap this winter but wore my hat and have been wearing it until now but Gee ! Whiz ! You ought to see it. It looks pretty seedy, believe me ! (...) I have to stay three days in Nicolet and imagine arriving in Montreal with the velvet hat on and besides it's pretty uncomfortable in this hot weather. I can get a

⁵⁷ Alma à Hélène, 11 juin 1913.

⁵⁸ *Ibid.*, 20 novembre 1914.

⁵⁹ Sur les programmes scolaires des couvents, voir DUMONT M., FAHMY-EID N., *Les couventines...*, *op. cit.*, p. 83-112.

⁶⁰ Alma à Cyrille et Hélène, 29 octobre 1912.

⁶¹ Alma à Hélène, 5 octobre 1914.

real good one here for about two dollars. They're right in style because they've just come from Montreal (...) I ask it as my birthday gift because I need it. You understand, don't you ? I know money is scarce. I've done my best to save all the year and believe me I wouldn't ask you for it if it wasn't really necessary⁶² ».

4. Montréal

De son entrée au pensionnat de Nicolet en septembre 1912 jusqu'à son retour à Laconia en juillet 1915, Alma est devenue plus mature et indépendante. Montréal semble avoir joué un rôle important dans cette évolution. Alma avait fait halte pour la première fois à Montréal en allant à Nicolet. Elle était restée à la gare. Deux ans plus tard, en route vers Saint-Pierre-les-Becquets, elle s'est arrêtée de nouveau dans la ville, mais cette fois elle a rendu visite aux Lemelin. Elle s'est bien amusée, sa cousine Marie-Anne lui faisant découvrir les grands magasins, plusieurs églises et le couvent des soeurs grises ; elle a fait la connaissance des amies de ses cousines et a participé à une soirée musicale. Madame Lemelin l'a invitée à passer les vacances de Noël chez elle⁶³. Pour que cela puisse se faire, précise la couventine, Hélène et les autres membres de la famille pourraient lui donner de l'argent plutôt que des cadeaux à Noël. Un peu piquée du fait qu'Alma ne lui ait pas demandé la permission, Hélène répond : « We'll tell you later on if you can go Christmas or not. It will depend on how things are here at home. »⁶⁴ Comme on le sait, Cyrille est chômeur et, en conséquence, Alma passe les vacances des Fêtes de fin d'année au couvent.

Après ses examens, en juillet 1915, Alma séjourne pendant plus d'une semaine chez Madame Lemelin, une femme généreuse qui élève seule ses enfants. Alma s'intègre aisément à un réseau de sociabilité qui comprend des garçons. Elle apprécie particulièrement n'avoir rien à payer lorsqu'elle sort, les garçons s'occupant de tout. Les jeunes gens rendent visite à la parenté, participent aux noces d'argent d'une cousine de Madame Lemelin, vont au cinéma, au marché Bonsecours, à l'île Sainte-Hélène, au Mont-

⁶² *Ibid.*, 6 juin 1915.

⁶³ *Ibid.*, 6 septembre 1914.

⁶⁴ Hélène à Alma, 9 septembre 1914.

Royal, au parc Dominion et au parc Lafontaine⁶⁵. Comme le séjour se prolonge, Hélène craint qu'Alma ne constitue une charge trop lourde pour ses hôtes « It's allright to have a good time but you must remember not to wear your welcome out before you come home ». En outre, elle a hâte de revoir sa fille cadette ; Irène arrive le jour suivant et Hélène est très déçue qu'Alma ne soit pas encore à la maison⁶⁶.

5. Identité

Comme on peut le constater, les relations de la mère et de la fille ne sont pas toujours faciles. Toutefois, le conflit de générations entre les deux femmes semble lié au désir d'indépendance d'Alma et non à leur appartenance ethnique, comme c'est le cas au sein de nombreuses familles d'immigrants⁶⁷. Les quelques informations dont nous disposons nous amènent à penser qu'Hélène et Alma participent à la même culture urbaine, catholique et américaine. Chez les Drouin, on se donne des valentins le 14 février, on peint des oeufs à Pâques, on fête l'Action de Grâce, et on envoie des cartes de Pâques et de Noël. Lors de cette dernière fête, *Santa Claus* apporte des cadeaux aux enfants, le Jour de l'An étant relégué dans l'ombre. Alma et Irène écoutent de la musique populaire américaine, lisent la bande dessinée *Mutt & Jeff* et décoorent leur chambre avec des banderoles aux couleurs de différentes universités américaines. Elles possèdent un appareil photo et prennent beaucoup de clichés. Leurs frères jouent au baseball. Pour sa part, Hélène est secrétaire d'un *Larkin Soap Club* ; comme elle est bonne vendeuse, elle reçoit en récompense des articles ménagers⁶⁸.

Hélène et Alma n'étant guère bavardes à ce sujet, on ne connaît guère leurs

⁶⁵ Alma à Hélène, 8 juillet 1915.

⁶⁶ Hélène à Alma, 8 juillet 1915.

⁶⁷ HANDLIN O., *The Uprooted. The Epic Story of the Great Migrations that Made the American People*, Boston, Little, Brown and Company, 1973 ; FRENETTE Y., « Les fréquentations chez les Franco-Américains », *Cap-aux-Diamants*, 55, automne 1998, p. 30-33.

⁶⁸ Sur les changements dans les communautés franco-américaines au tournant du siècle, voir ROBY Y., *Les Franco-Américains...*, *op. cit.*, p. 201-214 ; consulter aussi ROSENZWEIG R., *Eight Hours for what Will Be. Workers & Leisure in an Industrial City, 1870-1920*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 65-90.

représentations du Québec et des États-Unis, si ce n'est que les hivers sont plus rudes au nord de la frontière, que le taux de change du dollar américain est défavorable et qu'on y fête le Jour de l'An. Au premier abord, cette convergence culturelle intergénérationnelle surprend, mais il faut tenir compte du fait qu'Hélène est sans doute née aux États-Unis ou y a immigré jeune. Elle parle l'anglais parfaitement, elle écrit toutes ses lettres dans cette langue, malgré de nombreux gallicismes et elle anglicise systématiquement les prénoms, y compris le sien, *Ellen* ou *Ellen L.* Nous avons ici une variante intéressante de l'image de la mère franco-américaine, gardienne de la langue et des traditions. Il se peut que ce rôle soit en fait joué par Cyrille, paysan dans l'âme⁶⁹. Le foyer Drouin-Poiré est bilingue. Cyrille parle presque uniquement français, Hélène connaît les deux langues et les enfants sont surtout anglophones, comme en témoigne Irène :

« I just found the letter which you wrote to the Sisters, and it reminded me of the letter which I have been wanting to write for some time (...) You have improved very much in your French and also in penmanship. Why, just think, I was able to read all of your letter and Mama did not tell me a word of it, and all the French I know I learned myself⁷⁰».

En visite chez ses cousins à Montréal en juillet 1915, Alma cherche, sans succès, un emploi d'enseignante d'anglais dans un couvent⁷¹. Elle rentre donc à Laconia et y passe un ou deux ans. Mais, attirée par Montréal, elle y retourne. Employée dans une grande bijouterie, elle demeure en pension chez Madame Lemelin en 1917-1918⁷². Elle déménage ensuite à Washington, pour profiter d'un salaire relativement élevé dans la fonction publique fédérale. Elle y fait la rencontre de William Becker ; elle l'épouse en 1924 et donne naissance à quatre enfants. Epistolière accomplie, elle continue de correspondre avec Hélène jusqu'au décès de celle-ci. Toute sa vie, par le biais des lettres, elle maintient le contact avec les religieuses de l'Assomption et ses relations montréalaises. Elle décède à Laconia en 2000.

⁶⁹ Alma à Hélène, 26 avril 1915.

⁷⁰ Irène Drouin à Alma Drouin, 18 novembre 1912. Cette dynamique linguistique est confirmée par Jim Becker, fils d'Alma : communication écrite à l'A., 20 mars 2006.

⁷¹ Alma à Hélène, 8 juillet 1915.

⁷² La correspondance montréalaise d'Alma va faire prochainement l'objet d'une analyse.

Quand l'hiver nous sépare : migrations saisonnières et stratégies de survie des familles irlandaises de Québec au XIX^e siècle

Robert J. Grace*

Entièrement composée d'une population d'origine française depuis les débuts de la colonisation au XVII^e siècle, la ville de Québec, comme le reste de la province du même nom, se transforme après la cession de la colonie à la Grande-Bretagne en 1763. Les premiers à s'installer en ville sont les soldats, officiers et autres administrateurs coloniaux. Les relations entre l'Irlande et la ville de Québec s'intensifient au début du XIX^e siècle du fait de l'accroissement du commerce avec les Îles britanniques. Le port de Québec est le point de départ de centaines de navires qui acheminent d'énormes quantités de bois canadien pour le marché britannique. Au retour, beaucoup font escale dans les ports d'Irlande pour embarquer des vivres et d'autres produits ultérieurement vendus sur le marché nord-américain. Ces navires embarquent aussi des milliers d'immigrants irlandais qui se lancent dans l'aventure américaine.

La ville de Québec, comme bien d'autres villes de l'est de l'Amérique du Nord, voit ainsi se développer en son sein une importante communauté irlandaise. Des Irlandais arrivent à Québec dès le début du XIX^e siècle mais les arrivées massives provoquées par la grande famine des années 1840 transforment la communauté et la ville. La communauté irlandaise est, au début du siècle, pour plus d'un tiers, protestante, l'arrivée des immigrants de la famine, en grande majorité catholiques, fait chuter la part des protestants à un cinquième du total. Le recensement de 1861 révèle une population urbaine composée d'une majorité française (60 %), de 25 % d'Irlandais et d'Anglo-Écossais (15 %).

Les Irlandais protestants résident dans la Haute-Ville et dans les quartiers

* Département d'histoire, Université Laval (Canada).

de l'est, près des chantiers de construction navale où ces artisans spécialisés sont employés par ce secteur en pleine expansion. Les Irlandais catholiques, par contre, sont pour la plupart des ouvriers non spécialisés, dont presque les deux tiers habitent la Basse-Ville, près du port. La précarité, parfois extrême, de leur situation matérielle et le fait qu'ils ne doivent compter que sur leur force physique, les destinent à la pratique du dur métier de débardeur ou de journalier de navire dans le port de Québec. Mais, contrairement aux ouvriers qui n'exercent pas de métier lié aux activités portuaires, un problème majeur guette ceux qui travaillent dans le port : de novembre à avril, aucun navire ne fréquente le port de Québec prisonnier des glaces. Tandis que la construction navale se poursuit durant l'hiver fournissant du travail aux charpentiers de navires et aux autres ouvriers spécialisés, les débardeurs sont réduits au chômage dès la mi-novembre, quand prend fin le commerce extérieur au port de Québec. Pour pallier ce manque à gagner, certains travailleurs du port se font engager à la brasserie locale ou comme charretier durant les mois d'hiver. D'autres décident de partir vers les ports du sud des États-Unis pour exercer leur métier. Leurs migrations les mènent en Louisiane (Nouvelle-Orléans), en Géorgie (Savannah), en Alabama (Mobile) et en Floride (Pensacola). Selon le recensement nominatif de 1861, on dénombre 454 hommes absents temporairement de la ville de Québec, la plupart sont aux États-Unis. Ces hommes laissent derrière eux épouses, enfants, parents et amis pour les longs mois d'hiver et reviennent au printemps.

Ces migrations saisonnières touchent des centaines de familles irlandaises qui doivent composer avec l'absence des hommes durant la saison hivernale. Comment les épouses et les mères survivent-elles sans l'apport du salaire du mari ou du fils ? Comment les veuves d'ouvriers morts dans des accidents de travail peuvent-elles réussir à assurer la subsistance de leur progéniture ? Enfin, ces mouvements migratoires affectent tous les membres de la famille, mais ils impliquent des stratégies de survie différentes selon le sexe, l'âge et le statut matrimonial.

Les migrations saisonnières font partie des stratégies de survie depuis des siècles et ne sont pas l'apanage des Irlandais. Les campagnards du sud de l'Italie quittaient, à la fin XIX^e siècle, leur pays natal pour les Amériques ;

certain y retournaient s'établir comme propriétaires¹. Les Irlandais étudiés ici ne quittaient pas leur pays natal, mais leurs parcours rappellent les migrations des journaliers des comtés de l'ouest de l'Irlande au XIX^e siècle, qui cherchaient en Grande-Bretagne un revenu supplémentaire². Dans les trois cas mentionnés plus haut – les migrations du sud de l'Italie à la fin du XIX^e siècle, les migrations hivernales vers le sud des journaliers irlandais à Québec et les migrations saisonnières de journaliers agricoles en Grande Bretagne, les femmes jouent un rôle important dans l'organisation et le financement des voyages de leurs maris et fils.

Il sera ici question premièrement de la répartition géographique de la population irlandaise dans la ville et des caractéristiques sociales et démographiques des migrants saisonniers, puis des conditions de travail des arrimeurs à Québec et dans les ports du sud des États-Unis³, enfin sera examinée la situation des familles demeurées à Québec durant l'absence du chef de famille. L'analyse qui suit s'appuie sur les données du recensement de Québec de 1861 et des témoignages d'ouvriers devant la *Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail* (1888) ainsi que sur d'autres sources, telles des journaux et quelques procès au civil impliquant des arrimeurs et des maîtres-arrimeurs.

1. Localisation de la population irlandaise de Québec en 1861

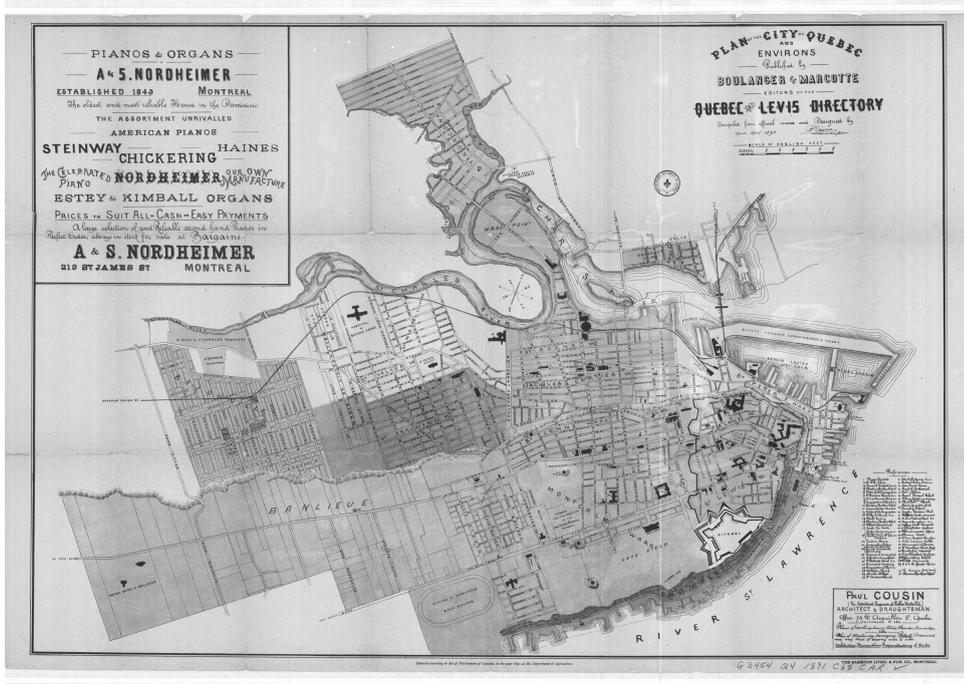
Bien que minoritaires tout au long du XIX^e siècle, les populations d'origines anglaise, écossaise et irlandaise de la ville de Québec s'accroissent jusqu'à atteindre 40 % de la population totale en 1861. Les plus nombreux des

¹ Voir, entre autres, GABACCIA D., IACOVETTA F. (eds), *Women, Gender, and Transnational Lives : Italian Workers of the World*, Toronto /Buffalo/London, University of Toronto Press 2002 ; REEDER L., *Widows in White : Migration and the Transformation of Rural Italian Women, Sicily, 1880-1920*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 2003.

² Voir Ó GRADA C., « Seasonal Migration and Post-famine Adjustment in the West of Ireland », *Studia Hibernica*, 13, 1971, p. XX ; MORAN G., « "A Passage to Britain" : Seasonal Migration and Social Change in the West of Ireland, 1870-1890 », *Saothar*, 13, 1988, p. 22-31.

³ Dans ce texte, les termes « débardeur », « arrimeur » et « journalier de navires » sont tous utilisés pour désigner les ouvriers affectés au chargement et déchargement des navires.

nouveaux arrivants sont les Irlandais.⁴ En 1861, les Français constituent 60 % de la population, concentrés à l'est dans les quartiers Saint-Roch et Jacques-Cartier (80 % de la population). Les Irlandais, un peu plus du quart de la population urbaine, se rassemblent à l'ouest, près de la rive, dans le quartier Champlain. Ils constituent plus des trois-quarts de la population de celui-ci. Ils sont présents aussi dans les quartiers St-Pierre et Montcalm. Près de la moitié des habitants de ceux-ci sont Irlandais. Enfin, les Anglo-Écossais protestants, un peu plus de 10% de la population, sont davantage concentrés dans les quartiers plus huppés de St-Louis et Palais.



La ville de Québec en 1891

Les Irlandais protestants sont quatre fois moins nombreux que leurs compatriotes catholiques en 1861 ; le recensement dévoile une population

⁴ Voir GRACE R. J., « Irish immigration and Settlement in a Catholic City: Québec 1842-61 », *Canadian Historical Review*, 84, 2003, 2, p. 217-51.

irlandaise immigrante composée de 19 % de protestants et de 81 % de catholiques. Leur distribution dans la ville diffère. Les catholiques sont nombreux dans le quartier Champlain où ils rassemblent 93 % des immigrants irlandais. En fait, la prédominance des Irlandais catholiques sur leurs compatriotes protestants est évidente à travers toute la ville.

2. Caractéristiques sociodémographiques des migrants saisonniers

Bien que le port de Québec suspende ses opérations durant la saison hivernale, il demeure un important port d'exportation au XIX^e siècle. En 1830, 922 navires totalisant 236,500 tonneaux le quittent. Ces chiffres placent Québec au troisième rang en Amérique du Nord, derrière New York (548,336 tonneaux) et la Nouvelle-Orléans (260,970 tonneaux) mais devant Boston (206,736 tonneaux).⁵ À Québec, le bois, surtout le pin blanc, est le principal produit d'exportation. Entre 1850 et 1880, une quantité phénoménale de cette essence est chargée chaque année à bord des immenses voiliers destinés au marché britannique.

Le recensement de 1861 fait apparaître l'absence pendant l'hiver des catholiques irlandais. Sous la rubrique « membres de la famille absents », on compte 578 individus d'origine irlandaise.⁶ Cette migration temporaire de l'hiver 1860-61 fut également notée par la presse locale, ce dont témoigne un article paru dans le *Morning Chronicle* en novembre 1860 :

« Le nombre de jeunes hommes qui ont quitté la ville en direction des États du Sud est étonnant et dépasse de loin le nombre des années précédentes⁷ ».

⁵ HARE J. et al., *Histoire de la Ville de Québec 1608-1871*, Montréal, Boréal-Musée canadien des civilisations 1987, p. 181; LECLERC J., *Le Saint-Laurent et ses pilotes 1805-1860*, Ottawa, Leméac, 1990, p. 13-28.

⁶ Dans le cadre des recherches effectuées pour ma thèse de doctorat, j'ai créé deux bases de données exhaustives à partir des recensements nominatifs de 1852 et 1861. Ainsi, tous les immigrants irlandais et leurs enfants recensés à Québec aux mois de janvier 1852 et 1861 se retrouvent dans les bases de données. Voir GRACE R. J., *The Irish in Mid-Nineteenth-Century Canada and the Case of Quebec: Immigration and Settlement in a Catholic City*, thèse de doctorat, Université Laval 1999. La méthode suivie est également exposée dans GRACE R.J., « Irish Immigration and Settlement ... », *op. cité*.

⁷ *Morning Chronicle*, 9 novembre 1860. À moins d'avis contraire, toutes les traductions

Des 578 individus temporairement absents, 454 sont des immigrants irlandais ou des fils nés à Québec d'immigrants irlandais. Les 124 autres sont des jeunes femmes placées en condition en dehors de la ville. Le *Morning Chronicle* estime qu'environ 600 hommes sont absents :

« Ils appartiennent presque tous à la classe ouvrière impliquée dans le chargement des navires et sont en route pour Savannah, la Nouvelle-Orléans, Mobile, Pensacola et d'autres ports du Sud⁸ ».

Âge et statut matrimonial des Irlandais temporairement absents, Québec, janvier 1861.

Age	Célibataires		Mariés		Veuf		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
0-14	9	100	0	0	0		9	2
15-24	196	95,6	9	4,4	0		205	45,2
25-34	64	44,4	79	54,9	1	0,7	144	31,7
35-44	3	4,7	59	92,2	2	3,1	64	14,1
45 +	0	0	30	93,8	2	6,2	32	7
Total	272	59,9	177	39	5	1,1	454	100

Source : Recensement nominatif de Québec 1861.

Le tableau présente l'âge et le statut matrimonial des 454 Irlandais qui passent l'hiver de 1860-61 loin de leurs familles. La caractéristique la plus frappante est la jeunesse du groupe. L'âge moyen des migrants saisonniers est de 27,6 ans et 45 % ont moins de 25 ans. Le plus jeune, Peter Kerns, n'a que 12 ans, le doyen John Nolan, 70 ans. Ce dernier est évidemment une exception ; les migrations saisonnières tout comme l'émigration initiale depuis l'Irlande sont l'apanage de jeunes gens ; d'après le tableau, presque 80 % ont moins de 35 ans. Enfin, bien que la majorité des ces migrants saisonniers soient célibataires, quatre sur dix sont mariés et, comme les plus jeunes, exercent des métiers reliés aux activités portuaires.

dans ce texte sont de l'auteur.

⁸ *Ibid.*

Métiers^a exercés à Québec par les migrants saisonniers (janvier 1861)⁹

Occupation	Effectifs	%
Batelier	8	1,8
Commis	17	3,7
Ébéniste	7	1,5
Forgeron	7	1,5
Journalier	182	40,1
Maître-arrimeur	27	6
Remorqueur	13	2,9
Autre	100	22
Aucun	193	20,5
Total	554	100

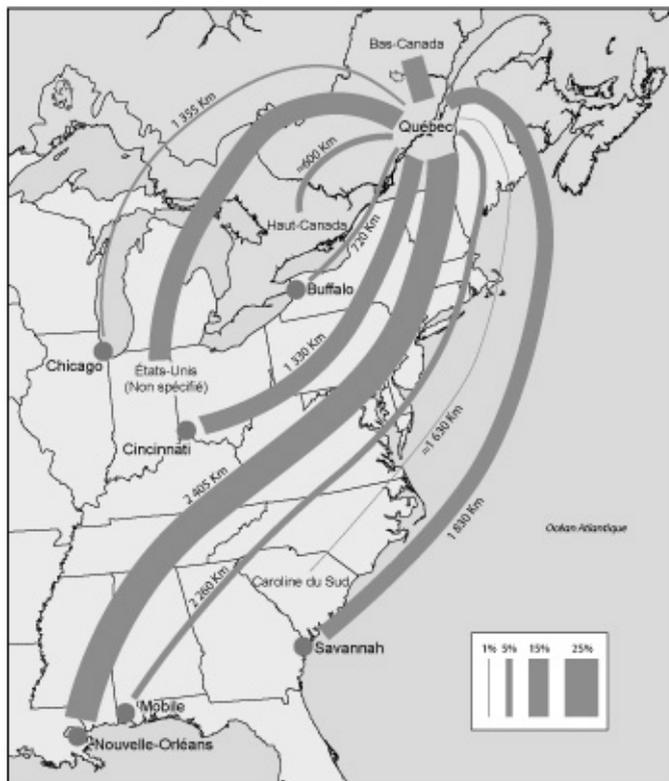
La main-d'œuvre active irlandaise de Québec en 1861 est composée en grande partie de journaliers. Beaucoup travaillent au port et résident à proximité. Presque tous sont journaliers de navires ou débardeurs et, avec les maîtres-arrimeurs et remorqueurs de bois, ils représentent la moitié des migrants. La catégorie « autre » du tableau comprend une variété de métiers dont les plus fréquents sont charpentiers (6), ingénieurs (vapeur) (5), peintres (5), cordonniers (5) et mouleurs (4). Leur dépendance vis-à-vis des activités portuaires est la raison principale de leurs migrations.

Lieux de résidence des Irlandais temporairement absents (janvier 1861)

Lieu	Nombre	%
Bas-Canada (Québec)	23	16,6
Buffalo (New-York)	5	3,6
Caroline du sud	1	0,7
Chicago (Illinois)	3	2,2
Cincinnati (Ohio)	20	14,4
Haut-Canada (Ontario)	7	5
Mobile (Alabama)	7	5
Nouvelle-Orléans (Louisiane)	33	23,7
Savannah (Géorgie)	17	12,2
États-Unis (non spécifié)	23	16,6
Total États-Unis	109	78,4
Total	139	100

⁹ Les métiers mentionnés moins de sept fois sont inclus dans la catégorie « Autre ». Source, pour les deux tableaux de cette page : Recensement nominatif de Québec 1861.

La grande majorité des absents (78 %) passe l'hiver aux États-Unis. La distance parcourue n'est pas déterminante, puisque le port le plus fréquenté par les migrants est la Nouvelle-Orléans, ville la plus éloignée de Québec. Suivent Cincinnati (14%) et Savannah (12%). Et, quoique le recensement comptabilise seulement sept départs pour Mobile à l'hiver 1860-61, d'autres sources mentionnent le port d'Alabama ainsi que Pensacola (Floride) comme des lieux de travail hivernaux pour les Irlandais de Québec où ils continuent de pratiquer leur métier, chargeant le coton ou le bois du Sud.



Destinations des Irlandais de Québec (janvier 1861)

Nous ne savons pas quel était le moyen de transport emprunté par ces hommes, mais le train est le moyen le plus simple et le plus rapide pour se rendre aux États-Unis. Bien que les bateaux à vapeur continuent à sillonner le Mississippi jusque dans les années 1870, un réseau de chemin de fer parallèle au fleuve rivalise avec eux, dès la fin des années 1840, pour le transport des passagers et des marchandises.¹⁰ Le voyage entre Québec et Savannah pouvait se faire en moins de huit jours. À l'automne, les journaux annoncent les solutions proposées par les compagnies de chemins de fer, dont une route directe entre la province de Québec et les États-Unis.¹¹

Bien que silencieux quant aux moyens de transport, le recensement révèle tout de même certaines des pratiques des migrants saisonniers. Ces derniers semblent voyager en petits groupes composés de membres de familles liées par le mariage ou bien de voisins immédiats. Selon son formulaire de recensement, Patrick Mullins, journalier de navire, est absent. Il est à Savannah en janvier 1861. Âgé de 29 ans, Mullins avait pour épouse Mary Morrissey dont le frère Lawrence, 26 ans, est également à Savannah. Les familles Hughes, Kennedy et Kelly fournissent un exemple de voisins qui voyagent ensemble vers le Sud américain ; toutes les trois, habitant le quartier Champlain, sont voisines et les trois chefs de famille sont en Louisiane. Parfois le chef de famille demeure à Québec tandis que les fils passent l'hiver dans le Sud. Tel est le cas des frères Haberlin, originaires du comté de Kilkenny et voisins à Québec. Nicholas et Patrick Haberlin passent l'hiver à Québec mais les deux fils de Patrick, William, 24 ans et Michael, 30 ans, sont à la Nouvelle-Orléans en janvier 1861. De même pour la famille Downey ; tandis que John Downey père, journalier, passe l'hiver 1860-61 à Québec, son fils aîné, du même nom, un remorqueur de bois de 21 ans, se trouve à Savannah en Géorgie. Enfin, le maître-arrimeur et natif du comté de Wexford, James Orr, 26 ans, accompagne son voisin James Stapleton, 21 ans, à Savannah à l'automne 1860. Ces deux hommes ont continué à fréquenter le port de Savannah pendant plusieurs années jusqu'à

¹⁰ ARNESEN E., *Waterfront Workers of New Orleans : Race, Class, and Politics, 1863-1923*, New York and Oxford, Oxford University Press 1991, p. 37.

¹¹ Pour des exemples d'annonces des compagnies de chemin de fer, voir, entre autres, les numéros du 15 novembre 1866 et du 7 juillet 1870 du *Morning Chronicle*.

ce qu'ils soient victimes d'un accident de travail mortel en janvier 1876. Les corps de Orr, 43 ans et de Stapleton, 36 ans, furent rapatriés à Québec pour leurs funérailles le 9 février.¹² Leur fin tragique fut le prix ultime à payer par des journaliers de navires dans l'exercice de « leurs occupations presque amphibies dans le Sud » telles que décrites par un journaliste de Québec de l'époque.¹³

3. Conditions de travail à Québec et dans le sud des États-Unis

En Amérique du Nord au XIX^e siècle, la très grande majorité des immigrants irlandais sont des travailleurs non qualifiés. On les retrouve dans des emplois précaires et souvent dangereux, creusant des canaux ou travaillant à la construction des chemins de fer ou encore comme débardeurs. Les travailleurs irlandais de Québec n'échappent pas à cette règle. Leur métier de débardeur les expose aux pires dangers et aux fluctuations du marché du commerce du bois.

Devant la *Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail* de 1888, un des fondateurs de la Société de bienfaisance des journaliers de navires de Québec (une organisation qui est vite devenue un puissant syndicat), Richard Burke, décrit les conditions salariales faites aux débardeurs. Il souligne que son salaire d'un dollar et demi par jour à Québec au début des années 1850 est le même que celui qu'il gagnait à Savannah pour une journée plus courte de deux heures et demie. En 1854, il revient à Québec où on offre jusqu'à quatre dollars par jour. De retour de Savannah au printemps 1855, le salaire est réduit à deux dollars par jour « et nous travaillions onze heures et demie pour cela. »¹⁴

Les salaires payés aux journaliers peuvent varier énormément durant une même saison de navigation. Dans une cause au civil impliquant un maître-arrimeur irlandais et un capitaine de navire norvégien, des témoins expliquent à la cour que les salaires étaient plus élevés au mois de juin, entre

¹² *Morning Chronicle*, 9 février 1876.

¹³ *Ibid.*, 20 février 1861.

¹⁴ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail*, vol. 3, 2^e partie : Québec (Ottawa 1889), témoignage de Richard Burke, journalier de navire, 1^{er} mars 1888, p. 741.

le 9 et le 15 du mois car les hommes compétents étaient rares.¹⁵ Des déposants, dans une autre cause, opposant la reine à la Société de bienfaisance, attestent des dangers inhérents au métier de débardeur. Ce procès constitue l'une des nombreuses tentatives de la classe marchande pour briser le monopole de la Société sur l'offre de main-d'œuvre dans le port de Québec. Le demandeur se plaint de ce que la Société de bienfaisance a outrepassé sa charte et s'est transformée « en une organisation dont le but est de contrôler le marché du travail dans le port de Québec et de forcer tous les journaliers de navires à en devenir membre et ainsi travailler à des salaires selon les règles dictées par la Société. »¹⁶ Une des règles de la Société souvent dénoncée par les marchands est l'interdiction du moteur à vapeur dans le chargement du bois.

Le président de la première section de la Société, Edward English, a expliqué à la cour que la force du moteur à vapeur (*donkey engine*) pouvait briser les billots et ainsi propulser des morceaux de bois dans la cale du navire sans que l'opérateur du moteur ne voit ce qui se passe en bas :

« Je connais des personnes qui ont été sérieusement blessées par ces moteurs et la Société a dû payer des indemnités à ces travailleurs [...] il faudrait que je sois tout à fait sans autre recours avant de travailler autour de ces moteurs¹⁷ ».

Devant la *Commission* de 1888, le journalier de navires Patrick Fitzgerald défend l'interdiction de la vapeur à cause du danger que cette dernière représente. « Le travail dans la cale d'un navire est toujours dangereux mais ce danger augmente si la vapeur est utilisée » car les pièces arrivent trop rapidement et peuvent frapper les hommes travaillant dans la cale. Fitzgerald évoque des cas dans lesquels les mains ou les pieds des travailleurs ont été écrasés de cette façon et un ouvrier qui a reçu un coup de billot à la tête et a perdu conscience. Par contre, l'emploi d'un treuil manuel, qui est silencieux, permet la communication instantanée, indispensable dans

¹⁵ Archives nationales du Québec, Québec, Cour supérieure, cause 457 : James Sheridan vs Ole Rod, 5 septembre 1851.

¹⁶ Archives nationales du Québec, Cour supérieure, cause 874, « Régina vs The Quebec Ship Labourers' Benevolent Society », preuve du demandeur, 25 juin 1869.

¹⁷ *Idem*, témoignage d'Edward English, journalier de navire, 51 ans, 13 novembre 1870.

ce genre de travail d'équipe. Le bruit d'un treuil à vapeur empêche cette communication. Fitzgerald termine en disant que, plutôt que de travailler dans de telles conditions, il préférerait aller en prison¹⁸.

Même sans les moteurs à vapeur, le métier de débardeur était toujours dangereux et les accidents fréquents. Ainsi, le premier novembre 1875, pendant le déchargement d'un bateau à vapeur, une des mains d'un journalier « fut écrasée entre deux lourdes caisses de marchandise. Le docteur Moffat a dû amputer trois doigts et le pouce. »¹⁹ L'avocat et témoin devant la *Commission*, Charles Fitzpatrick, qui connaissait bien ses compatriotes débardeurs, évoque alors la nécessité de l'existence de la Société de bienfaisance :

« La vie du journalier de navire n'est pas à envier. Elle justifie l'existence d'une telle société car à chaque jour la vie du journalier de navires est en jeu et il risque de se faire ramener chez lui mort ou estropié pour la vie²⁰ ».

La noyade guette aussi les journaliers de navires. Comme ils doivent hisser des billots à partir du radeau que le remorqueur a placé le long du navire, le risque de tomber à l'eau est constant pour les « balanceurs de bois », ceux qui attachent les chaînes aux billots. Un des témoins devant la *Commission*, Richard Leahey, journalier de navire, en décrivant le travail des « balanceurs », dit qu'ils « doivent pratiquement marcher sur l'eau »²¹. Ainsi, il n'est pas rare de lire dans les journaux de l'époque des entrefilets évoquant le corps d'un journalier repêché dans le fleuve. Telle fut la fin de Thomas Brogan, maître-arrimeur et parmi les premiers organisateurs de la Société de bienfaisance, dont le corps fut retrouvé flottant dans le fleuve un jour de septembre 1864.²²

Heureusement pour les familles éprouvées comme celle de Brogan, en plus d'établir des salaires fixes pour ses membres, la Société de bienfaisance s'occupe également des décès. Ainsi, selon l'article VII des règles de la

¹⁸ *Commission*, témoignage de Patrick Fitzgerald, journalier de navire, p. 750-753.

¹⁹ *Morning Chronicle*, 2 novembre 1875.

²⁰ *Commission*, témoignage de Charles Fitzpatrick, avocat, p. 754.

²¹ *Ibid.*, témoignage de Richard Leahey, journalier de navire, p. 753.

²² *Morning Chronicle*, 5 septembre 1864.

Société, « dans le cas du décès d'un membre ... les dépenses des funérailles seront payées à même les fonds de la Société ». L'article VIII prévoit que : « la veuve d'un membre décédé aura droit à la somme de 20 dollars un mois après la mort de ce dernier ²³».

L'expérience acquise dans la manipulation de très lourdes pièces de bois et la protection de la Société de bienfaisance ont contribué à faire des débardeurs de Québec des ouvriers assez bien payés et très prisés dans les ports spécialisés dans l'exportation du bois. Selon les « règles et règlements » de la Société, les dangers encourus par les travailleurs étaient compensés par des salaires plus élevés. Ainsi, les « gens de la cale » et les « balanceurs » recevaient quatre dollars par jour, les « gens de la manivelle et les gardiens » obtenaient trois dollars et les « gens du sabord » deux dollars.²⁴ Comparés au salaire quotidien moyen à cette époque d'un ouvrier non spécialisé (entre un dollar et un dollar et demi) ou bien d'un artisan (entre un dollar et demi et deux dollars et demi), les gages des membres de la Société peuvent paraître élevés, mais les dangers du métier étaient réels et la saison de navigation ne durait que sept mois.²⁵ Les salaires obtenus dans les ports du sud, où l'expérience des journaliers de Québec faisait d'eux des travailleurs de choix, étaient encore plus élevés.

Certains journaliers de navires ont commencé leurs migrations annuelles vers le Sud assez tôt après leur arrivée à Québec. Tel était le cas de Richard Burke qui fréquentait le port de Savannah dès 1853. Ces migrations saisonnières ont continué à faire partie de la vie de nombreux Irlandais de Québec après la fin de la guerre de sécession américaine. Ainsi, un article paru à la mi-novembre 1866 dans le *Morning Chronicle* sous le titre « Émigration de Québec », fait la distinction entre l'émigration permanente vers l'Ouest (Chicago et Détroit principalement) et celle des gens du port :

« Il faut dire que plusieurs jeunes hommes et des hommes d'âge moyen ont

²³ *Règles et règlements de la Société de bienfaisance des journaliers de navires à Québec* (Québec 1874).

²⁴ *Ibid.*

²⁵ BRADBURY B., *Working Families : Age, Gender, and Daily Survival in Industrializing Montréal*, Toronto, Oxford, New York, Oxford University Press, 1993, surtout le chapitre 3 « Men's Wages and the Cost of Living », p. 80-117.

toujours quitté “pour le Sud” à l’approche de l’hiver et sont revenus à l’ouverture de la saison de navigation. Il est donc probable qu’une proportion considérable des émigrants de cet automne vont revenir à l’arrivée du printemps²⁶ ».

Dix ans plus tard, le phénomène est toujours d'actualité. Le *Morning Chronicle* du 15 novembre 1875 décrit cet :

« Exode hivernal – Plusieurs de nos gens commencent à migrer vers le Sud pour travailler pendant l’hiver ; à chaque jour, des groupes de journaliers, maître-arrimeurs et autres quittent pour Savannah, Pensacola, la Nouvelle Orléans et les autres principaux ports du Sud²⁷ ».

Nos sources évoquent peu les conditions de travail dans les ports du Sud, nous pouvons cependant faire quelques observations. L’expérience acquise à Québec dans le chargement du bois servait les journaliers qui se rendaient à Savannah en hiver, le plus important port d’exportation de bois de la côte est américaine.²⁸ Certains journaliers avaient l’habitude de travailler à Pensacola en Floride à charger du pin, tandis que d’autres passaient l’hiver à Portland dans le Maine ou à Boston. Mais la Nouvelle-Orléans demeure le port le plus fréquenté par les migrants de Québec, malgré la distance entre les deux villes et la différence de climat. Il existe en effet des similitudes entre les économies de Québec et de la Nouvelle Orléans. Les deux villes sont sises près d’un important fleuve, ont accueilli les immigrants européens du XIX^e siècle et leurs économies reposent sur l’activité d’un grand port exportant du bois pour Québec et du coton pour la Nouvelle-Orléans.

Le commerce du coton a repris de la vigueur après la guerre de sécession. En 1873, le port de la Nouvelle-Orléans compte vingt-six presses à coton qui compressent 1,2 millions de balles par an. Environ mille hommes travaillent dans le port pendant la période de plus forte activité qui s’étend du mois d’octobre au mois de mars.²⁹ Ainsi, la période de chômage des travailleurs du port de Québec coïncide avec la saison commerciale du coton

²⁶ *Morning Chronicle*, 15 novembre 1866.

²⁷ *Ibid.*, 15 novembre 1875.

²⁸ EISTERHOLD J. A., « Savannah : Lumber Center of the South Atlantic », *Georgia Historical Quarterly*, 57, 4, 1973, p. 526-543.

²⁹ ARNESEN E., *Waterfront wokers ...*, *op. cit.*, p. 20; p. 37-41.

dans les ports du sud des États-Unis. Les salaires dans les ports du sud sont plus élevés que ceux consentis au port de Québec, comme en témoigne Patrick Fitzgerald devant la *Commission* de 1888, qui soutient avoir gagné six dollars par jour à Pensacola, et James McFaul, dans une lettre au directeur du *Morning Chronicle*, qui souligne que les journaliers gagnent de cinq à sept dollars par jour dans les ports du Sud.³⁰ Malgré ces salaires élevés, d'autres témoins et observateurs évoquent l'endettement des débardeurs de Québec. En réponse à la question d'un commissaire qui demandait si les hommes de Québec arrivaient à épargner, le journalier de navire George Mulrone y a admis ne pas en connaître : « Il peut en avoir un ou deux mais la plupart du temps, au lieu d'en épargner, ils en doivent et ça prend l'été pour rembourser ».³¹ Bien que les preuves documentaires manquent, il est fort probable que les migrants établis à Québec, tout comme leurs compatriotes dans l'ouest de l'Irlande, finançaient leurs migrations avec un crédit obtenu auprès du petit commerçant local (« shopkeeper ») souvent à des taux usuraires.³² D'après James McFaul : « Nous sommes forcés de quitter Québec à chaque automne, si nous ne le faisons pas, la détresse en ville serait épouvantable³³ ».

L'avocat et politicien irlandais de Québec, Charles Fitzpatrick, corrobore son témoignage : « Je n'ai jamais travaillé à bord d'un navire mais j'ai été élevé parmi ceux qui le font ». Sur les salaires des hommes, Fitzpatrick fait remarquer que :

« (...) les gages ne sont pas gros. Je sais que la plupart des hommes gagnent assez pour vivre ici l'été et assez pour les amener dans le Sud l'hiver ; et je connais plusieurs familles de journaliers de navires de Québec qui vivent grâce à l'argent gagné dans le Sud pendant l'hiver³⁴ ».

³⁰ *Commission*, témoignage de Patrick Fitzgerald, journalier de navire, p. 753; *Morning Chronicle*, 19 novembre 1875.

³¹ *Commission*, témoignage de George Mulrone y, journalier de navire, p. 756.

³² MORAN G., « A Passage to Britain », art. cité, p. 23.

³³ *Morning Chronicle*, 19 novembre 1875.

³⁴ *Commission*, témoignage de Charles Fitzpatrick, Esq., avocat, p. 1075.

4. Passer l'hiver à Québec : stratégies féminines de survie

Les migrations annuelles vers les ports du sud des États-Unis font partie d'une série de stratégies utilisées par les familles ouvrières irlandaises de Québec afin de survivre d'une saison de navigation à l'autre. Pendant l'absence des hommes les femmes adoptent différents moyens afin d'assurer le maintien de l'économie familiale durant les longs mois d'hiver. Ces moyens vont de la contribution apportée par les menus travaux des enfants, de la blanchisserie ou de la couture effectuées par la mère et les filles plus âgées, de l'entraide entre voisins, ou - ce qui est assez fréquent - de la conversion du logement en pension ou en petite auberge. Dans les recensements de l'époque, ces travaux sont peu « visibles ». Cependant des monographies familiales permettent de mieux les connaître.

L'étude de Bettina Bradbury sur les familles ouvrières de Montréal au XIX^e siècle révèle l'ingéniosité des femmes.³⁵ L'importance du salaire du père pour la survie de la famille ouvrière est maintes fois soulignée par Bradbury, mais elle s'attarde également sur les différentes stratégies de survie mises en œuvre qui impliquent l'aide des jeunes garçons, pour trouver du bois de chauffage, matière essentielle durant les mois d'hiver. Quant aux jeunes filles, elles prennent soin des plus petits. Le service domestique des filles dans les maisons voisines ou bien dans celles de la petite bourgeoisie de la Haute-Ville de Québec fournit un complément de revenus non négligeable. La plupart des domestiques irlandaises de Québec à cette époque sont logées et nourries chez leurs employeurs, n'obérant pas ainsi leurs gages mensuels, dont leurs mères ont besoin pour chauffer la maison et nourrir les plus petits. De nombreuses familles ouvrières de Québec élèvent également des poules, des porcs et parfois une vache quand l'espace le permet. Enfin, l'entraide entre voisins, celle de la parenté, peut considérablement alléger le fardeau de la mère de famille.

Ainsi, dans la partie ouest du quartier Champlain, s'observent des cas de cohabitation entre des familles immigrantes irlandaises : pas moins de sept familles partagent une habitation de deux étages dont trois membres sont en Louisiane pour l'hiver. Dans le même quartier, plusieurs veuves cohabitent avec deux couples mariés dont l'homme est en Louisiane, tandis qu'une

³⁵ BRADBURY B., *Working Families ...*, op. cit.

jeune veuve de 25 ans, Jane Condon, travaille comme blanchisseuse et partage son appartement avec deux pensionnaires. Ces cas ne sont pas rares à Québec au XIX^e siècle : en 1861, 20 % des maisonnées irlandaises sont ainsi amputées d'au moins un membre, soit 414 pour cette période.

En Basse-Ville, dans le quartier Champlain, cette proportion est deux fois plus élevée ; 244 des 610 maisonnées irlandaises (ou 40 %) sont caractérisées par l'absence temporaire d'au moins un homme, souvent le chef de famille. Et, quoique ces départs à chaque automne puissent être difficiles à vivre d'un point de vue affectif ou émotionnel, en termes d'économie familiale, ils ont permis la réussite des stratégies de survie.

L'absence d'un ou deux hommes adultes signifie, en premier lieu, une ou deux bouches de moins à nourrir. De plus, plusieurs de ces familles accueillent des pensionnaires et ainsi transforment la place vacante en une source de revenu. Certaines familles tiennent également un commerce dans la maison. Bien qu'un peu plus de 70 maisonnées dont un membre est absent soient chapeautées par des veuves à l'hiver 1860-61, une trentaine seulement indiquent une occupation aux recenseurs. La mention d'une auberge ou d'une pension est de loin la plus fréquente (un peu plus de la moitié de ces familles). Madame John Tolland, née Eliza Montgomery, veuve de 54 ans et mère de huit enfants nés à Québec, tient ainsi une auberge dans sa maison du quartier Champlain. Ses trois filles, âgées de 13, 15 et 20 ans, l'aident à la maison et à son commerce, le fils aîné est ébéniste et un autre fils de 21 ans est à Cincinnati.

Vendeuses et blanchisseuses sont mentionnées à quatre reprises. Bien qu'il soit difficile de préciser ce que ces femmes vendaient, les journaux de l'époque font parfois allusion aux vendeuses d'œufs, de fruits, de légumes, de poissons et d'articles de couture. Enfin, les autres veuves qui déclarent une occupation dans le recensement sont respectivement femmes de ménage (2), couturières (2) et manufacturière de savon (1).

Bien que le travail de ces veuves soit noté par le recensement de 1861, rappelons que, sur un total de 414 maisonnées de migrants saisonniers, 333 (80 %) sont chapeautées par des hommes qui sont pour la plupart mariés (301), quoique souvent absents. Autrement dit, la grande majorité des familles qui comptent un migrant saisonnier sont dirigées par une femme

mariée, mais seule, du moins pendant l'hiver. Même si toute la famille travaille à réduire les coûts et amasser quelques dollars, il n'en demeure pas moins qu'à la fin de l'hiver, au retour des hommes, elles sont souvent endettées. Plusieurs sources contiennent des allusions à ce cycle d'endettement. Ainsi, dans une lettre au *Morning Chronicle*, un ancien maître-arrimeur décrit, en octobre 1860, la vie de ces familles :

« Plusieurs parmi ceux dont la survie dépend de leur travail à charger les navires se retrouvent à la fin de la saison endettés auprès du boucher, du boulanger, de l'épicier et du propriétaire, sans vêtements ni provisions pour leurs familles et ils n'ont pas le choix de partir aux États du Sud pour l'hiver³⁶ ».

Les gages obtenus dans le Sud à chaque hiver ainsi que les stratégies des femmes servent d'abord à réduire le niveau d'endettement.

L'exemple de Mary Guilfoyle et Michael Stapleton et de leurs huit enfants illustre ce phénomène. Immigrée à Québec au XIX^e siècle, où naissent les huit enfants entre 1835 et 1853, la famille Stapleton habite le quartier Champlain, à l'instar de la majorité des Irlandais de Québec.

Michael Stapleton, comme ses fils, pratique le métier de débardeur à Québec durant la saison de navigation. Son épouse, Mary Guilfoyle, élève les enfants et tient une petite auberge dans la maison familiale. À la suite du décès de son époux, la veuve a recours à l'assistance de deux de ses filles dans la jeune vingtaine durant l'absence des deux fils aînés qui poursuivent la tradition des migrations saisonnières vers le Sud à chaque automne. Les deux fils se marient à Québec. L'aîné, James, meurt à 35 ans, victime d'un accident dans le port de Savannah en janvier 1876. Son corps est rapatrié à Québec où il est enterré une dizaine de jours plus tard. Son frère cadet, John, s'établit à demeure à Savannah où il décède en 1910. Comme leurs frères, les filles Stapleton se marient à Québec et, à part Bridget, qui succombe de la fièvre jaune à Savannah, les deux autres finissent leurs jours à Québec.

Les années 1880 marquent le début du déclin de l'activité économique du port de Québec et les départs permanents se multiplient. À l'instar de millions d'autres Canadiens qui émigrent pour aller gagner leur vie aux

³⁶ *Morning Chronicle*, 24 octobre 1860.

États-Unis au cours des deux dernières décennies du XIX^e siècle, une partie de la population irlandaise de Québec fait de même. Selon le recensement, le nombre de personnes d'origine irlandaise à Québec a été réduit de moitié, passant de plus de 12 000 en 1871 à un peu moins de 6 000 en 1901. Étant donnée leur mobilité géographique manifeste, on serait porté à croire que tous les migrants saisonniers et leurs familles font de même. Tel n'est pas cependant tout à fait le cas.

Des recherches dans les registres paroissiaux catholiques de Québec montrent que, pour 91 Irlandais dont le lieu de résidence hivernal aux États-Unis est connu, 21 hommes (ou 23 %) décèdent à Québec³⁷. Presque tous nés en Irlande, ils ont laissé une nombreuse progéniture à Québec. Des patronymes tels que Burke, Haberlin, Hughes, Kelly et Kennedy sont toujours portés à Québec ou réside encore une partie de la descendance des migrants saisonniers du XIX^e siècle. Certains ont passé leur vie à migrer vers le Sud à l'automne pour revenir à Québec au printemps, tel Patrick Doyle, dont le décès est annoncé par le *Quebec Chronicle* en 1922. Né en 1846, d'un couple d'immigrants, Doyle a commencé son métier de maître-arrimeur très tôt et « a travaillé dans ce port toute sa vie durant l'été et pendant trente-cinq ans il allait travailler dans les États du Sud pendant l'hiver ». Il laisse à Québec une épouse, un fils et deux petits-fils de même que deux neveux, un troisième réside à Port Arthur au Texas.³⁸

Il est difficile de préciser l'évolution dans le temps de ces migrations saisonnières ; il est fort probable qu'avec les départs permanents de Québec au cours du troisième tiers du XIX^e siècle, le nombre de migrants saisonniers diminue.

Bien que de plus amples recherches soient nécessaires, des cas comme celui de Doyle révèlent des tendances. Tandis que certains migrants irlandais se marient et sont enterrés à Québec, d'autres s'établissent définitivement ailleurs. La famille de John Downey, père et fils, va ainsi s'installer définitivement à Savannah et John fils, remorqueur de bois à Québec, va exercer ce métier dans le port du Sud.³⁹ De même pour les frères

³⁷ Je tiens à remercier la chercheuse en généalogie, Maryse Cloutier, d'avoir bien voulu partager ses résultats sur ces familles migrantes.

³⁸ *The Quebec Chronicle*, 13 mars 1922.

³⁹ Information obtenue par correspondance avec un descendant des ces immigrants, William

Stapleton ; l'aîné meurt d'un accident à Savannah et son corps est rapatrié à Québec, tandis que le cadet s'établit dans le Sud où il décède en 1910.⁴⁰

Enfin, bien que nous connaissions assez bien les conditions de travail des débardeurs à Québec, nous savons peu de choses de leur vie dans le sud. Les recensements américains permettraient de connaître le devenir de ceux qui quittent Québec définitivement. Continuent-ils à exercer le dur métier de journalier dans le Sud ? Leur migration permet-elle une certaine mobilité sociale comparable à celle des Italiens⁴¹ ou continuent-ils à « survivre » sous d'autres cieux ?

Downey, Géorgie.

⁴⁰ Information obtenue grâce aux recherches généalogiques d'une descendante de ces Stapleton, Eileen Morissey, de New Jersey.

⁴¹ C'est une des conclusions de l'étude de REEDER L., *Widows in white...*, *op. cit.*

« C’était beaucoup de travail ». Le travail non rémunéré
des Canadiennes-françaises de Lowell (Massachusetts) au
XX^e siècle

Yukari Takai*

Au cours des deux dernières décennies, de nombreux historiens des migrations, sous l’influence des études féministes et des spécialistes du genre, ont cessé de voir en la famille migrante une entité monolithique, indispensable tant à la migration qu’à la survie des individus. Cette déconstruction de la famille migrante a permis de reprendre à nouveau frais l’étude des rapports de genre, tout en montrant que le pouvoir était inégalement distribué au sein de la famille et que celle-ci pouvait être un soutien pour les individus, mais aussi un environnement dangereux et violent¹.

* York University, Toronto (Canada). Traduction P. Rygiel.

¹ GABACCIA D.R., IACOVETTA F., « Preface », in GABACCIA D.R., IACOVETTA F. (eds.), *Women, Gender, and Transnational Lives : Italian Workers of the World*, Toronto, University of Toronto Press, 2002 ; IACOVETTA F., « Introduction », in EPP M., IACOVETTA F., SWYRIPA F. (eds.), *Sisters or Strangers : Immigrant, Ethnic and Racialized Women in Canadian History*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p. 11-13; HARTMANN H., « The Family as the Locus of Gender, Class, and Political Struggle : The Example of Housework », *Signs: Journal of Women in Culture and Society* 6, 1981, vol. 6, no. 3, p. 366-394 ; IACOVETTA F., *Such Hardworking People : Italian Immigrants in Postwar Toronto*, Montréal/Kingston, McGill-Queen’s University Press, 1993 ; GABACCIA D.R., *Seeking Common Ground : Multidisciplinary Studies of Immigrant Women in the United States*, Westport, CT, Praeger, 1992 ; IACOVETTA F., DRAPER P., BENTRESCA R. (eds.), *A Nation of Immigrants : Women, Workers, and Communities in Canadian History, 1840s-1960s*, Toronto, University of Toronto Press, 1998.

Sur les immigrantes contemporaines voir, HONDAGNEU-SOTELO P. (ed.), *Gender and U.S. Immigration : Contemporary Trends*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press,

Les études récentes² consacrées aux familles migrantes du passé ou du monde contemporain proposent souvent une relecture critique des travaux de la génération précédente, tels ceux de Tamara Hareven. Celle-ci, utilisant la notion de stratégie familiale, montrait que, vers 1900, les familles étendues franco-canadiennes permettaient à leurs membres tant de migrer que de survivre dans la petite ville industrielle de Manchester, New Hampshire. Ces travaux, malgré leur solidité, tendaient à faire de la famille, qu'elle soit nucléaire ou étendue, une unité insécable et autonome régulant les migrations et capable d'élaborer des stratégies migratoires collectives. Cette perspective rejetait dans l'ombre les tensions inter-générationnelles et les conflits accompagnant l'élaboration des décisions familiales. Elle avait aussi pour effet de négliger les parcours individuels qui ne s'inscrivaient pas dans le cadre familial. La famille, pour reprendre une phrase d'Elaine Bauer et Paul Thompson, devenait le « contexte structurel à l'intérieur duquel l'individu prend la décision de migrer »³.

2003; PESSAR P.R., « Engendering Migration Studies : The Case of New Immigrants in the United States », in HONDAGNEU-SOTELO P. (ed.), *Gender and U.S. Immigration*, op. cit., p. 20-42; FERNANDEZ-KELLY P., GARCIA A., « Power Surrendered, Power Restored : The Politics of Home and Work among Hispanic Women in Southern California and Southern Florida », in TILLY L.A., GUERIN P. (eds.), *Women, Politics, and Change*, New York, Russell Sage Foundation, 1990, p. 130-149.

Les historiens des migrations ont jusqu'à aujourd'hui rarement abordé les violences conjugales et familiales, pour des raisons méthodologiques, mais aussi pour ne pas renforcer les stéréotypes négatifs attachés à ces populations, contre lesquels souvent ils luttèrent. Sur ce sujet, voir, PRINCIPE A., « Glimpses of Lives in Canada's Shadow : Insiders, Outsiders, and Female Activism in the Fascist Era », GABACCIA D.R., IACOVETTA F. (eds.), *Women, Gender, and Transnational Live*, p. 349-385; MAR L.R., « The Table of Lin Tee : Madness, Family Violence, and Lindsay's Anti-Chinese Riot of 1919 », EPP M., IACOVETTA F., SWYRIPA F. (eds.), *Sisters or Strangers ...*, op. cit., p. 108-29.

² HONDAGNEU-SOTELO P., *Gender and U.S. Immigration ...*, op. cit. ; PESSAR P., « Engendering Migration Studies », art. cité, p. 32-33; GEORGE S.M., *When Women Come First : Gender and Class in Transnational Migration*, Berkeley, University of California Press, 2005, particulièrement p. 25-30.

³ BAUER E., THOMPSON P., « 'She's Always the Person with a Very Global Vision': The Gender Dynamics of Migration, Narrative Interpretation and the Case of Jamaican Transnational Families », *Gender & History*, 16, 2004, 2, p. 334-375, en particulier p. 337. Voir aussi DUBLIN T., *Transforming Women's Work : New England Lives in the Industrial Revolution*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1994, p. 10-11; TAKAI Y., « Shared

Les historiens des migrations des Canadiens-français n'ont pas encore totalement intégré cette dimension, même si quelques études récentes semblent signaler ce que l'on pourrait appeler un tournant individualiste, puisqu'une minorité croissante de femmes de ces groupes migraient, travaillaient et vivaient en dehors du contexte familial au début du XX^e siècle⁴. De même des travaux importants, ceux de Frances Early par exemple, avaient exploré les aspects genrés de la culture franco-américaine, son insistance sur la *survivance*, tant économique que culturelle et la façon dont elle avait contribué à limiter la mobilité sociale ascendante des hommes et des femmes appartenant à cette population durant les années 1870 et 1880⁵. Cependant, au début du XX^e siècle, l'économie de la région de Lowell et par voie de conséquence l'économie domestique des ménages des Canadiens-français, subirent de profondes transformations.

Du fait d'une application plus stricte des lois sur le travail des enfants⁶, la

Earnings, Unequal Responsibilities: Single French-Canadian Wage-Earning Women in Lowell, Massachusetts, 1900-1920 », *Labour/Le Travail*, 47, 2001, p.115-32, ici p. 116.

⁴ RAMIREZ B., OTIS Y., *Crossing the 49th Parallel : Migration from Canada to the United States, 1900-1930*, Ithaca, Cornell University Press, 2001, p. 80-91 ; BEAUDREAU S., FRENETTE Y., « Les stratégies familiales des francophones de la Nouvelle-Angleterre. Perspectives diachronique », *Sociologie et société*, XXVI, 1, printemps 1994, p. 167-178, ici 171-172; TAKAI Y., *Gendered Passages : French-Canadian Migration to Lowell Massachusettes, 1900-1920*, New-York, Peter Lang, 2008, chapitres 3 et 5 ; TAKAI Y., « Shared Earnings, Unequal Responsibilities : Single French-Canadian Wage-Earning Women in Lowell, Massachusetts, 1900-1920 », *Labour/Le travail*, 47, printemps 2001, p. 115-132; TAKAI Y., « The Family Networks and Geographic Mobility of French Canadian Immigrants in Early-Twentieth-Century Lowell, Massachusetts », *Journal of Family History*, July 2001, p. 373-394, ici p. 383; WALDRON F.M., « 'I've Never Dreamed It Was Necessary to Marry!' Women and Work in New England French Canadian Communities, 1870-1930 », *Journal of American Ethnic History* 24, hiver 2005, 2, p. 34-64.

⁵ EARLY F., « The Settling-In Process : The Beginnings of the Little Canada in Lowell, Massachusetts, in the Late Nineteenth Century », in QUINTAL C. (ed.), *Steeple and Smokestacks: A Collection of Essays on the Franco-american Experience in New England*, Worcester, Massachusetts, French Institute, Assumption College, 1996, p. 89-108.

⁶ Les premières lois du Massachussets relatives au travail des enfants datent de 1836. Elles interdisaient le travail des enfants de moins de quinze ans dans les usines, à moins qu'ils ne soient scolarisés. Cette loi avait une portée essentiellement symbolique à une époque durant laquelle la moitié des travailleurs industriels de Nouvelle-Angleterre étaient âgés de moins

part des salaires enfantins dans les rentrées monétaires des ménages passa de 39% en 1875 à 29% en 1909⁷. De plus en plus d'hommes travaillaient comme ouvriers qualifiés, ou occupaient des postes stables. Plus important encore, un nombre croissant de femmes, mères de famille ou sans enfants, occupaient un emploi salarié. Quoique travaillant, à temps complet ou irrégulièrement, ces femmes assumaient une large part, voire la totalité, du travail du ménage.

Quelle part de ce travail prenaient en charge ces femmes, mères et filles ? Le contexte de la migration conduisait-il à une redéfinition de cette division du travail, ou la renforçait-il ? Que nous dit la division des tâches au sein du foyer des rapports de pouvoir qui structuraient la vie quotidienne des ménages ? Nous ne disposons pas des sources permettant de répondre à toutes ces questions. Cependant, une lecture attentive des sources orales⁸

de seize ans. Un demi-siècle plus tard il n'en était plus de même. En 1890, 20% des enfants résidant aux États-Unis travaillaient à plein temps. En 1898, le travail des enfants de moins de quatorze ans dans les usines, les magasins et les établissements commerciaux était interdit. Une quinzaine d'années plus tard cette interdiction fut étendue aux enfants travaillant à domicile. La grande dépression vit un nouveau changement. Une loi de 1933 interdit le travail des enfants de moins de seize ans, tant au domicile des parents qu'à l'extérieur, durant les heures de classes. Voir LOVEJOY O. R., « Child Labor Laws in Massachusetts », in PORTER BLISS W.D. (ed.), *The New Encyclopedia of Social Reform*, New York, Funk Wagnall Co., 1908 ; TAKAI Y., *Gendered Passages, op. cit.*, chapitre 2.

⁷ The Immigration Commission, *Immigrants in Industries*, vol. 10, p. 271. Ces données n'indiquent pas l'âge des enfants. Sont inclus tous ceux qui apparaissent être fils ou fille du chef de ménage. À Lewiston dans le Maine, moins du tiers des familles franco-canadiennes avait un enfant salarié en 1920. Un des huit enfants de dix à seize ans était salarié. Cela constituait une diminution spectaculaire au regard des 72% enregistrés quatre décennies plus tôt. BEAUDREAU S., FRENETTE Y., « Les stratégies familiales des francophones de la Nouvelle-Angleterre ... », art. cité, ici p. 171 ; RAMIREZ B., *On The Move : French-Canadian and Italian Migrants in the North Atlantic Economy, 1861-1914*, Toronto, McClelland and Stewart Publishing Co., 1991, p. 127 ; ROBY Y., *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*, Sillery, Québec, 1990, Septentrion, p. 233-34.

⁸ J'ai puisé dans les collections d'entretiens conduits avec les familles des travailleurs franco-canadiens des usines de Lowell, de 1979 à 1981 et de 1984 à 1986, sous la direction de Mary H. Blewett, Martha Mayo et Judith K. Dunning. Les transcriptions de ceux-ci sont conservées au Center for Lowell History de l'Université du Massachusetts à Lowell. Une sélection en a été publiée dans BLEWETT M. H., *The Last Generation: Work and Life in the Textile Mills of Lowell, Massachusetts, 1910-1960*, Amherst, University of Massachusetts

disponibles, d'autres matériaux écrits, montrent que les Franco-canadiennes assumaient un rôle central, et indispensable, dans le travail reproductif, qu'elles soient ou non actives. Ces sources suggèrent de plus que l'énormité de la tâche, combinée à une extrême endurance, à un profond sens du devoir, et à la satisfaction que ces femmes tiraient de l'accomplissement de leurs tâches, tendait à fortifier plus qu'à miner la division genrée du travail dans leurs ménages. Les traces de tension et de conflit existent. Cependant, nous pouvons avancer qu'au début du XX^e siècle, pour les Franco-canadiennes de Lowell, mères, sœurs ou épouses, la famille, davantage que le site d'une bataille pour plus d'égalité entre les sexes et les générations, était le lieu d'une lutte quotidienne pour la survie, la leur comme celle de leur famille, et qu'elles tenaient une place centrale dans ce combat.

Nous concentrerons ici notre attention sur deux des principales formes de travail non rémunéré assumé par les femmes : la tenue du ménage (nettoyer, laver, cuisiner) et le travail domestique générateur de ressources monétaires, en particulier la tenue d'une pension. Nous n'aborderons pas ici les tâches relevant du soin aux personnes, alors même qu'elles constituaient, en particulier quand le ménage comprenait de jeunes enfants, des tâches tout à la fois indispensables et épuisantes, généralement dévolues aux femmes⁹.

1. Lowell et ses familles canadienne-françaises au début du XX^e

Lowell, historiquement l'un des foyers de l'industrie textile américaine, est située à environ quarante kilomètres au nord-ouest de Boston. Au début du XX^e siècle, l'industrie du textile, en particulier le secteur cotonnier, domine l'économie de la ville. Un processus de diversification est cependant engagé

Press, 1990.

⁹ Au début du XX^e siècle, la majorité des individus d'origine canadienne-française nées aux États-Unis et résidant dans les villes textiles de Nouvelle-Angleterre se définissaient comme Franco-américains, ou comme des Américains d'origine franco-canadienne plutôt que comme des Canadiens-français. Voir BOIVIN, DE FALL RIVER C.-E., « La presse française des États-Unis », *La revue canadienne*, 47, 1904, p. 146, cité in ROBY Y., *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre*, *op. cit.*, p. 232. Cependant j'emploie ici les expressions « Canadiens-français » (*French Canadians*), « Franco-Américains » et « Franco-Canadiens » alternativement pour désigner les migrants franco-canadiens et leurs descendants.

et d'autres industries prospèrent. Certaines sont anciennes, comme la chaussure ou la production de machines pour l'industrie textile, d'autres de création récente, comme la fabrication de munitions ou l'industrie médicale¹⁰. Depuis le dernier tiers du XIX^e siècle, les Canadiens-français constituent le groupe migrant le plus important de Lowell. Au cours des deux premières décennies du XX^e siècle, ils rassemblent plus du quart des résidents nés à l'étranger ou des habitants nés de parents nés à l'étranger (soit environ 24 000 individus¹¹). La composition de cette population change cependant au cours de la période. Vers 1920, la majorité des Canadiens-français étaient nés aux États-Unis, signe certain de ce que la croissance de la population dépendait désormais surtout de l'accroissement naturel¹².

Pour une notable part des familles canadiennes de Lowell, le salaire du chef de famille ne suffisait pas à faire vivre la famille. En 1909, un rapport de la commission d'immigration montre que le revenu annuel d'un ménage canadien-français se monte en moyenne à 800 dollars, soit environ 1,6 fois le salaire annuel d'un travailleur mâle¹³. Femmes et enfants, quand cela était possible, apportaient au ménage des revenus complémentaires, nécessaires à son précaire équilibre financier. Le même rapport constatait que les revenus fournis par les enfants déclinaient. L'expliquaient à la fois l'amélioration de la condition des travailleurs mâles, mais aussi le fait que les Canadiennes-françaises de Lowell, et particulièrement les épouses des travailleurs, compensaient, par leurs salaires, la perte financière due à la diminution des sommes procurées par le travail des enfants. Un quart des femmes mariées

¹⁰ U.S. Department of Commerce, U.S. Bureau of Census, *Thirteenth Census of the United States, Population : 1910*, vol. 9, p. 527 ; U.S. Department of Commerce, U.S. Bureau of Census, *Fourteenth Census of the United States, Occupations: 1920*, p. 172-173. Dublin T., MARION P., *Lowell : The Story of An Industrial City : A Guide to Lowell National Historical Park and Lowell Heritage State Park, Lowell, Massachusetts*, Official State National Park Handbook 140, Washington D.C., U.S. GPO, 1992, p. 81.

¹¹ U.S. Department of Commerce, U.S. Bureau of Census, *Fourteenth Census, op. cit.*, p. 745, p. 929.

¹² Calcul d'après un échantillon à 5% des listes de recensement de Lowell pour le treizième et quatorzième recensement fédéral.

¹³ U.S. Senate, Immigration Commission, *The Immigrants in Industries*, Reports of the Immigration Commission, 61st Cong., 2d sess., Doc. 633, Washington D.C., Government Printing Office, 1911, vol. 10, p. 264.

travaillait (26% en 1910 et 23 % en 1920), une proportion comparable à celle observée à Lewiston dans le Maine (29%), autre centre textile où les Canadiens-français étaient nombreux¹⁴. Ces proportions sont supérieures à celles relevées dans plusieurs autres centres textiles de Nouvelle-Angleterre durant la période antérieure, ou au Québec à la fin du XIX^e siècle¹⁵.

2. Nettoyer, laver, tâches sans fin

Deux mutations majeures marquent aux États-Unis le début du XX^e siècle, le développement de la consommation de masse des produits alimentaires et de l'habillement et la mécanisation du travail ménager. Pour les ménages ouvriers de Lowell, les objets nouveaux – censés permettre de gagner du temps et de l'énergie – tels que les cuisinières à gaz, les ampoules électriques, l'eau courante et les réfrigérateurs n'eurent pas d'impact immédiat. La majorité des familles canadiennes n'avait pas les moyens permettant de profiter de ces nouveautés technologiques. Les quartiers ouvriers, sombres, surpeuplés, n'offrant que l'eau froide et rarement l'électricité, constituaient généralement l'environnement de ces familles. Les appartements que décrit Mary H. Blewett étaient remplis d'objets en fer blanc bon-marchés ; bassines, lits, gamelles¹⁶. Pièce essentielle de l'ameublement, le four à charbon servait à la fois à chauffer, à cuisiner, et à faire chauffer l'eau pour les perpétuelles lessives. Les lampes à gaz, parfois même à kérosène, éclairaient la cuisine où la famille se réunissait pour prendre les repas, passer la soirée, ou parfois même prendre un bain¹⁷.

¹⁴ BEAUDREAU S. FRENETTE Y., « Les stratégies familiales ... », *art. cit.*, p. 171.

¹⁵ Taux calculés d'après les treizième et quatorzième recensements fédéraux, Thirteenth and Fourteenth U.S. Federal Census Schedules. U.S. Congress, Senate, *Reports of the Immigration Commission: Immigrants in Industries*, *op. cit.*, p. 396-399. À Rhode Island par exemple, seules 3,2% des Canadiennes-françaises mariées étaient salariées en 1880. Elles étaient 15% vingt ans plus tard. À Manchester, New Hampshire, 12,6% des femmes mariées vivant avec leur époux travaillaient en 1900. Voir, RAMIREZ B., « *On the Move* » ..., *op. cit.*, p. 131-133. Entre 1861 et 1891, moins de 5% des femmes mariées vivant au domicile de leur époux travaillaient à Montréal. Voir BRADBURY B., *Working Families : Age, Gender and Daily Survival in Industrializing Montreal*, Toronto, McClelland & Stewart, 1993, p. 170.

¹⁶ BLEWETT M. H., *The Last Generation*, *op. cit.*, p. 31.

¹⁷ Henry Paradis, Cornelius Chiklis, Nicholas Georgoulis, *Oral History Project*, Mogan

Il était attendu des filles et des garçons qu'ils contribuent à l'entretien du ménage. Le type de tâches qu'ils accomplissaient différait cependant. Bettina Bradbury a écrit, évoquant une ville de Montréal en voie d'industrialisation, que les filles accomplissaient « un apprentissage du métier de reproductrice de la force de travail ; elles aidaient leurs mères à prendre soin des bébés, à nettoyer, à réparer les vêtements, à coudre, à faire la cuisine et les cours¹⁸ ». Neil Sutherland, étudiant le Vancouver du milieu du XX^e siècle, évoque la division genrée du travail des enfants des familles anglophones et conclut qu'elle jouait un rôle considérable dans l'apprentissage des identités de genre¹⁹. Les garçons étaient chargés des travaux d'extérieur, physiquement les plus durs, alors que les filles devaient se charger des travaux d'intérieur, même si ceux-ci ne prenaient pas moins de temps et pouvaient parfois être plus éprouvants physiquement²⁰.

Au cours d'un entretien avec Lucie Cordeau, fille d'immigrants, cette division du travail au sein du foyer apparaît. Sa mère était de santé fragile. Aussi l'une des sœurs devait rester à la maison en permanence pour l'entretien du ménage. Lucie et sa sœur avaient des responsabilités précises. Elles devaient nettoyer les planchers du vaste appartement qu'occupait la famille ; leurs frères devaient ramener le bois et le fendre et monter le charbon. Lucie se souvient :

« Nous n'avions pas de lino, mais un plancher à lames larges. Toutes les semaines, il fallait le froter à genoux. Moi et ma sœur. Nous avons des toilettes dans le hall, et il fallait froter le sol là-bas aussi, et dans le hall, et froter les escaliers aussi²¹ ».

Elles devaient également faire la vaisselle, nettoyer les pots, grands et lourds et les casseroles. C'était, dit Lucie « trop de travail pour nous²² ».

La lessive symbolisait la nature genrée, et de plus en plus racialisée, de la division du travail, plus encore peut-être que d'autres types de travaux

Center, Lowel, dans la suite du texte *OHPMC*.

¹⁸ *Ibid.*, p. 143.

¹⁹ SUTHERLAND N., « "We Always Had Things to Do": the Paid and Unpaid Work of Anglophone Children between the 1920s and the 1960s », *Labour*, 25, 1990, p. 105-41.

²⁰ BLEWETT M. H., *The Last Generation*, *op. cit.*, p. 144-145.

²¹ Lucie Cordeau, *OHPMC*.

²² *Ibid.*

domestiques²³. Bien que nous ayons trouvé trace de quelques jeunes garçons aidant leur mère à la lessive dans les cités de la Nouvelle-Angleterre de la fin du XIX^e siècle, cette tâche était définie comme un travail féminin, les blanchisseurs chinois travaillant pour une clientèle d'« hommes sans femmes » étant quasiment la seule exception dans de nombreuses villes américaines²⁴, dont Lowell²⁵.

Avec la diffusion des normes d'hygiène, qui affecta les familles ouvrières de Lowell, et d'autres centres industriels dès le dernier tiers du XIX^e siècle²⁶, la lessive devint l'événement rythmant la vie des Canadiennes-françaises, mais aussi celle des familles et du voisinage. Henry Paradis se souvient que pour sa famille, comme pour ses voisins du « Petit Canada », le lundi était jour de lessive. Le linge pendait entre les immeubles. Tout le monde sortait avec son panier de linge et l'étendait. Les enfants se pressaient sous le linge dégoulinant d'eau.

« Tous les lundis on aurait dit qu'il pleuvait. Ça goûtait tellement fort. En été les gamins se mettaient là-dessous. C'était comme prendre un bain²⁷ ».

²³ FORESTELL N. M., « Bachelors, Boarding-Houses, and Blind Pigs. Gender Construction in a Multi-ethnic Mining Camp. 1909-1920 », in IACOVETTA F., DRAPER P., BENTRESCA R. (eds), *A Nation of Immigrants ...*, op. cit., p. 251-290, ici p. 263.

²⁴ Voir WANG J.S., « Race, Gender, and Laundry Work : The Roles of Chinese Laundrymen and American Women in the United States, 1850-1950 », *Journal of American Ethnic History*, 24, no. 1, automne 2004, p. 58-99. Pour Lowell, voir SUCHENG CHAN S., « Chinese American Experiences in a New England Mill City : Lowell, Massachusetts, 1876-1967 », in SUCHENG CHAN S. (ed.), *Remapping Asian American History*, Lanham, MD, Rowman & Littlefield Publishers, 2003, p. 3-29. Pour plus de précisions sur les blanchisseurs : YU R., *To Save China, To Save Ourselves : The Chinese Hand Laundry Alliance of New York*, Philadelphia, Temple University Press, 1992 ; HUM LEE R., *The Growth and Decline of Chinese Communities in Rocky Mountain Region*, New York, Arno Press, 1978 ; LEE SUNG B., *The Story of the Chinese in America : Their Struggle for Survival, Acceptance, and Full Participation in American Life*, New York, 1967 ; FORESTELL N. M., « Bachelors, Boarding-Houses, and Blind Pigs ... », art. cité, p. 263.

²⁵ RAMIREZ B., *On the Move ...*, op. cit., chapitre 5.

²⁶ MOHUN A., *Steam Laundries : Gender, Technology, and Work in the United States and Great Britain, 1880-1940*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1999, p. 15-16.

²⁷ Paradis, OHPMC. Un entretien avec Evelyn Desruisseaux à Manchester, New Hampshire, fait apparaître lui aussi un calendrier bien réglé des tâches domestiques et montre que leur préparation créait des temps sociaux distincts pour les hommes et les

Si les enfants d'alors se souviennent avec émotion des jours de lessive, ils furent pour les femmes d'abord de rudes journées travail. La mère de Blanche, comme bien d'autres Canadiennes-françaises, lavait à la main le linge de toute la maisonnée, à l'aide d'une planche à linge et d'une bassine, qu'elle partageait avec ses voisins. « Tous ceux de là-bas qui voulaient laver leur linge pouvaient le faire avec ça ». La lessive se décomposait en plusieurs étapes, dont certaines nécessitaient l'aide des filles, rarement celle des garçons²⁸. Irène Desmarais lavait le linge à la main, utilisant une planche et deux baquets, avant de le mettre dans uneessoreuse qu'elle actionnait avec l'aide de sa sœur. Après avoir mis les vêtements dans un baquet de rinçage, elles les essoraient encore une fois. Pour laver les draps et les taies d'oreiller, la mère de Madeline Bergeron remplissait une grosse bouilloire, qu'elle mettait sur le poêle, avec un peu de potasse afin de les blanchir. Le séchage se faisait sur les fils pendus dans la cour, même en hiver. Madeline nous dit :

« À deux heures du matin ma mère pendait son linge dehors. Et elle devait aller travailler à six heures. Ouaip. C'était dur ²⁹».

Étant donné l'augmentation du nombre de Canadiennes-françaises, qui, comme Madeline Bergeron, occupaient un emploi salarié, la persistance de la division genrée du travail semble étonnante. Nous trouvons, dans les entretiens consultés, quelques traces de couples partageant plus équitablement les travaux domestiques, le ménage en particulier, durant les années vingt. Mais l'impression qui s'impose est celle d'un hiatus créé par la simultanéité d'une contribution financière accrue des femmes à l'équilibre financier du ménage et du maintien, parmi les Canadiennes-françaises, des pratiques et des croyances associées à la centralité du foyer,

femmes. Evelyn Desruisseaux, entretien avec Rouillard, cité in, ROUILLARD, *Ah! Les États!*, Montréal, Boréal, 1991, p. 101-111, ici p. 106.

²⁸ Il y avait quelques exceptions. Nicolas Georgoulis ainsi aidait sa mère. Il restait souvent à la maison quand sa mère n'allait pas bien. Il se souvient qu'un jour, alors qu'il nettoyait le linge, un surveillant vint voir ce qu'il faisait, pensant que peut-être il avait séché les cours pour aller jouer au hockey. Quand il le vit occupé à sa lessive, il rit et partit ; Georgoulis, OHPMC.

²⁹ Bergeron, OHPMC.

qui, selon Alice Kessler-Harris, continuait à structurer leur vie. Patricia Fernandez et Anna Garcia considèrent que pour les migrants hispaniques présents en Californie à la fin du vingtième siècle, la « question n'est pas tant l'existence d'une division sexuelle du travail ou la survie d'une idéologie patriarcale que la difficulté à préserver l'une comme l'autre »³⁰. De même pour les Canadiennes-françaises de Lowell, l'enjeu n'est pas tant la persistance d'une division genrée des tâches que la difficulté de maintenir les pratiques et l'idéologie qui lui était associée.

Les Canadiens-français de Lowell différaient de leurs prédécesseurs parce qu'un nombre croissant d'hommes, maris et pères, occupaient des emplois plus stables et mieux payés que trente ans auparavant, quand ils étaient journaliers, et souvent au chômage ou sous-employés. Cependant le budget de nombre de familles demeurait serré, et le futur incertain. Nous pouvons penser que dans le contexte d'une telle économie familiale, malgré la dissymétrie des relations de pouvoir et les inégalités au sein de la famille, la survie demeurait le souci premier. Pressées par ces contraintes, ou bien simplement par habitude, les mères travailleuses, comme les femmes au foyer ou leurs filles, mettaient leur énergie et leur temps au service du bien-être de la famille, plutôt que de contester la persistance de la division genrée du travail. Ce faisant, les Canadiennes-françaises défendaient et intégraient des valeurs et des pratiques constitutives de ces normes.

3. Prendre des pensionnaires

Prendre des pensionnaires était une lourde tâche. Cela impliquait de cuisiner, de faire le ménage et la lessive pour eux. Blanche Graham, fille de parents franco-canadiens logés chez Polivine Croteau, se souvient de sa logeuse. Elle passait une bonne partie de son temps à préparer des repas chauds, copieux et nourrissants. Elle servait trois repas par jour. Le matin elle faisait cuire du bacon et des œufs, proposait des toasts, à ceux qui aimaient cela, ou des céréales. Au dîner on pouvait trouver sur la table des choux ou une bouillie de céréales. Elle mitonnait des soupers légers et les

³⁰ FERNANDEZ-KELLY P., GARCIA A.M., «Power Surrendered, Power Restored :The Politics of Work and Family among Hispanic Garment Workers in California and Florida», in *Women, Change and Politics*, New York, The Russel Sage Foundation, p. 148.

réchauffait avant de les servir³¹. Elle préparait aussi des déjeuners chauds à emporter pour les ouvriers qui n'avaient pas le temps de rentrer manger. Ils emportaient une grande gamelle contenant des pommes de terre, des légumes, de la viande, et même une part de gâteau en guise de dessert.

Tout cela, qui s'ajoutait au nettoyage et à la lessive, faisait des journées de bien plus de douze heures. Blanche se souvient qu'« elle était debout à quatre heures, et elle travaillait jusqu'à huit heures peut-être, et puis après elle allait se coucher. C'est tout ce qu'elle faisait. Travailler et puis manger et puis dormir [...] Elle travaillait dur cette femme ». La vie de Polivine ressemblait à celle de bien d'autres femmes : des Ukrainiennes dans les villes minières du nord de l'Ontario, des Italiennes dans les grandes villes américaines, ou bien au Canada, en Belgique, en Australie et puis d'autres femmes, pas toutes migrantes, dans l'Angleterre victorienne ou édouardienne, ou dans le Montréal de la fin du XIX^e siècle. Toutes ces femmes prenaient des pensionnaires afin de compléter les maigres salaires de leurs hommes ou bien parce qu'elles devaient se débrouiller seules³². Du fait de ses multiples tâches, Polivine était souvent débordée. De temps en temps elle disait à Blanche : « Est-ce que tu pourrais emmener ça à la boîte (l'usine) et le donner à Monsieur Machin. C'est son dîner. » Et Blanche répondait « bien sûr » et s'en allait à l'usine. Alice LaCasse, une fillette de douze ans vivant à Manchester (New Hampshire), dans les années vingt, aidait aussi la tenancière d'une pension, voisine de ses parents. Au contraire de Blanche, dont nous ne savons pas si elle recevait un peu d'argent pour sa peine, les tâches qu'accomplissait Alice lui permettaient de contribuer à la survie de sa famille qui était financièrement en difficulté. Elle gagnait trois dollars par semaine, qu'elle donnait à son père. Elle était aussi nourrie. « Ce

³¹ *Ibid.*

³² FORESTELL N., « Bachelors, Boarding-Houses, and Blind Pigs... », art cité, p. 259-263 ; WALDRON MERITHEW C., « Anarchist Motherhood: Toward the Making of a Revolutionary Proletariat in Illinois Coal Towns », in GABACCIA D.R., IACOVETTA F. (eds.), *Women, Gender, and Transnational Lives op.cit.*, p. 217-246 ; MORELLI A., « Nestore's Wife? Work, Family, and Militancy in Belgium », in *Idem*, p. 327-46 ; PRINCIPE A., « Glimpses of Lives in Canada's Shadow », in *Idem*, p. 350-385 ; PESMAN R., « Italian Women and Work in Post-Second World War Australia: Representation and Experience », in *Idem*, p. 386-409 ; BRADBURY B., *Working Families, op.cit.*, chapitre 5 ; ELLEN ROSS E., *Love and Toil: Motherhood in Outcast London, 1870-1918*, New York, Oxford University Press, 1993.

n'était pas rien » dit-elle, parce qu'elle avait bon appétit. Elle ajoute : « En ce temps-là, trois dollars c'était une énorme somme. À la pension ils servaient des repas pour trente-cinq cents !»³³

Même si elle pouvait offrir des repas gratuits, une pension pouvait également être un lieu d'exploitation et de danger pour les femmes qui y travaillaient. Les spécialistes des études féministes et les historiens du genre et des migrations ont mis en évidence le temps et l'énergie nécessaires aux épouses et aux filles qui en tenaient une. Et le type de travail demandé, les sacrifices exigés et même les risques moraux et sexuels auxquels elles étaient exposées, font que nous ne voyons plus ces lieux, contrairement aux historiens de périodes plus anciennes, comme des havres de paix permettant d'échapper à un contexte déshumanisant³⁴. Nous portons sur ces institutions, qu'elles abritent ou non des migrants, un regard ambivalent. Elles offraient aux travailleurs une ambiance familière et familiale, un ersatz de foyer et un espace où pouvait émerger une identité commune, nourrie par la circulation des rumeurs et des informations entre des hommes partageant des valeurs culturelles communes. C'est le tableau proposé par Robert F. Harney qui eut une influence durable. Ces foyers procuraient également aux familles migrantes disposant d'un peu d'espace et de main-d'œuvre féminine des revenus complémentaires. Pour une femme comme Polivine Croteau cependant, qui assumait l'essentiel, voire la totalité du travail, la tenue d'une pension confinait à l'exploitation³⁵.

4. Faire la cuisine, à l'ancienne ou non

Les travaux récents consacrés aux pratiques culinaires ethniques soulignent leur importance. La préparation, la présentation et surtout le partage du repas sont l'expression par excellence de l'unité familiale et d'une identité collective³⁶. Nous ne pouvons pas contester l'importance des

³³ Alice LaCase, in HAREVEN T., LANGENBACH R., *Amoskeag: Life and Work in an American Factory-City*, New-York, Pantheon Books, 1978, p. 254-273, particulièrement p. 264.

³⁴ HARNEY R., « Men without Women », in BOYD CAROLI B., HARNEY R.F., TOMASI L.F. (eds), *The Italian Immigrant Women in North America*, Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1977, p. 79-102.

³⁵ PRINCIPE A., « Glimpses of Lives in Canada's Shadow », art cité, p. 359-60.

³⁶ Micaela Di Leonardo fut ici pionnière. Son objet n'était pas tant la nourriture ethnique

rituels, de la routine quotidienne et des souvenirs liés aux habitudes alimentaires des migrants lorsque nous évoquons les processus d'américanisation et d'ethnisation. Pourtant, ainsi que Simone Cinotto l'a montré, étudiant les Italiens de East Harlem au début du XX^e siècle, l'approche ethnique, qui insiste sur l'importance de ces pratiques pour la construction des identités collectives, ignore les rôles multiples joués par les femmes en ce domaine, de même que les rapports de pouvoir et les luttes intestines, particulièrement entre les migrants et leurs enfants, qui se nouent à l'occasion des repas et dont l'enjeu est la valeur des pratiques culinaires et des rituels au sein du groupe ethnique³⁷.

Nous ne disposons que de quelques travaux consacrés aux pratiques culinaires des migrants franco-canadiens. Cela n'en rend que plus précieux les transcriptions des entretiens menés par les ethnographes et les historiens de la classe ouvrière. Quoique fragmentaires, ils éclairent la signification des pratiques liées aux repas, à leur préparation comme à leur consommation et les rôles assumés par les femmes ainsi que le sens qu'avait pour elles la préparation des repas quotidiens comme des menus de fête.

Les Franco-canadiennes de Lowell s'accommodaient ingénieusement des limites du budget familial. La recherche des bonnes affaires faisait partie de leur routine quotidienne. Elles faisaient leur propre pain, confectionnaient biscuits et gâteaux, préparaient des glaces, et le dimanche offraient des « lemon drops³⁸ » et parfois un plat particulièrement élaboré. C'était pour

que le travail des femmes. Elle souligne cependant l'importance de ces pratiques pour le maintien des identités collectives et la formation des représentations. DI LEONARDO M., *The Varieties of Ethnic Experience : Kinship, Class, and Gender Among California Italian-Americans*, Cornell University Press, 1984; GABACCIA D. R., *We Are What We Eat : Ethnic Food and the Making of Americans*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1998; DINER H.R., *Hungering for America: Italian, Irish, and Jewish Foodways in the Age of Migration*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2001.

³⁷ CINOTTO S., « Leonard Covello, the Covello Papers, and the History of Eating Habits among Italian Immigrants in New York », *Journal of American History*, 91, septembre 2004, 2, p. 497-521. Voir aussi EPP M., « The Semiotics of Zwieback : Feast and Famine in the Narratives of Mennonite Refugee Women », in EPP M., IACOVETTA F., SWYRIPA F. (eds.), *Sisters or Strangers*, op.cit. p. 314-40.

³⁸ Deux petits gâteaux plats, surmontés de crème fouettée, entre lesquels on plaçait des bananes et de la confiture.

Henry Paradis un délice hebdomadaire que sa mère préparait le vendredi soir. Elle sortait un pain du four, creusait la miche et préparait un pudding avec la mie, puis remplissait le pain creusé de saumon, avant de faire frire du riz. « Ce merveilleux pain, plein de saumon chaud, avec du riz frit » se souvient Henry avec émotion, ajoutant « tout le monde aimait ça ». Henry, et ses frères et sœurs avaient ce jour-là la permission d'amener un ami à dîner. Chacun avait son tour et demandait « quand est-ce que c'est mon tour. »³⁹ Les voix des enfants, impatients d'avoir « leur tour », procuraient sans doute beaucoup de joie à leur mère, qui les traitait du mieux qu'elle pouvait avec le peu qu'elle avait.

Ainsi que Donna Gabaccia l'a noté étudiant les pratiques alimentaires des Américains et des migrants, les mères franco-canadiennes jouaient un rôle double lorsqu'elles organisaient le dîner familial. Elles étaient les gardiennes des traditions culinaires, proposant des plats et des saveurs familières, mais aussi d'intrépides exploratrices, expérimentant de nouvelles, c'est-à-dire américaines, façons de cuisiner⁴⁰. À Lowell, comme au Québec, la soupe était un élément essentiel des repas. Elle est économique et nourrissante. Une fille de migrants canadiens explique « Vous aviez votre bouillon et puis votre gras, ce qu'il vous fallait ». Certaines familles pouvaient se permettre davantage de variété. Ainsi, les Bergeron mangeaient « du pain, de la viande, des patates et des légumes », ce qui voulait dire, selon Madeline Bergeron « des carottes et des navets, et des choux. Pas en même temps je veux dire, à différents repas ». Cependant, même chez eux, c'est une soupe qui ouvrait le repas⁴¹.

Il arrivait aux femmes franco-américaines de varier le menu, en servant des plats « américains » ou de la Nouvelle-Angleterre. Le week-end, la mère de Madeline mettait parfois sur la table du canard ou du bœuf rôti, suivant des recettes qu'elle avait apprises alors qu'elle travaillait dans un restaurant local. Elle servait des soupes qui allaient de la traditionnelle soupe de pois des Franco-américains aux soupes de poisson :

« Si c'était une soupe de légume [...] ma mère utilisait de l'orge pour l'épaissir.

³⁹ Paradis, Irène Demarais, OHPMC.

⁴⁰ GABACCIA D., *We Are What We Eat*, op. cit., chapitre 2.

⁴¹ Madeline Bergeron, OHPMC.

On avait des soupes au riz. Et elle faisait une merveilleuse soupe de poisson. Et, euh, on avait de la soupe de pois. Et bien sûr, on mettait un os dans la soupe, qu'on payait cinq cents ».

Madeline conclut que sa mère « pouvait tout cuisiner » ajoutant, « nous utilisions très peu de nourriture en boîte⁴² ».

Que l'étendue des talents culinaires de la mère de Madeline soit typique ou non, à cette époque la plupart des familles franco-canadiennes de Lowell utilisent très peu d'aliments produits par l'industrie de masse. Le budget alimentaire de ces familles, migrantes et ouvrières, était modeste. Le manque de moyens, le désir de consommer des plats familiaux, avaient pour conséquences que ces familles consommaient peu d'aliments mis en boîte par les industries alimentaires américaines en volume croissant à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle et amenés jusqu'à la table d'Américains, blancs, plus riches, et nés aux États-Unis⁴³. Sur ce point, les habitudes alimentaires des Franco-canadiens de Lowell confirment les conclusions de D. Gabaccia écrivant que les immigrants étaient exclus du marché national de l'alimentation qui émergeait alors.

Cuisiner, à l'américaine ou de façon traditionnelle, exigeait du temps, alors que le planning de ces femmes était chargé. Madeline et sa sœur, chacune à leur tour, épluchaient les pommes de terre et les mettaient à cuire avant que leur mère ne rentre du travail, qui n'avait besoin que de préparer la viande⁴⁴. Le week-end, il fallait aux femmes un jour entier pour cuisiner des plats traditionnels comme le *ragoût*⁴⁵, mélange de boulettes de viande et de légumes nappés de sauce. La mère d'Irène Desmarais servait un jambonneau aux haricots, un autre « très bon » plat traditionnel régulièrement consommé le samedi soir dans les foyers franco-canadiens. Les traiteurs franco-canadiens de « Little Canada » vendaient aussi ce plat, mais d'après Irène, le goût n'était pas tout à fait le même. Évoquant les haricots de sa mère, elle se souvient : « Les siens étaient beaucoup plus sombres que ceux du magasin. Je pense qu'elle mettait plus de mélasse. »⁴⁶

⁴² Henry Desmarais, OHPMC.

⁴³ GABACCIA D., *We Are What We Eat*, op. cit. p. 55-61.

⁴⁴ Bergeron, OHPMC.

⁴⁵ En français dans le texte.

⁴⁶ Desmarais, OHPMC.

Les plats préparés par leurs mères ont inscrit une profonde empreinte dans la mémoire des enfants. Une fille d'immigrant dit que le ragoût, les haricots, le jambonneau, lui évoquaient le travail de sa mère dans la cuisine et les repas familiaux. Les crêpes, plus larges et plus épaisses que les crêpes françaises, étaient pour les Franco-canadien un régal pas cher et une habitude appréciée par la famille d'Irène : « Quand les gens étaient très pauvres. On pouvait manger ça. Et on n'avait plus faim jusqu'au prochain repas » dit-elle. C'était aussi « quelque chose que tout le monde aimait manger pendant les fêtes ». Comme pour bien d'autres plats, la préparation prenait du temps, mais les « gens semblaient aimer ça ⁴⁷ ».

Les jours de fêtes, au nouvel an par exemple, les Franco-canadiennes préparaient une *tourtière*⁴⁸, un chausson rempli de viande de porc, dont la préparation nécessitait une journée entière. C'est Irène encore qui nous dit : « si vous pouvez trouver un pâté au porc qui soit aussi bon que celui de votre mère, vous avez de la chance, parce que ça ne risque pas ». À Noël, sa mère préparait une dinde ou un poulet farci avec des restes de rôti de porc ou de bœuf. Irène se souvient des détails de la préparation, de l'usage que sa mère faisait de chaque morceau de la dinde ou du poulet :

« Elle mixait tout ça ensemble et puis mélangeait les viandes à une purée de pommes de terre, ajoutant un petit oignon et des herbes : cannelle, clous de girofle et d'autres épices. La dinde était farcie avec ça. C'était un repas entier qu'elle mettait dans la dinde. Et c'est un délice, aujourd'hui encore⁴⁹ ».

La préparation des fêtes prenait du temps. Elle était encore plus épuisante pour les femmes, puisqu'elles devaient cuisiner durant le jeûne. À Noël, elles n'étaient pas censées manger avant la messe de minuit. « C'était dur pour elle », dit Irène : « Il fallait qu'elle fasse toute la cuisine et sans, vous voyez, rompre le jeûne. Jusqu'à ce que ce soit l'heure. Jusqu'à la messe ».

Après avoir préparé le repas, la mère restait à la maison avec les plus petits des enfants pendant que les autres allaient à la messe. Toute la famille, et la mère aussi, devait jeûner toute la journée, jusqu'à ce que les membres de la

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ En français dans le texte.

⁴⁹ Desmarais, OHPMC.

famille qui assistaient à la messe de minuit soient rentrés. Le grand repas pouvait alors commencer.

L'observation de quelques formes de travail gratuit effectué par les Franco-canadiennes, femmes, filles, mères ou nièces de migrant, montre que leurs tâches n'étaient jamais terminées, et qu'elles prenaient leur part du travail, à la maison, mais également à l'extérieur de celle-ci. Les rôles féminins incluaient des tâches aussi diverses que la prise en charge des plus petits, la satisfaction des palais, l'exploration de nouvelles façons de cuisiner, l'organisation et le maintien des réseaux familiaux. Le volume et la nature de ce travail révèlent la centralité de ces réseaux de migrants centrés autour des figures féminines, ainsi que la persistance de la division genrée du travail. Le rôle fondamental des migrantes et de leurs filles dans ce contexte de migration internationale n'en est que plus apparent.

L'insistance sur la centralité de la famille migrante, les devoirs féminins et leur apparente acceptation par les Canadiens-français, ne doivent pas faire oublier la diversité croissante des pratiques des familles durant le XX^e siècle. Elle ne doit pas non plus dissimuler les traces, discrètes mais indéniables, de tensions et de conflits au sein des ménages ouvriers canadiens-français, qu'ils unissent ou non des migrants. La rareté des conflits ouverts semble cependant indiquer que, dans le contexte d'une migration internationale, l'importance de la structure domestique ne fit que croître pour les femmes. Des recherches complémentaires, la prise en compte d'autres sources, de possibles mises en comparaison, nous permettront de montrer, plus nettement encore, que la persistance de la division genrée du travail qui caractérise ces familles reflète et renforce les vues de la majorité des Canadiennes-françaises, pour lesquelles la famille était le cadre le plus à même de leur permettre d'améliorer leur vie et celles de leurs proches. La diversité des rôles assumés par ces femmes, leur travail gratuit, ne se comprennent pas seulement comme la reproduction d'une organisation familiale traditionnelle. Les femmes de Lowell donnaient aux structures familiales de nouveaux contours et leur conféraient des significations inédites. Elles adaptaient ce réceptacle de valeurs traditionnelles et de ressources – la famille – aux défis rencontrés dans l'environnement urbain et industriel qui était désormais le leur.